

Analyse des clitiqes du serbo-croate dans le cadre du programme minimaliste

Alma Bulut

Thèse présentée

au

Programme individualisé

Comme exigence partielle au grade de philosophae doctor (Ph.D.)

Université Concordia

Montréal, Québec, Canada

Octobre 2021

© Alma Bulut, 2021

CONCORDIA UNIVERSITY
SCHOOL OF GRADUATE STUDIES

This is to certify that the thesis prepared

By: Alma Bulut

Entitled: Analyse Des Clitiques Du Serbo-Croate Dans Le Cadre Du Programme Minimaliste

and submitted in partial fulfillment of the requirements for the degree of

Doctor Of Philosophy (Individualized Program)

complies with the regulations of the University and meets the accepted standards with respect to originality and quality.

Signed by the final examining committee:

_____ Chair
Dr. Rachel Berger

_____ External Examiner
Dr. David Heap

_____ External to Program
Dr. Davy Bigot

_____ Examiner
Dr. Catherine Leger

_____ Examiner
Dr. Denis Liakin

_____ Thesis Supervisor
Dr. Adel Jebali

Approved by _____
Dr. Rachel Berger, Graduate Program Director

10/25/2021 _____
Dr. Pascale Sicotte, Dean
Faculty of Arts and Science

Résumé

Analyse des clitiques du serbo-croate dans le cadre du programme minimaliste

Alma Bulut, PhD
Concordia University, 2021

Les clitiques du serbo-croate doivent toujours être placés en respectant des règles spécifiques. Dans le cas contraire, les phrases ne sont pas convenables et la dérivation échoue. Lors de la formulation des phrases et de l'insertion des clitiques dans celles-ci, il faut respecter les règles requises. Malgré les restrictions placées par ces règles, selon mes recherches, je propose que les clitiques en serbo-croate sont beaucoup plus simples comparativement à ce qui a été suggéré par d'autres chercheurs. La simplicité étant une des clés de la langue serbo-croate.

Mon objectif était d'étudier, dans le cadre du programme minimaliste, la position que les clitiques du serbo-croate occupent au sein de la phrase. Plus particulièrement, j'ai mis l'accent sera mis sur la position que ces éléments occupent par rapport à un syntagme nominal (SN) placé en tête de phrase.

En effet, quoique l'analyse en termes de deuxième position des clitiques du Serbo-croate soit en général acceptée par les chercheurs, les propositions concernant la définition de leur hôte diffèrent grandement. D'où mon intérêt envers la recherche empirique décrite dans cette thèse.

Cette recherche, qui à ma connaissance sera la première en son genre, pourrait lever le voile sur les clitiques du croate (un dialecte du serbo-croate) et la position que ces éléments occupent par rapport aux autres éléments syntaxiques d'un énoncé.

Dans ma thèse, j'ai proposé que le comportement des clitiques auxiliaires, phrastiques et pronominaux en serbo-croate peut être expliqué avec facilité dans le cadre du programme minimaliste. Si l'on prend en considération que cette langue fait partie de celles dont le trait EPP des clitiques auxiliaires, phrastiques et pronominaux doit être vérifié et éliminé de la dérivation pour la convergence phrastique, on peut alors comprendre pourquoi la réalisation desdits clitiques dans la position initiale de la phrase n'est jamais observable dans la production langagière des locuteurs natif de cette langue.

Remerciements

Lorsque j'ai commencé à étudier les clitics, je croyais qu'ils étaient tout à fait simples. Cependant, plus que j'en apprenais sur eux, plus je réalisais à quel point cela n'est pas vrai; ils sont complexes et remplis d'une certaine beauté inexplicable. Aujourd'hui, je suis fière d'avoir réussi à voir au-delà de cette première impression et d'avoir trouvé cette beauté. J'ai accompli tout cela grâce à mes professeurs qui ont passé à travers toutes ces épreuves avec moi. Merci à M. Adel Jebali, à M. Denis Liakin et à Mme. Catherine Léger qui sont chargés de la supervision de mon doctorat et qui ont fait tout en leur pouvoir pour assurer mon succès. Merci également à Mme. Darlene Dubiel qui m'a toujours prêtée la main lorsque le besoin s'en présentait. Je remercie aussi mon lecteur interne externe, M. Davy Bigot, et mon lecteur externe, M. David Heap, qui n'ont pas hésité à évaluer mon travail dans un temps record et à un moment de la session où tous les professeurs sont très occupés. Madame Rachel Berger a accepté que se tienne cette soutenance et a accepté de la présider et mes remerciements vont à elle également. Je tiens finalement à dire merci à tous les autres professeurs qui m'ont aidée lors de mon cheminement et à ma famille qui a toujours été là pour me supporter et me motiver.

Dédidace

À mon pays

Aux miens

À ma famille

À mes ami-e-s

À mes professeur-e-s

Table des matières

<i>Liste des tableaux</i>	<i>ix</i>
<i>Introduction</i>	<i>1</i>
Chapitre 1 : comportement des clitiques du SC	5
1.1. Positions des clitiques au sein de la phrase	8
1.1.1. Les différentes positions des clitiques en SC.....	8
1.2. Ordre des clitiques en SC	20
1.2.1. Le clitique <i>li</i>	20
1.2.2. Les clitiques verbaux et pronominaux	24
1.3. Phrases elliptiques en SC	26
1.3.1. Phrases enchâssées.....	29
1.4. Interface morphophonologique des clitiques du SC	30
1.5. Loi(s) qui régi(ssen)t les clitiques du SC	30
Chapitre 2 : revue de la littérature	39
2.1. Radanović-Kočić (1990, 1996)	39
2.2. Schutze (1994)	41
2.3. Bošković (2000a, 2001, 2004)	45
2.5. Progovac (1996, 1997, 1999, 2000, 2005)	50
2.6. Conclusion	52
Chapitre 3 : le programme minimaliste	55
3.1. Composants du système computationnel	56
3.2. Opérations dérivationnelles dans le PM	57
3.2.1. Numération	57
3.2.2. Sélection.....	57
3.2.3. Fusion (<i>merge</i>).....	58
3.2.4. Déplacement	59
3.2.5. Traits et vérification de traits	61
3.2.6. Accord (<i>agree</i>).....	64
3.2.7. Dérivation par phases.....	65
3.2.8. Principe de projection étendu, EPP (<i>Extended Projection Principle</i>)	66
3.3. Analyses des clitiques du SC dans le cadre du PM	68
3.3.1. Wilder et Čavar (1994, 1994a).....	68
3.3.2. Franks (1998) et Progovac (2005)	69

Chapitre 4 : recherche empirique	75
4.1. Participants	75
4.2. Conception et administration des tâches	75
4.3. Description des tâches d'élicitation traditionnelle et actionnelle	76
4.4. Description des tâches à choix multiples	78
4.5. Description de la tâche portant sur la production spontanée	79
4.6. Traitement des données	79
4.7. Résultats	79
4.7.1. Résultats portant sur les tâches d'élicitation traditionnelle.....	80
4.7.2. Nom propre complexe comme argument externe du verbe en tête de phrase	81
4.7.3. SQu remplaçant l'argument externe en tête de phrase.....	82
4.7.4. SQu remplaçant l'argument interne en tête de phrase	83
4.7.5. Tâches d'élicitation traditionnelle : résultats compilés.....	84
4.7.6. Différences entre argument interne et argument externe du verbe dans les tâches d'élicitation traditionnelles	85
4.7.7. Résultats portant sur les tâches d'élicitation actionnelle	86
4.7.8. SN de trois constituants	86
4.7.9. SN de deux constituants et SP de trois constituants	87
4.7.10. Tâches d'élicitation actionnelle : résultats compilés	87
4.7.11. Résultats portant sur la tâche de jugement de grammaticalité	88
4.7.12. SN de deux constituants en tête de phrase	88
4.7.13. SN de trois constituants en tête de phrase.....	90
4.7.14. SN comportant quatre constituants en tête de phrase	92
4.7.15. SN comportant cinq constituants (un SN de trois et un SP de deux constituants) en tête de phrase.....	92
4.7.16. Nom propre et clitiques.....	93
4.7.17. Résultats compilés : SN entier en tête de phrase	94
4.7.18. Résultats compilés : un mot prosodique en tête de phrase.....	95
4.7.19. Résultats compilés : deux mots prosodiques en tête de phrase.....	96
4.7.20. Résultats compilés : trois mots prosodiques en tête de phrase	96
4.7.21. Résultats compilés : quatre mots prosodiques en tête de phrase	97
4.7.22. SN complexe et verbe en tête de phrase	97
4.7.23. Clitiques derniers	98
4.7.24. Groupe de clitiques en tête de phrase auprès d'un syntagme à fonction prédicative.....	98
4.7.25. Résultats : conversations spontanées	100
4.7.26. Productions spontanées A, B, C et D.....	100
4.7.27. Interprétation des résultats	105
4.8. Discussion	108
4.8.1. Différences entre les tâches actionnelles et traditionnelles.....	108
4.8.2. Jugement de grammaticalité et production spontanée : les noms propres	110
4.8.3. Perception des clitiques en général	111
4.8.4. Deux constituants ou plus précédant le groupe de clitiques	115
Chapitre 5 : analyse minimaliste	122
5.1. Rôle de la tête syntaxique dans le PM	122
5.2. Poids prosodique des clitiques du SC	126
5.3. EPP en SC	131
5.4. Trait EPP en anglais et en SC	132

5.4.1. Différentes façons de vérification du trait EPP en anglais	134
5.4.2. L'analyse de Rivero (1999, 2005) appuyant le trait EPP en SC	138
5.4.3. Rôle du constituant vérifiant le trait EPP en SC	142
5.5. Les projections fonctionnelles dans le PM	148
5.5.1. Les projections fonctionnelles en SC.....	150
5.5.2. Focalisation avec le verbe non clitique	167
5.5.3. Accord entre la Cible et l'Investigateur en SC	169
5.5.4. Verbs auxiliaires clitiques et non clitiques en SC.....	173
5.5.5. Les clitiques pronominaux et le pronom réfléchi <i>se</i>	178
5.6. Clitique <i>li</i>	185
5.7. Groupe de clitiques par rapport au syntagme prépositionnel.....	197
5.8. Clitique <i>je</i> : première ou dernière position du groupe de clitique?	202
<i>Conclusion</i>	<i>207</i>
<i>Références</i>	<i>209</i>
<i>Annexe : certificat d'éthique</i>	<i>224</i>

Liste des tableaux

Tableau 1.1. : Les clitiques pronominaux et les pronoms forts en SC	6
Tableau 1.2 : Les clitiques auxiliaires et leurs contreparties accentuées	7
Tableau 4.1 : TT, nom propre et SN de 3 constituants	81
Tableau 4.2 : TT, SN 2C, SN 3C et SP 2C	83
Tableau 4.3 : TT, SN 2C, SP 3C	84
Tableau 4.4 : TT compilées	85
Tableau 4.5 : TA, SN 3C	86
Tableau 4.6 : TA, SN 2C, SP 2C	87
Tableau 4.7 : TA compilées	88
Tableau 4.8 : TJG, 1 ^{er} élément du SN de 2C	89
Tableau 4.9 : TJG, SN de 2C	89
Tableau 4.10 : TJG, SN de 2C et V	90
Tableau 4.11 : TJG, 1 ^{er} élément du SN de 3C	91
Tableau 4.12 : TJG, SN de 3C	91
Tableau 4.13 : TJG, 1 ^{er} élément du SN de 4C	92
Tableau 4.14 : TJG, 1 ^{er} élément du SN de 5C	93
Tableau 4.15 : TJG, SN de 5C	93
Tableau 4.16 : TJG, nom propre 2C	94
Tableau 4.17 : TJG, 1 ^{er} élément du nom propre	94
Tableau 4.18 : TJG, SN entier en tête de phrase, résultats compilés	95
Tableau 4.19 : TJG, 1 ^{er} élément du SN, résultats compilés	95
Tableau 4.20 : TJG, 2 ^e élément du SN, résultats compilés	96
Tableau 4.21 : TJG, 3 ^e élément du SN de 4 éléments	96
Tableau 4.22 : TJG, 4 ^e élément du SN de 5 éléments	97
Tableau 4.23 : TJG, SN et V compilés	97
Tableau 4.24 : TJG, position finale dans la phrase	98
Tableau 4.25 : TJG, 1 ^{er} élément du syntagme prédicatif	99
Tableau 4.26 : TJG, Syntagme prédicatif	100
Tableau 5.1 : Terminaisons des verbes non clitiques et des verbes clitiques en SC	125

Introduction

Nous nous proposons d'étudier, dans le cadre du programme minimaliste, la position que les clitiques du serbo-croate (désormais SC) occupent au sein de la phrase. Plus particulièrement, l'accent sera mis sur la position que ces éléments occupent par rapport à un syntagme nominal (SN) placé en tête de phrase. En effet, les clitiques du SC sont des clitiques spéciaux, dans le sens de Zwicky (1977)¹, car ils n'apparaissent pas dans la position canonique du syntagme leur correspondant. Nous illustrons cela dans les exemples ci-dessous où la position d'un SN dans la phrase (0.1) ne correspond pas à la position syntaxique qu'occupe le clitique lui correspondant (0.2) :

(0.1) Ovu jabuku **ću**² mojoj sestri dati.
cette pomme vais ma(dat) sœur donner
« Je vais donner cette pomme à ma sœur. »

(0.2) Dati **ću** joj je.
donner vais lui la
« Je vais la lui donner. »

L'intérêt envers ce sujet émane du fait que, en général, l'ordre des mots³ en SC est libre (Browne, 1974; Franks et King, 2000; Peti-Stantić, 2007; entre autres). Cependant, les clitiques dans cette langue représentent une catégorie à part qui, pour se réaliser phonétiquement, doit respecter des règles prosodiques, morphologiques ainsi que syntaxiques. C'est la première raison qui nous a incitée à mener une recherche sur les clitiques du SC. Plusieurs auteurs se sont penchés sur ce sujet en n'explorant qu'une de leurs propriétés mentionnées ci-dessus⁴. Ainsi, le portrait global des propriétés des clitiques dans cette langue reste à faire.

Par exemple, dans son étude où elle élabore la dimension prosodique des clitiques, Radanović-Kočić (1996) définit ces éléments comme des mots fonctionnels qui ne sont jamais accentués et qui pour cette raison doivent s'appuyer sur un hôte afin de se réaliser phonétiquement⁵. Cet hôte est, selon cette auteure, nécessairement un mot prosodique. En outre, Bošković (1995) avance des arguments basés sur le déplacement du participe passé afin de démontrer que les clitiques occupent une position dictée par des lois prosodiques. Similairement, Zec et Inkelas (1990) soulignent que

¹ Zwicky (1977) répartit les clitiques en mots liés, qui sont toujours liés à un autre mot (par exemple le *s* possessif en anglais), en clitiques simples, dont la position dans une phrase ne diffère pas de celle qu'occupe leur syntagme homologue, et en clitiques spéciaux.

² Tous les clitiques dans ce travail seront présentés en caractères gras.

³ Par exemple, une phrase à verbe ditransitif comportant un sujet et deux objets peut donner lieu à 24 différentes dérivations phrastiques (Mihalicek, 2012). Elles sont toutes grammaticales dans un contexte donné.

⁴ Halpern (1992), par exemple, explore plus d'un aspect; il traite de l'interface entre la prosodie et la syntaxe.

⁵ En revanche, dans sa thèse de doctorat, Radanović-Kočić (1990) propose également des particularités que renferment les clitiques sur le plan syntaxique.

les clitiques peuvent occuper plusieurs positions au sein d'un énoncé aussi longtemps que cette réalisation est reliée à l'intonation de la phrase dans laquelle les clitiques apparaissent⁶.

De leur côté, Čamdžić et Hudson (2007) suggèrent que les clitiques du SC soient des affixes. Jebali (2009) et Miller et Sag (1995) démontrent que cela est bien le cas des clitiques de l'arabe standard et du français respectivement. Bien que Čamdžić et Hudson (2007) mettent en exergue que ces éléments puissent se réaliser avec presque n'importe quelle catégorie grammaticale⁷, ces auteurs proposent que les clitiques du SC s'attachent à un mot à la manière des morphèmes qui, dépourvus d'autonomie linguistique, forment avec l'élément auquel ils s'attachent une unité complexe.

En ce qui a trait aux caractéristiques syntaxiques des clitiques, la plupart des études portant sur le SC s'entendent sur le fait que ces éléments respectent la loi de Wackernagel⁸. Selon Alexander (2000), les clitiques qui sont gouvernés par cette loi sont strictement positionnés les uns par rapport aux autres : ils occupent nécessairement la deuxième position au sein d'un énoncé. Cette remarque a incité plusieurs auteurs à traiter les clitiques du SC en tant que phénomène syntaxique. En raison de cela, l'approche syntaxique a été adoptée, entre autres, par Franks (1998) et Franks et Pereltsvaig (2004), qui propose que les clitiques soient des têtes fonctionnelles, et par Progovac (1996, 1999, 2000, 2005), selon qui seulement les syntagmes qui peuvent se déplacer en syntaxe peuvent servir d'hôte aux clitiques.

Or, quoique l'analyse en termes de deuxième position des clitiques du SC soit en général acceptée par les chercheurs s'étant penchés sur ce sujet, les propositions concernant la définition de leur hôte diffèrent grandement. À la différence des chercheurs qui adoptent l'approche prosodique définissant cet élément comme un mot prosodique, Progovac (2000) propose que les clitiques suivent nécessairement un syntagme placé en tête de phrase. Selon cette auteure, il est souvent le cas qu'un mot prosodique coïncide avec ce dernier semant ainsi la confusion en ce qui a trait aux caractéristiques de l'élément hébergeant les clitiques⁹. Cette divergence entre les approches adoptées dans les études sur les clitiques du SC est la deuxième raison qui nous a poussée à mener une recherche sur ce sujet. En effet, certains auteurs soulignent que cette langue ne peut être traitée uniformément étant donné que les dialectes serbe et croate comportent des différences en ce qui a trait à leurs systèmes de clitiques. En fait, alors que les clitiques peuvent occuper la position après le premier mot prosodique dans les deux dialectes, en serbe ils peuvent aussi occuper la position après le premier constituant syntaxique placé en tête de phrase¹⁰.

⁶ Ces auteurs suggèrent que l'intonation de la phrase dicte la position des clitiques.

⁷ Zwicky et Pullum (1983), par exemple, définissent les critères qui distinguent la cliticisation de l'inflexion et proposent que les affixes s'attachent en général à des catégories grammaticales spécifiques, ce qui n'est pas normalement le cas des clitiques.

⁸ En revanche, Čavar (1996) souligne que des clitiques de cette langue peuvent également être régis par la loi de Tobler (1875-1912) et Mussafia (1886-1898). Billings (2002) propose que les clitiques régis par la loi de Wackernagel ne soient pas associés à une catégorie grammaticale particulière et qu'ils soient plutôt des clitiques phrastiques (s'attachant à des phrases), tandis que les clitiques régis par la loi de Tobler-Mussafia apparaissent en général en position tête d'un élément et sont associés à un verbe. Les deux sortes de clitiques ne peuvent apparaître en position initiale d'une phrase.

⁹ Voir, par exemple, les propositions d'Agbayani et Golston (2016) concernant les distinctions entre les syntagmes syntaxiques et les syntagmes phonologiques.

¹⁰ Selon nous, cette différence que certains chercheurs proposent entre le serbe et le croate découle de la désintégration de la Yougoslavie en différentes provinces. Nous trouvons appui à cette suggestion dans les propositions de Kordić (2010) selon qui la langue croate se fait « purifier » (le terme utilisé par Kordić, 2010) par des linguistes, des

Par exemple, Čubrić, Hudeček & Mihaljević (2015), dans le but de corriger des exemples erronés produits par des étudiants locuteurs natifs du croate, soulignent que les clitiques occupent la deuxième position dans une phrase, et ce, après le premier mot accentué¹¹. En outre, selon les mêmes auteurs, les clitiques peuvent également occuper la position après le verbe, mais cette option est réservée aux phrases qui ne sont pas stylistiquement marquées, c'est-à-dire aux phrases appartenant au registre familier¹². Selon ces auteurs, ce sont les deux seules positions que les clitiques en croate peuvent occuper, ce qui implique que la position après le premier syntagme syntaxique est interdite.

Par ailleurs, sans toutefois citer les sources sur lesquelles il fonde ses remarques, Anderson (2005), propose la même distinction entre les dialectes serbe et croate. En revanche, dans son analyse portant sur les clitiques, il continue à traiter ces éléments comme s'il s'agissait d'une seule et même langue. Similairement, sans fournir de sources, Diesing, Đurđević et Zec (2009) proposent une typologie des langues en fonction de la position que les clitiques occupent au sein d'un SN placé en tête de phrase. Ils classent le serbe et le croate dans deux catégories différentes : le serbe avec les langues où les clitiques occupent les deux positions présentées (celle après le premier mot prosodique ainsi que celle après le SN entier placé en tête de phrase) et le croate dans le groupe où les clitiques occupent essentiellement la position après le premier mot prosodique¹³. En plus, il faut ajouter que certains linguistes, notamment Anderson (1996) et Čavar et Wilder (1994), stipulent que la séparation des constituants d'un nom propre par des clitiques est plus observable en croate qu'en serbe¹⁴.

Pour leur part, de nombreux auteurs traitent les clitiques du SC (et même du bosniaque et du monténégrin) de façon uniforme : Ackema et Čamdžić (2003), Billings (2002), Boeckx et Stjepanović (1999), Bögel et al. (2010), Bošković (1995, 2000, 2004), Brown (2004), Caink (2000, 1999), Calude (2001), Čamdžić et Hudson (2007), Franks (1998), Frank et Rudin (2005), Lowe (2016); Mihalicek (2012)¹⁵, O'Connor (2002), Penn (1999), Radanović-Kočić (1990), Shokeir

enseignants et aussi des gens de professions différentes. Selon Kordić (2010, 2019), le croate, ainsi que le serbe, sont des variantes d'une langue polycentrique : le SC. Par ailleurs, Thomas (2002) souligne que le serbe, le croate, le bosniaque ainsi que le monténégrin représentent un même système linguistique du point de vue syntaxique, morphologique et phonologique.

¹¹ Udier (2006) met aussi en lumière que la position la plus naturelle en croate est celle après le premier mot accentué de la phrase.

¹² Des exemples seront présentés dans la partie suivante de ce travail.

¹³ Cependant, le croate est exclu de la typologie de Zec et Filipović-Đurđević (2016). Zec et Inkelas (1990) ne mentionnent aucune différence entre les deux dialectes et analysent le SC en tant qu'une seule et même langue. Similairement, dans ses analyses portant sur le SC Brown (1974, 2004) ne fait aucune différence entre les dialectes serbe et croate, tandis que dans son travail le plus récent, Brown (2014), il propose, lui aussi, qu'en croate standard, les clitiques occupent la position après le premier mot prosodique, tandis qu'en serbe et en bosniaque soit un mot prosodique soit un SN peut servir d'hôte aux clitiques.

¹⁴ Il serait intéressant d'examiner des œuvres des grammairiens et écrivains de nationalité serbe ou croate publiées après les années 1990 afin de comparer la position que les clitiques occupent dans les deux dialectes. Radanović-Kočić (1990), par exemple, a déjà fait une telle étude en examinant des œuvres publiées avant l'apparition de sa thèse de doctorat et a découvert qu'il n'y a pas de différences entre les positions que les clitiques peuvent occuper dans les deux dialectes.

¹⁵ Cette auteure stipule que, quoique le SC n'existe plus officiellement, le serbe, le croate, le bosniaque ainsi que le monténégrin sont toutes des variantes d'une seule langue partageant ainsi les propriétés linguistiques. En plus, Radanović-Kočić (1990) met en lumière que les deux dialectes du SC, le serbe et le croate, comportent quelques différences lexicales et phonologiques, mais que les différences syntaxiques et morphologiques sont beaucoup moins observables.

(2006), Stjepanović (2004), Zec et Inkelas (1990), etc. En outre, des auteurs tels que Ćavar (1996), Ćavar et Wilder (1999) Wilder et Ćavar (1994), et ainsi que Peti-Stantić (2007a; 2007b), qui travaillent uniquement sur le croate, analysent des exemples comportant des clitiques après le premier mot prosodique, mais aussi après le SN complexe placé en tête de phrase.

Prenant appui sur de telles prémisses, nous nous proposons d'analyser, dans cette thèse de doctorat, la position que les clitiques occupent au sein d'un énoncé, et ce, dans la production langagière des locuteurs natifs du croate, vu que les linguistes travaillant sur le SC ne s'entendent pas sur une norme grammaticale régissant les clitiques de cette langue. En effet, nous croyons qu'une telle étude nous permettra de déterminer les tendances en ce qui concerne les positions que peuvent occuper les clitiques dans une phrase (celle après le premier mot accentué et celle après le premier syntagme nominal placé en tête de phrase) dans différents contextes. En outre, il ne faut pas écarter la possibilité de placement des clitiques auprès du verbe. Cette option sera également profondément examinée dans le cadre de notre étude. Cette recherche, qui à notre connaissance sera la première en son genre, pourrait effectivement lever le voile sur les clitiques du croate (un dialecte du SC) et la position que ces éléments occupent par rapport aux autres éléments syntaxiques d'un énoncé.

Chapitre 1 : comportement des clitiques du SC

Les clitiques du SC occupent en général la deuxième position au sein de la phrase. Ils se divisent en clitiques pronominaux (clitiques datifs, accusatifs et génitifs), clitiques verbaux (auxiliaires du verbe *biti* (être)), le pronom réfléchi *se*, la négation *ne*¹⁶ et la particule *li* (Radanović-Kočić, 1990).

Brown (2004, 1974) souligne qu'en SC existent deux formes de pronoms personnels et verbes auxiliaires qui sont en général interchangeables les uns avec les autres : ceux qui sont longs et accentués et les clitiques. Les clitiques ne sont accentués et doivent en général apparaître dans la deuxième position de la phrase, tandis que les éléments qui portent leur propre accent, qu'on appelle également les pronoms forts ou les pronoms toniques, peuvent apparaître ailleurs, dépendamment de ce que l'on veut accentuer. Dans le tableau (1.1)¹⁷ ci-dessous, nous présentons les pronoms au cas nominatif, qui en SC ne sont pas des clitiques, et les pronoms atones aux cas génitif, datif et accusatif avec leurs contreparties fortes, les pronoms toniques.

¹⁶La négation *ne* précède toujours le verbe et ne fait pas partie du groupe clitique en SC (Alexandre, 2000). Cet auteur propose que dans les langues slaves parlées sur la péninsule balkanique, la particule *ne*, servant à exprimer la négation, avait formé avec le verbe un mot prosodique et que dans les langues modernes parlées dans cette région cette particularité a disparu (sauf en SC), ce qui met en évidence que la prosodie des langues slaves change.

¹⁷ Tous les exemples présentés dans les tableaux (1.1) et (1.2.) sont tirés de Brown (2004, 1974).

	NOM	GÉN		DAT		ACC	
	PT ¹⁸	CL ¹⁹	PT	CL	PT	CL	PT
1S	ja	me	mene	mi	meni	me	mene
2S	ti ²⁰	te	tebe	ti	tebi	te	tebe
3SMN ²¹	on/ono	ga	njega	mu	njemu	ga	njega
3SF	ona	je	nje	joj	njoj	je, ju	nju
1P	mi	nas	nâs ²²	nam	nama	nas	nâs
2P	vi	vas	vâs	vam	vama	vas	vâs
3PMNF	oni, ona, one	ih	njih	im	njima	ih	njih

Tableau 1.1. : Les clitiques pronominaux et les pronoms forts en SC

Selon Radanović-Kočić (1990), les pronoms forts sont utilisés dans une phrase dans les cas suivants : quand on veut focaliser quelque chose (1.1), quand on met deux éléments en contraste (1.2), dans la position initiale de la phrase (1.3), après des propositions (1.4) et après des conjonctions (1.5)²³. Cette auteure souligne que l'utilisation des clitiques dans ces contextes produirait des phrases agrammaticales en SC²⁴.

(1.1) Ja jesam student²⁵.
je suis étudiant
« Je suis étudiant. »

(1.2) Kupi čokoladu njoj, ne njemu.
achète chocolat elle, pas lui
« Achète un chocolat à elle, pas à lui. »

(1.3) Kome si dao knjigu? Njemu.

¹⁸ Pronom tonique.

¹⁹ Clitique.

²⁰ Le pronom tonique *ti* (tu) diffère du pronom clitique *ti* (te) en SC du point de vue accentuel où la voyelle de ce premier est longue tandis que celle du clitique est plus courte. La même différence est observable entre le pronom fort *mi* (nous) et le clitique *mi* (me).

²¹ « N » est pour le genre neutre.

²² Il faut noter que l'accent circonflexe n'existe pas en SC et que nous nous en servons ici uniquement pour démontrer la différence dans la prononciation entre le pronom atone *nas* et le pronom tonique *nâs*. La même différence concerne le pronom fort *vâs* (vous) et le clitique *vas* (vous).

²³ Notons que les pronoms forts du français se comportent de la même manière.

²⁴ En revanche, selon nous, il est possible d'utiliser des clitiques dans certains de ces cas, mais seulement à l'oral, car l'intonation et l'accentuation facilitent l'interprétation.

²⁵ Où *jesam* est accentué.

à qui es donné livre? Lui
 « À qui as-tu donné le livre? À lui. »

(1.4) On ide prema meni.
 il va vers moi
 « Il se dirige vers moi. »

(1.5) Ovo sam kupila tebi i njoj²⁶.
 ceci suis acheté toi et elle
 « J'ai acheté ceci pour toi et pour elle. »

Dans le tableau (2) ci-dessous, nous présentons les clitiques auxiliaires que l'on utilise pour former le présent, le passé et le conditionnel en SC avec le verbe *biti* (être). Le futur est formé avec l'auxiliaire du verbe *htjeti* (vouloir).

	biti (présent)		htjeti (future)		biti (conditionnel)	
	CL	NC	CL	NC	CL	NC
1S	sam	jesam	ću	hoću	bih	bih
2S	si	jesi	ćeš	hoćeš	bi	bi
3S	je	jeste	će	hoće ²⁷	bi	bi
1P	smo	jesmo	ćemo	hoćemo	bismo	bismo
2P	ste	jeste	ćete	hoćete	biste	biste
3P	su	jesu	će	hoće	bi	bi

Tableau 1.2 : Les clitiques auxiliaires et leurs contreparties accentuées

La particule *li*, dont on se sert pour former les questions fermées ou dans des énoncés qui servent à exprimer l'émerveillement, n'a pas de contrepartie accentuée, selon Radanović- Kočić (1990), et doit nécessairement précéder tous les autres clitiques dans un énoncé²⁸. Cependant, dans certains cas, le clitique *li* peut suivre la particule *da* placée en tête de phrase et nous verrons, dans la partie suivante de ce travail, dans quels contextes cette possibilité est observable.

²⁶ Les exemples de (1.1) à (1.5) sont tirés de Radanović-Kočić (1990).

²⁷ En SC, la lettre *e* ne comporte aucun accent graphique. Nous nous servons des accents ici tout simplement pour démontrer qu'il existe des différences en ce qui a trait à la prononciation qui dépend en général du contexte. Ainsi, à la 3° PS, sa prononciation correspond à celle de [e] en français, tandis qu'à la 3° PP, sa prononciation est identique à [ɛ].

²⁸ Nous préposerons des exemples détaillés dans la partie suivante de ce travail.

1.1. Positions des clitiques au sein de la phrase

Comme nous l'avons déjà souligné, les clitiques du SC apparaissent dans la 2^e position de la phrase (1.6) et toute autre position des clitiques dans cet exemple engendrerait une phrase agrammaticale (les exemples (1.7) et (1.8)).

- (1.6) Brat **joj ju je** kupio.
frère lui la est acheté
« Son frère la lui a achetée. »
- (1.7) *Brat kupio **joj ju je**.
frère acheté lui la est
(Sens voulu : « Son frère la lui a achetée. »)
- (1.8) ***Joj ju je** kupio brat.
lui la est acheté frère
(Sens voulu : « Son frère la lui a achetée. »)

Dans l'exemple (1.6), un SN, qui dans ce cas-là ne comporte qu'un mot prosodique, est placé en tête de phrase. Selon Bögel et al. (2010), dans les cas où plusieurs clitiques apparaissent dans une phrase, ils forment ensemble un mot prosodique²⁹. Par ailleurs, ce nouveau mot prosodique, pour se réaliser phonologiquement, doit s'appuyer sur l'hôte qui le précède. Ainsi, les clitiques et leur hôte, les deux portant déjà leur propre prosodie, forment un plus grand mot prosodique³⁰, selon les auteurs.

1.1.1. Les différentes positions des clitiques en SC

1.1.1.1 Les deux positions des clitiques par rapport au SN en tête de phrase

En SC, les clitiques sont régis par la loi de Wackernagel. Selon cette loi, les clitiques occupent nécessairement la deuxième position de la phrase et ne partagent pas nécessairement de propriétés grammaticales avec l'élément qui les précède. Par exemple, n'importe quel élément dans l'énoncé (0.1) peut servir d'hôte aux clitiques. Donc, les phrases (1.9), où le participe passé occupe la position initiale de la phrase, et (1.10), où le SN au cas datif précède les clitiques, sont grammaticales dans cette langue.

- (1.9) Dati **ću** mojoj sestri ovu jabuku.
donner vais ma sœur cette pomme
« Je vais donner cette pomme à ma sœur. »
- (1.10) Mojoj sestri **ću** ovu jabuku dati.
ma sœur vais cette pomme donner

²⁹ En revanche, selon Radanović-Kočić (1990), les clitiques forment avec leur hôte un mot prosodique partageant ainsi un même accent.

³⁰ Ces auteurs ne définissent pas ce que c'est un mot prosodique pour eux.

« Je vais donner cette pomme à ma sœur. »

En revanche, le SC comporte une particularité dans les phrases où un SN complexe occupe la position initiale de la phrase. En effet, dans ces cas-là, les clitiques peuvent occuper soit la position après le premier élément du SN (1.11), qui est également le premier mot prosodique de l'énoncé, soit celle après le SN entier (1.12). Si le groupe de clitiques sépare les constituants du SN placé en tête de phrase, l'élément qui précède le groupe de clitiques peut être accentué ou non (1.11). C'est-à-dire que de tels exemples peuvent être produits dans un contexte neutre ou dans un contexte où l'élément précédant les clitiques en tête de phrase est mis en exergue.

(1.11) Njegova **mu je** mama pričala najljepše priče³¹.
sa lui est mère racontait les plus belles histoires
« Sa mère lui racontait les plus belles histoires. »

(1.12) Njegova mama³² **mu je** pričala najljepše priče³³.
sa mère lui est racontait les plus belles histoires
« Sa mère lui racontait les plus belles histoires. »

Ces deux possibilités du SC ont donné libre cours à une grande polémique portant sur l'hôte hébergeant les clitiques. Et la question entourant la problématique persiste toujours : la deuxième position telle que proposée par Wackernagel n'est toujours pas définie de manière uniforme en SC.

Or, il est intéressant de remarquer que, dans certains cas, les constituants d'un syntagme placé en tête de phrase ne peuvent pas être séparés par des clitiques. Progovac (1996) et Percus (1993) (dans Schutze, 1994) citent des exemples avec des syntagmes prépositionnels (SP) placés en tête de phrase (les exemples (1.13) et (1.14) respectivement). De son côté, Halpern (1992) ajoute les exemples (1.15), (1.16) et (1.17) comportant des SN en tête de phrase qui, selon cet auteur, ne peuvent être séparés par des clitiques.

(1.13) *Prema **ga je** Milanu Marija bacila, a ne od njega.
vers le est Milan Marie jeté et non de lui
(Sens voulu : « C'est vers Milan que Marie l'a jeté, et non pas ailleurs. »)

(1.14) *Okolo **je** sobe trčao Marko.
autour est chambre couru Marko
(Sens voulu : « Marko faisait le tour de la chambre en courant. »)

(1.15) *Sestra **će** i njen muž doći u utorak.
sœur va et son mari venir dans mardi

³¹ Les positions que les clitiques occupent dans les exemples (1.11) et (1.12) sont les plus souvent observables en SC standard lorsqu'un SN complexe occupe la position initiale de la phrase.

³² Si dans cet exemple, le SN placé en tête de phrase était composé d'un mot prosodique, les clitiques occuperaient nécessairement la position suivant ce SN comportant un mot prosodique. Pour cette raison, Progovac (2000) suggère que les clitiques suivent toujours un SN, qui peut comporter un ou plusieurs mots prosodiques.

³³ Ces deux exemples seraient également grammaticaux si le SN *najljepše priče*, mais aussi le participe passé *pričala*, étaient placés en tête de phrase.

(Sens voulu : « Ma sœur et son mari viendront ce mardi. »)

(1.16) *Priatelji **su** moje sestre upravo stigli.
amis sont ma sœur tout justement arrivés
(Sens voulu : « Les amis de ma sœur viennent d'arriver. »)

(1.17) *Studenti **su** iz Beograda upravo stigli.
étudiants sont de Belgrade tout justement arrivés
(Sens voulu : « Les étudiants de Belgrade viennent d'arriver. »)

Or, selon nous, les exemples (1.13) et (1.14), où les constituants d'un syntagme prépositionnel sont séparés par des clitiques, ne sont pas acceptables par les locuteurs natifs du SC, car aucun élément, incluant les clitiques, ne peut être intercalé entre les constituants d'un SP, en raison des propriétés morphosyntaxiques qu'une préposition exerce sur le syntagme nominal qui lui est associé dans une telle réunion. Nous démontons cela avec les exemples (1.18), où le participe passé du verbe sépare les constituants du SP *okolo sobe* et (1.19) où un SN sépare les deux éléments en question. Ces deux exemples mettent en exergue qu'aucun élément syntaxique ne peut séparer les constituants d'un SP.

(1.18) *Marko **je** okolo trčao³⁴ sobe³⁵.
Marko est autour couru chambre
(Sens voulu : « Marko faisait le tour de la chambre en courant. »)

(1.19) *Trčao **je** okolo Marko sobe.
couru est autour Marko chambre
(Sens voulu : « Marko faisait le tour de la chambre en courant. »)

Cependant, toujours selon nous, la grammaticalité des exemples (1.15), (1.16) et (1.17) dépend du contexte dans lequel ils sont produits. En effet, nous partageons l'opinion de Halpern (1992) sur l'agrammaticalité de ces phrases lorsqu'elles sont produites dans un contexte neutre. Cependant, elles peuvent être produites dans un contexte particulier. Prenons comme exemple la phrase (1.17)³⁶. Imaginons que deux amis, ami A et ami B, mènent une conversation sur un congrès auquel ils participent. Les deux amis savent qu'un groupe de professeurs et un groupe d'étudiants devraient arriver de Belgrade, mais aussi de Biograde, pour participer à ce congrès. L'ami A, qui est mieux informé, dit que les étudiants de Belgrade sont arrivés. Or, il se peut que pour des raisons extralinguistiques (le bruit, la mauvaise audition, etc.) l'ami B, qui n'a pas bien entendu le premier mot de ladite phrase, répète l'exemple en (1.20) en accentuant le premier mot de la phrase pour s'assurer qu'il a bien compris. C'est alors à ce moment-là que l'ami A peut reprendre l'exemple en (1.17) en produisant celui en (1.21), tout en mettant l'accent sur le mot *studenti* pour clarifier la situation à son interlocuteur³⁷.

³⁴ Pour faciliter la compréhension, nous avons souligné l'élément intercalé entre les constituants du SP.

³⁵ Nous avons déplacé le SP *okolo sobe* vers la fin de la phrase pour démontrer qu'aucune insertion entre ses constituants n'est possible. Si ce SP était resté en tête de phrase, le déplacement du clitique de la deuxième position engendrerait automatiquement une phrase agrammaticale en SC.

³⁶ Selon Halpern (1992), les constituants du SN *studenti iz Beograda* ne peuvent être séparés par des clitiques.

³⁷ Les phrases (1.15) et (1.16) sont également grammaticales dans un contexte donné.

- (1.20) Professori³⁸ **su iz** Beograda upravo stigli?
 professeurs sont de Belgrade tout justement arrivés
 « Est-ce que ce sont les professeurs qui viennent d'arrivés de Belgrade? »
- (1.21) Ne, studenti **su iz** Beograda upravo stigli a ne professori.
 Non, étudiants sont de Belgrade tout justement arrivés et non professeurs
 « Non, ce sont les étudiants qui viennent d'arriver de Belgrade et non pas les professeurs. »

D'ailleurs, il serait tout à fait possible de produire de tels exemples si l'ami B n'a pas bien compris le nom de la ville de laquelle les étudiants sont arrivés (Belgrade et Biograde). La seule différence porterait sur l'intonation de la phrase produite. Dans ce cas-là, il peut demander à l'ami A des clarifications, comme dans l'exemple (1.22) en mettant l'accent sur le mot Biograde, suite à quoi l'ami B produira la phrase en (1.23) afin d'écartier toute confusion en accentuant le nom de la ville (Belgrade) de laquelle les étudiants étaient arrivés³⁹. Notre observation est appuyée par le fait que les constituants du SN *studenti iz Beograda* peuvent facilement être manipulés par le déplacement syntaxique, dépendamment du contexte dans lequel ils sont produits (1.24), (1.25) et (1.26).

- (1.22) Studenti **su iz** Biograda upravo stigli?
 étudiants sont de Biograde tout justement arrivés
 « Les étudiants de Biograde viennent d'arriver? »
- (1.23) Ne, studenti **su iz** Beograda upravo stigli a ne iz Biograda.
 Non étudiants sont de Belgrade tout justement arrivés et non de Biograde
 « Non, c'est de Belgrade que les étudiants viennent d'arriver et non pas de Biograde. »
- (1.24) Studenti koji **su** upravo stigli su iz Beograda.
 étudiants qui sont tout justement arrivés sont de Belgrade
 « Les étudiants qui viennent d'arriver sont de Belgrade. »
- (1.25) Iz Beograda **će** nam sutra doći studenti.
 de Belgrade vont nous demain arriver étudiants
 « Demain, les étudiants de Belgrade vont arriver. »
- (1.26) Iz Beograda **će** doći studenti a iz Zagreba profesori.
 de Belgrade vont arriver étudiants et de Zagreb professeur
 « Les étudiants vont arriver de Belgrade et les professeurs de Zagreb. »

Dans ce qui précède, nous avons mis en lumière que la position des clitiques par rapport au SN placé en tête de phrase n'est pas fixe et qu'elle dépend grandement de la situation contextuelle dans laquelle la conversation évolue. Il est alors très important de considérer le domaine pragmatique du sujet auquel nous portons de l'intérêt. En effet, en SC, l'élément qui précède les clitiques dans

³⁸ La partie de la phrase qui est soulignée est accentuée.

³⁹ Voir aussi les discussions de Bošković (2004) et de Caink (1999) sur les phrases comportant des SN similaires placés en tête de phrase.

un énoncé présente souvent une information qui est focalisée⁴⁰ (Ćavar et Seiss, 2011; Wilder et Ćavar, 1994). Selon Ćavar et Seiss (2011), la différence entre les exemples (1.27) et (1.28) concerne l'accentuation du SN ou une partie de celui-là dans un contexte donné :

(1.27) Taj čovjek **joj ga je** poklonio.
cet homme est le lui donné en cadeau
« Cet homme le lui a donné en cadeau. »

(1.28) Taj **joj ga je** čovjek poklonio.
cet est le lui homme donné en cadeau
« C'est cet homme qui le lui a donné en cadeau⁴¹. »

Selon ces auteurs, l'exemple (1.27) peut être produit dans un contexte neutre où aucune partie de la phrase n'est nécessairement focalisée. Donc le SN qui occupe la tête de phrase est tout simplement le sujet de celle-là. Néanmoins, Ćavar et Seiss (2011) soulignent que l'exemple (1.28), dans le cas où le premier constituant prosodique de la phrase est accentué, est produit dans le contexte où l'adjectif démonstratif *taj* présente une nouvelle information. Il s'agit alors de l'élément focalisé de cette phrase.

Nous pouvons corroborer la proposition de Ćavar et Seiss (2011) par des exemples où un SN placé en tête de phrase est séparé par des verbes qui ne sont pas des clitiques. En effet, dans un contexte neutre, le verbe non clitique suit nécessairement tous les constituants du SN placé en tête de phrase (1.29). Cependant, si le verbe non clitique sépare les constituants d'un SN en tête de phrase, la seule lecture possible est celle où la partie précédant le groupe de clitiques est focalisée (1.30).

(1.29) Jesenjinovu poeziju čitam.
essénine poésie lis
« Je lis la poésie d'Essénine. »

(1.30) Jesenjinovu čitam poeziju a ne neku drugu⁴².
essénine lis poésie et non une autre
« C'est la poésie d'Essénine que je lis et non pas une autre. »

Or, nous observons que, dans certains cas, la séparation des constituants du SN placé en tête de phrase par des verbes non clitiques engendre des énoncés aberrants dans cette langue. En effet, dans les cas où un verbe clitique sépare les constituants d'un SN placé en tête de phrase, les exemples proposés ci-dessous (1.31), (1.35) et (1.39) sont uniformément acceptables comme grammaticaux par des locuteurs natifs du SC. C'est également le cas des exemples où le clitique auxiliaire suit tous les constituants du SN placé en tête de phrase (1.32), (1.36) et (1.40). Or, on observe une divergence par rapport à l'acceptabilité grammaticale lorsqu'un verbe non clitique fait partie de la phrase. En effet, quoique les exemples où le verbe non clitique puisse en général suivre tous les constituants d'un SN placé en tête de phrase, ce qui est démontré dans les exemples (1.33),

⁴⁰ C'est ce que Boeck et Stjepanović (2000) proposent pour les Squ, qui doivent occuper la position qui précède les clitiques.

⁴¹ Nous proposons cette traduction en français.

⁴² L'accent est mis sur *Jesenjinovu*.

(1.37) et (1.41), cela n'est pas observable lorsque des verbes non clitiques séparent les éléments des SN placés en tête de phrase ((1.34), (1.38) et (1.42))⁴³.

(1.31) Taj **je** čovjek donio knjigu.
cet est homme apporté livre
« Cet homme a apporté le livre. »

(1.32) Taj čovjek **je** donio knjigu.
cet homme est apporté livre
« Cet homme a apporté le livre. »

(1.33) Taj čovjek donosi⁴⁴ knjigu.
cet homme apporte livre
« Cet homme apporte le livre. »

(1.34) ?*Taj donosi čovjek knjigu.
cet apporte homme livre
(Sens voulu : « Cet homme apporte le livre. »)

(1.35) Svako **sam** jutro trčala.
chaque suis matin couru
« Je courais chaque matin. »

(1.36) Svako jutro **sam** trčala.
chaque matin suis couru
« Je courais chaque matin. »

(1.37) Svako jutro trčim.
chaque matin cours
« Je cours chaque matin. »

(1.38) ?*Svako trčim jutro.
chaque cours matin
(Sens voulu : « Je cours chaque matin. »)

(1.39) Svečane **sam** haljine šila za moju sestru.
de soirée suis robes cousues pour ma soeur
« Je cousais des robes de soirée pour ma soeur. »

(1.40) Svečane haljine **sam** šila za moju sestru.
de soirée robes suis cousues pour ma soeur
« Je cousais des robes de soirée pour ma soeur. »

⁴³ Selon des locuteurs natifs du serbo-croate, les phrases dont le verbe non clitique sépare le SN placé en tête de phrase sont soit agrammaticales, soit elles appartiennent au registre de la langue utilisée uniquement dans les œuvres littéraires.

⁴⁴ Le verbe non clitique est souligné pour faciliter la compréhension.

(1.41) Svečane haljine šijem za moju sestru.
de soirée robes couds
« Je couds des robes de soirée. »

(1.42) ?*Svečane šijem haljine za moju sestru.
de soirée couds robes pour ma soeur
« Je couds des robes de soirée pour ma soeur. »

On peut conclure que les verbes clitiques ne se comportent pas de la même manière que les verbes non clitiques en SC dans tous les cas. Une analyse plus approfondie de cet aspect des verbes non clitiques ainsi que des verbes clitiques du SC, que nous offrirons dans le chapitre 5 de ce travail, propose des mesures pour délimiter les types de verbes qui peuvent, dans un contexte particulier, suivre le premier constituant du SN, sans ou avec l'accentuation du premier constituant prosodique de la phrase.

Un autre aspect des clitiques par rapport aux SN placés en tête de phrase, et qui est très souvent abordé de la part de plusieurs chercheurs en se fiant à ce qui a été déjà présenté dans la littérature, concerne les noms propres. En SC, il est tout à fait possible de produire des exemples où les clitiques suivent tous les constituants des noms propres (1.43). En général, la séparation des constituants des noms propres par des clitiques n'est pas observable dans la production langagière dans cette langue ((1.44) et (1.45)).

(1.43) Mateo Perić **je** moj susjed.
Mateo Perić est mon voisin
« Mateo Perić est mon voisin. »

(1.44) *Mateo **je** Perić moj susjed.
Mateo est Perić mon voisin
(Sens voulu : « Mateo Perić est mon voisin. »)

(1.45) *Mateo **mu ga je** Perić dao.
Mateo lui le est Perić donné
(Sens voulu : « Mateo Perić le lui a donné. »)

Or, afin de démontrer que le placement des clitiques du SC est régi par des lois prosodiques plutôt que syntaxiques, certains chercheurs, tels que Anderson (1996), Bošković (2001a), Bošković (2000), Brown (2004), Caink (1999), Čamdžić et Hudson (2007), etc., proposent que la séparation des noms propres par des clitiques soit tout à fait possible dans cette langue (1.44). Toutefois, Bošković (2001) ajoute que les phrases où plusieurs clitiques séparent les noms propres ne sont pas grammaticales (1.45).

En ce qui a trait aux auteurs qui se sont prononcés sur ce sujet, nous observons que la grande majorité d'entre eux reprennent un exemple qui est tout à fait similaire d'un auteur à l'autre. Et celui-là implique le nom propre Léon Tolstoï⁴⁵. À notre connaissance, Halpern (1992) est le

⁴⁵ Par exemple, Bošković (2000) utilise la phrase : *Lava Tolstoja čitam* (je lis Léon Tolstoï), Čamdžić et Hudson (2007) décortiquent la phrase *Lav je Tolstoj autor Ane Karenjine* (Léon Tolstoï a écrit le livre intitulé : Anna Karénine)

premier chercheur à avoir proposé les exemples (1.46) et (1.47) précisant que celui en (1.47) où les clitiques séparent les constituants des noms propres est agrammatical en SC⁴⁶.

(1.46) Lav Tolstoj **je** veliki ruski pisac.
Léon Tolstoï est grand russe écrivain
« Léon Tolstoï est un grand écrivain russe. »

(1.47) *Lav **je** Tolstoj veliki ruski pisac.
Léon est Tolstoï grand russe écrivain
(Sens voulu : « Léon Tolstoï est un grand écrivain russe. »)

En plus, il faut ajouter que certains linguistes, notamment Anderson (1996), Brown (2004) et Čavar et Wilder (1994) stipulent que la séparation des constituants d'un nom propre par des clitiques est plus observable en croate qu'en serbe.

D'un autre côté, les auteurs tels que Schulze (1994) et Progovac (1996) soulignent que la séparation des noms propres par des clitiques n'est pas en général acceptable en SC. En outre, et cela appuie notre proposition, Franks (2000) souligne que les constituants des noms propres en SC ne peuvent aucunement être séparés ni par des clitiques ni par d'autres éléments dont le placement dans cette langue est beaucoup plus libre que celui des clitiques. Découle de cette proposition qu'en SC les noms propres se comportent comme les SP, qui, eux aussi, ne peuvent être séparés par d'autres constituants.

Or, comme nous avons déjà proposé que certains constituants du SN puissent être focalisés dans un contexte donné, selon nous, l'exemple (1.47) où le clitique sépare les constituants du nom propre serait acceptable dans le cas où, par exemple, deux locuteurs parlent de Léon Tolstoï et de Sergej Tolstoï⁴⁷. Et si un des locuteurs précise que c'est bien Léon, et non pas Sergej, le grand écrivain russe, il peut alors produire la phrase en (1.47) en mettant bien l'accent sur le mot Léon. Cependant, le contexte décrit ci-dessus est bien inhabituel, car il est peu probable que quelqu'un confonde le grand écrivain russe Léon Tolstoï avec un autre.

1.1.1.2. Les clitiques auprès du verbe

Jonke (1953) suggère que le placement des clitiques auprès du verbe est tout à fait possible en SC standard et avance que la position de ces éléments n'est pas uniquement régie par la loi de Wackernagel, mais aussi par la structure syntaxique de la phrase ainsi que par son accentuation dans un contexte donné. Cependant, Čubrić, Hudeček et Mihaljević (2015)⁴⁸ suggèrent qu'en croate les clitiques puissent occuper uniquement deux positions : celle après le verbe principal de la phrase (1.48) (dans ce cas, l'ordre des mots n'est pas stylistiquement marqué selon ces auteurs) et celle après le premier mot prosodique placé en tête de phrase (1.49). Cependant, selon les mêmes

tandis que Brown (2014) propose comme « démodé » la phrase : Lav bi te se Tolstoj sigurno uplašio (Léon Tolstoï aurait sûrement peur de toi).

⁴⁶ Il précise toutefois que c'est possible que certains locuteurs du SC acceptent des exemples comme celui en (1.47) comme grammaticaux.

⁴⁷ Qui, dans ce cas, est un personnage fictif.

⁴⁸ Qui travaillent uniquement sur le croate.

auteurs, l'exemple (1.50), où le clitique occupe la position après le premier SN est agrammatical en croate.

(1.48) Njegova ljubav prema Lotti prerasla **je** u ogorčenost i nemoć⁴⁹.
son amour envers Lotta transformé est dans amertume et épuisement
« Son amour envers Lotta s'est transformé en amertume et en épuisement. »

(1.49) Njegova **je** ljubav prema Lotti prerasla u ogorčenost i nemoć.
son est amour envers Lotta transformé dans amertume et épuisement « Son
amour envers Lotta s'est transformé en amertume et en épuisement. »

(1.50) Njegova ljubav prema Lotti **je** prerasla u ogorčenost i nemoć.
son amour envers Lotta est transformé dans amertume et épuisement
« Son amour envers Lotta s'est transformé en amertume et en épuisement. »

Cependant, selon Zec et Inkelas (1990), les clitiqes peuvent apparaître dans la troisième position d'une phrase, suivant ainsi le SN entier et le verbe, seulement dans les exemples où le SN précédant les clitiqes est lourd, dans le sens que ces auteurs confèrent à ce terme. D'ailleurs, ils précisent que le poids d'un constituant devrait être défini par les lois prosodiques, et non pas syntaxiques. Encore selon eux, le poids d'un constituant dépend de la structure interne des syllabes en faisant partie. Si ces dernières comportent des nœuds de branchement, c'est-à-dire, si elles comportent deux mores, dont l'une d'entre elles est composée d'une consonne et d'une voyelle et l'autre comporte soit une voyelle soit une consonne (les syllabes de type CVV ou CVC), elles sont considérées comme lourdes dans le sens de Zec et Inkelas (1990). Cependant, les syllabes ne comportant pas de branchement, dont celles qui contiennent une more, ne sont pas considérées comme lourdes. Dans ce sens, ces auteurs précisent qu'un SN est considéré comme lourd seulement dans les cas où son constituant topicalisé est branché à un autre constituant au niveau syntaxique. Ils démontrent cela avec l'exemple (1.51) où le SN *taj čovek* est lourd, selon eux, tandis que le SN *Petar* de l'exemple (1.52) ne l'est pas. En raison de cela, l'exemple (1.51) est grammatical alors que celui en (1.52) ne l'est pas.

(1.51) Taj čovek voleo **je** Mariju⁵⁰.
cet homme aimé est Marie
« Cet homme aimait Marie »

(1.52) *Petar voleo **je** Mariju.
Pierre aimé est Marie
« Pierre aimait Marie »

Conformément à cela, Čamdžić et Hudson (2007) soulignent que les SN lourds se caractérisent par une frontière prosodique qui sépare ce premier du constituant suivant, qui est généralement un verbe. Alors, selon ces auteurs, les clitiqes peuvent occuper la troisième position d'une phrase, ce qu'ils appellent « le placement tardif » (*delayed placement*), dans les cas où une frontière prosodique sépare le SN occupant la position en tête de phrase du constituant suivant. Autrement

⁴⁹ Les exemples (1.48), (1.49) et (1.50) sont tirés de Čubrić, Hudeček et Mihaljević (2015).

⁵⁰ Les exemples (1.51) et (1.52) sont tirés de Zec et Inkelas (1990).

dit, ces auteurs précisent que la longueur du SN peut grandement influencer la position des clitiques au sein d'une phrase⁵¹. Par exemple, le placement des clitiques après des SN moins longs, mais qui comportent plusieurs constituants, est optionnel étant donné que les clitiques dans ces cas-là peuvent occuper soit la deuxième (1.53), soit la troisième position dans la phrase (1.54). Cependant, les SN plus longs exigeraient le placement des clitiques à la troisième position, c'est-à-dire, après le SN entier et le verbe (1.55)⁵² (Čamdžić et Hudson, 2002, 2007).

(1.53) [Veliki sivi slon]x⁵³ **je** spavao pored rijeke.
grand gris éléphant est dormait à côté rivière
« Un grand éléphant gris dormait à côté de la rivière. »

(1.54) [Veliki sivi slon]x [spavao]x **je** pored rijeke
Grand gris éléphant dormait est à côté rivière
« Un grand éléphant gris dormait à côté de la rivière. »

(1.55) [Cirkuski sivi slon sa velikim ušima]x [spavao]x **je** pored rijeke.
cirque gris éléphant avec grandes oreilles dormait est à côté rivière
« Un éléphant de cirque gris aux grandes oreilles dormait à côté de la rivière. »

En revanche, toujours selon les mêmes auteurs, le SN placé en tête de phrase dicte la position des clitiques en ce sens que les SN plus longs exigent que ces éléments soient placés après le verbe (1.55), et non pas après le SN, ce qui n'est pas observable avec les SN moins longs⁵⁴ (1.53). Or, à l'instar de la grande majorité des chercheurs, ces auteurs ne se prononcent pas sur les positions que les clitiques peuvent occuper au sein du SN complexe comportant trois mots ou plus. Cavar (1996), un des seuls qui reconnaît l'existence de tels exemples en croate, propose des phrases dont le SN initial comporte plusieurs mots :

(1.56) U stara **su** raspala prljava kola Ivan i Marija sjeli⁵⁵.
dans vieille sont déglinguée sale auto Jean et Marie assis
« Marie et Jean se sont assis dans une vieille auto sale déglinguée. »

(1.57) U stara raspala prljava kola **smo** sjeli.
dans vieille déglinguée sale auto sommes assis
« Nous nous sommes assis dans une vieille auto sale déglinguée. »

(1.58) U stara raspala prljava **smo** kola sjeli.
dans vieille déglinguée sale sommes auto assis
« Nous nous sommes assis dans une vieille auto sale déglinguée. »

(1.59) ??U stara raspala prljava kola sjeli **smo**.
dans vieille déglinguée sale auto assis sommes

⁵¹ Cependant, Radanović-Kočić (1990) précise qu'il est très difficile de proposer des critères pour définir les SN lourds, car les SN composés de deux constituants, par exemple, peuvent être lourds, mais pas dans tous les cas.

⁵² Les exemples (1.53), (1.54) et (1.55) sont tirés de Čamdžić et Hudson (2007).

⁵³ Où le x, selon Čamdžić et Hudson (2007), marque une frontière prosodique.

⁵⁴ Avec les SN moins longs les deux options sont observables.

⁵⁵ Exemples (1.56), (1.57) et (1.58) sont tirés de Cavar (1996).

(Sens voulu : « Nous nous sommes assis dans une vieille auto sale déglinguée. »)

(1.60) ?U stara raspala **smo** prljava kola sjeli.
dans vieille déglinguée sommes sale auto assis

(Sens voulu : « Nous nous sommes assis dans une vieille auto sale déglinguée. »)

Dans de tels cas, selon Čavar (1996), bien que les clitiques puissent occuper la position après le premier mot prosodique (1.56), mais aussi après le SN entier comportant quatre constituats prosodiques (1.57), il est tout à fait possible que ces éléments se réalisent après le troisième mot prosodique du SN (1.58) occupant ainsi la quatrième position au sein du SN. Cet exemple met en évidence qu'en croate les clitiques ne prennent pas nécessairement un mot prosodique comme hôte⁵⁶. En plus, selon nous, la réalisation du clitique après le verbe (1.59), quoiqu'il s'agisse ici d'une phrase dont le SN est long dans le sens de Čamdžić et Hudson (2007), engendre une phrase qui ne serait jamais produite dans la conversation naturelle, tandis que le clitique occupant la 3^e position au sein du SN (1.60) n'est pas uniformément acceptable par des locuteurs natifs du SC. Toutefois, si on ajoutait un complément de phrase placé après le clitique, la phrase (1.60) deviendrait grammaticale. Nous présentons cela avec l'exemple (1.61).

(1.61) U stara raspala prljava kola sjeli **smo** tog jutra.
dans vieille déglinguée sale auto assis sommes celui matin
« Ce matin-là, nous nous sommes assis dans une vieille auto déglinguée. »

Similairement, si on enlevait le complément *pored rijeke* dans l'exemple (1.55) de Čamdžić et Hudson (2002), la phrase deviendrait agrammaticale (toutefois, ces auteurs avancent que l'exemple sans complément est grammatical). Selon nous, cet exemple ne serait jamais produit dans la conversation quotidienne. En revanche, on trouve quelquefois de tels exemples dans des œuvres poétiques ou dans des comptines pour enfants (1.62) où le clitique auxiliaire est déplacé dans la position finale du vers afin de créer une certaine musicalité et un rythme⁵⁷.

(1.62) Ogedalce ogedalce moje, najljepši na svijetu ovom ko **je**?⁵⁸
miroir miroir mon le plus beau sur monde ce qui est
« Miroir miroir sur le mur, qui est la plus belle du royaume? »

Si on enlevait le complément *pored rijeke* dans l'exemple (1.55), le clitique devrait précéder le verbe afin que la phrase soit acceptable dans cette langue. Cela met en lumière que la proposition de Čamdžić et Hudson (2007) concernant la longueur du SN et la position des clitiques par rapport à celle-là n'est pas fondée. Le placement des clitiques après le verbe dans les exemples où le SN placé en tête de phrase est long, n'est pas uniquement régi par ce dernier. Selon nous, les clitiques dans cette position exigent qu'ils soient suivis par d'autres éléments syntaxiques. Nous trouvons également appui à notre proposition dans l'observation de Brown (2004) selon qui, en SC, les clitiques n'occupent jamais la dernière position d'une phrase si d'autres positions sont possibles. En outre, Franks (1998), Progovac (2005) et Subotić (2011) ajoutent que les clitiques en SC ont un penchant pour la position la plus près de la tête de phrase. Par exemple, dans les phrases courtes,

⁵⁶ Les propositions de cet auteur sont corroborées par Čavar, Seiss, Butt et King (2011) ainsi que par Fanselow et Čavar (2002).

⁵⁷ Voir aussi Pranjković (2012) concernant ses propositions sur la position du clitique *li*.

⁵⁸ Nous empruntons cet exemple aux frères Grimm.

comportant uniquement un verbe et des clitiques, la seule position que ces derniers peuvent occuper est celle après le verbe, qui est aussi la dernière dans ce cas (1.63).

(1.63) Dajem **mu ga**⁵⁹.

donne lui le

« Je le lui donne. »

(1.64) ??Moja mladja sestra doći **će**⁶⁰.

ma plus jeune sœur venir va

« Ma sœur cadette va venir. »

(1.65) Moja mladja sestra **će** doći.

ma plus jeune sœur va venir

« Ma sœur cadette va venir. »

Dans l'exemple (1.63), la seule position que les clitiques peuvent occuper est la deuxième et dernière puisque ces particules ne peuvent aucunement apparaître en tête de phrase. Or, dans l'exemple (1.64), les clitiques ne peuvent occuper la dernière position de la phrase, car une telle phrase ne serait pas naturelle dans la production langagière quotidienne selon Brown (2004). En effet, d'autres positions pour les clitiques qui sont plus naturelles et qui sont le plus souvent observables dans la production langagière sont possibles : celle après le premier mot prosodique (*moja*) et celle après le premier SN (*moja mladja sestra*)⁶¹. En outre, selon Brown (2004), la position que les clitiques occupent dans la production orale en général peut grandement différer de la production écrite, car à l'oral, plusieurs facteurs agencent la structure syntaxique de la phrase tels que les émotions, les pauses que l'on fait, les incertitudes lorsqu'on communique, etc. Par ailleurs, selon le même auteur, les exemples où le groupe de clitiques est placé auprès du verbe seraient produits dans les cas où le SN initial est un nouveau sujet qui sera traité. Cet auteur propose alors que dans ces cas-là, dans la production orale, une pause puisse être faite après un sujet qui vient d'être introduit dans la conversation dans le but de mettre en exergue cet élément de la phrase. Et pour cette raison, dans de tels énoncés, le groupe de clitiques, qui ne peut occuper ni la dernière position de la phrase ni la deuxième en raison de la pause introduite après le SN initial, peut être placé après le verbe, ce que certains chercheurs, notamment Čavar et Wilder (1994), appellent « la troisième position » « *Clitic third in Croatian* ». Il découle de cette observation que, dans la production orale, la position la plus naturelle du groupe de clitiques est soit celle après le premier mot prosodique, soit celle après le premier SN placé en tête de phrase. Cela implique que la position après le verbe n'est pas toujours naturelle, car si le clitique atterrit dans la dernière position de la phrase, et d'autres positions se trouvant plus près de la tête de phrase sont disponibles, la production ne serait pas naturelle.

Or, lorsque le locuteur fait une pause après le SN (complexe ou pas) en tête de phrase, la meilleure position pour les clitiques, dans ce cas-là, serait celle après le verbe, ce qui, en quelque

⁵⁹ Les exemples (1.63), (1.64) et (1.65) sont tirés de Brown (2004).

⁶⁰ Cet exemple est tiré de Brown (2004).

⁶¹ La position des clitiques après les deux premiers constituants du SN *moja mladja* est aussi possible dans le cas où on insiste que, par exemple, c'est la sœur cadette et non pas la sœur aînée qui vient.

sorte, est toujours la deuxième position de l'énoncé si l'on considère qu'il y avait une rupture entre le SN placé en tête de phrase et ce qui complète ladite phrase.

1.2. Ordre des clitiques en SC

1.2.1. Le clitique *li*

Selon la loi de Wackernagel, en SC, si une phrase comporte deux ou plusieurs clitiques, ils doivent tous respecter l'ordre hiérarchique dans lequel ils apparaissent. Čavar (1996), en revanche, souligne que l'ordre des clitiques n'est pas toujours uniforme et que des variations existent entre différents dialectes. Or, l'ordre qui est généralement acceptable par la grande majorité des locuteurs, et qui est observable en SC standard, est donné dans l'exemple (1.66)⁶² :

(1.66) Li – aux – dat⁶³ – acc – se (pronom réfléchi) – je (aux) (ou bien je – se)

Comme on peut le constater de l'exemple ci-dessus, il existe six positions possibles dans le groupe clitiques⁶⁴. La particule *li* sert en général pour former les questions fermées (1.67), les questions emphatiques⁶⁵ (1.68) et pour exprimer l'émerveillement (1.69). Elle occupe toujours la plus haute position parmi les clitiques et c'est le seul clitique du SC qui n'accepte aucune variation en ce qui a trait à sa position hiérarchique (Čavar, 1996). Nous démontrons cela avec les exemples (1.70), (1.71) et (1.72).

(1.67) Spavaš **li**?

dors *li*

« Est-ce que tu dors? »

(1.68) Kako **li** će se vratiti?

comment *li* va se revenir

« Comment va-t-il revenir me demande-t-il? »

(1.69) Kako **li** je samo velika!⁶⁶

Comment *li* est seulement belle

« Comme elle est belle! »

(1.70) *Hoćeš **mu li** ga dati?

vas lui *li* le donner

(Sens voulu : « Vas-tu le lui donner? »)

(1.71) *Voliš **je li**?

aimes es *li*

(Sens voulu : « Est-ce que tu l'aimes? »)

⁶² Cet exemple est tiré de Čamdžić et Hudson (2007).

⁶³ Cependant, Brown (1974) précise que le cas génitif occupe la position entre les cas datif et accusatif.

⁶⁴ Or, il est possible de construire des phrases comportant seulement cinq clitiques. Nous aborderons cela dans ce qui suit.

⁶⁵ Des questions que l'on se pose à soi-même ou pour exprimer des inquiétudes quelconques.

⁶⁶ La particule *li* n'est pas nécessaire pour exprimer l'émerveillement.

- (1.72) *Hoćemo **se li** sutra vratiti?
allons se *li* demain revenir
(Sens voulu : « Allons-nous revenir demain? »)

Comme nous l'avons déjà constaté, l'exemple (1.67) est une question fermée. On construit de telles questions en SC à partir d'un verbe conjugué, dont la fonction grammaticale est celle du prédicat verbal (Pranjkočić, 2012), suivi de la particule *li*. D'autres éléments peuvent suivre le clitique *li*, dépendamment du contexte (1.73).

- (1.73) Hoćeš **li** sutra ujutro ici u školu?
Vas *li* demain matin aller à école
« Vas-tu aller à l'école demain matin? »

Il est également possible de construire des questions fermées avec la particule *da* (1.74), ainsi qu'avec le clitique *je* ((1.75) et (1.76)) qui précèdent nécessairement le clitique *li*. Dans ces cas-là, le prédicat verbal, ou tout autre constituant de la phrase, doit suivre le clitique *li* parce que seulement un élément syntaxique peut précéder le clitique en question :

- (1.74) Da **li** spavaš?
da li dors
« Est-ce que tu dors? »

- (1.75) Je **li** spavaš?
je li dors
« Est-ce que tu dors? »

- (1.76) Je **li** on spavao?
est *li* il dormi
« A-t-il dormi? »

Nous remarquons qu'il existe une différence entre le clitique *je* présenté dans les questions (1.75) et (1.76). Dans l'exemple (1.75), le clitique *je* ne fait pas partie de la phrase déclarative et donc ne fait pas partie de la dérivation de cette phrase (la réponse à la question posée en (1.75)). Cela est démontré dans l'exemple (1.77). Cependant, ce clitique est obligatoire dans la phrase déclarative (1.78) lorsque celle-là est une réponse à la question donnée dans l'exemple (1.76). Pour cette raison, nous proposons que le clitique *je* dans l'exemple (1.75) se comporte de la même manière que la particule *da* dans l'exemple (1.74). Dans l'exemple (1.75), le seul rôle de la particule *je* est de servir d'hôte au clitique *li* (ce qui est aussi le rôle de la particule *da* dans l'exemple (1.74)). Néanmoins, le clitique *je* dans l'exemple (1.76) est celui qui fait partie de la dérivation de la phrase déclarative (1.78). Donc, dans les exemples (1.74) et (1.75) les particules *je* et servent ment d'appui au clitique *li* en tête de phrase. Cela n'est pas le cas de la particule *je* dans l'exemple (1.76) puisque dans ce cas-là, le clitique *je* fait partie de la dérivation de la phrase (1.78).

- (1.77) Spavam.
dors
« Je dors. »

- (1.78) Da, spavao **je**.
oui dormi est
« Oui, il a dormi. »

Nous corroborons notre proposition par le fait que l'exemple en (1.76) peut également être produit avec la particule *da* (1.79). Notons que les deux phrases, celle en (1.76) et celle en (1.79) sont identiques du point de vue sémantique. La seule différence entre les deux concerne la computation cognitive en ce sens où l'exemple en (1.79) est plus exigeant de l'exemple en (1.76) étant donné qu'il comporte une particule superflue qui ne doit pas nécessairement faire partie de la dérivation de la phrase. Dans l'exemple (1.79), les deux particules, *da* et *je*, font partie de la question, ce qui démontre que la particule *da* n'est pas nécessaire dans la dérivation de cette phrase étant donné que la question en (1.76) est grammaticale au même titre que celle en (1.79).

- (1.79) Da **li je** on spavao?
da li est il dormi
« A-t-il dormi? »

Cette observation met en lumière que, dans certains cas, la particule *je* peut remplacer la particule *da* en raison de la généralisation dans la production langagière.

Par ailleurs, en ce qui a trait aux questions ouvertes, elles sont construites avec un SQu qui occupe nécessairement la première position de la phrase précédant ainsi tous les clitiques.

- (1.80) Kako **će se** vratiti?
comment va se revenir
« Comment va-t-il revenir? »

- (1.81) Koliko **mu ih** daje?
combien lui en donne
« Combien il lui en donne? »

- (1.82) Zašto **joj ga** nisi vratio?
Pourquoi lui le ne remis
« Pourquoi tu ne le lui as pas remis? »

Donc, pour poser une question ouverte ((1.80), (1.81) et (1.82)), le clitique *li* n'est pas nécessaire, puisqu'il est utilisé dans les questions fermées ((1.73), (1.74), (1.75) et (1.76)). Si, dans une question, on utilise un SQu et le clitique *li*, il y aura une redondance, comme c'est le cas de l'exemple (1.68). Or, il est tout à fait possible de former des questions comme celles en (1.68) qui, en quelque sorte, ne sont pas de vraies questions, mais plutôt des pensées ou des inquiétudes que l'on peut formuler dans des contextes particuliers, lorsque, par exemple, on est agité par la crainte ou l'incertitude. On peut alors, dans de telles situations, formuler des énoncés comme celui en (1.68) en mettant de l'importance sur la question, mais aussi sur les émotions du locuteur, sans cependant s'attendre nécessairement à une réponse de la part de son (ses) interlocuteur(s). Les

énoncés comme celui en (1.68) évoquent alors des émotions de la part du locuteur et indiquent qu'il en est touché⁶⁷.

Dans ce qui précède, nous avons mis en lumière que le clitique *li* peut suivre soit un prédicat verbal (ou les particules *je* et *da*) pour former des questions fermées, soit un SQu pour former des questions ouvertes en SC. En général, aucun autre élément syntaxique ne peut héberger le clitique *li* dans cette langue. Or, afin d'appuyer ses propositions portant sur le déplacement des éléments au moyen de « l'inversion prosodique⁶⁸ », Bošković (2000) propose plusieurs exemples dans lesquels des SN entiers ou des SN partiels précèdent le clitique *li* et qui, selon lui, sont grammaticaux :

- (1.83) *Knjige **li** Ana čita?⁶⁹
livres *li* Anna lit
(Sens voulu : Est-ce que ce sont des livres qu'Anna lit? »)
- (1.84) *Skupe **li** knjige Anna čita?
chères *li* livres Ana lit
(Sens voulu : « Est-ce qu'Anna lit des livres chers? »)
- (1.85) *Lava **li** Tolstoja čita?
Léon *li* Tolstoï lit
(Sens voulu : « Est-ce qu'il (elle) lit Léon Tolstoï? »)

Cependant, nous proposons que les exemples (1.83), (1.84) et (1.85) soient agrammaticaux en raison de la position que les SN (entiers ou partiels) occupent. En outre, Bošković (2000) lui-même avance que les exemples en question ne sont pas acceptables par des locuteurs natifs du SC et, pour appuyer son analyse, conclut qu'il s'agit de constructions archaïques. Nous trouvons également appui à notre proposition dans Pranjković (2012), qui examine tous les usages possibles de la particule *li* en croate. Selon Pranjković (2012), qui ne propose comme grammaticaux que des exemples où la particule *li* suit des prédicats verbaux et des SQu, le clitique *li* ne sert pas à la « vérification partielle » (vérification d'un constituant particulier de la question). Cet auteur souligne que les exemples comme ceux proposés par Bošković en (1.83), (1.84) et (1.85) sont « complètement inhabituels » en SC standard, tandis que Blažeka (2003) ainsi que Mihaljević (1995) les considèrent comme complètement agrammaticaux. Pranjković (2012) propose que le clitique *li* ait une portée sur la question entière⁷⁰ et c'est la raison pour laquelle le nombre d'éléments syntaxiques qui peuvent servir d'hôte à ce clitique est très restreint, car la relation qu'il entretient avec son hôte est particulière.

Billings (2002), de son côté, souligne que la particule *li* en russe est un des clitiques qui démontrent clairement la deuxième position dans un énoncé telle que présentée et définie par Wackernagel. Nous observons que la particule *li* en SC se comporte de la même manière. Ce

⁶⁷ Brown (2004), par exemple, souligne que lorsque le locuteur construit des questions avec un SQu et la particule *li*, il se pose la question à lui-même.

⁶⁸ Ce que Halpern (1992) propose dans le cadre de sa thèse.

⁶⁹ Les exemples (1.83), (1.84) et (1.85) sont tirés de Bošković (2000).

⁷⁰ Également, pour Radanović-Kočić (1990), le clitique *li* (que l'auteure nomme « clitique phrastique » (*sentential*)) est différent des clitiques pronominaux et auxiliaires, car ce premier, à la différence des deux derniers, a une portée sur la question entière.

clitique occupe toujours la position après le premier mot prosodique. Et il se trouve justement, que dans cette langue, les Squ et les prédicats verbaux, étant les seuls qui peuvent servir d'hôte au clitique *li*, comportent uniquement un mot prosodique. Presque toutes les catégories grammaticales peuvent servir d'hôtes aux clitiques auxiliaires et pronominaux ce qui n'est pas le cas du clitique *li*. Les catégories grammaticales qui peuvent précéder ce clitique sont peu nombreuses en SC. Dans le chapitre 5 de ce travail, nous offrons une analyse approfondie du clitique *li* et des constituants pouvant lui servir d'hôte et, à l'aide de l'appareil descriptif du programme minimaliste, nous démontrerons pourquoi ledit clitique du point de vue prosodique et syntaxique, se comporte différemment de tout autre clitique du SC.

1.2.2. Les clitiques verbaux et pronominaux

En SC, la deuxième position dans le groupe de clitiques est occupée par l'auxiliaire du verbe *biti* (être). Cet auxiliaire peut être soit au conditionnel (1.86), soit au futur (1.87), soit au présent ((1.88) et (1.89)). En général, le clitique auxiliaire est suivi de clitiques pronominaux lorsqu'il est conjugué au conditionnel (1.86) et au futur (1.87).

(1.86) Ana **bi** **mu ga** htjela poslati.
Anna serais lui le voulu envoyer.
« Anna aurait voulu le lui envoyer. »

(1.87) Donijeti **ću** **ti ga** sutra ujutro.
apporter vais te le demain matin
« Je vais te l'apporter demain matin. »

Or, on observe une irrégularité dans les cas où le clitique auxiliaire est conjugué au présent du verbe *être*, et ce, uniquement à la 3^e personne masculin et féminin du singulier. En effet, la position qu'occupe l'auxiliaire du verbe *être* au présent, le clitique *je*, n'est pas celle ((1.86) et (1.87)) qui est généralement observable en SC. Le clitique *je* occupe en général la dernière position dans le groupe de clitiques suivant ainsi les clitiques pronominaux ((1.88) et (1.89)). Cependant, selon Čamdžić et Hudson (2007), cette position varie en fonction de la présence du pronom réfléchi, le clitique *se*. Selon ces auteurs, dans les phrases où le groupe de clitiques comporte les clitiques *je* et *se*, soit le premier (1.90), soit le deuxième (1.91) peut occuper la dernière position du groupe de clitiques et les deux possibilités sont grammaticales en SC. Les clitiques auxiliaires du verbe *être* au présent qui ne sont pas conjugués à la 3^e personne du singulier occupent la position précédant tous les clitiques pronominaux ((1.92), (1.93) et (1.94)).

(1.88) Juče **mu ga je** Marko pokazao.
hier lui le est Marko montré
« Marko le lui a montré hier. »

(1.89) Marija **ih je** prepoznala.
Marie les est reconnus
« Marie les a reconnus. »

(1.90) Ona **se je** sjetila.
elle se est souvenue

« Elle s'est souvenue. »

(1.91) Ona **je se** sjetila.

elle est se souvenue

« Elle s'est souvenue. »

(1.92) Juče **sam mu ga** pokazala.

hier suis lui le montré

« Je le lui ai montré hier. »

(1.93) Juče **ste mu ga** pokazali.

hier êtes lui le montré

« Vous le lui avez montré hier. »

(1.94) Juče **si mu ga** pokazala.

hier es lui le montré

« Tu le lui as montré hier. »

Et finalement, les clitiques pronominaux, quant à eux, occupent également des positions préétablies dans la phrase, où le clitique datif précède le clitique accusatif. Cela est démontré dans les exemples (1.92), (1.93) et (1.94). Le clitique génitif peut remplacer soit le datif, soit l'accusatif et apparaît, dans la plupart des cas, avec un groupe de verbes dont la plupart sont des verbes pronominaux (*bojati se* (*avoir peur*), *riješiti se* (*se débarrasser*), etc.) ainsi qu'avec des adjectifs tels que *gladan* (*affamé*), *žedan* (*assoifé*), etc. (Radanović-Kočić (1999)).

Nous avons déjà souligné qu'il existe six positions dans le groupe de clitiques en SC, ce qui est présenté en (1.66). En revanche, il est possible de construire des phrases comportant seulement cinq clitiques ((1.95) et (1.96)) en raison de la variation du clitique auxiliaire qui peut occuper deux positions différentes dans un énoncé, soit celle précédent (1.95), soit celle suivant les clitiques pronominaux (1.96), dépendamment du temps et de la personne employés.

(1.95) Kako **li Će mi ga se** riješiti?⁷¹

comment *li* va me le se débarrasser

« Comment va-t-il (elle) s'en débarrasser? »

(1.96) Kako **li mi ga se je** riješio?

comment *li* me le se est débarrassé

« Comment s'en est-il débarrassé? »

⁷¹ Les questions en (1.95) et (1.96) sont aussi des questions que l'on se pose à soi-même puisque le SQu et la particule *li* peuvent coexister. Donc, sans la particule *li*, cette question serait une question ouverte. En outre, la production de tels exemples dans la production orale est assez rare en raison du nombre de clitiques dans celle-là.

1.3. Phrases elliptiques en SC

Pour mettre en lumière que le placement des clitiques du SC n'est pas dicté par les lois syntaxiques de cette langue, Stjepanović (1998) suggère que ces éléments puissent occuper des positions inférieures à celle réservée aux compléments (la projection C). Selon cette auteure, dans les cas où plusieurs clitiques se réalisent dans un énoncé, chacun représente une projection maximale séparée des autres clitiques. Afin d'appuyer sa proposition, Stjepanović (1998) analyse des phrases complexes comportant des phrases elliptiques. Elle démontre que, bien que la partie superflue de la phrase elliptique soit omise, le clitique auxiliaire de celle-là doit se réaliser pour que la phrase soit grammaticale. Selon cette observation, l'auteure conclut que les clitiques auxiliaires du SC peuvent aussi occuper une position qui précède l'ellipse (cette position est plus basse que ce que les propositions syntaxiques le suggèrent). Pour cette raison, selon cette auteure, les clitiques du SC n'ont pas de représentation syntaxique uniforme dans la langue mettant en lumière que ces éléments ne sont pas gouvernés par cette partie de la linguistique. En plus, Stjepanović (1998) propose des exemples où les clitiques pronominaux (datif et accusatif) s'adjoignent au clitique auxiliaire de la phrase et démontre que la réalisation du clitique auxiliaire dans la phrase elliptique est toujours nécessaire pour que la phrase entière soit grammaticale :

- (1.97) Mi **smo mu ga** dali, a i vi **ste**⁷² (takodje)⁷³.
nous sommes lui le donné, mais et vous êtes (aussi)
« Nous le lui avons donné, mais vous aussi. »

Cet exemple, selon Stjepanović (1998), met en évidence que le clitique auxiliaire en SC peut occuper plusieurs projections maximales. Nous partageons partiellement ce point de vue avec Stjepanović (1998). Cependant, en tant que locutrice native de cette langue, nous proposons que les exemples de cette auteure, où des clitiques pronominaux dans la phrase elliptique sont réalisés, soient agrammaticaux ((1.98) et (1.99)) :

- (1.98) *Mi **smo mu ga** dali, a i vi **ste mu** (takodje)⁷⁴.
nous sommes lui le donné, mais et vous êtes lui (aussi)
(Sens voulu : « Nous le lui avons donné et vous l'avez fait aussi. »)
- (1.99) *Mi **smo mu ga** dali, a i vi **ste ga** (takodje).
nous sommes lui le donné, mais et vous êtes le (aussi)
(Sens voulu : « Nous le lui avons donné et vous l'avez fait aussi. »)

Selon Stjepanović (1998), l'exemple où les clitiques auxiliaire et datif se réalisent dans la phrase elliptique est grammatical en SC (1.98), tandis que celui où le clitique accusatif accompagne le clitique auxiliaire ne l'est pas (1.99). La différence entre les exemples (1.98) et (1.99) émane du fait que, selon Stjepanović (1998), la projection maximale du clitique datif est positionnée plus près de la périphérie gauche de la phrase par rapport à celle du clitique accusatif, et se situe par

⁷² Les exemples (1.97), (1.98) et (1.99) sont tirés de Stjepanović (1998).

⁷³ La réalisation de cette phrase avec l'adverbe *takodje*, dans le cas où l'auxiliaire *ste* ne se réalise pas dans la phrase elliptique, est également acceptable par des locuteurs natifs de cette langue.

⁷⁴ Nous avons mené une étude pilote sur de tels exemples et aucun de nos participants ne les a acceptés comme grammaticaux. En outre, dans sa thèse de doctorat, Stjepanović (1999) n'accepte que marginalement de tels exemples.

conséquent avant la projection maximale de ce dernier. Pour cette raison, selon Stjepanović (1998), l'exemple (1.98) est grammatical en SC, tandis que celui en (1.99) ne l'est pas.

Or, l'analyse proposée par Stjepanović (1998) n'englobe pas les cas où, dans la phrase elliptique, l'auxiliaire occupe la dernière position dans le groupe de clitiques, ce qui est évidemment le cas du clitique auxiliaire *je* (3^e personne du présent du verbe *être*). En effet, comme nous l'avons déjà observé, dans les cas où le clitique auxiliaire *je* fait partie de la phrase, il occupe nécessairement la dernière position au sein du groupe de clitiques. Si on reprenait l'exemple (1.97) de Stjepanović (1998) et on substituait au clitique *ste* (2^e personne pluriel, présent) de la phrase elliptique le clitique auxiliaire *je*, on obtiendrait l'exemple en (1.100).

(1.100) Mi **smo mu ga** dali, a i on **je** (takodje).
nous sommes lui le donné, mais et il est (aussi)
« Nous le lui avons donné et il a fait de même. »

Selon la proposition de Stjepanović (1998), les clitiques qui occupent la position inférieure à tout autre clitique dans le groupe de clitiques ne peuvent se réaliser dans les phrases elliptiques si les clitiques occupant la position supérieure sont omis. Elle démontre cela avec l'agrammaticalité de l'exemple (1.99) où le clitique datif *mu*, qui en général précède le clitique accusatif *ga* dans le groupe de clitiques, est omis. Cependant, avec le clitique auxiliaire *je*, qui, comme nous l'avons déjà souligné, occupe une position différente de tout autre clitique auxiliaire, on observe, dans les exemples (1.101), (1.102), (1.103) et (1.104), une aberration ayant rapport à la proposition de Stjepanović (1998).

(1.101) *Mi **smo mu ga** dali, a i on **mu** (takodje).
nous sommes lui le donné, mais et il lui (aussi)
(Sens voulu : « Nous le lui avons donné et il a fait de même. »)

(1.102) *Mi **smo mu ga** dali, a i on **mu ga** (takodje).
nous sommes lui le donné, mais et il lui le (aussi)
(Sens voulu : « Nous le lui avons donné et il a fait de même. »)

(1.103) *Mi **smo mu ga** dali, a i on **mu je** (takodje).
nous sommes lui le donné, mais et il lui est (aussi)
(Sens voulu : « Nous le lui avons donné et il a fait de même. »)

(1.104) Mi **smo mu ga** dali, a i on **mu ga je** dao.
nous sommes lui le donné, mais et il lui le est donnée
« Nous le lui avons donné et il a fait de même. »

(1.105) *Mi **smo mu ga** dali, a i on **mu ga je**.
nous sommes lui le donné, mais et il lui le est
(Sens voulu : « Nous le lui avons donné et il a fait de même. »)

(1.106) *Mi **smo mu ga** dali, a i on **je mu ga**.
nous sommes lui le donné, mais et il est lui le
(Sens voulu : « Nous le lui avons donné et il a fait de même. »)

En effet, quoique l'exemple (1.100), où le seul clitique dans la phrase elliptique est l'auxiliaire *je*, soit grammatical en SC, les exemples (1.101), (1.102) et (1.103) ne sont pas acceptables comme grammaticaux dans cette langue. Pourtant, si l'on considère le fait que le clitique *mu* est le premier du groupe clitics de la phrase elliptique, ce qui est observable dans l'exemple (1.104), l'exemple (1.101) devrait être grammatical selon la proposition de Stjepanović (1998), qui souligne que les clitics se trouvant plus près de la périphérie gauche du groupe de clitics occupent une projection supérieure à tous les autres clitics⁷⁵. En outre, l'exemple (1.102) devrait aussi être grammatical, selon Stjepanović (1998), car les clitics *mu* et *ga* apparaissent dans la projection précédant celle qui est généralement occupée par le clitique auxiliaire *je*. Et finalement, l'exemple (1.103) est agrammatical, car le clitique *ga*, qui occupe la position entre les clitics *mu* et *je*, est omis, ce qui va de pair avec la proposition de Stjepanović (1998). Or, aucun des exemples où le clitique auxiliaire *je* est omis ((1.101) et (1.102)) ni celui où le clitique *ga* est omis (1.103) ne sont grammaticaux en SC bien que les exemples (1.101) et (1.102), selon la proposition de Stjepanović (1998), doivent l'être, car le clitique auxiliaire *je* occupe la position inférieure aux clitics pronominaux. L'acceptabilité ou l'inacceptabilité des exemples proposés ci-dessus mettent en évidence que la grammaticalité des phrases elliptiques dépend grandement du verbe lui-même. En effet, les exemples (1.97) et (1.100) montrent qu'il est possible de reprendre uniquement le clitique auxiliaire dans la phrase elliptique. Cependant, les clitics pronominaux ne peuvent faire partie de cette dernière si le verbe principal de la phrase n'est pas, lui aussi, repris dans la phrase elliptique. Cela est bien observable dans les exemples (1.98), (1.99), (1.101), (1.102), (1.103) et (1.105), qui mettent en évidence que les clitics pronominaux ne peuvent être repris dans la phrase elliptique si le verbe principal de la phrase est omis⁷⁶. En revanche, les phrases elliptiques dont les clitics pronominaux font partie sont grammaticales lorsque le verbe principal de la phrase y est repris (1.104). S'ensuit de cette remarque que c'est uniquement le verbe principal, et non pas le verbe auxiliaire, qui peut servir d'hôte aux clitics pronominaux dans la phrase elliptique. En plus, la grammaticalité des exemples (1.97) et (1.100) met en exergue que c'est uniquement le verbe auxiliaire qui peut être repris dans la phrase elliptique, dans les cas où le verbe principal est omis, peu importe la position qu'il occupe dans le groupe de clitics. Cela met en évidence que la proposition de Stjepanović (1998), selon laquelle les clitics auxiliaires et pronominaux occupent des projections maximales différentes les uns par rapport aux autres, n'est pas fondée sur la base des données que cette auteure propose, étant donné que le clitique auxiliaire du verbe *être* (*biti*) occupe une position qui dépend du temps et de la personne employés dans l'énoncé. Cela fait en sorte que les clitics auxiliaires peuvent précéder, mais aussi suivre, les clitics pronominaux démontrant ainsi que la projection maximale que chacun occupe n'est pas fixe.

⁷⁵ Il faut préciser ici que Stjepanović (1998) souligne qu'en SC les clitics auxiliaires occupent une projection supérieure aux clitics pronominaux, ce qui évidemment n'est pas le cas avec le clitique *je*. Cela est présenté dans l'exemple (1.106) où le clitique auxiliaire *je* de la phrase elliptique, à l'instar du clitique auxiliaire *smo* de la phrase principale, occupe la position précédant les clitics pronominaux.

⁷⁶ Notre proposition est corroborée par Progovac (1997, 2000), qui souligne que les clitics pronominaux ne peuvent faire partie de la phrase elliptique si le verbe principal est omis. En plus, Bošković (2002) considère comme aberrantes les phrases elliptiques sans le verbe principal dont les clitics pronominaux font partie. De son côté, après avoir fait une étude empirique portant sur ce sujet, Ionova (2017) conclut que de tels exemples sont jugés comme agrammaticaux par des locuteurs natifs du SC, car, selon cette auteure, les clitics pronominaux ne peuvent pas « survivre » dans la phrase elliptique.

L'analyse de Stjepanović (1998), à l'instar de plusieurs autres, met en lumière que certaines analyses portant sur les clitiques du SC sont fondées sur des exemples erronés. Nous croyons qu'un nouveau regard sur ces données pourrait dissiper les ambiguïtés en ce qui a trait à leur traitement.

1.3.1. Phrases enchâssées

En SC, la phrase peut commencer par une conjonction (*pa (alors), niti (ni), ali (mais), čim (dès que), da⁷⁷ (que)*, etc.) ou par un pronom relatif (*(koji (qui), koga (lequel), kome (auquel)*, etc.). Dans ces cas-là, la conjonction ou le pronom relatif qui se trouve en tête d'une phrase sont suivis immédiatement de clitiques (Brown, 1974; Radanović-Kočić, 1990)⁷⁸. Nous démontrons cela avec les exemples (1.107) et (1.110), qui sont grammaticaux parce que la conjonction est suivie immédiatement de clitiques.

(1.107) Vidjela sam da⁷⁹ je juče donio knjigu.
 vu suis que est hier apporté (masculin) livre
 « J'ai vu qu'il a apporté le livre hier. »

(1.108) *Vidjela sam da juče je donio knjigu.
 vu suis que hier est apporté (masculin) livre
 (Sens voulu : « J'ai vu qu'il a apporté le livre hier. »)

(1.109) *Vidjela sam da juče donio je knjigu.
 vu suis que hier apporté (masculin) est livre
 (Sens voulu : « J'ai vu qu'il a apporté le livre hier. »)

(1.110) Javi mi čim mu predaš poruku.
 avise me dès que lui remets message
 « Fais-moi savoir dès que tu lui remets le message. »

(1.111) *Javi mi čim predaš mu poruku.
 avise me dès que remets lui message
 (Sens voulu : « Fais-moi savoir dès que tu lui remets le message. »)

(1.112) Da si mu ih vratila, nisam znala.
 que es lui les remis ne savais
 « Je ne savais pas que tu les lui avais remis. »

Les exemples (1.108), (1.109) et (1.101) mettent en lumière qu'aucune insertion entre la conjonction et les clitiques n'est possible⁸⁰. Il faut aussi ajouter que le groupe de clitiques suit

⁷⁷ Brown (2004) ajoute que la conjonction la plus souvent utilisée en SC est *da* (que).

⁷⁸ Brown (2004), qui propose une démystification des clitiques du SC aux apprenants de cette langue comme langue étrangère, précise que c'est une des raisons pour lesquelles les apprenants du SC L2 éprouvent des difficultés à acquérir cette langue.

⁷⁹ La conjonction est soulignée dans chaque exemple.

⁸⁰ En revanche, nous verrons plus tard que dans certaines productions, la particule *da* n'est pas immédiatement suivie du groupe de clitiques.

immédiatement la conjonction, ou le pronom relatif, si l'un d'entre eux occupe la position initiale de la phrase (1.112)⁸¹.

1.4. Interface morphophonologique des clitiques du SC

Nous avons déjà vu, dans ce qui précède, que certains auteurs proposent que les clitiques du SC forment avec le mot qui les précède une unité prosodique (Milićević, 2009; Radanović-Kočić, 1990, etc.). En effet, du point de vue morphophonologique, des clitiques dans cette langue peuvent interagir avec leur hôte de sorte que ces premiers et ce dernier, tout en passant par le processus d'effacement, fusionnent, formant ainsi, dans certains cas, un (1.113), ou bien deux mots (1.114) du point de vue orthographique. Ce changement phonologique des clitiques avec leur hôte est observable au futur premier⁸² en SC, et ce, uniquement lorsque ces éléments suivent l'infinitif se terminant en *ti*. Selon Brown (1970), les exemples (1.113) et (1.114) sont tous les deux grammaticaux en SC et sont interchangeable l'un avec l'autre dans la production orale ou écrite. Cependant, l'exemple (1.115), où le clitique du verbe *htjeti* au futur suit l'infinitif en tête de phrase, n'est pas naturel en SC et pour cela n'est pas observable dans la production langagière des locuteurs natifs de cette langue.

(1.113) Javiću se sutra.

(1.114) Javit ću se sutra.

(1.115) ???Javiti ću se sutra.

Cependant, lorsque l'infinitif se termine en *ći*, aucune interaction entre les deux n'est observable dans cette langue (Menac-Mihalić, 1989).

(1.116) Ići ću sutra.

1.5. Loi(s) qui régi(ssen)t les clitiques du SC

Selon Radanović-Kočić (1990), du point de vue typologique, les clitiques se divisent en clitiques qui apparaissent toujours dans la deuxième position d'un énoncé et en clitiques verbaux, c'est-à-dire, les clitiques qui sont toujours attachés à un verbe. Keydana (2011), entre autres, définit les premiers comme les clitiques régis par la loi de Wackernagel⁸³, tandis que Billings (2002) décrit les deuxièmes comme des éléments gouvernés par la loi de Tobler-Mussafia.

Or, la définition des clitiques régis par la loi de Wackernagel diffère grandement parmi les chercheurs qui se sont intéressés à ce sujet. La polémique ne touche pas les clitiques en tant que tels, mais plutôt l'élément qui les précède : l'hôte des clitiques. En effet, d'après plusieurs auteurs

⁸¹ Cependant, Franks (1998) propose que la conjonction *da* ne soit pas nécessairement suivie immédiatement du groupe de clitiques. Nous aborderons de tels exemples dans le chapitre 5, dans la partie portant sur la discussion générale, tout en nous appuyant sur les données de notre étude empirique.

⁸² En SC, il existe le futur premier, équivalent au futur proche en français, et le futur deuxième, équivalent au futur antérieur en français.

⁸³ Billings (2002) se sert du terme « clitiques phrastiques » pour décrire les clitiques gouvernés par la loi de Wackernagel.

(Rolle et O'Hagan, 2018; Spencer et Luis, 2012; Keydana, 2011; Gračanin-Yusek, 2008; Čavar, 1996; etc.), les clitiques régis par la loi de Wackernagel peuvent en général suivre deux sortes d'hôtes : le premier mot prosodique ou le premier syntagme syntaxique de la phrase. En SC, à part quelques exceptions concernant les prépositions et les conjonctions, les deux peuvent appartenir à n'importe quelle catégorie grammaticale.

Or, certains chercheurs défendent une vision différente des clitiques gouvernés par la loi de Wackernagel. Selon Anderson (1993), qui, entre autres, étale les propriétés affixales des clitiques, la proposition de Wackernagel lui-même diffère de ce que l'on trouve généralement dans la littérature portant sur ce sujet. Dans ses remarques sur les langues indo-européennes, précise Anderson (1993), Wackernagel a clairement noté que les clitiques, en raison de leur déficience prosodique, doivent suivre le premier mot accentué de la phrase⁸⁴ et que pour cette raison le placement de ces particules, telles que définies par Wackernagel, ne repose pas sur les lois syntaxiques.

En revanche, Janse (1994), met en exergue l'autonomie des mots dans certaines langues dont les clitiques sont régis par la loi de Wackernagel et la facilité avec laquelle les clitiques peuvent s'insérer dans des groupes de mots faisant partie d'un même syntagme syntaxique ou sémantique. Or, certains auteurs sont allés encore plus loin dans leur interprétation de la loi de Wackernagel. En effet, Spencer et Luis (2012), qui soutiennent également l'idée que les clitiques régis par la loi de Wackernagel peuvent suivre les deux types d'hôtes présentés ci-dessus, mettent en lumière qu'ils se prononcent sur la deuxième position telle qu'elle a été adoptée pour les descriptions des langues contemporaines. Ayant proposé cette précision, ces auteurs élargissent la suggestion originale de Wackernagel et précisent que la deuxième position des clitiques d'aujourd'hui englobe les clitiques qui suivent un mot prosodique ainsi que ceux ayant comme hôte un syntagme nominal. Cette union des deux positions en une, que l'on nomme communément « la deuxième position », est encore plus importante, car il existe des langues, comme le tchèque, le polonais⁸⁵ (Rudin, 1988), le Pashto (Anderson, 1993), etc., dont les clitiques occupent la deuxième position, et ce, uniquement celle après le premier syntagme nominal. Donc, dans ces langues, les clitiques ne peuvent aucunement suivre le premier mot prosodique. Nous acceptons alors la proposition de Spencer et Luis (2012) et nous adoptons l'idée que les clitiques régis par la loi de Wackernagel peuvent effectivement suivre deux sortes d'hôtes : le premier mot prosodique ou le premier syntagme syntaxique. Cependant, en ce qui concerne le SC, il reste à découvrir si les locuteurs natifs de cette langue font la différence entre les deux positions, et si c'est le cas, il faut déterminer quelles sont les circonstances linguistiques ou extralinguistiques qui façonnent le placement de ces particules.

À part la loi de Wackernagel, à laquelle la deuxième position des clitiques est généralement associée, certains chercheurs se sont plutôt penchés sur les clitiques auxquels la première position au sein de la phrase est interdite. C'est une caractéristique qui est en général associée aux clitiques gouvernés par la loi de Tobler-Mussafia.

⁸⁴ À part le SC, les clitiques du bulgare, du warlpiri, du pachto et du luiséño occupent également les deux deuxièmes positions qui sont le plus souvent observables en SC : celle après le premier mot prosodique et celle après le premier SN (Barrie, 2017).

⁸⁵ Rudin (1988) précise qu'en polonais, les clitiques suivent soit le premier syntagme syntaxique, soit ils restent auprès du verbe. Les deux possibilités sont grammaticales dans cette langue selon l'auteure.

Cependant, Mac-Yu (2008), Ćavar (1996), Schutze (1994), etc. avancent que les clitiques du SC ne sont pas uniquement gouvernés par la loi de Wackernagel étant donné que ces particules n'apparaissent jamais dans la partie initiale de la phrase. De cette remarque découle que d'autres propriétés des clitiques, beaucoup moins connues dans la littérature et rarement abordées dans les travaux portant sur le SC, gouvernent également ces éléments dans cette langue selon Mac-Yu (2008), Ćavar (1996), Schutze (1994) et Wilder et Ćavar (1994).

Billings (2002) précise que les clitiques gouvernés par la loi de Tobler-Mussafia peuvent occuper plusieurs positions dans une phrase et que la seule interdiction qui les concerne est l'apparition dans la position initiale de celle-là (1.117)⁸⁶.

(1.117) ***Sam mu ga** ja dala.
suis lui le je donné
« Je le lui ai donné. »

En ce qui a trait aux clitiques régis par la loi de Wackernagel, ils s'appuient sur un hôte qui varie grandement d'une langue à l'autre, occupant, dans la plupart des cas, la deuxième position dans la phrase. Cependant, les clitiques régis par la loi de Tobler-Mussafia prennent comme hôte un verbe auquel ils s'attachent comme proclitiques ou enclitiques, dépendamment de la présence des autres éléments syntaxiques dans la position précédant le verbe, selon Franks (2016) et Radanović-Kočić (1990).

Nous avons déjà souligné que des variations par rapport à la loi de Wackernagel existent (la position après le premier constituant prosodique et celle après le premier constituant syntaxique). Frank (2016) met en lumière que la loi de Tobler-Mussafia ne fait pas exception à cet égard. En effet, en général, les clitiques qui sont régis par la loi de Tobler-Mussafia ne peuvent pas apparaître dans la position initiale d'une phrase. Cependant, en bulgare, dont les clitiques sont gouvernés par cette loi selon Franks (2016)⁸⁷, quoique ces particules ne puissent occuper la position initiale d'une phrase complexe, ils peuvent apparaître dans la position initiale d'une phrase enchâssée. Franks (2016) démontre cela avec l'exemple (1.118) :

(1.118) Koj(to) kakvoto e polučil, **si go e** zaslužil. [bulgare]
qui peu importe est reçu se le est mérité
« Le destin nous sert ce que l'on a mérité. »

(1.119) Što **si** zaslužio, to **si i** dobio. [SC]
ce es mérité ce es et reçu
« Le destin nous sert ce que l'on a mérité. »

(1.120) ***E** koj(to) kakvoto polučil, **si go e** zaslužil. [bulgare]
est qui peu importe reçu se le est mérité
(Sens voulu : « Le destin nous sert ce que l'on a mérité. »)

⁸⁶ Par contre, Radanović & Novak (2014) mettent de l'avant qu'il est tout à fait possible que les clitiques occupent la position initiale en *kajkavski*, un dialecte du SC répandu majoritairement en Croatie incluant sa capitale et des régions avoisinantes. Nous fiant à notre expérience personnelle, nous pouvons confirmer que ce dialecte est également répandu dans des régions littorales de la mer Adriatique.

⁸⁷ Néanmoins, Dimitrova-Vulchanova (1998) propose que les clitiques en bulgare soient gouvernés par la loi de Wackernagel.

(1.121) ***Si** što zaslužio, to **si** i dobio. [SC]
es ce mérité ce es et reçu
(Sens voulu : « Le destin nous sert ce que l'on a mérité. »)

(1.122) *Što **si** zaslužio, **si** to i dobio. [SC]
ce es mérité es ce et reçu
(Sens voulu : « Le destin nous sert ce que l'on a mérité. »)

Le même proverbe, que nous proposons dans l'exemple (1.119), existe aussi en SC. En effectuant une analyse des exemples en bulgare (1.118) et en SC (1.119) nous pouvons observer que les clitiques (en caractères gras dans les deux cas) dans les deux langues n'occupent pas la même position au sein de la phrase. Tandis qu'en SC (1.119) les clitiques ne peuvent occuper ni la première position de la phrase entière (1.121), ce qui est également le cas en bulgare (1.120), ni celle de la phrase enchâssée (1.122), la première position au sein de la phrase enchâssée est tout à fait acceptable en bulgare (1.118)⁸⁸. Il découle de cette remarque que la loi de Tobler-Mussafia, à l'instar de la loi de Wackernagel, comprend au moins deux contraintes ayant rapport à la position que les clitiques détiennent. Cela est bien observable dans l'exemple du bulgare (1.118) proposé par Franks (2016).

D'autre part, on observe que des restrictions similaires s'appliquent aux clitiques régis par les deux lois, ce qui est démontré dans l'exemple (1.124)⁸⁹ : selon les deux lois, les clitiques ne peuvent occuper la position initiale de la phrase et rien n'interdit l'apparition des clitiques régis par la loi de Tobler-Mussafia dans la deuxième position de la phrase. Il est donc possible que cette similitude entre les deux lois sème la confusion en ce qui a trait au traitement des clitiques du SC.

(1.123) Imam mogućnost upoznati **ga**⁹⁰.
ai opportunité faire connaissance le
« J'ai l'opportunité de faire sa connaissance. »

(1.124) Nije **me** probudila.
ne me réveillé
« Elle ne m'a pas réveillé. »

Quant à Alexander (2000), sans faire référence à la loi de Tobler-Mussafia, il divise les langues slaves en balkaniques et non balkaniques en fonction de la position des clitiques. Ainsi, selon cet auteur, les langues slaves balkaniques renferment les clitiques qui dépendent d'un hôte syntaxique et se trouvent en position tête de celui-là (ce qui correspond à la description des clitiques régis par la loi de Tobler-Mussafia), tandis que dans les langues slaves non balkaniques on trouve les clitiques qui suivent un syntagme placé en tête de phrase occupant ainsi la deuxième position de celle-là (les clitiques régis par la loi de Wackernagel). Selon cet auteur, le SC, faisant partie des langues slaves non balkaniques, comporte les clitiques régis par la loi de Wackernagel⁹¹, tandis que le bulgare, par exemple, appartenant aux langues slaves balkaniques, comporte les clitiques régis

⁸⁸Selon Hirschbühler et Labelle (2001), le même phénomène est observable avec les clitiques de l'ancien français.

⁸⁹ Selon Ćavar (1996), le clitique *me* dans cette phrase est régi par la loi de Tobler-Mussafia.

⁹⁰ Les exemples (1.119) et (1.120) sont tirés de Ćavar (1996).

⁹¹ Alexandre (2000), à l'instar de plusieurs autres chercheurs, ne se prononce jamais sur l'existence des clitiques régis par la loi de Tobler-Mussafia en SC.

par la loi de Tobler-Mussafia. La différence entre le bulgare (1.125) et le SC (1.126) n'est pas observable dans les phrases simples, puisque dans les deux cas, les clitiques occupent la deuxième position de celles-là.

(1.125) Az **mu go** davam⁹². [bulgare]
je lui le donne
« Je le lui donne. »

(1.126) Ja **mu ga** dajem. [SC]
je lui le donne
« Je le lui donne. »

(1.127) Az često **mu go** davam. [bulgare]
je souvent lui le donne
« Je le lui donne souvent. »

(1.128) Ja **mu ga** često dajem. [SC]
je lui le souvent donne.
« Je le lui donne souvent. »

Cependant, l'insertion d'un adverbe, par exemple, démontre les différences entre le bulgare, où les clitiques n'apparaissent pas dans la deuxième position et doivent être adjacents au verbe peu importe la position de celui-là dans l'énoncé (1.127), tandis qu'en SC, ces éléments suivent le premier constituant de la phrase (1.128) peu importe la catégorie grammaticale à laquelle ce dernier appartient ((1.129), (1.130) et (1.131)).

(1.129) Često **mu ga** ja dajem. [SC]
souvent lui le je donne
« Je le lui donne souvent. »

(1.130) Dajem **mu ga** ja često. [SC]
donne lui le je souvent
« Je le lui donne souvent. »

(1.131) *Ja često **mu ga** dajem. [SC]
je souvent lui le donne
(Sens voulu : « Je le lui donne souvent. »)

(1.132) *Az **mu go** često davam. [bulgare]
je lui le souvent donne
(Sens voulu : « Je le lui donne souvent. »)

En bulgare, les clitiques occupant la deuxième position sans qu'ils soient attachés à un verbe, engendreraient une phrase agrammaticale (1.132). De même, en SC, la position des clitiques auprès

⁹² Les exemples (1.121), (1.122), (1.123) et (1.124) sont tirés d'Anderson (2000).

du verbe (1.131) dans les phrases où plus d'un élément syntaxique (ou prosodique dans certains cas) occupent la tête de phrase engendrerait un énoncé agrammatical.

Les exemples (1.125), qui comporte des clitiques régis par la loi de Tobler-Mussafia, et (1.126), dont les clitiques sont gouvernés par la loi de Wackernagel, mettent en lumière que ces deux lois peuvent facilement être confondues l'une avec l'autre. En effet, dans les deux cas, les clitiques occupent la deuxième position de la phrase, ils se trouvent en position tête d'un élément et finalement ils sont rattachés au verbe de la phrase. En plus, d'autres propriétés unissent les clitiques régis par les deux lois : les clitiques régis par la loi de Tobler-Mussafia apparaissent le plus souvent dans la position qui précède le verbe, et par conséquent ils suivent un autre constituant syntaxique en tête de phrase (Ribeiro Luis, 2004)⁹³, ce qui, selon nous, donne l'impression qu'ils occupent la deuxième position de la phrase. De plus, les deux types de clitiques possèdent les propriétés des clitiques spéciaux tels que proposés et définis par Zwicky (1977). Pour ces raisons, il est primordial de bien délimiter les clitiques qui sont régis par la loi de Wackernagel de ceux gouvernés par la loi de Tobler-Mussafia, car les critères qui délimitent les uns des autres ne sont pas clairement présentés dans la littérature d'où la nécessité d'analyser cet aspect des clitiques en général. En effet, plusieurs auteurs tels que Benincà et Pescarini (2014); Bouzouita et Kempson (2006); Galves, Britto et de Sousa (2005); Fontana (1996), etc. proposent explicitement que les clitiques de Tobler-Mussafia ne puissent pas occuper la position initiale de l'énoncé et quoique les exemples dans leurs analyses le mettent en exergue, ils ne précisent jamais de façon claire que ces éléments doivent être rattachés au verbe de la phrase. D'un autre côté, Hirschbühler et Labelle (2001)⁹⁴, Mavrogiorgos (2017) et Zeijlstra (2013) attribuent clairement les positions postverbales ou préverbales aux clitiques régis par la loi de Tobler-Mussafia. En plus, Benincà (2006) stipule que les clitiques, qui peuvent être soit des enclitiques, soit des proclitiques, dépendamment de la position que ces particules occupent par rapport au verbe principal de la phrase, gouvernés par la loi de Tobler-Mussafia doivent être adjacents au verbe.

Or, la question entourant les clitiques du SC et les lois qui les gouvernent est encore plus nébuleuse dans la littérature. Il est donc très important de mettre de l'avant le(s) critère(s) qui confine(nt) les deux types de clitiques aux groupes différents. Et justement, selon nous, le critère le plus saillant étant en mesure de délimiter les clitiques de Wackernagel de ceux de Tobler-Mussafia est le rattachement obligatoire de ces derniers au verbe. Nous avons déjà observé que les clitiques du bulgare doivent être liés au verbe⁹⁵ ((1.125), (1.127) et (1.132)), tandis qu'en SC ils suivent le premier constituant de la phrase peu importe la position qu'occupe le verbe ((1.126), (1.128), (1.129), (1.130) et (1.131)). Par conséquent, nous suggérons que les clitiques du bulgare soient régis par la loi de Tobler-Mussafia, car ils doivent apparaître auprès du verbe selon Bošković (2001, 2004) et Anderson (2000). Cependant, les clitiques du SC ne doivent pas être liés au verbe dans un énoncé et pour cela nous proposons qu'ils soient gouvernés uniquement par la loi de Wackernagel vu qu'ils occupent obligatoirement la deuxième position de la phrase, peu importe la catégorie grammaticale des éléments qui les précèdent ou suivent dans un énoncé.

⁹³ Selon Ribeiro Luis (2004), les clitiques régis par la loi de Tobler-Mussafia apparaissent après le verbe seulement dans les cas où aucun autre constituant ne les précède. Cela est également une propriété des clitiques gouvernés par la loi de Wackernagel.

⁹⁴ Selon ses auteurs, les clitiques de l'ancien français étaient régis par la loi de Tobler-Mussafia.

⁹⁵ Bošković (2004) et Bošković et Franks (2002) soulignent que les clitiques du bulgare renferment majoritairement des propriétés des clitiques verbaux et non pas des propriétés des clitiques phrastiques (régis par la loi de Wackernagel).

En général, l'usage quotidien du langage démontre qu'il s'agit d'une institution dont l'économie fait grandement partie (Radford, 2006, 1997). On ne s'attendrait pas alors à ce que les clitiques d'une même langue soient gouvernés par plusieurs lois. Or, sachant que l'évolution fait partie du langage humain (Chater et Christiansen (2010); Christiansen et Kirby (2003); Hauser, Yang, Berwick, Tattersall, Ryan, Watumull, ... et Lewontin (2014)), il est alors possible que les clitiques d'une même langue obéissent à plusieurs lois. Et selon les données présentées dans Rudin (1988), c'est précisément le cas du polonais. Rudin (1988) souligne que dans cette langue les clitiques peuvent occuper deux positions au sein de la phrase : celle auprès du verbe (1.133) ou celle après le premier constituant syntaxique (1.134)⁹⁶. En revanche, ces particules ne peuvent occuper la position après le premier constituant prosodique (1.135) selon cette auteure.

(1.133) Ten stary pan wczoray **sie** ogolil⁹⁷. [polonais]
 ce vieux homme hier se rasé
 « Ce vieil homme s'est rasé hier. »

(1.134) Ten stary pan **sie** wczoray ogolil. [polonais]
 ce vieux homme se hier rasé
 « Ce vieil homme s'est rasé hier. »

(1.135) *Ten **sie** stary pan wczoray ogolil. [polonais]
 ce se vieux homme hier rasé
 (Sens voulu : « Ce vieil homme s'est rasé hier. »)

(1.136) Ovaj stari čovjek **je se** juče obrijao. [SC]
 ce vieil homme est se hier rasé
 « Ce vieil homme s'est rasé hier. »

(1.137) Ovaj **je se** stari čovjek juče obrijao. [SC]
 ce est se vieil homme hier rasé
 « Ce vieil homme s'est rasé hier. »

(1.138) Ovaj stari čovjek, juče **je se** obrijao. [SC]
 ce vieil homme hier est se rasé
 « Ce vieil homme s'est rasé hier. »

L'exemple (1.134) du polonais met en exergue que les clitiques de cette langue sont gouvernés par la loi de Wackernagel (où seulement la position après le premier constituant syntaxique est grammaticale) tandis que l'exemple (1.133) montre que les clitiques de cette langue obéissent aussi

⁹⁶ Dornisch (1998) décrit les deux options en fonction des domaines que les clitiques occupent dans les projections maximales en polonais : la position T où ces éléments restent avec le verbe ou la position C dans le cas où ils suivent le premier syntagme syntaxique (la raison pour laquelle le verbe est séparé des clitiques, dans certains cas, dans la majorité des langues slaves, réside dans les traits V du T. Si les traits V du domaine T sont faibles, selon Dornisch (1988), le verbe ne peut subir le mouvement, tandis que les clitiques poursuivent l'opération).

⁹⁷ Les exemples (1.133), (1.134) et (1.135) sont tirés de Rudin (1988).

à la loi de Tobler-Mussafia étant donné que la position auprès du verbe est aussi grammaticale dans cette langue peu importe la position qu'il occupe.

Nous remarquons que le SC comporte des divergences par rapport au polonais. Bien que la position des clitiques après le premier SN (1.136) ainsi que celle après le premier mot prosodique (1.137) soient tout à fait grammaticales en SC, la position auprès du verbe (1.138) n'est pas acceptable dans tous les contextes. L'exemple (1.134) est acceptable uniquement dans les cas où une pause à l'oral est faite entre le SN *ovaj stari čovjek* et l'adverbe *juče*⁹⁸. C'est cette pause qui fait en sorte qu'uniquement un élément qui précède les clitiques sert d'hôte à ces derniers. En conclusion, nous proposons que les clitiques du polonais obéissent aux lois de Wackernagel et de Tobler-Mussafia⁹⁹ alors que ceux du SC sont régis uniquement par la loi de Wackernagel.

Cette proposition est corroborée encore une fois par Rudin (1988) qui démontre qu'en polonais, les clitiques, dans le cas où deux Squ occupent la position initiale de la phrase, suivent soit le premier, soit le deuxième Squ. Elle souligne que dans le cas où le premier Squ est suivi de clitiques (1.139), ces derniers occupent la position après le premier syntagme syntaxique, tandis que dans le cas où ils apparaissent après le deuxième Squ, ils occupent la position auprès le verbe.

(1.139) Kto **sie** komu podoba?¹⁰⁰ [polonais]

qui se à qui plaît
« Qui plaît à qui? »

(1.140) Kto komu **sie** podoba? [polonais]

qui à qui se plaît
« Qui plaît à qui? »

(1.141) Tko **se** kome svidja? [SC]

qui se à qui plaît
« Qui plaît à qui? »

(1.142) *Tko kome **se** svidja? [SC]

qui à qui se plaît
(Sens voulu : « Qui plaît à qui? »)

Cela met en lumière que, dans cette langue, les clitiques peuvent être gouvernés par la loi de Wackernagel (1.139), mais aussi par la loi de Tobler-Mussafia (1.140), étant donné que les deux exemples sont grammaticaux en polonais. Cependant, en SC, où les clitiques obéissent à la loi de Wackernagel, la seule option qui est considérée comme grammaticale est celle en (1.141). Cependant, l'exemple (1.142) ne pourrait être produit dans aucun contexte possible, car chacun des Squ placés en tête de phrase est un syntagme en SC selon, entre autres, Gračanin-Yukseš (2008), Gračanin-Yukseš (2007), Mišmaš (2015) et Rudin (1988). Dans cet exemple, la loi de Wackernagel n'est pas respectée et en raison de cela il est agrammatical en SC.

⁹⁸ C'est ce que propose Browne (2004) aussi.

⁹⁹ Cependant, Rudin (1988) ne précise jamais que les clitiques du polonais sont régis par la loi de Tobler-Mussafia. Selon cette auteure, ces particules du polonais sont, en quelque sorte, régis par la loi de Wackernagel.

¹⁰⁰ Les exemples (1.135) et (1.136) sont tirés de Rudin (1988).

Dans ce qui précède, nous avons présenté le comportement des clitiques du SC. Nous avons également mis en exergue que des questions ayant trait à cet aspect de la langue SC persistent, car nous n'avons pas trouvé de réponses à celles-là, qui sauraient satisfaire notre curiosité, dans la littérature pertinente. Cependant, les langues peuvent être le mieux analysées à l'aide des données empiriques (Herzog, Labov et Weinreich, 1968). Pour cette raison, nous croyons qu'une étude empirique pourrait être d'un grand apport à la présente étude ce qui nous aidera à offrir des discussions approfondies et étayées élaborant les clitiques du SC.

L'objectif principal de la présente recherche est de fournir des réponses aux questions suivantes dans le cadre du programme minimaliste: (1) la position des clitiques après le SN complexe placé en tête de phrase est-elle observable dans la production langagière des locuteurs natifs du croate, et, le cas échéant, à quelle fréquence observe-t-on la production des clitiques à la troisième position au sein d'un énoncé, c'est-à-dire, après le verbe? Et finalement, (2) quelle est la nature des éléments qui servent d'hôte par excellence aux clitiques en SC?

Chapitre 2 : revue de la littérature

Les clitiques du SC suscitent un intérêt particulier de la part de nombreux auteurs s'étant penchés sur ce sujet, car c'est une des rares langues qui est facilement accessible aux chercheurs et dont les clitiques sont régis par la loi de Wackernagel (Bošković, 2000). En raison de cela, de nombreuses analyses du point de vue phonologique, morphologique ainsi que syntaxique portant sur ce sujet ont été proposées dans le but d'expliquer le comportement de ces particules. Nous en passerons en revue quelques-unes dans ce qui suit.

2.1. Radanović-Kočić (1990, 1996)

Après avoir fait une analyse diachronique¹⁰¹ ainsi que synchronique des clitiques du SC, Radanović-Kočić (1990) divise ces éléments en clitiques lexicaux (la particule *li*, le pronom réfléchi *se* et le datif éthique¹⁰² (*ethical dative*) qui, selon cette auteure, n'ont pas de formes longues correspondantes, c'est-à-dire de pronoms forts) et en clitiques pronominaux et verbaux qui, quant à eux, entretiennent un lien avec des pronoms forts homologues. Selon cette auteure, la syntaxe, dans la structure de surface, ne peut être responsable du placement des clitiques vu que les éléments qui les précèdent peuvent appartenir à plusieurs catégories grammaticales dans cette langue. Cependant, les pronoms forts, qui sont reliés à ce deuxième groupe de clitiques dans la typologie de l'auteure, occupent des positions différentes qui sont déterminées sur la base de leurs fonctions syntaxiques dans l'énoncé. Ayant remarqué une forte similitude entre les pronoms forts et les clitiques (dans cette langue, en général, les pronoms forts renferment en soi les clitiques pronominaux et auxiliaires), l'auteure propose que ces derniers soient dérivés de ces premiers. Ainsi, réduits phonologiquement et morphologiquement, en raison de la perte de la partie qui porte l'accent, les clitiques ne peuvent qu'occuper la position déterminée sur la base des lois phonologiques dans cette langue. Alors, selon l'auteure, les clitiques, dans la structure profonde, occupent la position qui est en général attribuée aux pronoms forts. Or, dépourvus de l'accent et étant par conséquent marqués du trait « +clitique », peu importe leur position dans la phrase, ils sont forcés de se déplacer dans la deuxième position dans la structure de surface afin de se réaliser phonologiquement. Alors, selon l'auteure, deux étapes phonologiques sont impliquées dans ce processus : tout d'abord la cliticisation et ensuite le déplacement.

¹⁰¹ Selon cette auteure, les clitiques du SC étaient tout d'abord régis par la syntaxe du point de vue diachronique.

¹⁰² Selon Radanović-Kočić (1990), le datif éthique est en général utilisé à l'oral, et ce uniquement à la 1^{re} et à la 2^e personne. Le datif éthique est, en quelque sorte, particulier, car il est utilisé dans une conversation lorsque les locuteurs se soucient l'un de l'autre et lorsqu'ils sont concernés de l'état de leur interlocuteur. Par exemple, la question en (2.1) ne comporte pas de datif éthique et est une question ordinaire. Cependant, la question en (2.2) comporte le datif éthique et est utilisé uniquement lorsqu'on veut montrer à son interlocuteur que qu'on est touché par son état.

(2.1) Kako si?
comment es
« Comment ça va? »

(2.2) Kako si mi? (implicitement : je suis concerné par ton état)
Comment es moi
« Comment ça va? »

Cependant, selon nous, bien que la cliticisation proposée par Radanović-Kočić (1990) puisse expliquer pourquoi les clitiques doivent se déplacer, ce n'est pas clair de quelle manière le processus qu'elle caractérise comme « déplacement » est capable de distinguer entre plusieurs positions que les clitiques peuvent occuper : celle après le premier mot accentué, celle après le premier SN ou bien celle après le verbe lorsque celui-là occupe la position après le SN placé en tête de phrase. En plus, comment ce processus peut-il distinguer un mot accentué se trouvant en tête de phrase qui peut héberger le groupe de clitiques des mots accentués qui en général ne peuvent le faire, ce qui est effectivement le cas des prépositions composées de plusieurs syllabes: *ispod* (au dessous), *iznad* (au dessus), etc). L'auteure ne propose pas d'explications sur ces points.

En plus, Radanović-Kočić (1996) suggère que des SN longs placés en tête de phrase puissent, mais ne doivent pas être suivis de clitiques. Dans de tels cas, les clitiques peuvent suivre immédiatement le SN, mais également, ils peuvent occuper la 3^e position, c'est-à-dire celle après le verbe. Or, selon cette auteure, dans les cas où le SN composé de deux constituants (un nom et un adjectif) se trouve en tête de phrase, il est tout à fait possible qu'un clitique suive le premier constituant (2.3). Cependant, lorsque plusieurs clitiques font partie du groupe de clitiques, ils doivent en général suivre un tel SN, ce qui explique, selon l'auteure, la faible acceptabilité et l'agrammaticalité des exemples (2.4) et (2.5) respectivement.

(2.3) Moj **je** brat došao¹⁰³.
mon est frère venu
« Mon frère est venu. »

(2.4) ?Moj **ga se** brat sjeća.
mon le se frère rappelle
(Sens voulu : « Mon frère se rappelle de lui. »)

(2.5) *Moj **ti**¹⁰⁴ **ga se** brat sjeća.
mon te le se frère rappelle
(Sens voulu : « Mon frère se rappelle de lui. »)

Selon Radanović-Kočić (1996), l'exemple (2.3) est grammatical, car il y a uniquement un clitique qui sépare les constituants du SN. Cependant, l'exemple (2.4), où deux clitiques interrompent le SN comportant un adjectif et un nom est aberrant, tandis que celui en (2.5) est agrammatical, car trois clitiques séparent les constituants du SN placé en tête de phrase selon l'auteure.

Cependant, en nous appuyant sur des propositions de plusieurs auteurs selon qui les clitiques en serbo-croate suivent en général le premier mot prosodique de la phrase (Brown, 1974, 2004, 2014; Čamdžić et Hudson, 2007; Progovac, 1996; Stjepanović, 2000; entre autres), nous proposons que l'exemple (2.4) soit tout à fait grammatical dans cette langue. En revanche, celui en (2.5) est difficilement acceptable en raison de la présence du datif éthique qui ne peut être utilisé dans tous

¹⁰³ Les exemples (2.3), (2.4) et (2.5) sont tirés de Radanović-Kočić (1996).

¹⁰⁴ Dans cette phrase, le clitique *ti* est au cas datif éthique et son but est soit de marquer un lien de proximité entre les deux locuteurs ou de rapprocher le locuteur de l'interlocuteur. Cependant, son utilisation dans ce contexte est très peu probable en SC.

les contextes. Cette proposition de Radanović-Kočić (1996) est encore plus étrange, car comme nous l'avons déjà vu, ce sont en général les SN longs placés en tête de phrase qui donnent libre cours à la polémique pourtant sur ce sujet. En outre, la construction des exemples tel que celui en (2.4) est tout à fait naturelle lorsqu'un élément du SN est focalisé, ce que nous démontrons dans l'exemple suivant :

- (2.6) Moj **će mu ga** brat odnijeti a ne tvoj.
mon va lui le frère apporter et non ton
« Mon frère va le lui apporter et non pas le tien. »

D'ailleurs, dans la littérature consultée, nous n'avons pas trouvé de propositions similaires à celle de Radanović-Kočić (1996) ce qui démontre que, ce qu'elle propose pourrait en fait être un cas isolé et propre à une petite communauté et par conséquent n'est pas observable en SC standard.

2.2. Schutze (1994)

À la différence de Radanović-Kočić (1990), qui propose une analyse phonologique des clitiques, Schutze (1994), reprenant et modifiant légèrement les analyses de Halpern (1992) et de Percus (1993), remarque que, à part des lois syntaxiques, certaines lois phonologiques doivent être impliquées dans le positionnement des clitiques du SC¹⁰⁵. Cet auteur démontre que, dans la majorité des exemples qu'il présente¹⁰⁶, les analyses syntaxiques des clitiques ne sont pas fondées. En effet, selon cet auteur, au départ, toutes les constructions phrastiques sont de nature syntaxique et il démontre que les clitiques occupent la position dans la projection maximale sous un même nœud (C⁰). C'est pourquoi il est tout à fait possible que les clitiques soient précédés d'un élément syntaxique (par exemple un SN entier). Or, dans les cas où l'hôte hébergeant les clitiques est un élément qui de tout évidence est dérivé selon des lois prosodiques (un mot prosodique), selon cet auteur, la phonologie peut déplacer les clitiques dans la deuxième position de l'énoncé, et ce, uniquement dans les cas où ces particules apparaissent dans la position dans laquelle les lois phonologiques qui les régissent ne sont pas satisfaites (par exemple la 1^{re} position dans la phrase). En outre, dans de tels cas, les clitiques ne peuvent que traverser une distance minimale pour que leur besoin d'avoir un hôte phonologique soit satisfait. Ce trait des clitiques du SC a été proposé par Halpern (1995, 1992) selon qui l'inversion prosodique (*PI*), dans de tels cas, est la seule option pour les clitiques pour que la dérivation de la phrase n'échoue pas. L'inversion prosodique est alors un processus phonologique qui « répare » les phrases erronées dérivées dans la syntaxe. Selon Halpern (1992, 1995) et Schutze (1994), cette remarque explique la deuxième position des clitiques après le premier mot prosodique en SC. Schutze (1994), afin d'appuyer cette proposition, remarque que les conjonctions en général ne peuvent servir d'hôte aux clitiques, sauf quelques-unes qui du point de vue phonologique sont plus lourdes que les autres¹⁰⁷. Il remarque que la conjonction *i* (et)

¹⁰⁵ Selon Halpern (1992, 1995) et Schutze (1994) la syntaxe est responsable du déplacement du groupe de clitiques dans la projection se situant à gauche de l'unité de mots constituant une unité prosodique placée en tête de phrase. C'est ensuite l'inversion prosodique qui déplace le premier constituant prosodique de cette dernière qui sert d'hôte au groupe de clitiques.

¹⁰⁶ Les exemples qu'il analyse comportent en général un mot prosodique en tête de phrase.

¹⁰⁷ L'auteur propose que la position qu'occupe le clitique après les conjonctions puisse également être expliquée du point de vue syntaxique, si, par exemple, les conjonctions qui sont plus lourdes occupent une position syntaxique inférieure à celles qui ne le sont pas. Si cela est le cas, les clitiques ne peuvent suivre immédiatement les conjonctions moins lourdes, car ils ne peuvent sortir du domaine qui leur est assigné dans la syntaxe.

ne peut héberger les clitiques, vu que l'exemple en (2.7), où les clitiques sont hébergés par le participe passé du verbe est grammatical, tandis que celui en (2.8) où la conjonction en question précède les clitiques, leur servant ainsi d'hôte, est agrammatical selon cet auteur. En revanche, Schutze (1994) souligne que les conjonctions phonologiquement lourdes (comportant plusieurs syllabes) se comportent de deux manières différentes : elles peuvent être accentuées, cas où les clitiques les suivent immédiatement ce qui est démontré avec la conjonction *ali* dans l'exemple (2.9); ou elles ne sont pas accentuées et ne peuvent servir d'hôte aux clitiques et pour cela un autre élément phrastique doit les précéder (2.10).

- (2.7) *Ivan je kupio vina i pio **je ga**¹⁰⁸.
Jean est acheté vin et bu est le
« Jean a acheté du vin et il en a bu. »
- (2.8) *Ivan je kupio vina i **je ga** pio.
Jean est acheté vin et est le bu
« Jean a acheté du vin et il en a bu. »
- (2.9) Mi smo zvonili ali **nam** niko nije odgovorio.
nous sommes sonné mais nous personne n'est répondu
« Nous avons sonné, mais personne ne nous a répondu. »
- (2.10) Mi smo zvonili ali niko **nam** nije odgovorio.
nous sommes sonné mais personne nous n'est répondu
« Nous avons sonné, mais personne ne nous a répondu. »

Cependant, tout d'abord, l'exemple que l'auteur propose en (2.7) est agrammatical, car les clitiques auxiliaire *je* et pronominal *ga* se trouvent dans les positions qui ne leur sont pas assignées en SC standard, étant donné que le clitique auxiliaire à la 3^e personne du singulier au présent, à la différence de tous les autres clitiques auxiliaires, occupe nécessairement la dernière place dans le groupe de clitiques. En plus, en ce qui a trait à la proposition de Schutze (1994) concernant les conjonctions phonologiquement lourdes, pourquoi la conjonction *ali* dans l'exemple (2.9) serait-elle accentuée et non pas celle dans l'exemple (2.10)? L'auteur ne se prononce jamais sur ce point-là. Or, selon nous, il y a une différence en ce qui concerne la portée sémantique entre les exemples (2.9) et (2.10) et elle n'est aucunement reliée à la lourdeur phonologique de ladite conjonction. En effet, dans l'exemple (2.9), où le clitique suit la conjonction considérée comme lourde par Schutze (1994), aucun constituant de la phrase n'est nécessairement accentué. Cependant, dans l'exemple (2.10), l'adverbe *niko* qui précède le clitique devrait en général être accentué, car, on aurait construit une telle phrase si on insistait sur le fait que personne ne répondait. Selon nous, cette différence entre les deux exemples se traduirait en français avec l'adverbe « *personne* » accentué dans l'exemple (2.10) et non pas dans l'exemple (2.9).

Ensuite, l'auteur observe que les clitiques ne peuvent pas être précédés de pauses (2.11), mais qu'ils doivent suivre un constituant phonologique dans de tels cas (2.12). Cette remarque découle du fait que l'exemple (2.11), qui comporte une pause avant le clitique, aurait une structure

¹⁰⁸ Les exemples (2.7), (2.8), (2.9) et (2.10) sont tirés de Schutze (1994) qu'il emprunte à Čavar et Wilder (1993) et à Zec et Inkelas (1990).

syntaxique identique à celle en (2.13) où le clitique suit le premier constituant de la phrase et n'est pas précédé de pause. La seule différence entre les exemples (2.11) et (2.13) est de nature phonologique, selon l'auteur, c'est-à-dire que, dans l'exemple avec pause, un élément phonologique doit précéder le clitique tandis que dans l'exemple sans pause, un élément phonologique précède déjà le clitique.

(2.11) *Noću |¹⁰⁹ **je** ovdje mirnije¹¹⁰.
 nuit est ici plus calme
 (Sens voulu : « La nuit, c'est plus calme ici. »)

(2.12) Noću | ovdje **je** mirnije.
 nuit ici est plus calme
 « La nuit, c'est plus calme ici. »

(2.13) Noću **je** ovdje mirnije.
 nuit est ici plus calme
 « C'est plus calme ici la nuit. »

Or, il est difficile d'imaginer qu'une phrase comme celle en (2.11) soit produite dans une conversation quotidienne par les locuteurs natifs du SC. Toutefois, de telles phrases sont considérées comme grammaticales si l'on s'exprime de façon poétique avec une pause bien marquée entre les deux premiers constituants de la phrase en accentuant la dernière syllabe du mot *noću* pour démontrer qu'il y a une suite. Le but d'une telle phrase serait de mettre le premier mot de celle-là en exergue. En outre, il serait tout à fait possible de déplacer le mot *noću* en fin de phrase comme on le ferait avec n'importe quel complément de phrase. Pour ces raisons, nous proposons des traductions en français différentes pour les exemples (2.12) avec pause et (2.13) sans pause. En outre, de telles constructions syntaxiques sont souvent utilisées dans la littérature où une virgule marquerait nécessairement ladite pause.

Enfin, nous proposerons un dernier argument de cet auteur dont il se sert pour appuyer son analyse phonologique des clitics du SC. En effet, Schutze (1994) examine des SP du SC comportant une préposition et un SN complexe placés en tête de phrase et la façon dont ceux-là se comportent par rapport aux clitics. Les exemples proposés ci-dessous sont ceux de Schutze (1994) qu'il emprunte à Percus (1993), à Bošković (1993) et à Progovac (1993).

(2.14) U ovoj **je** velikoj sobi klavir¹¹¹.
 dans cette est grande chambre piano
 « Le piano se trouve dans cette grande chambre. »

(2.15) ?*U ovoj velikoj **je** sobi klavir.
 dans cette grande est chambre piano
 « Le piano se trouve dans cette grande chambre. »

¹⁰⁹ Où la barre représente une pause à l'oral selon auteur.

¹¹⁰ Les exemples (2.11), (2.12) et (2.13) sont tirés de Schutze (1994) qu'il emprunte à Radanović-Kočić (1990).

¹¹¹ Notons que le jugement de grammaticalité de ces phrases est celle de Schutze (1994).

- (2.16) ??U ovoj velikoj sobi je klavir.
dans cette grande chambre est piano
« Le piano se trouve dans cette grande chambre. »
- (2.17) ?*U ovoj velikoj sobi, klavir je.
dans cette grande chambre est piano
- (2.18) ?U ovoj velikoj sobi je postavljen klavir.
dans cette grande chambre est installé piano
« Le piano est installé dans cette grande chambre. »
- (2.19) ??U ovoj je velikoj sobi postavljen klavir.
dans cette est grande chambre installé piano
« Le piano est installé dans cette grande chambre. »

Selon Schutze (1994), si le placement des clitiques est régi par des lois phonologiques, ces particules devraient nécessairement occuper la position après le premier mot prosodique¹¹² de la phrase comportant un SP en tête de celle-là et non pas ailleurs. Et l'auteur démontre que cela est exactement ce qui se passe en SC avec la grammaticalité de l'exemple (2.14) où seulement un élément prosodique précède le clitique¹¹³. Par conséquent, selon l'auteur, les exemples (2.15), (2.16), (2.17), (2.18) et (2.19) sont soit agrammaticaux, soit difficilement acceptables comme grammaticaux en SC. Or selon nous, bien que l'exemple (2.17) soit agrammatical en raison de la position finale du clitique dans la phrase, tous les autres exemples sont tout à fait grammaticaux et acceptables par les locuteurs natifs de cette langue. Tout d'abord, nous remarquons que l'exemple (2.19) est identique à celui en (2.14) en ce qui a trait aux constituants du SP et la position du clitique par rapport à ceux-là. Cependant, selon l'auteur, l'exemple en (2.19) est aberrant tandis celui en (2.14) est grammatical. Or, la seule différence entre les deux est dans le participe passé qui apparaît dans l'exemple (2.19). En quoi cela pourrait-il affecter la grammaticalité de cet exemple vu que cet élément syntaxique occupe une position inférieure au groupe de clitiques dans cette phrase?

En outre, encore selon l'auteur, les exemples (2.16) et (2.18) où le clitique suit un SP entier placé en tête de phrase sont aussi aberrants. Or, sachant que les clitiques du SC peuvent en général suivre soit le SN soit le SP entier placé en tête de phrase, on se demande quelle position des clitiques dans les exemples (2.18) et (2.19) serait-elle acceptable pour Schutze (1994)¹¹⁴? Puisque les clitiques dans cette langue n'occupent pas en général la dernière position si d'autres places sont disponibles, ce que l'auteur démontre avec l'agrammaticalité de l'exemple (2.17), il semble que les exemples (2.18) et (2.19) ne puissent être construits avec un SP en tête de phrase selon Schutze (1994). Cependant, cela n'est pas le cas, car il est possible de construire des phrases comportant des SP en tête de celles-là, ce que nous avons déjà démontré dans ce qui précède. Notre proposition est encore une fois appuyée par Čavar (1996), qui analyse des exemples comportant un SP placé en tête de phrase dont soit le premier mot prosodique soit le SP entier peut être suivi de clitiques. En plus, Čavar (1996) juge comme grammaticaux des exemples où le groupe de clitiques suit le

¹¹² Dans les exemples proposés ici, Schutze (1994) souligne que le premier mot prosodique n'est pas la préposition, mais que cette dernière forme un mot prosodique avec le mot qui la suit.

¹¹³ En SC, en général, les prépositions ne sont pas accentuées et pour cela ne portent pas leur propre prosodie selon Schutze (1994).

¹¹⁴ Dans l'exemple (2.16), la position après le premier mot accentué est acceptable par cet auteur.

troisième mot prosodique d'un SP qui en comporte quatre. Nous démontrons cela avec l'exemple de Ćavar (1996) ci-dessous.

- (2.20) U stara raspala prljava **smo** kola sjeli.
dans vieille déglinguée sale sommes auto assis
« Nous nous sommes assis dans une vieille auto déglinguée. »

Il s'ensuit de cette remarque que les exemples (2.15), (2.16), (2.18) et (2.19) que propose Schutze (1994) sont grammaticaux en SC, car il est possible que le groupe de clitiques suive le premier ou plusieurs constituants phonologiques d'un SN ou d'un SP complexe placé en tête de phrase. Donc, dans le but de démontrer que le placement des clitiques par rapport au SP est uniquement phonologique, car selon cet auteur, la syntaxe est « aveugle » dans de tels cas, Schutze (1994) propose des exemples qui sont tous grammaticaux, à part celui où le groupe de clitiques se trouve en fin de la phrase (2.17). Nous pouvons conclure que cet argument, qui, selon l'auteur, est la preuve « la plus importante » pour une analyse phonologique¹¹⁵, n'est pas fondé pour soutenir sa suggestion selon laquelle les clitiques obéissent en général aux règles phonologiques.

2.3. Bošković (2000a, 2001, 2004)

Une autre proposition qui appuie l'analyse des clitiques traitant de l'interface entre la phonologie et la syntaxe est celle de Bošković (2000a, 2001, 2004). Cet auteur souligne que les clitiques occupent des positions syntaxiques différentes dans la phrase (c'est-à-dire que le groupe de clitiques ne forme pas un élément syntaxique, car chaque clitique occupe des projections maximales différentes), mais que leur trait phonologique doit être satisfait dans la deuxième position de celle-là.

En effet, Bošković (2000a, 2001, 2004) questionne la deuxième position telle que présentée dans la littérature et conclut que les clitiques n'occupent pas la deuxième position au sein d'une phrase, mais que cette position concerne plutôt la deuxième place au sein d'un groupe de mots qui forment ensemble une unité prosodique¹¹⁶, ce qu'il appelle *Intonational Phrase* (IP). Par ailleurs, selon cet auteur, plusieurs unités prosodiques peuvent faire partie d'une phrase complexe. Bošković (2004) démontre cela avec les exemples suivants :

- (2.21) Sa Petrom Petrovićem srela **se** samo Milena.
avec Pierre Petrovich rencontré se seulement Milena
« C'est seulement Milena qui a rencontré Pierre Petrovich. »
- (2.22) Znači, kao što rekoh, oni **će** sutra doći.
signifie comme quoi dis (passé simple) ils vont demain venir
« Alors, comme je l'ai dit, ils viendront demain. »

Selon cet auteur, les clitiques dans les exemples (2.21) et (2.22) n'occupent pas la deuxième position au sein de la phrase, mais plutôt la deuxième position au sein d'une unité de mots prosodique. En effet, l'exemple (2.21) renferme deux unités prosodiques selon Bošković (2004) :

¹¹⁵ Quoiqu'il traite de l'interface entre la prosodie et la syntaxe. Or, dans ce travail, il étale de façon détaillée des preuves prosodiques laissant en général de côté ceux de nature syntaxique.

¹¹⁶ Bošković (2001, 2004) souligne que les syntagmes lourds, les incises ainsi que certaines appositions placées en tête de phrase font en sorte que les clitiques occupent une position inférieure à la deuxième dans un énoncé.

« *sa Petrom Petrovićem* » et « *srela se samo Milena* », tandis que l'exemple (2.22) en comporte trois : « *znači* », « *kao što rekoh* » et « *oni će sutra doći* ».

Or, nous observons que, dans les deux exemples ci-dessus, les unités prosodiques telles que décrites par Bošković (2001, 2004), placées en tête des deux phrases, peuvent être soit complètement omises soit déplacées¹¹⁷, sans que cela affecte la position que le groupe de clitiques occupe. Il faut aussi ajouter qu'aucun des deux premiers groupes prosodiques dans l'exemple (2.22) ne peut héberger le groupe de clitiques. Cette fonction est uniquement réservée au dernier groupe de mots prosodique de cette phrase. En outre, dans l'exemple (2.21), les clitiques peuvent également occuper la position après le SP entier, ce que nous avons déjà remarqué dans ce qui précède, quoique, dans ce cas-là, ils se trouvent en tête, ou à la fin, d'une unité prosodique telle que définie par Bošković (2000a, 2001, 2004). Cela est démontré dans l'exemple ci-dessus :

(2.23) Sa Petrom Petrovićem **se** srela samo Milena.
avec Pierre Petrovich se rencontré seulement Milena
« C'est seulement Milena qui a rencontré Pierre Petrovich. »

Étant donné que les exemples (2.21) et (2.23) sont tous les deux grammaticaux en SC, on peut conclure que les clitiques dans cette langue peuvent occuper soit la deuxième position au sein de la phrase, soit la deuxième position au sein de l'unité prosodique dépendamment du choix personnel, qui, selon nous, varie en fonction du contexte, de chaque locuteur de cette langue. Cela met également en exergue que la position que le groupe de clitiques occupe au sein de l'unité de laquelle il fait partie (ce qui peut être soit une phrase, soit un groupe de mots prosodique), n'est pas nécessairement gouvernée par des lois prosodiques, ce qui va à l'encontre de ce que propose Bošković (2000a, 2001, 2004).

Or, en ce qui a trait au constituant précédant les clitiques, l'auteur met en lumière que celui-là doit renfermer des caractéristiques syntaxiques, et non pas prosodiques, en raison de nombreux cas où les clitiques ne peuvent se déplacer par inversion prosodique (IP) telle que proposée par Halpern (1992, 1995) et élaborée par Percus (1993) et Schutze (1994). En effet, il existe de nombreux exemples en SC où les clitiques ne peuvent séparer des constituants d'un syntagme placé en tête de phrase. Tels sont les SN dont les constituants ne peuvent dans aucun contexte possible être séparés par des clitiques. Dans l'exemple (2.24) les constituants du SN *Novi Sad*, qui est une ville en Serbie, ne peuvent être séparés par des clitiques, car on ne peut la comparer avec une autre ville dont le nom est semblable selon Bošković (2004)¹¹⁸.

(2.24) *U Novi **su** Sad došli¹¹⁹.
dans Novi sont Sad venus
(Sens voulu : « Ils sont arrivés à Novi Sad. »)

¹¹⁷ Notons que l'élément « *znači* » dans l'exemple (2.18) ne peut être déplacé, car, dans ce cas-là, la phrase ne serait pas naturelle du point de vue sémantique vu que c'est un adverbe qui est en général placé en tête de phrase afin d'introduire une conséquence. En outre, pour que la séquence de mots « *kao što rekoh* » puisse être déplacée en fin de phrase, le verbe « *rekoh* » devrait en général être conjugué au plus-que-parfait : « *kao što sam bila rekla* » (comme je l'avais dit). Le passé simple (*aorist* en SC) est plus naturel pour introduire une phrase et non pas à la fin de celle-là.

¹¹⁸ *Novi Sad* est une ville et signifie « nouveau *Sad* ». Il n'existe pas de *Stari Sad* « vieux *Sad* », par exemple, pour qu'on puisse insister sur le fait que quelqu'un est arrivé de « nouveau *Sad* » et non pas de « vieux *Sad* ». Si un vieux *Sad* existait, on pourrait focaliser *Novi* « nouveau » en le plaçant devant les clitiques dans la phrase dans ce cas.

¹¹⁹ Exemple tiré de Bošković (2004).

- (2.25) U Novi Sad **su** došli.
 dans Novi Sad sont venus
 « Ils sont arrivés à Novi Sad. »

En outre, la préposition d'un SP placé en tête de phrase ne peut en général servir d'hôte aux clitiques même dans les cas où cette première est longue et en tant que mot prosodique elle pourrait servir d'hôte aux clitiques si l'inversion prosodique plaçait les clitiques dans la phrase (par exemple la préposition *prema* (vers)). Cela est démontré avec l'exemple (2.26) :

- (2.26) *Prema **su** Mileni hodali¹²⁰.
 vers sont Milena marchaient
 « Ils marchaient vers Milena. »

- (2.27) Prema Mileni **su** hodali.
 vers Milena sont marchaient
 « Ils marchaient vers Milena. »

En conclusion, en ce qui concerne les propositions de Bošković (2000a, 2001, 2004) nous appuyons son idée que l'élément précédant les clitiques doit comporter des caractéristiques syntaxiques et non pas prosodiques. Cependant, nous nous opposons à sa proposition selon laquelle les clitiques occupent la deuxième position dans un groupe de mots formant une unité prosodique, car, comme nous l'avons vu, cela n'est pas toujours le cas en SC.

L'analyse de Bošković (2001) diffère principalement de celles de Halpern (1992, 1995) et de Schutze (1994), car, selon lui, l'inversion prosodique n'est pas responsable du placement des clitiques dans les cas où un mot prosodique les précède. Pour définir la deuxième position des clitiques au sein d'un groupe de mots prosodique, Bošković (2001) souligne que ces particules sont nécessairement des suffixes. Cela veut dire qu'ils suivent un élément qui les précède ce que l'auteur démontre en (2.28b). En plus, selon l'auteur, ils doivent apparaître adjacents à la frontière du groupe de mots prosodique (2.28a).

- (2.28) a) #_ ¹²¹
 b) Suffixe

Or, la proposition de Bošković (2001) en (2.28a) forcerait la réalisation des clitiques dans la position initiale d'une unité de mots prosodique¹²², ce qui va à l'encontre de la suggestion selon laquelle les clitiques sont des suffixes (2.28b) occupant la deuxième position au sein d'une unité prosodique. Cependant, nous remarquons que cette proposition serait en mesure de décrire les exemples comme celui en (2.23) où les clitiques suivent une unité prosodique entière. Pour remédier au conflit proposé en (2.28), l'auteur souligne que les clitiques, tout en occupant la deuxième position, « fusionnent morphologiquement » (*morphological merge*)¹²³ avec l'élément

¹²⁰ Exemple tiré de Bošković (2004).

¹²¹ Exemple tiré de Bošković (2001).

¹²² Ce que remarquent également Čamdžić et Hudson (2007).

¹²³ Un terme que Bošković (2001) emprunte à Marantz (1988, 1989).

qui les précède. Selon la proposition de Bošković (2001), l'opération de fusionnement ne peut déplacer des éléments par inversion, ce qu'en revanche suggèrent Halpern (1992, 1995) et Schutze (1994). L'opération de fusion (*merge*) peut faire en sorte que les deux éléments fusionnés forment un nouveau mot. Ainsi, selon Bošković (2001), les clitiques forment un mot homogène avec leur hôte et de cette manière ils se trouvent à la frontière d'une unité prosodique. Il démontre cela avec les exemples suivants :

(2.29) #Nju **je** Ivan poljubio#¹²⁴.
 elle est Jean embrassé
 « C'est elle que Jean a embrassé. »

(2.30) #(Moju prijateljicu) **je** poljubio#.
 ma amie est embrassé
 « Il a embrassé mon amie. »

Selon l'auteur, les clitiques dans les exemples (2.29) et (2.30) fusionnent avec les éléments qui les précèdent en satisfaisant ainsi la contrainte en (2.28b) qui exige que les clitiques soient des suffixes. En outre, dans les deux exemples, puisque les clitiques fusionnent avec les éléments qui les précèdent (avec le mot *nju*, dans l'exemple (2.29) et avec le mot *prijateljicu*, dans l'exemple (2.30)) ils forment avec eux un nouveau mot qui, quant à lui, se trouve à la frontière de l'unité prosodique. Ainsi, ces deux exemples satisfont la contrainte en (2.28a) selon laquelle les clitiques doivent se trouver à la frontière d'une unité prosodique.

Bošković (2001) propose qu'un même processus soit responsable du placement des clitiques dans les deux phrases ci-dessus. Or, son analyse des deux exemples diffère dans le sens que l'élément précédant les clitiques en (2.30) comporte deux constituants, tandis que celui en (2.29) en comporte un. En raison de cela, Bošković (2001) présume que les propriétés d'une tête phonologique puissent être satisfaites au niveau syntaxique. Selon lui, c'est exactement ce qui se passe dans l'exemple (2.30). Puisque le mot *prijateljicu* est la tête phonologique du groupe de mots prosodique *moju prijateljicu*, ce dernier, en tant que tel, satisfait l'exigence en (2.28a). Ainsi le clitique et le mot avec lequel il forme une unité par fusionnement se trouvent à la frontière du groupe de mots formant une unité prosodique selon cet auteur. Or, notons que dans l'exemple (2.30) le clitique occupe la position qui peut être définie soit comme deuxième au sein de la phrase, soit comme deuxième au sein de l'unité de mots prosodique étant donné qu'une phrase simple forme nécessairement une unité prosodique. Cependant, on se demande comment Bošković (2001) aurait analysé les exemples en (2.21) et en (2.23). Dans l'exemple (2.21), le clitique occupe la deuxième position dans un groupe de mot prosodique, tandis qu'en (2.23) cette position est la deuxième au sein de la phrase entière. En outre, aurait-il traité, dans l'exemple (2.23) le mot qui précède les clitiques *Petrovićem* de tête phonologique? Et que se passerait-il si les clitiques suivaient un SN complexe comportant trois constituants ou plus en tête de phrase? De quelle manière peut-on être certain que, par exemple, le mot *džepovima* est la tête phonologique de la suite de mots *torba s' velikim džepovima* dans l'énoncé en (2.31)?

(2.31) Torba s' velikim džepovima **je** ostala u autu.
 sac avec grande poches est restée dans l'auto

¹²⁴ Où le signe # marque le début et la fin d'une unité prosodique selon Bošković (2001).

« Le sac avec de grandes poches est restée dans l’auto. »

Pour cette raison, nous croyons que les analyses que propose Bošković (2000a, 2001, 2004) doivent être revues afin de proposer des clarifications portant aussi bien sur la deuxième position des clitiques au sein d’une phrase (ou d’une unité de mots prosodique) que sur les constituants servant d’hôte à ces particules.

2.4. Čamdžić et Hudson (2002, 2007)

Čamdžić et Hudson (2007), dans le cadre de la théorie Grammaire de mot (*Word Grammar*) selon laquelle les mots jouent un rôle important dans la formation des phrases, explorent le côté morphologique des clitiques. Selon ces auteurs, ces particules, en tant qu’unités syntaxiques (selon eux, les clitiques sont des mots formés par la syntaxe), se comportent à la manière de tout autre affixe. Ils proposent que la syntaxe et la morphologie soient impliquées dans le processus de cliticisation sans aucune interaction entre les deux. Ainsi, selon ces auteurs, du point de vue morphologique, les clitiques sont des affixes qui cherchent une racine avec laquelle ils peuvent se réaliser. Et de son côté, la syntaxe choisit et fournit cette racine à ces particules en tête de phrase. De cette manière, les clitiques et la racine (l’élément qui les précède) forment un mot complexe, selon les auteurs, qu’ils appellent *hostword*. Ils démontrent que seulement certains constituants d’un syntagme peuvent servir d’hôte aux clitiques, ce qui est, par exemple, le cas de l’adjectif précédant le noyau du SN.

D’ailleurs, Čamdžić et Hudson (2007) distinguent le mot nouvellement créé de tout autre mot, dans le sens où c’est lui qui précède en général tous les autres constituants de la phrase, car ces derniers en dépendent et ne peuvent se réaliser sans lui. En général, le mot composé d’hôte et de clitiques, qui détient une relation particulière avec le verbe principal de l’énoncé et sans lequel il ne peut pas se réaliser, occupe la première position dans une phrase, ce qui expliquerait la deuxième position des clitiques dans celle-là. En outre, dans les cas où ce mot occupe une autre position dans la phrase, c’est-à-dire, lorsque d’autres éléments le précèdent, les clitiques peuvent se retrouver dans une position qui est syntaxiquement inférieure à la deuxième. Par exemple, lorsqu’un SN entier et le verbe précèdent les clitiques, c’est avec le verbe que ces derniers forment *hostword* ce qui fait en sorte qu’ils apparaissent dans la 3^e position de la phrase, c’est-à-dire après le SN et le verbe. Cela explique la 3^e ou toute autre position inférieure à celle-là que les clitiques peuvent occuper en SC selon les auteurs.

Comme nous l’avons déjà mentionné, Čamdžić et Hudson (2007) mettent en exergue que le mot complexe formé à partir des clitiques et de la racine (*hostword*) dépend du verbe de la phrase. Or, ils reconnaissent eux-mêmes que leur analyse échoue à expliquer les exemples où les clitiques se rattachent à un mot qui ne dépend pas nécessairement du verbe de la phrase, comme cela est démontré dans l’exemple suivant¹²⁵ :

(2.32) Slon sa velikim ušima je spavao pored rijeke¹²⁶.
éléphant avec grandes oreilles est dormi à côté rivière

¹²⁵ De tels exemples sont nombreux en SC.

¹²⁶ L’exemple est tiré de Čamdžić et Hudson (2007).

« Un éléphant aux grandes oreilles a dormi à côté de la rivière. »

En effet, Čamdžić et Hudson (2007) soulignent que, dans cet exemple, le mot *ušima*, qui sert d'hôte au clitique *je*, ne dépend pas du verbe de la phrase et concluent que, dans de tels exemples, le mot nouvellement créé à partir des clitics et de l'hôte peut être précédé d'autres constituants. Dans l'exemple en (2.32), il s'agit du reste du SN placé en tête de phrase. Cependant, selon nous, cette explication n'est pas satisfaisante, car, comme on peut le remarquer, le mot *ušima* forme, avec ce qui le précède, un même SN. En outre, il y a certainement quelque chose qui a forcé la réalisation du groupe de clitics après ce mot même s'il n'entretient pas de relation particulière avec le verbe selon ces auteurs.

2.5. Progovac (1996, 1997, 1999, 2000, 2005)

Et finalement, nous présenterons, dans ce qui suit, les propositions de Progovac (1996, 1997, 1999, 2000, 2005). Selon cette auteure, les clitics du SC, qui obéissent aux règles syntaxiques, se divisent en quatre groupes distincts : les clitics qui ont des homologues longs (les pronoms forts), les clitics auxiliaires, la particule *li* et le pronom réfléchi *se* (Progovac, 1996). Cette auteure souligne que ces particules qui apparaissent nécessairement à la deuxième position de la phrase forment un seul constituant dans la syntaxe (Progovac, 1997, 2000) en occupant soit la projection sous le nœud C, qui est généralement réservée aux éléments agissant en tant que têtes syntaxiques de l'énoncé (Progovac, 1996) soit la plus haute projection du verbe, qui ne doit pas nécessairement faire partie de la projection C (Progovac, 1999). Par exemple, si les clitics atterrissent dans la position initiale de la phrase, un élément qui est obligatoirement de nature syntaxique, car selon cette auteure, seulement les éléments qui peuvent se déplacer par l'extraction syntaxique peuvent servir d'hôte aux clitics, doit se déplacer afin de les appuyer phonologiquement (Progovac, 1996). L'argument le plus important qui appuie la proposition que les clitics se trouvent sous le nœud C, selon Progovac (1996), est la conjonction *da*. En effet, cette conjonction qui, selon plusieurs propositions, se trouve sous le nœud C, doit être suivie de clitics même si elle ne porte pas d'accent et, par conséquent, n'est pas un mot prosodique en SC. Cela est présenté dans les exemples ci-dessous :

(2.33) Tek smo saznali da **si mu ga** ipak dala.
maintenant sommes su *da* es lui le malgré donné
« On vient d'apprendre que tu le lui as donné malgré tout. »

(2.34) * Tek smo saznali da ipak **si mu ga** dala¹²⁷.
maintenant sommes su *da* malgré es lui le donné
(Sens voulu : « On vient d'apprendre que tu le lui as donné malgré tout. »)

D'ailleurs, pour démontrer que les clitics occupent la plus haute projection du verbe dans un énoncé, et non pas la position définie par les approches prosodiques (c'est-à-dire après un élément prosodique), l'auteure analyse des exemples comportant plusieurs groupes de mots prosodiques.

(2.35) Svojim rođacima po majci **će** Jovan prodati knjige¹²⁸.
ses cousins sur mère va Jovan vendre livre

¹²⁷ Cependant, nous allons voir plus tard que la particule *da* ne sert pas dans tous les cas d'appui aux clitics en SC.

¹²⁸ Les exemples (2.35), (2.36) et (2.37) sont tirés de Progovac (1999).

« Jovan va vendre ses livres à ses cousins du côté maternel. »

(2.36) Svojim rođacima po majci, Jovan će prodati knjige.
ses cousins sur mère Jovan va vendre livre
« Jovan va vendre ses livres à ses cousins du côté maternel. »

(2.37) *Svojim rođacima po majci, će Jovan prodati knjige.
ses cousins sur mère va Jovan vendre livre
« Jovan va vendre ses livres à ses cousins du côté maternel. »

En effet, l'exemple proposé en (2.35) comporte deux groupes de mots prosodiques tels que décrits et proposés par Bošković (2001). Le premier est un SN lourd (Zec et Inkelas, 1990) et le deuxième est la phrase comportant le verbe. Selon Progovac (1999), un SN lourd placé en tête de phrase peut être suivi de groupe de clitiques uniquement dans les cas où, à l'oral, il n'y a pas de pause (2.35). À l'écrit, cette pause serait marquée par une virgule, ce qui explique la grammaticalité de l'exemple en (2.36). Cependant, lorsqu'une pause suit immédiatement le SN placé en tête de phrase, le groupe de clitiques doit se déplacer dans une position inférieure qui sera alors la deuxième dans la phrase comportant le verbe. Puisqu'une virgule, dans l'exemple (2.37), marque une pause à l'oral et détache ainsi le SN du groupe de clitiques qui le suit, la phrase en question est agrammaticale en SC selon l'auteure. Par conséquent, Progovac (1999) propose que le SN qui précède la pause en (2.36) ne fait pas partie de la phrase principale (qu'elle nomme « *kernel clause* »), vu qu'il peut être déplacé ou omis, et qu'en raison de cela, dans de tels exemples, les clitiques doivent occuper la deuxième position après la pause et non pas la deuxième position de la phrase entière. Si, comme on peut l'observer dans l'exemple (2.37), le premier groupe de mots prosodique est détaché par une pause de tout autre groupe de mots prosodique, le groupe de clitiques peut occuper soit la deuxième position au sein de ce premier, soit la deuxième position au sein de tout autre groupe de mots prosodique. Cependant, dans l'exemple (2.36) c'est uniquement le dernier groupe de mots prosodique qui peut héberger le verbe de la phrase. Cette proposition de l'auteure met en lumière que les clitiques occupent la plus haute projection du verbe dans un énoncé qui n'est pas nécessairement sous la projection C. Selon cette auteure, si les clitiques occupent la première position de la phrase, par le principe du dernier recours, un syntagme se déplacera dans la syntaxe pour que la dérivation n'échoue pas. Si toutefois un syntagme occupe déjà la position avant les clitiques, le déplacement d'un autre syntagme dans la même position engendrerait une phrase agrammaticale vu que cela irait à l'encontre du principe du dernier recours.

En effet, l'auteure appuie la proposition de Franks (1998), qui analyse le déplacement des clitiques en chaîne (*copy theory of movement*) du programme minimaliste. Selon Progovac (1999), les clitiques en SC se déplacent avec le verbe vers la plus haute projection de ce dernier. Le verbe peut rester dans une position inférieure, tandis que les clitiques continuent à se déplacer jusqu'à ce qu'ils n'atterrissent dans la plus haute projection verbale. C'est ainsi la dernière copie des clitiques créée dans la phrase qui sera réalisée phonologiquement.

Bien que nous appuyions la proposition de l'auteure que les clitiques suivent un hôte qui est de nature syntaxique et non pas prosodique, nous nous opposons à sa remarque selon laquelle ces particules forment un constituant syntaxique dans la phrase. Notre proposition est appuyée par des constructions syntaxiques dans lesquelles le groupe de clitiques est séparé en deux constituants. De

telles productions sont tout à fait observables dans la production langagière des locuteurs natifs du SC :

- (2.38) Crvenu **će** haljinu Denis **joj** kupiti.
rouge va robe Denis lui acheter
« Denis va lui acheter une robe rouge. »

Puisqu'il est possible que les clitiques du SC soient séparé en deux groupes distincts dans la phrase (Bošković (2000) et Čamdžić et Hudson (2007) mettent en lumière que c'est un phénomène qui est observable dans cette langue) nous pouvons conclure que la séparation du groupe de clitiques au niveau syntaxique est tout à fait possible dans certains contextes en SC, où la hiérarchie des clitiques est obligatoirement respectée et chacun d'entre eux occupe la deuxième position au sein d'un groupe de mots prosodique, tel que proposé par Bošković (2004, 2001).

Comme nous pouvons le voir à partir de ce qui est observable dans la production langagière en SC (2.38), la suggestion de Progovac (1996, 1997, 1999, 2000, 2005), selon laquelle les clitiques forment nécessairement un même constituant syntaxique dans une phrase, n'est pas fondée.

2.6. Conclusion

Dans ce qui précède, nous avons mis en lumière que les analyses abordées dans le cadre de ce travail comportent des lacunes par rapport au traitement des clitiques du SC. Cela est encore étonnant, car la majorité de ces traitements ne sont pas unifiés délaissant du côté ou traitant marginalement certains phénomènes en les qualifiant soit comme agrammaticaux, soit comme non représentatifs de la langue SC. Pour cette raison, nous croyons qu'un nouveau regard sur des données présentées dans la littérature portant sur ce phénomène nous permettra de proposer une analyse qui sera en mesure d'unifier la majorité, sinon toutes les occurrences observables dans la production langagière des locuteurs natifs de la langue faisant l'objet de notre étude.

Par ailleurs, il est également important de prendre en considération des données qui ne sont que rarement abordées dans la littérature, mais qui sont observables en SC. En effet, aucune des analyses présentées ci-dessus ne réussit à expliquer les exemples qui, du point de vue syntaxique, comportent plusieurs éléments en tête de phrase précédant les clitiques :

- (2.39) Čitao knjigu **je** Ivan¹²⁹.
lu livre est Jean
« Jean a lu le livre. »

- (2.40) Pio pivo **je** cijeli dan.
bu bière est entier jour
« Il a bu de la bière toute la journée. »

- (2.41) Dao Mariji knjigu **je** Ivan¹³⁰.
donné Marie livre est Jean
« Jean a donné un livre à Marie. »

¹²⁹ Les exemples (2.39) et (2.40) sont tirés de Wilder et Čavar (1994a).

¹³⁰ Exemple tiré de Bošković (2004).

(2.42) *Dao knjigu **joj je** Ivan.
donné livre lui est Ivan

(2.43) *Pio pivo **je**¹³¹.
bu bière est

(2.44) * Čitao knjigu **je**.
lu livre est

En effet, dans les exemples (2.39), (2.40) et (2.41), quoique plusieurs éléments syntaxiques servent d'hôte aux clitiques¹³², ils sont acceptables comme grammaticaux en SC selon Bošković (2004), Tomić (1996) et Wilder et Čavar (1994). Il est alors possible qu'un participe passé avec son complément direct ((2.39) et (2.40)) ou avec son complément direct et son complément indirect (2.41) servent d'hôte aux clitiques. (En général, un de ces éléments serait suffisant pour héberger les clitiques en tête de phrase. Pourquoi alors construire des phrases dont l'économie n'est pas respectée?) Il faut cependant préciser que, selon Bošković (2004) et Wilder et Čavar (1994), dans de tels exemples, en général, le clitique auxiliaire *je* ne peut être accompagné d'autres clitiques et ne peut se trouver dans la position finale de la phrase, ce qui explique respectivement l'agrammaticalité des exemples (2.42) d'un côté et (2.43) et (2.44) de l'autre.

En outre, bien que cette proposition aille à l'encontre de sa suggestion que les clitiques occupent la deuxième position au sein d'un groupe de mots prosodique, Bošković (2004) met en exergue que la séparation du groupe de clitiques est aussi possible dans les phrases où un participe passé occupe la position initiale de celles-là.

(2.45) Dao **ga** Mariji **je** Ivan¹³³.
donné le Marie est Jean
« Jean l'a donné à Marie. »

(2.46) *Dao **je** Mariji **ga** Ivan.
donné le Marie est Jean
(Sens voulu : « Jean l'a donné à Marie. »)

(2.47) *Dao Mariji **ga je** Ivan.
donne Marie le est Jean
(Sens voulu : « Jean l'a donné à Marie. »)

(2.48) Dali **ga** Mariji **su** Ivan i Stipe.
Donné le Marie sont Jean et Stipe.
« Jean et Stipe l'ont donné à Marie. »

(2.49) *Dali **su** Mariji **ga** Ivan i Stipe.
donné sont Marie le Jean et Stipe.

¹³¹ Exemple tiré de Tomić (1996).

¹³² Nous avons vu qu'en général seulement un élément syntaxique peut servir d'hôte aux clitiques.

¹³³ Les exemples (2.45), (2.46), (2.47), (2.48), (2.49) et (2.50) sont tirés de Bošković (2004) et ils lui avaient été fournis par Čavar dans une communication personnelle.

(Sens voulu : « Jean et Stipe l'ont donné à Marie. »)

- (2.50) *Dali Mariji **su ga** Ivan i Stipe.
donné Marie sont le Jean et Stipe.
(Sens voulu : « Jean et Stipe l'ont donné à Marie. »)

Il est intéressant de remarquer le contraste entre les exemples (2.45) et (2.46) d'un côté et les exemples (2.48) et (2.49) de l'autre côté. En effet, nous savons à présent que le clitique auxiliaire occupe en général la première position du groupe de clitics sauf dans les cas où ce clitique est à la 3^e personne du singulier et est conjugué au présent (le clitique *je*). Cependant, lorsque le groupe de clitics est séparé en deux, cette règle n'est plus respectée. En effet, lorsqu'il est séparé du groupe de clitics, *je* occupe toujours une position inférieure aux autres clitics et ne fait pas d'exception à la règle. Cela est démontré avec les exemples (2.45) et (2.46).

Néanmoins, les exemples (2.48) et (2.49) mettent en lumière que l'ordre des clitics tel que présenté dans le premier chapitre de ce travail n'est pas toujours respecté. En effet, à l'exception du clitique *je*, tout clitique auxiliaire doit toujours précéder les clitics pronominaux. Toutefois, cela n'est pas le cas de l'exemple (2.48). Dans cet exemple, le clitique auxiliaire *su* occupe la position inférieure au clitique accusatif et il est toujours grammatical, tandis que l'exemple (2.49) ne l'est pas même si le clitique auxiliaire occupe la position qui lui est généralement réservée dans le groupe de clitics. Pourquoi cette variation existe-t-elle?

Nous croyons qu'une approche unifiée dans le cadre du programme minimaliste serait en mesure d'expliquer les phénomènes abordés ci-dessus tout en démontrant pourquoi la position du clitique auxiliaire varie dans le contexte présenté, et pourquoi, par exemple, le premier groupe de mots prosodique *dao ga Mariji* de l'exemple (2.45) peut héberger le clitique auxiliaire *je* même si ce premier est composé de plusieurs syntagmes y compris un clitique.

Chapitre 3 : le programme minimaliste

Le programme minimaliste de la grammaire générative (désormais PM), dont la description formelle a été proposée par Chomsky sous forme de plusieurs articles entre 1991 et 1999 (Collins, 2008), propose avant tout que le langage humain (L), reposant sur le lexique et sur le système computationnel, soit simple et « minimaliste ». Ce programme analyse le lien entre les connaissances linguistiques inscrites dans le cerveau des locuteurs natifs d'une langue et la manière dont celles-ci sont organisées, représentées et interprétées dans l'usage quotidien. Le PM prend comme point de départ les connaissances langagières propres à chacun pour l'analyse de la grammaire des langues. Le but est de comprendre de quelle manière le savoir linguistique d'un individu est représenté parmi ses connaissances cognitives, et de quelle façon il est organisé pour constituer le système linguistique en tant que phénomène isolé, ce que Chomsky (1995, 2015) appelle « langue interne » (*I-Language*). Cette dernière est constituée de l'association entre un sens et un son (Chomsky, Gallego et Ott, 2017). En effet, l'acquisition d'une langue première (L1) est expliquée en fonction de la faculté innée à laquelle tous les êtres humains sont prédisposés, nommée « la faculté de langage » (*Language Faculty, FL*). Une langue première est acquise grâce à la faculté de langage qui sera modelée en fonction de l'entrée des données linguistiques (langue externe, *E-Language*¹³⁴) auxquelles les locuteurs sont exposés (Chomsky, 2000). Le principe de grammaire universelle (GU), le point de départ pour l'analyse minimaliste, stipule que toutes les langues humaines, dont les dérivations syntaxiques ne devraient se faire qu'avec « le moins d'effort possible », ont une grammaire commune généralisée.

La faculté de langage est expliquée en fonction de la théorie des principes et des paramètres¹³⁵. Les principes renvoient aux fonctions grammaticales qui sont invariantes entre les langues humaines et qui déterminent l'acquisition des structures syntaxiques. Par exemple, toutes les langues naturelles permettent la récursivité. En outre, toutes les phrases dans toutes les langues doivent comporter un sujet, quoique, dans certains cas, il n'ait pas besoin d'être phonologiquement réalisé. En plus, dans chaque langue, toutes les structures syntaxiques doivent respecter certaines règles ce qui met en exergue que toutes les langues partagent des propriétés communes.

Pour leur part, les paramètres désignent toutes les propriétés qui sont spécifiques à une langue donnée. Par exemple, les langues diffèrent les unes des autres en fonction de la (non) réalisation du sujet. Dans certaines langues, le sujet de la phrase doit être réalisé phonologiquement, en contraste avec les langues *pro-drop* (Radford, 1997, 2006).

La théorie des principes et des paramètres pourrait expliquer la facilité avec laquelle l'acquisition d'une L1 se produit. Ainsi les principes, qui se manifestent dans toutes les langues,

¹³⁴ Collins (2008) compare les règles linguistiques aux règles mathématiques. Par exemple, la langue externe représente un système de règles semblables à celles en mathématiques qui sont mises à disposition des locuteurs qui y sont exposés.

¹³⁵ Plusieurs concepts introduits dans le PM sont hérités des versions précédentes de la théorie générativiste chomskyenne. La théorie des principes et des paramètres en fait partie.

font partie du bagage inné de chaque être humain. Cependant, les paramètres sont ceux qui doivent être acquis au cours de l'acquisition d'une L1 (Chomsky, 1986, 1993, 1995, 2015).

3.1. Composants du système computationnel

L'objectif principal du PM, qui possède toutes les propriétés d'un cadre théorique (Al-Horais 2012, 2013; Vermaat, 1999), est de mettre en lumière l'économie du langage humain en démontrant que les dérivations syntaxiques sont le produit optimal du système performatif qui, quant à lui, puise de l'interface des niveaux « articulatoire-perceptuel » (*articulatory-perceptual*) et « conceptuel-intentionnel » (*conceptual-intentional*). Pour Chomsky (1993, 1995, 2015), il y a alors uniquement deux niveaux de représentation syntaxique avec lesquels le système cognitif interagit : la forme phonologique (*phonological form*, PF), qui représente le niveau articulatoire-perceptuel (*articulatory-perceptual*, A-P) et la forme logique (*logical form*, LF) qui correspond au niveau conceptuel-intentionnel (*conceptual-intentional*, C-I). Ainsi, la structure de surface et la structure profonde, des notions faisant partie des versions précédentes du cadre génératif, la théorie du gouvernement et du liage et la théorie des principes et des paramètres (Hornstein, Nunes et Grohmann, 2005), sont abandonnées et ne figurent plus dans le PM étant donné qu'elles sont jugées comme étant superflues (Chomsky, 1995, 2015; Hornstein, Nunes et Grohmann, 2005).

En ce qui a trait à la forme phonologique, elle correspond à la perception ainsi qu'à la production des phonèmes tandis que la forme logique coïncide plutôt avec la compréhension et la conceptualisation de la pensée. Chomsky (1995, 2015) précise qu'une langue produit des énoncés en fonction de sa forme phonologique et de sa forme logique. Pour construire une phrase, chacun des deux niveaux de représentation fournit une unité (π et λ) formant désormais une paire (π , λ). Selon Chomsky (1995, 2015), π représente le composant fourni par la forme phonologique tandis que λ correspond à l'unité produite par le niveau de représentation de la forme logique. Le système computationnel, qui a accès aux items lexicaux stockés dans le lexique (qui est composé des entrées faisant partie de la GU ainsi que d'entrées particulières à chaque langue), cherche et choisit la paire (π , λ) dans un contexte donné. Par suite de cette opération computationnelle, la dérivation s'accomplit. Si l'énoncé produit à partir de la paire (π , λ) est interprétable aux niveaux A-P et C-I, on dit que la dérivation « converge ». Aussi, pour que l'interprétation ait lieu, les composants de la paire (π , λ) doivent correspondre l'un à l'autre, car, en général, une forme sonore ne correspond pas à n'importe quel sens. Ainsi, la condition de l'interprétation pleine (*Full Interpretation principle*, FI) de l'énoncé est satisfaite si l'association d'une forme sonore (forme phonologique) et d'un concept (forme logique) est interprétable à l'interface des niveaux A-P et C-I. Le composant fourni par la forme phonologique est interprétable s'il correspond à une représentation phonologique dans une langue donnée, tandis que le composant de la forme logique est interprétable si on peut lui assigner une représentation sémantique. Si, en revanche, un des items choisis par le système computationnel ne peut être interprété aux niveaux A-P et C-I, la dérivation échoue. Cela signifie que les items lexicaux choisis par la computation doivent être interprétés et tous les traits ininterprétables doivent être éliminés avant d'atteindre les niveaux de représentation de la forme logique et de la forme phonologique. En outre, si tous les items choisis ne sont pas inclus dans la dérivation de la phrase, celle-là échoue.

En plus, selon Chomsky (1995, 2015), pour que l'interprétation soit possible, en plus de la convergence à l'interface des niveaux FP et FL, il est essentiel que l'énoncé produit respecte l'économie langagière dans le sens où aucune étape superficielle, c'est-à-dire aucune étape qui

n'est absolument nécessaire à la dérivation, n'est permise. Ainsi Chomsky (1995, 2015) souligne que le système computationnel peut engendrer trois groupes de dérivations syntaxiques : D, D_c et D_A. Tout d'abord, dans chaque langue, il existe un groupe général de phrases (D) que l'on peut générer et qui peuvent être soit interprétables soit ininterprétables. Ensuite, ce groupe de phrases produites (D) comprend également des énoncés qui peuvent être interprétés et sont donc possibles selon la condition de l'interprétation pleine, mais qui ne sont pas économiques du point de vue minimaliste. Ce sont les dérivations convergentes (D_c) selon l'auteur. Et finalement, ce même groupe (D) renferme aussi les énoncés qui conviennent le mieux dans un contexte donné étant interprétables ainsi qu'optimales. Ce dernier groupe comporte les dérivations admissibles (D_A). Le groupe D renferme le groupe D_c qui à son tour renferme le groupe D_A. La dérivation dont l'interprétation n'échoue pas et qui respecte l'économie langagière dans un contexte donné est choisie du groupe D_A comme étant une dérivation optimale. Il s'ensuit de cela que, selon le PM, d'autres dérivations qui sont interprétables, mais moins économiques dans un contexte donné, sont à la fois acceptables et convergentes. Elles seront choisies par la computation dans un contexte pour lequel elles sont optimales.

Selon le cadre du PM, l'économie fait partie intégrante du langage, ce qui assure que la dérivation de la phrase soit minutieusement surveillée tout au long de ce processus (Hornstein et Grohmann, 2005) pour que toute opération superflue soit écartée. Pour cette raison, toute dérivation qui n'est pas optimale dans un contexte donné sera automatiquement bloquée et remplacée par une autre qui respecte parfaitement l'économie dérivationnelle.

3.2. Opérations dérivationnelles dans le PM

Dans ce qui suit, nous présenterons les opérations de base du système computationnel, telles que proposées par Chomsky (1995, 2015). Ces opérations, se servant du lexique, déclenchent des opérations appropriées afin de générer l'interface aux niveaux de la forme phonologique et de la forme logique. En effet, selon l'auteur, le lexique ainsi que le système computationnel représentent la faculté du langage servant de base à la dérivation syntaxique.

3.2.1. Numération

Chomsky (1995, 2015) souligne que plusieurs opérations syntaxiques sont impliquées dans la dérivation d'une phrase. La première d'entre elles est l'opération « numération » (N). Le système computationnel choisit, à partir des items lexicaux disponibles dans le lexique, toutes les entrées faisant partie d'un énoncé ainsi que le nombre de fois que chacune d'entre elles sera utilisée dans la dérivation (LI, *i*). Selon Chomsky (1995, 2015), LI représente l'entrée lexicale choisie pour la N tandis que *i* représente le nombre de fois qu'elle sera utilisée dans ce processus.

3.2.2. Sélection

L'opération qui commence la dérivation et qui fait en sorte que les items choisis dans la N entrent, un par un, dans la dérivation, est nommée « *Sélection* ». Ainsi, chaque fois qu'une entrée lexicale est « sélectionnée » et utilisée par la computation dans la dérivation, *i* est réduit en nombre, ce qui peut être démontré de la manière suivante : (*i*-1). Si un LI n'était choisi qu'une fois dans la N, après être entré dans la dérivation, son nombre serait réduit à zéro. Si toutes les entrées de la N sont choisies par la computation à la fin de la dérivation de la phrase, celle-ci sera interprétable et donc pourra converger. En revanche, si au moins une entrée LI reste dans la N, l'interprétation échoue. Par exemple, les entrées lexicales de la N [la, la, fille, mange, pomme] formeraient la

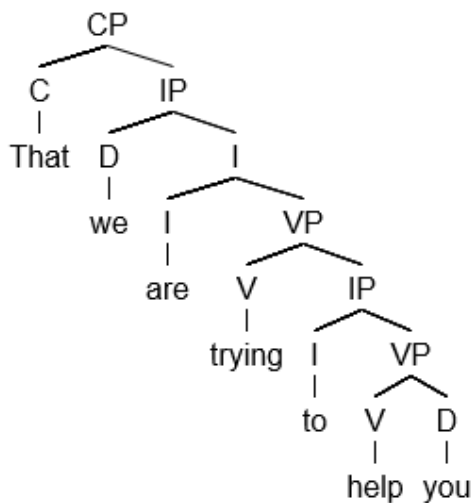
phrase *La fille mange la pomme*. On remarque que l'entrée *la* est représentée deux fois dans la N et pour cette raison, cette entrée lexicale peut être représentée de la manière suivante (LI, $i=2$). Cependant, les entrées identiques du point de vue phonologique qui ont des propriétés différentes au niveau de la forme logique sont marquées comme des entrées distinctes et chacune d'entre elles est représentée seulement une fois dans la N. Cela est le cas, par exemple, d'une entrée lexicale dont les propriétés morphologiques sont différentes selon la catégorie à laquelle elle appartient (*une voie* (nom) et *que je voie* (verbe)).

3.2.3. Fusion (*merge*)

Pour expliquer toutes les idiosyncrasies des langues naturelles, Chomsky (1995, 2015) suggère que l'opération de fusion unit deux constituants syntaxiques pour former une unité. Cette opération est binaire et est appliquée uniquement à la base de la construction syntaxique. Au moment où la nouvelle unité est formée par l'opération de fusion, les deux constituants qui la forment sont éliminés de la computation.

Les propriétés grammaticales du constituant qui est la tête syntaxique sont héritées par la nouvelle unité formée par cette opération¹³⁶. Et c'est cette nouvelle unité formée par *fusion* qui choisit un par un les arguments avec lesquels elle formera d'autres, plus grandes unités syntaxiques. Et chaque fois que l'unité nouvellement formée par fusion se combine avec un autre constituant syntaxique, l'entité qui est considérée comme la tête syntaxique projetera ses propriétés à cette nouvelle unité. Nous démontrons cela à l'aide de l'exemple ci-dessous tiré de Radford (1997, p. 66).

(3.1)



Ainsi, dans le cadre du PM¹³⁷, les constituants de la phrase sont représentés comme des projections fonctionnelles qui sont organisées selon une hiérarchie stricte les unes par rapport aux

¹³⁶ N'importe lequel des deux constituants qui font partie de l'opération de fusion peut être la tête syntaxique de l'unité nouvellement formée, selon la langue en question et la manière dont la tête syntaxique est déterminée.

¹³⁷ La représentation arborescente tire ses origines de la théorie du gouvernement et du liage (voir Haegeman, 1991).

autres. Elles sont responsables de la dérivation ainsi que de l'interprétation de différentes fonctions, dont : T (temps), Agr (accord), V (verbe), etc. Chaque langue diffère en ce qui concerne les projections fonctionnelles nécessaires pour la dérivation syntaxique. En outre, des variations au sein d'une langue donnée existent aussi, étant donné qu'un constituant dans une construction syntaxique peut occuper une certaine projection fonctionnelle, par exemple dans le domaine du VP, tandis que, dans d'autres constructions il peut occuper une autre projection, par exemple dans le domaine du CP¹³⁸.

3.2.4. Déplacement

La dérivation phrastique la plus simple est effectuée à l'aide des opérations de numération, de sélection et de fusion. Elles représentent les opérations de base du PM qui sont considérées comme les plus économiques. Cela veut dire qu'elles ne sont pas coûteuses du point de vue dérivationnel étant donné qu'elles n'exigent que des efforts minimaux de la part de la computation. Or, pour les dérivations plus lourdes, d'autres opérations syntaxiques sont nécessaires. En effet, dans certaines phrases, des constituants peuvent être interprétés dans une position qui ne correspond pas nécessairement à celle qu'ils occupent au niveau de la forme phonologique. Il en découle que ces éléments-là sont déplacés de la position dans laquelle ils sont générés. Ce phénomène explique le « déplacement » (*move*)¹³⁹ (Chomsky, 1995, 2015) dans le PM.

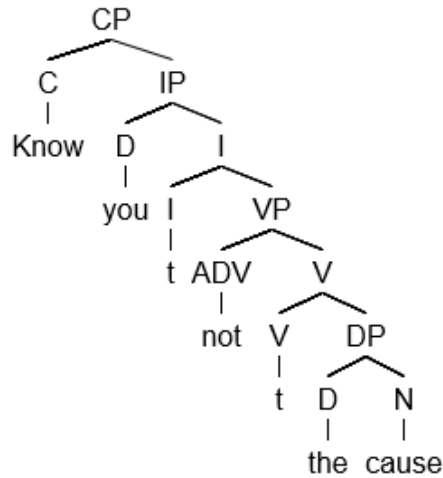
L'opération de déplacement doit respecter certaines contraintes afin que la dérivation de la phrase converge. Tout d'abord, le déplacement doit être cyclique, ce qui veut dire que cette opération suit des étapes successives. En effet, cette opération commence dans la position syntaxique dans laquelle l'élément est généré. Ensuite, l'élément se déplace en respectant une distance minimale qu'il peut traverser à la fois en occupant toujours la position dans la phrase qui lui est assignée dans la syntaxe. Par exemple, une tête syntaxique verbale peut se déplacer de la projection V' dans la projection I'. Elle peut continuer la montée, mais doit toujours occuper une projection que seulement la tête syntaxique verbale peut occuper. Cela veut dire que le déplacement doit respecter la condition du lien minimal (*Minimal Link Condition* (Chomsky, 1995)).

L'élément déplacé doit aboutir dans la position qui est visible au niveau de la forme phonologique. En raison de cela, la dérivation d'une phrase peut comporter plusieurs copies d'une même entrée dans la N (α , α_1 , α_2 , etc. où α est la copie occupant la position à la périphérie gauche de la phrase). Toutes les copies forment une chaîne dans la dérivation et elles sont toutes identiques l'une à l'autre. Pour cette raison, toutes les copies sont effacées dans le composant phonologique (α_1 , α_2 , etc.) sauf celle qui occupe la position la plus haute dans la construction phrastique (α). Ce phénomène est connu sous le nom de « Théorie du mouvement par copie » (*Copy theory of movement*). Si, toutefois, la prononciation de cette copie viole les règles de la forme phonologique d'une langue, une autre copie peut être réalisée phonologiquement selon ce qui est acceptable au niveau de ladite forme (Franks, 1998). Ci-dessous, nous représentons l'opération de déplacement en anglais moderne naissant (*Early Modern English*) à l'aide de l'exemple tiré de Radford (1997, p. 118).

¹³⁸ Par exemple, pour Halpern (1992), si l'élément précédant le groupe de clitiques est un SN, il se trouve dans le domaine du CP. En revanche, si un mot prosodique précède les clitiques, ce premier se trouve dans le domaine du IP.

¹³⁹ Dans le PM, il y a une différence entre l'opération de fusion telle que présentée ci-dessus, qui est appelée « fusion externe » (*merge externe*), et l'opération de déplacement, qui est appelée « fusion interne » (*merge interne*) (Adger et Svenonius, 2011).

(3.2)



Dans cet exemple, on peut observer de quelle manière le verbe *know*, qui est une tête syntaxique, se déplace de la projection V vers la projection I (INFL) pour enfin aboutir dans la projection CP (COMP) (Radford, 1997). La copie se trouvant dans la plus haute position syntaxique est réalisée phonologiquement, tandis que toutes les autres copies laissent une trace dans la présentation arborescente.

À part la cyclicité, le déplacement doit aussi respecter d'autres contraintes pour que la phrase soit interprétable aux interfaces des niveaux de la forme phonologique et de la forme logique. Par exemple, la chaîne formée à partir des copies doit respecter l'uniformité de la construction phrastique dans le sens où la projection de chaque copie doit respecter la projection qui lui est assignée au début de la dérivation. Cela veut dire que l'élément déplacé doit toujours appartenir à la même projection, dans ce cas, la projection que seulement la tête syntaxique verbale peut occuper.

En outre, la copie qui est réalisée au niveau de la forme phonologique (α), c'est-à-dire celle qui occupe la plus haute position de la phrase, doit « c-commander » (*C-Command*) toutes les copies qui sont effacées dans le composant phonologique (α_1 , α_2 , etc.). Cette relation de c-commande fait en sorte que la copie réalisée au niveau de la forme phonologique ne peut se déplacer dans le sens inverse : le déplacement se fait toujours vers la périphérie gauche et non pas dans le sens opposé.

L'opération de déplacement est définie en tant que « dernier recours » *last resort*, car elle ne peut avoir lieu que dans les cas où elle est absolument nécessaire à la dérivation de la phrase. C'est une contrainte que l'opération de déplacement doit respecter et qui concerne les propriétés morphologiques des entrées dans la N. Le dernier recours exige que le déplacement soit déclenché par la vérification de traits (*feature checking*).

Selon le PM, certaines entrées (LI) sont invisibles à l'interface des niveaux de la forme logique et de la forme phonologique bien qu'elles soient toujours accessibles à la computation. Le sous-système de la computation qui est responsable de la dérivation dans de tels cas est connu sous le nom de composant *invisible* (*covert component*). Les entrées implicites, mais qui ne font pas partie

du niveau de la forme phonologique sont réalisées dans le composant invisible. Cependant, la computation qui est responsable du niveau de la forme phonologique est appelée *composant visible* (*overt component*). C'est dans ce composant que sont produites toutes les entrées qui sont réalisées phonologiquement.

Pour que la dérivation d'une phrase soit interprétable, la sélection des LI de la N doit être *visible*, sauf dans les cas où LI ne possède pas de traits phonologiques. Par exemple, il est souvent le cas que, dans les langues pro-drop, le sujet est omis au niveau de la forme phonologique, mais il est toujours accessible à la computation au cours de la dérivation. On dit alors que, dans de tels cas, la réalisation du sujet est invisible au niveau de la forme phonologique. Cela veut dire qu'il n'est pas réalisé phonologiquement.

3.2.5. Traits et vérification de traits

Selon le PM (Chomsky, 1995, 2015), les entrées lexicales comportent différentes sortes de traits qui peuvent en général être divisés en traits lexicaux et en traits formels. Les traits lexicaux sont composés de traits phonologiques, qui sont nécessaires pour l'interprétation au niveau de la forme phonologique, et de traits sémantiques, qui, à leur tour, sont nécessaires à l'interprétation au niveau de la forme logique. Cependant, les traits formels des entrées lexicales se divisent en traits forts (ininterprétables) et en traits faibles (interprétables).

Par exemple, l'entrée lexicale *pomme* possède des traits phonologiques qui, entre autres, renferment différents phonèmes. En outre, cette entrée comporte également des traits sémantiques qui démontrent qu'il s'agit d'un objet inanimé. Ce sont également les traits sémantiques de cette entrée qui déterminent le verbe et les arguments avec lesquels elle sera combinée dans la dérivation. Et finalement, les traits formels de cette entrée renferment des informations telles que sa catégorie grammaticale, son genre, son nombre, son cas, etc. Les traits formels d'une entrée lexicale diffèrent en fonction de la catégorie grammaticale à laquelle elle appartient (par exemple, les traits que renferment en général les N et les V sont les traits φ (personne, genre, nombre, cas)).

La vérification des traits est une opération qui est essentielle dans le PM (Chomsky, 1995, 2015). En effet, les traits phonologiques sont interprétables au niveau de la forme phonologique, tandis que les traits sémantiques sont interprétables au niveau de la forme logique. En outre, les traits formels faibles (interprétables) sont nécessaires à l'interprétation à l'interface des niveaux de la forme phonologique et de la forme logique et ne peuvent en général être effacés même s'ils sont vérifiés. Tout au long de la dérivation, ces traits sont accessibles à la computation au niveau de la forme logique.

En revanche, les traits formels forts (ininterprétables) qui ne sont pas accessibles à la computation doivent toujours être vérifiés par une catégorie dans leur domaine. Par exemple, au niveau de la forme logique, les catégories fonctionnelles comportent des traits ininterprétables qui doivent être vérifiés et effacés pour la convergence. Après avoir été vérifiés, ces traits sont éliminés de la computation, car ils ne peuvent être vérifiés qu'au niveau de la forme logique ou de la forme phonologique ou encore à l'interface des deux. Pour que cette opération soit effectuée, avant l'opération épelle¹⁴⁰ « *spell-out* », qui est une opération qui expédie la dérivation phonologique de la phrase au niveau de la forme phonologique, un déplacement visible est déclenché, ce qui fait en sorte qu'une certaine catégorie se déplace dans le domaine de l'élément comportant le trait fort

¹⁴⁰ Ce terme est adopté de Liakin (2003).

(ininterprétable). En outre, le trait fort de l'élément doit être éliminé avant qu'il ne soit fusionné avec un autre élément pour constituer une unité syntaxique plus large.

L'opération de fusion, n'exigeant aucun effort computationnel, est économique tandis que l'opération de déplacement ne l'est pas. L'opération de déplacement est effectuée seulement dans les cas où l'interprétation échouerait. Le déplacement devrait être *invisible* au niveau de la forme phonologique aussi souvent que possible. Alors, on peut dire que le déplacement *visible* est forcé pour « sauver » la dérivation. En outre, l'élément déplacé doit comporter des traits qui entreront en relation de vérification avec l'élément auprès duquel il se déplace.

Le déplacement est nécessaire pour vérifier des traits ininterprétables de nature morphologique. Or, sachant qu'un constituant, qui peut comporter une ou plusieurs unités (plusieurs mots), doit se déplacer afin de vérifier un trait ininterprétable, qu'est-ce qui détermine, par exemple, son uniformité? Dans les cas où le constituant en question comporte uniquement un élément (un mot), étant le seul comportant le trait d'intérêt (le trait F (*feature F*)) qui peut satisfaire le trait ininterprétable, il doit se déplacer pour que la dérivation de la phrase converge. Cependant, dans les cas où plusieurs éléments forment un constituant syntaxique, un effort aussi minimal que possible est nécessaire (Chomsky 1995, 2015). En effet, dans certains cas, un élément, faisant partie du constituant plus large qui devrait être déplacé, peut vérifier tout seul le trait en question vu qu'il comporte le trait F. En revanche, dans d'autres cas, le constituant entier doit être déplacé, peu importe le nombre d'éléments qu'il contient, et ce, même si un seul élément comporte le trait d'intérêt. Ce phénomène est connu sous le nom de « hamelinage¹⁴¹ » (*pied-piping*). Si les autres éléments se déplacent avec lui, cela n'affecte pas le concept de déplacement proposé par le PM, car du point de vue computationnel, c'est uniquement l'élément qui porte le trait d'intérêt qui se déplace. Les autres éléments se déplacent avec lui tout simplement pour que la dérivation n'échoue pas au niveau de la forme logique. Le déplacement des éléments qui ne portent pas le trait d'intérêt (F) est alors une opération qui est uniquement nécessaire pour la convergence de la dérivation au niveau du composant de la forme phonologique. De cette manière, l'économie langagière régit toujours les dérivations computationnelles étant donné que l'opération de hamelinage est « automatique ». Il est certes naturel que le déplacement minimal soit le plus économique, mais, puisque la dérivation sans hamelinage ne convergerait pas, c'est-à-dire ne ferait pas partie du groupe de phrases admissibles (D_A), une telle dérivation serait ininterprétable à l'interface des niveaux de la forme phonologique et de la forme logique. Si, toutefois, un constituant ne comporte pas de trait F, il ne peut aucunement se déplacer étant donné qu'il ne peut pas vérifier le trait fort du constituant qui le possède.

Par exemple, dans les langues naturelles, il y a de la variation paramétrique ayant trait au déplacement du SQu en tête de phrase. Dans certaines langues, le SQu peut rester *in situ*, la position dans laquelle il a été généré, tandis que dans d'autres, le déplacement est nécessaire afin de vérifier les traits forts de l'élément Q (question).

En effet, en chinois, le SQu ne doit pas se déplacer; il reste *in situ* étant donné qu'il ne doit pas vérifier le trait fort du Q (Cheng, 1997). En plus, si le déplacement doit avoir lieu, la dérivation minimale est préconisée. Le principe selon lequel le nombre d'opérations visibles doit être minimal

¹⁴¹ Nous avons emprunté ce terme à Khalifa (1999).

est connu sous le nom de *procrastination*. Selon ce principe, un déplacement est le plus économique si rien au niveau de la forme phonologique n'est déplacé.

Or, en anglais, le SQu entier, qui comporte un mot Qu avec ses compléments (par exemple *which book*), doit se déplacer dans la projection du Spec-CP pour vérifier le trait fort Q de l'interrogation. Le déplacement du SQu entier en anglais est nécessaire (3.4), car dans cette langue, le mot Qu faisant partie du SQu complexe ne constitue pas à lui seul un syntagme (Radford, 1997, 2006, 2009)¹⁴². Pour cette raison, la condition portant sur l'uniformité de la chaîne doit être respectée en anglais (Chomsky, 1995, 2015).

Cependant, cela n'est pas le cas du serbo-croate. Dans cette langue, le mot Qu qui comporte le trait nécessaire pour vérifier le trait fort Q (le trait d'intérêt), peut se déplacer avec ses compléments ou tout seul. Dans ce dernier cas, le hamelinage n'est pas nécessaire. Cela veut dire que, dans cette langue, le mot Qu tout seul peut agir en tant que syntagme. Les différences entre les trois langues sont démontrées à l'aide des exemples suivants :

- (3.3) Hufei mai-le na-yi-ben-shu¹⁴³ (ne). [chinois]
Hufei acheté le quel livre Q
« Quel livre Hufei a acheté? »
- (3.4) Which book have you bought? [anglais]
quel livre as tu acheté
« Quel livre as-tu acheté? »
- (3.5) *Which have book you bought? [anglais]
quel as livre tu acheté
(Sens voulu : « Quel livre as-tu acheté? »)
- (3.6) Koju si knjigu kupio? [serbo-croate]
quel es livre acheté
« Lequel des livres as-tu acheté? »
- (3.7) Koju knjigu si kupio? [serbo-croate]
quel livre es acheté
« Quel livre as-tu acheté? »

Or, si la production langagière ne devait générer que les dérivations économiques, pourquoi les deux possibilités de questions en (3.6) et en (3.7) existent-elles en SC? Nous proposons que les phrases en (3.6) et en (3.7) aient des sens différents et ne sont pas utilisées dans le même contexte. En effet, lorsque le mot Qu est accentué, il est séparé du reste du SQu (3.6). On remarque que la portée de la question est étroite. Dans ce cas-là, le locuteur avait des connaissances préalables sur des livres que l'interlocuteur considérait comme achat. Il s'agit ici d'un groupe de livres restreint.

¹⁴² En revanche, en anglais, le mot Qu peut en général se déplacer en tête de phrase sans hamelinage dans les constructions dans lesquelles une préposition fait partie du SQu (*What are you talking about?*).

¹⁴³ L'exemple est tiré de Cheng (1997).

Dans un tel contexte, le locuteur aurait pu également poser la question en (3.8) sans changement sémantique, car *knjigu* (livre) est saillant dans le discours et récupérable.

- (3.8) Koju **si** kupio?
quel es acheté
« Lequel as-tu acheté? »

Cependant, cela n'est pas le cas dans l'exemple (3.7). Le sens de cette phrase diffère de celui de la phrase en (3.6), car le locuteur n'a pas connaissances préalables sur des livres spécifiques. Il peut s'agir de n'importe quel livre. Par conséquent, la portée de la question dans cet exemple est large. Les traductions en français des exemples (3.6) et (3.7) reflètent ces deux sens.

Nous observons qu'il est possible de générer plusieurs dérivations qui convergent (D_C), mais qui ne sont pas nécessairement optimales ou admissibles (D_A) dans un contexte donné. L'exemple (3.6), par exemple, serait produit dans un contexte où le locuteur a des connaissances préalables sur les livres que son interlocuteur avait choisis comme ceux qui lui plaisaient et qu'il comptait possiblement acheter. Cependant, l'exemple (3.7) serait plutôt produit dans un contexte neutre où l'achat de n'importe quel livre est possible. Les deux exemples du SC mettent bien en lumière la différence entre les phrases convergentes ((3.6) et (3.7)) et la phrase la plus optimale pour une situation donnée ((3.6) ou (3.7)).

3.2.6. Accord (*agree*)

Pour démontrer que l'implication de la computation dans la dérivation est encore plus allégée qu'on ne le supposait avant le PM, Chomsky (2000, 2001) précise que l'opération d'accord suit immédiatement l'opération de fusion et que la dérivation de la phrase se fait en phases cycliques (Chomsky, 2000, 2003, 2004, 2005). La computation de la forme logique, que Chomsky (2000, 2001) qualifie de « syntaxe étroite » (*narrow syntaxe*), établit la relation dérivationnelle entre deux entrées lexicales (LI) qui exhibent des traits pouvant être vérifiés (*valued*)¹⁴⁴ les uns avec les autres. Les traits ininterprétables qui y sont en général impliqués sont les traits ϕ (phi) du T (temps), les traits ϕ du v (verbe support), le cas du DP, le trait EPP¹⁴⁵, etc.

Les deux entrées concernées par l'opération « accord » sont décrites en tant qu'*Investigateur*¹⁴⁶ (*Probe*) et *Cible* (*Goal*). Pour que l'opération « accord » soit déclenchée, les deux doivent être « actifs ». Cela veut dire que l'Investigateur doit exhiber un certain trait qui n'est pas vérifié (ou « ininterprétable » dans le sens de Chomsky, 1995), tandis que la Cible doit renfermer le même trait qui est spécifié pour la valeur recherchée. Ce sont alors les traits ininterprétables qui déclenchent la dérivation, tandis que les traits d'intérêt l'accomplissent. L'Investigateur doit commander la Cible. Par ailleurs, il ne peut y avoir entre les deux d'autres LI « actifs » comportant le trait qui est nécessaire pour la vérification du trait ininterprétable de l'Investigateur. S'il y a un autre LI actif qui est plus près de l'Investigateur, il deviendra automatiquement sa Cible, par le principe de « déplacement le plus court » (*shortest movement*) (Radford, 2007).

¹⁴⁴ Chomsky (1995) introduit tout d'abord les traits forts et faibles pour ensuite continuer avec les traits interprétables et ininterprétables. Finalement, dans les ouvrages de Chomsky (2000, 2001) les traits évalués et non évalués (*valued* et *unvalued*) prennent de plus en plus d'importance dans ses analyses.

¹⁴⁵ Nous aborderons ce trait dans la section 3.

¹⁴⁶ Les termes *Investigateur* et *Cible* sont adoptés de Liakin (2003).

Après avoir été vérifiés, vu qu'ils ne peuvent être interprétés, les traits ininterprétables sont effacés et éliminés de la computation. Ils doivent être éliminés, car aucun composant qui n'est absolument nécessaire à l'interprétation n'est permis à l'interface des niveaux de la forme logique et de la forme phonologique. D'autres traits, qui ne sont pas déjà présents dans N, ne peuvent être introduits dans la dérivation par le système computationnel, ce que Chomsky (2001) définit comme la « condition d'inclusion » (*inclusiveness condition*).

Les entrées lexicales (LI) dont les traits ininterprétables sont éliminés deviennent des entrées lexicales modifiées qui pourtant ne sont pas modifiées dans le composant phonologique. Selon Chomsky (2001), les traits phonologiques sont ininterprétables.

Par exemple, le déterminant défini *la* en français comporte le trait D (déterminant) qui stipule que ce trait doit être vérifié par la catégorie grammaticale nominale dont le genre est féminin et dont le nombre est singulier. Si ce déterminant fusionne avec un nom qui satisfait les critères qu'il exige, la dérivation converge. Si, toutefois, cela n'est pas le cas, la dérivation de la phrase échoue (Radford, 1997, 2004, 2007.). Alors on peut conclure que l'accord entre le déterminant et le nom élimine les traits ininterprétables et la dérivation au niveau du composant logique converge. Un autre exemple d'une opération d'accord est celle entre le sujet et le verbe.

L'opération de fusion est la plus économique parmi toutes les opérations du PM. Cependant, ce sont les entrées lexicales (LI), en tant que l'Investigateur et la Cible, qui font en sorte que cette opération se produise. Par exemple, les traits ininterprétables ϕ d'un V attireront des traits ϕ d'un SN pour la vérification. En outre, les règles grammaticales de chaque langue déterminent le rapport de c-commande entre les entrées lexicales (LI), ce qui met en exergue que l'une d'entre elles doit constituer la tête de l'unité formée par fusion. L'opération de fusion, qui n'est pas du tout lourde du point de vue computationnel, ne fait que combiner deux LI et ne se soucie pas de l'ordre dans lequel elle est exécutée.

3.2.7. Dérivation par phases

Selon Chomsky (2001, 2004, 2005, 2008), la complexité de la langue n'est qu'apparente, car elle est la « solution optimale » nécessaire pour satisfaire les exigences imposées à l'interface des niveaux de la forme phonologique et de la forme logique. Cette observation de Chomsky (2001) appuie la « thèse minimaliste forte » (*strong minimalist thesis*) selon laquelle des efforts minimaux sont nécessaires de la part de la computation pour la dérivation. C'est pour cette raison que cet auteur cherche à expliquer davantage la simplicité de la production langagière.

Comme nous l'avons vu, la dérivation d'une phrase commence par des opérations telles que numération, sélection, fusion et accord. Une fois tous les LI choisis dans la N, la dérivation commence. Ainsi les opérations fusion et accord font en sorte que les LI sont combinés les uns avec les autres. Pour empêcher que les LI déjà utilisés par l'opération de fusion ne soient réutilisés dans la dérivation, ce qui causerait un véritable chaos dans le système computationnel, car de nombreuses options seraient possibles, Chomsky (2000, 2001, 2004, 2005) propose qu'après la réalisation d'une phase minimale (au moins deux LI combinés par fusion), elle soit soumise à l'opération *épelle*.

Au cours de la dérivation d'une phrase, plusieurs opérations *Épelle* sont alors réalisées. Cela veut dire que chaque phase de la dérivation, dès qu'elle est créée, est envoyée aux niveaux de la forme logique et de la forme phonologique. Après cette opération, les LI utilisés dans la dérivation

deviennent invisibles pour la computation (Van Urk, 2018) et ne peuvent être réutilisés. Ce processus simplifie la dérivation du point de vue computationnel. Chomsky (2000, 2001, 2004, 2005, 2008), ainsi que Chomsky, Gallego et Ott (2017) proposent la condition de (*phase impenetrability condition*) selon laquelle uniquement la tête de la phase et son spécifieur sont actifs pour l'opération d'accord et non pas le reste de ladite phase.

3.2.8. Principe de projection étendu, EPP (*Extended Projection Principle*)

Comme nous l'avons déjà signalé, les LI peuvent renfermer certains traits qui diffèrent les uns des autres selon la fonction qu'ils ont dans la dérivation ainsi que selon la catégorie grammaticale à laquelle ils appartiennent. Ainsi, dans le cadre du PM (Chomsky, 1995), les traits φ , par exemple, jouent un rôle important dans les opérations nécessaires pour la dérivation syntaxique. Cependant, d'autres traits, tel que le trait EPP, le principe de projection étendu (*Extended Projection Principle*), ont également été proposés dans le PM. En effet, comme nous l'avons déjà vu, un des principes de la théorie des principes et des paramètres stipule que toute phrase dans toutes les langues doit comporter un sujet même si celui-ci n'est pas visible au niveau phonologique. Le principe de projection étendu tire ses origines de ces observations. Chomsky (1982) concrétise cette observation en tant que contrainte qui veut que chaque phrase doive comporter un sujet et que la position réservée au sujet de la phrase doit être remplie « par un élément pléonastique dans les structures dépourvues d'un sujet marqué par les traits θ (théta) » (la structure argumentale d'un énoncé en fonction de son verbe) (Chomsky, 1982 : 10).

Chomsky (1986) remarque que la position du spécifieur (Spec, IP) doit être remplie afin de satisfaire le principe de projection étendu (désormais EPP). Or, dans l'ouvrage *Knowledge of language: Its nature, origin, and use* portant sur les barrières concernant le gouvernement ainsi que le déplacement dans le cadre de la théorie X-bar, l'auteur propose que les barrières γ jouent un rôle important, ce qu'il formule de la manière suivante :

... α ...[γ ... β ...]¹⁴⁷

Si deux constituants syntaxiques, α et β , sont séparés par une projection maximale γ , où cette dernière contient en soi β , la projection maximale γ sert de barrière qui fait en sorte que le constituant occupant la périphérie gauche de la phrase α ne gouverne pas celui occupant la périphérie droite β . Selon la proposition de Chomsky (1986), le constituant le plus près est celui qui gouverne pour satisfaire la « condition minimale ».

En effet, la projection maximale représente la barrière pour le gouvernement et le déplacement. Cela implique, selon la proposition de Chomsky (1986), que le gouvernement ne peut dépasser une barrière. En outre, le déplacement d'un constituant par-dessus une barrière génère des phrases grammaticales, tandis que le dépassement de deux barrières est une opération qui engendrerait l'agrammaticalité.

Cependant, Chomsky (1995) propose d'autres explications sur le trait EPP. Il souligne que ce trait requiert que le sujet de la phrase (IP) occupe la position (Spec, IP). En outre, il suggère que toute *tête temps fini* (*tensed head*) doit satisfaire les exigences portant sur le trait EPP. Ce trait spécifie que le verbe auxiliaire (*inflection*, d'où l'abréviation *Infl* ou encore *I*) d'une phrase doit

¹⁴⁷ L'exemple est tiré de Chomsky (1986).

avoir un sujet. C'est la présence d'un sujet dans la phrase qui fait en sorte que le prédicat se réalise (Van Kampen, 2006). Ainsi, dans la présentation arborescente, la tête *temps fini* occupe la projection I, dont la projection intermédiaire est I', tandis que l'élément dont le but est d'éliminer le trait EPP occupe la position (Spec, IP) (Biberauer et Richards, 2005). La projection IP représente alors la projection maximale de la construction arborescente. Par ailleurs, selon Lasnik (2001, 2003), certaines têtes fonctionnelles doivent avoir un spécifieur, tandis que, selon Kobayashi (2001), si une tête fonctionnelle provoque un mouvement syntaxique, elle est marquée par le trait EPP. Alors, dans le sens de Chomsky (1995), le trait EPP, est vérifié en présence de la tête temps fini (*tensed head*) et une catégorie XP qui la précède (Harley et Carnie, 1997).

Plus tard, Chomsky (1995) élargira la notion de « sujet » en proposant que trois types différents de syntagmes puissent éliminer le trait ininterprétable de EPP : un D (un SN renfermant le trait fort D (déterminant), un N (SN) ou un autre SN peu importe sa configuration syntaxique. Cependant, Chomsky (2000) pousse encore plus loin sa proposition concernant ce trait qu'il développe dans (Chomsky, 2000, 2001).

Chomsky (2000) remarque que chaque catégorie fonctionnelle essentielle (*core functional category*) ((C (complémenteur (*complementizer*)), T (temps (*tense*)), v (verbe support (*light verb*)) qui sont des têtes syntaxiques) permet la réalisation de la projection qui la précède. Cette projection est occupée par le spécifieur.

Le spécifieur de la projection I doit être réalisé au niveau de la forme phonologique pour que le trait EPP soit satisfait. Afin de généraliser ce trait, Chomsky (2000) suggère qu'il soit aussi responsable du déplacement d'un élément syntaxique dans la position du spécifieur de C et de v. Ainsi, selon cet auteur, d'autres têtes syntaxiques peuvent aussi être marquées par le trait EPP, ce qui nécessite qu'un élément syntaxique soit réalisé phonétiquement dans la position de leur spécifieur.

Et finalement, Chomsky (2004, 2005, 2008) précise que les têtes syntaxiques peuvent comporter *edge feature* (EF, ou bien OCC, *occurrence feature*) qui est aussi connu comme trait EPP (Chomsky, 2005). Selon la condition portant sur l'imperméabilité de la phase (*phase impenetrability condition*), les éléments qui forment une phase ne sont plus disponibles pour la dérivation. En revanche, c'est la tête de la phase qui est toujours active, donc la « frontière » de la phase, d'où le nom *edge feature* pour le trait EPP. De cette manière, le trait EPP, qu'Adger et Svenonius (2011) qualifient « de deuxième ordre », car il ne marque pas toujours les LI qui peuvent les comporter, est plus universel, étant donné que plusieurs têtes syntaxiques, telles que C et v, et non seulement T, peuvent le comporter.

Cependant, selon Butler et Mith (2005), le trait EPP ne fait pas référence au même concept depuis son apparition. Selon nous, le trait EPP formulé par Chomsky (1995) était spécifique et concernait uniquement le trait fort du verbe qui doit être éliminé en présence du sujet de la phrase. Cependant, au fur et à mesure des travaux de Chomsky, d'autres têtes syntaxiques se sont vu attribuer ce trait, mais le concept est resté le même. Le trait EPP proposé par Chomsky (1995) exigeait que la Cible renferme des traits d'intérêt qui puissent être vérifiés avec les traits ininterprétables de l'Investigateur (par exemple, les traits ininterprétables du T sont vérifiés avec les traits ininterprétables de son sujet en anglais). Or, le trait défini en tant que *edge feature* ne

nécessite pas que sa Cible renferme de traits spécifiques, car, pour que ce trait soit vérifié et éliminé de la dérivation, le déplacement d'un élément quelconque suffit selon Chomsky (2005)¹⁴⁸.

3.3. Analyses des clitiques du SC dans le cadre du PM

Certains auteurs ont déjà proposé des analyses portant sur les clitiques du SC dans le cadre du PM. Ci-dessous, nous en présenterons quelques-unes qui, selon nous, sont les plus susceptibles d'expliquer le phénomène en question.

3.3.1. Wilder et Cavar (1994, 1994a)

Wilder et Cavar (1994, 1994a) explorent le déplacement du verbe principal (le participe passé) dans la position C° lors de la présence du verbe clitique dans la 2^e position de la phrase. Ce phénomène, qui est une exigence uniquement phonologique selon les auteurs, est le cas du dernier recours dont le rôle est de « sauver » la dérivation de l'énoncé.

En général, selon les principes d'économie dans le PM, le déplacement d'un constituant doit se faire d'une position spécifique à une autre qui lui est assignée dans la syntaxe. Ainsi, le déplacement d'une tête doit se faire d'une position tête à une autre de façon cyclique et aucune position tête ne peut être omise dans ce processus. Cependant, en SC, lorsqu'un verbe principal, qui est une tête, se déplace dans la position précédant le clitique auxiliaire, qui, selon les auteurs, est aussi une tête, ce processus enfreint la contrainte portant sur le déplacement de la tête (*Head Movement Constraint*). Cette dernière stipule qu'une tête peut se déplacer uniquement dans une position tête se trouvant la plus près de la position de laquelle le mouvement est déclenché. Cela implique qu'une tête ne peut se déplacer par-dessus une autre tête. Or, en SC, le déplacement du verbe principal dans la position précédant les clitiques enfreint cette règle, car une tête, le verbe principal, se déplace par-dessus une autre tête, le verbe auxiliaire. Ce phénomène est connu sous le nom de déplacement long de la tête (*Long Head Movement*) (Rivero, 1991). Nous démontrons ce déplacement avec l'exemple suivant où le verbe principal *radio* est déplacé par-dessus le verbe auxiliaire *je* :

- (3.9) Radio *je* cijeli dan.
travaillé est entier jour
« Il a travaillé toute la journée. »

Puisque dans l'exemple ci-dessus les principes d'économie ne sont pas respectés, les auteurs proposent que, dans de tels cas, le déplacement du verbe principal en tête de phrase soit le dernier recours pour assurer la convergence de la phrase. De son côté, Riviero (1993) suggère qu'un tel déplacement soit tout à fait possible, car la tête auxiliaire n'est pas une barrière dans le sens de Chomsky (1986).

En effet, en SC, dans les énoncés dont le groupe de clitiques fait partie, la position Spec CP doit nécessairement être remplie par un élément syntaxique (soit une tête (X°)¹⁴⁹ soit une phrase (XP)).

¹⁴⁸ Tel est, par exemple, le déplacement d'un constituant dans la projection Spec-CP en anglais. Dans cette langue, toute sorte d'élément peut se déplacer dans cette projection (par exemple le déplacement du SQu en anglais dans la projection Spec-CP qui ne s'accorde pas avec la tête temps fini occupant la projection C') (Radford, 2009).

¹⁴⁹ Selon Matushansky (2006), une tête syntaxique est représentée par des traits formels qui sont inséparables du point de vue syntactique.

Si aucun élément n'occupe cette position, le verbe principal doit s'y déplacer pour servir d'hôte aux clitiques. Selon les auteurs, cette opération de déplacement du verbe principal est possible uniquement dans les cas où le clitique auxiliaire occupe déjà la position dans C^o¹⁵⁰.

Cependant, si la position Spec CP ainsi que C^o sont remplis par d'autres éléments, le groupe de clitiques ne peut se réaliser dans une telle construction phrastique. Wilder et Ćavar (1994) démontrent cela avec les exemples suivants :

(3.10) Ivan **je** rado pio pivo.
Jean est volontiers bu bière
« Jean buvait volontiers de la bière. »

(3.11) *Ivan pio **je** rado pivo.
Jean bu est volontiers bière
(Sens voulu : « Jean buvait volontiers de la bière. »)

Cette observation met en lumière que la 2^e position de la phrase doit nécessairement être occupée par le groupe de clitiques (3.10) et que le déplacement du verbe principal dans la position Spec CP, lorsqu'un autre élément occupe déjà cette position, engendre des phrases agrammaticales en SC (3.11).

3.3.2. Franks (1998) et Progovac (2005)

Franks (1998) et Progovac (2005) proposent des analyses assez similaires portant sur les clitiques du SC dans le cadre du PM. Ces auteurs, à l'instar de Wilder et Ćavar (1994, 1994a), stipulent que les clitiques auxiliaires et pronominaux dans la structure syntaxique sont précédés d'un élément syntaxique (soit un X^o (tête), soit un XP (phrase)) se déplaçant uniquement selon les règles syntaxiques. En revanche, selon Franks (1998), les règles prosodiques de cette langue déterminent la position dans laquelle le groupe de clitiques sera réalisé au niveau PF.

D'après Franks (1998) et Progovac (2005), les clitiques pronominaux et auxiliaires du SC, étant des clitiques spéciaux dans le sens de Zwicky (1977), sont marqués par certains traits forts qui doivent être vérifiés et effacés au niveau LF. Franks (1998) propose que les clitiques se déplacent vers la plus haute position de la phrase qui leur est assignée dans la syntaxe. Ainsi, selon cet auteur, les clitiques auxiliaires en SC (marqués par les traits d'accord et de temps) sont générés dans la position tête de AgrS^o et de T^o tandis que les clitiques pronominaux sont générés dans les positions têtes K^o portant des traits de cas. Ces derniers se déplacent de leurs positions en tant que têtes syntaxiques vers la plus haute position Agr pour vérifier leur trait fort K^o¹⁵¹. Ainsi, la structure de la phrase prend forme de la manière suivante selon Franks (1998) :

¹⁵⁰ Cela est tout à fait naturel, selon nous, car la réalisation du verbe principal (participe passé) est uniquement possible en combinaison avec un verbe auxiliaire clitique. Si l'énoncé ne comporte pas d'auxiliaire clitique, le participe passé ne peut se réaliser non plus.

¹⁵¹ Franks et Progovac (1994) proposent la structure phrastique similaire qui inclut aussi la position qu'occupe le clitique *li*. Celui-là précède tous les autres clitiques occupant la position dans C.

(3.12) [CP C [AgrSP AgrS [TP T [AgrIOP AgrIO [AgrOP AgrO [vP SUB v [VP IO [V' V
 OBJ]]]]]]]]]¹⁵²

En effet, en adoptant l'analyse de déplacement en chaîne (*Copy theory of movement*), Franks (1998) suggère que les clitiques, tout en respectant la cyclicité, se déplacent vers la périphérie gauche de la phrase en traversant une distance minimale à la fois, tel qu'exigé par la condition du lien minimal dans le PM. En outre, le déplacement se fait d'une position tête à une autre, ce qui, encore une fois, satisfait cette opération dans le PM selon laquelle l'élément déplacé doit toujours occuper la projection qui lui est assignée dans la syntaxe. En général, selon l'auteur, c'est dans cette position de la structure phrastique, étant la plus optimale, que les clitiques sont réalisés au niveau PF.

Cependant, quoique la plus haute copie du groupe de clitiques de la phrase doive en général être réalisée au niveau PF, cela n'est pas toujours observable en SC. En effet, la réalisation de la première copie est possible seulement dans les cas où la dérivation de la phrase n'échouerait pas au niveau PF. En revanche, une autre copie dans la dérivation peut être réalisée au niveau PF si les règles phonologiques l'exigent. Franks (1998) appuie cette proposition par l'exemple ci-dessous où plusieurs réalisations du groupe de clitiques sont possibles, mais pas réalisables :

(3.13) Javili su nam da **je**¹⁵³ #¹⁵⁴prije nekoliko dana# **je**- na toj liniji# **je** anoncé sont
 nous que est avant quelques jours est sur cette ligne est

voz **je** kasnio¹⁵⁵ tri sata¹⁵⁶.
 train est retardé trois heures

« Ils nous ont annoncé, que, il y a quelques jours, le train sur cette ligne était retardé de trois heures. »

Dans l'exemple ci-dessus, quatre copies du clitiques *je* peuvent être réalisées selon Franks (1998). Or, uniquement une copie sera réalisée au niveau PF. L'auteur suggère que la réalisation du groupe de clitiques ne soit pas possible lorsqu'une frontière prosodique le précéderait ou le suivrait. Pour cette raison, toutes les copies réalisées dans la périphérie gauche de la phrase ci-dessus sont effacées de la dérivation, bien que cela aille à l'encontre de l'économie du mouvement selon laquelle la copie la plus haute devrait être réalisée au niveau PF, étant donné qu'elles sont toutes soit suivies d'une frontière prosodique (la plus haute et première dans la phrase), soit précédées d'une frontière prosodique (la 2^e et la 3^e réalisation du clitique). Selon Franks (1998),

¹⁵² L'exemple est tiré de Franks (1998).

¹⁵³ Toutes les copies du clitiques *je* qui selon Franks (1998) ne peuvent être réalisées au niveau PF sont barrées.

¹⁵⁴ Le signe # indique une frontière prosodique selon Franks (1998).

¹⁵⁵ Dans cette phrase, le clitique ne peut occuper ni la position après le verbe *kasnio* ni celle au sein du SN *tri sata*, car la dernière partie de l'exemple *voz je kasnio tri sata* représente la phrase principale (que Progovac (1998) nomme « *kernel clause* »). Si on déplaçait le clitique *je* vers la périphérie droite de la phrase principale, pour qu'il occupe, par exemple, la position après le verbe *kasnio*, la phrase deviendrait agrammaticale, car le clitique se déplacerait de sa 2^e position au sein de la phrase principale telle que définie par Progovac (1998).

¹⁵⁶ Cet exemple, légèrement adopté, est tiré de Franks (1998).

dans cet exemple, uniquement la dernière copie du clitique *je* peut être réalisée au niveau PF étant la seule qui ne se trouve pas à proximité d'une frontière prosodique.

Cependant, selon nous, la réalisation de la plus haute copie de cet exemple est la plus naturelle en SC¹⁵⁷ et, contrairement à Franks (1998), tout à fait possible dans un contexte neutre. Néanmoins, toutes les autres copies peuvent aussi être réalisées si une pause prononcée est faite après la conjonction *da*¹⁵⁸ et si l'intonation de la voix change. La réalisation d'une autre copie dépend grandement de l'importance que l'on confère à chacun des groupes de mots prosodiques ainsi que de la prosodie de la phrase (par exemple les pauses que l'on fait). Par exemple, nous observons que le groupe de clitiques dans l'exemple de Franks (1998) peut aussi occuper la 2^e position au sein du SP *na toj je liniji* ce qui met en lumière que cinq copies du clitique *je* sont réalisées au cours de la dérivation de cette phrase. En outre, si l'on transcrit l'exemple de Franks (1998) de la manière que nous proposons ci-dessous, d'autres positions que le groupe de clitiques peut occuper sont aussi possibles, notamment celle au sein du SN *tri sata*.

(3.14) ...da **je** prijē nekoliko dana **je** na toj **je** liniji **je** tri **je** sata **je**
...que est avant quelques jours est sur cette est ligne est trois est heures est

voz kasnio.
train retardé

« ...que, il y a quelques jours, le train sur cette ligne était retardé de trois heures. »

En effet, dans un contexte neutre, la première copie, celle après la conjonction *da*, est réalisée au niveau PF. La réalisation au niveau PF de toute autre copie dépendra grandement de ce qui est le plus important pour le locuteur : est-ce le moment ou l'événement a eu lieu, est-ce la ligne particulière de train, le nombre d'heures que le train était en retard, etc. Nous présentons quelques possibilités avec les exemples ci-dessous qui mettent bien en exergue l'apport au sens de la position que le groupe de clitiques occupe :

(3.15) Javili su nam da prijē nekoliko dana na toj **je** liniji tri sata
annoncé sont nous que avant quelques jours sur cette est ligne trois heures

voz kasnio.
train retardé

« Ils nous ont annoncé que c'est sur cette ligne que le train était retardé de trois heures il y a quelques jours. »

(3.16) Javili su nam da prijē nekoliko dana na toj liniji tri **je** sata
annoncé sont nous que avant quelques jours sur cette ligne trois est heures

voz kasnio.

¹⁵⁷ Selon Progovac (2005), les clitiques doivent suivre la conjonction *da* pour la convergence.

¹⁵⁸ Les clitiques du SC sont des enclitiques, c'est-à-dire, ils doivent s'appuyer sur un élément prosodique à leur gauche (Wilder et Čavar, 1994a). Si l'on fait une pause après la conjonction *da*, elle ne pourra plus servir d'hôte à ces premiers et pour cela ils doivent se déplacer dans une position inférieure pour se réaliser phonétiquement.

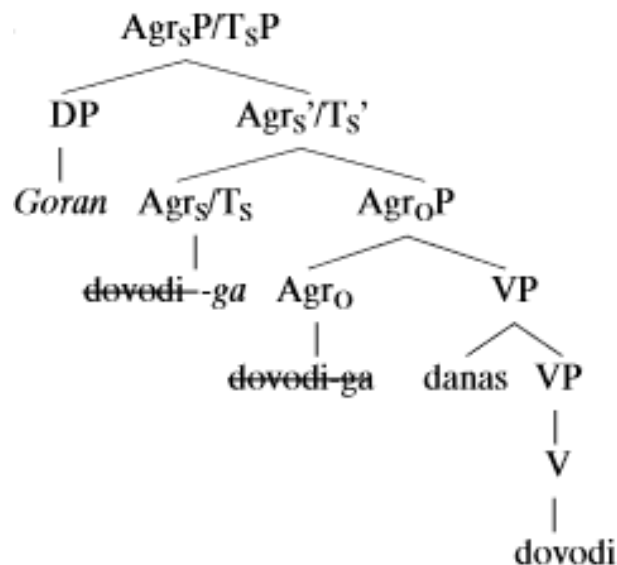
train retardé

« Ils nous ont annoncé que c'est de trois heures que le train sur cette ligne était retardé il y a quelques jours. »

Nous pouvons conclure que n'importe quelle copie dans l'exemple précédent peut être réalisée au niveau PF et cela dépend grandement du contexte dans lequel la phrase est produite ainsi que de ce qui est le plus important pour le locuteur. Donc, les frontières prosodiques de la phrase ne sont pas forcément responsables de la loi qui dicte la position des clitiques en SC. Pour cela, d'autres analyses portant sur ce sujet sont nécessaires dans le but d'expliquer la problématique entourant ce phénomène.

De son côté, Progovac (2005) aussi remarque que les clitiques doivent être prononcés dans la 2^e position de la phrase tandis que cela n'est pas le cas du verbe lorsque celui-là n'est pas un clitique. Afin d'expliquer de quelle manière les clitiques pronominaux, qui sont des affixes syntactiques du verbe selon l'auteure, se réalisent sans ce dernier (lorsque le verbe n'est pas un clitique), tout en appuyant l'analyse de Franks (1998), l'auteure propose que le déplacement non-visible (*covert*) du verbe ait toujours lieu en SC dans la 2^e position de la phrase. Ainsi les clitiques pronominaux, appuyés par une copie du verbe qui n'est pas réalisée au niveau PF dans cette position-là, peuvent occuper la 2^e position de la phrase. S'ensuit de cette proposition que les clitiques du SC peuvent être réalisés avec n'importe quelle copie du verbe même si celle-là n'est pas réalisée au niveau PF. Tout ce qui importe c'est que les clitiques occupent une position syntactique qui en général peut être occupée par le verbe. Dans les cas où les clitiques sont réalisés avec la copie du verbe réalisée phonétiquement, c'est cette dernière qui leur sert d'hôte. Cependant, lorsque les clitiques sont réalisés dans la 2^e position de la phrase avec une copie silencieuse du verbe, étant donné que cette dernière n'est pas visible au niveau PF, ces particules doivent être appuyées par un autre élément syntactique. Cette opération de déplacement du verbe avec les clitiques est bien observable dans l'exemple de Progovac (2005, p.152) ci-dessous :

(3.17)

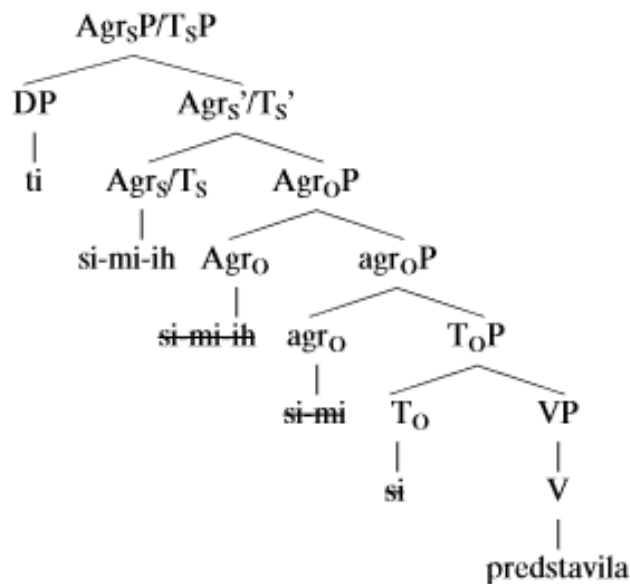


En effet, le verbe se déplace tout d'abord vers la position Agr° pour vérifier ses traits d'accord. Ensuite, le déplacement dans la projection Ts est nécessaire afin que les traits forts du T soient éliminés. Cependant, le verbe est réalisé phonologiquement dans la projection du V, tandis que sa copie silencieuse sert d'appui au groupe de clitiques dans la projection Ts.

Ainsi, selon Progovac (2005), la 2^e position des clitiques est fortement reliée à la 2^e position qu'en général occupe le verbe. De cette manière, soit une tête syntaxique placée en tête de phrase (un verbe, la particule *da*), soit un syntagme (un SN, un SP, etc.), étant mutuellement exclusifs, peut héberger les clitiques en SC. En revanche, la relation entre les clitiques et le verbe est particulière par rapport à tout autre constituant qui peut précéder ces premiers, car, dans les cas où aucun élément n'héberge les clitiques pronominaux, l'opération du dernier recours fait en sorte que la copie du verbe la plus près d'eux soit réalisée au niveau PF pour que la dérivation de la phrase converge.

Or, dans les cas où le verbe est aussi un clitique, il doit être réalisé phonétiquement auprès des clitiques pronominaux, car c'est uniquement dans cette position-là que ses traits forts peuvent être vérifiés et éliminés. Cela est démontré avec l'exemple de Progovac (2005, p.159) ci-dessous.

(3.18)



L'idée directrice de l'auteure c'est que le clitique auxiliaire, qui est généré dans la position inférieure aux clitiques pronominaux, T_O, la projection réservée au Temps, se déplace en atterrissant dans les projections agr° et Agr° occupées par les clitiques pronominaux, qui sont également des têtes syntaxiques. Ceux-là s'accrochent au clitique auxiliaire à la manière de tout affixe en

poursuivant le déplacement avec lui vers la projection Agr_s/T_s¹⁵⁹, qui, selon l’auteure est réservée au groupe de clitiques en SC.

En ce qui concerne le clitique *je*, dont le comportement en SC est idiosyncratique, l’auteure suggère qu’il soit généré dans la position Agr_s/T_s et que, dans ce cas-là, les clitiques pronominaux se déplacent vers lui à l’aide du participe passé. Ce dernier s’accorde avec le sujet en SC ce qui motive son déplacement vers la position Agr_s/T_s. Selon cette proposition de l’auteure, le participe passé se comporte comme le verbe non auxiliaire étant donné qu’une copie de ce premier peut être prononcée avec les clitiques, mais cela n’est pas nécessaire si un autre constituant syntaxique occupe la position précédant les clitiques. Encore selon l’auteure, le participe passé peut héberger les clitiques en SC dans certaines constructions phrastiques. Néanmoins, nous remarquons que le participe passé ne peut héberger tous les clitiques du SC. Cela est effectivement le cas du clitique *li* ce qui est démontré à l’aide des exemples ci-dessous.

(3.19) **Je li mu ga** Ivan dao?
Est *li* lui le Jean donné
« Est-ce que Jean le lui a donné?

(3.20) **Da li mu ga je** Ivan dao?
da li lui le est Jean donné
« Est-ce que Jean le lui a donné?

(3.21) ***Dao li mu ga je** Ivan?
donné *li* lui le est Jean
(Sens voulu : « Est-ce que Jean le lui a donné?)

En effet, les deux seules possibilités grammaticales en SC sont présentées en (3.19) et (3.20). L’agrammaticalité de l’exemple (3.21) met en lumière que le participe passé ne peut servir d’hôte au groupe de clitiques lorsque le clitique *li* en fait partie. Dans cet exemple, la dernière copie du participe passé dans la périphérie gauche ne peut jamais se réaliser au niveau PF. Pour cette raison, le déplacement du participe passé dans la 2^e position de la phrase, tel que proposé par Progovac (2005), n’est pas motivé vu qu’il ne peut jamais se réaliser dans cette position au niveau PF lorsque le clitique *li* fait partie du groupe de clitiques.

¹⁵⁹ Notons que l’auteure présume que la terminologie qu’elle adopte pour les projections fonctionnelles du verbe est mieux représentable pour le SC. Aussi selon elle, la projection CP, qu’elle nomme dans son analyse PolPs, se compose de deux couches différentes : cp, qui accueille les particules de question et les SQu se trouvant ainsi à la périphérie gauche du CP standard, et CP, qui est en général réservé à la conjonction *da*. Puisque dans certains exemples les clitiques précèdent la conjonction *da* en SC (Koga éu da dovedem?), l’auteure soutient l’idée que ces premiers peuvent également occuper la position dans cp.

Chapitre 4 : recherche empirique

Dans ce chapitre, nous décrivons les participants à notre étude¹⁶⁰ ainsi que les outils de cueillette et d'analyse des données. Ensuite, nous offrirons les résultats de la présente étude, l'interprétation de ceux-là ainsi que la discussion portant sur l'ensemble du présent chapitre.

4.1. Participants

L'objectif de la présente étude empirique est de tester la position que le groupe de clitiques occupe au sein de la phrase, dans la production langagière des locuteurs natifs du croate. En effet, comme nous le savons à présent, la polémique portant sur la position que le groupe de clitiques occupe au sein de la phrase ne concerne pas le bosniaque, le monténégrin ou le serbe. La problématique touche uniquement la langue croate et pour cette raison nous avons choisi d'effectuer notre étude à l'Université de Zagreb, en Croatie. De cette manière, nous avons ciblé un groupe de participants homogène. Au total, 245 participants ont pris part à notre étude, dont 39 se sont identifiés comme hommes et 206 se sont identifiés comme femmes. Ils sont tous nés en Croatie et parlent croate comme langue première. En outre, ils sont tous des étudiants de la faculté de Croatistique à l'Université de Zagreb. Les rencontres avec les participants étaient soit individuelles, pour les tests portant sur les tâches d'élicitation traditionnelle et actionnelle, soit en petits groupes, pour les tests portant sur le jugement de grammaticalité, dans un endroit isolé et généralement calme. En ce qui a trait au test de jugement de grammaticalité, certaines copies ont été produites en petits groupes sous la surveillance d'un de nos collègues à l'Université de Zagreb sans présence du chercheur.

4.2. Conception et administration des tâches

Notre objectif a été de tester la position du groupe de clitiques au sein d'un énoncé par rapport au SN complexe, comportant deux constituants ou plus, placé en tête de phrase. Les clitiques qui ont été élicités dans le cadre des tâches d'élicitation traditionnelle et actionnelle sont en général des clitiques auxiliaires. Les variables concernant la distinction dans la production des clitiques auxiliaires, pronominaux et phrastiques n'ont pas été retenues pour les analyses étant donné qu'elles ne sont pas pertinentes pour notre étude.

Cette recherche a été mise en œuvre par le biais de trois tâches : les tâches d'élicitation traditionnelle et actionnelle, le jugement de grammaticalité et la production des clitiques dans la conversation spontanée. Cette dernière tâche nous a permis d'analyser la position que les clitiques occupent dans les conversations quotidiennes sans implication du chercheur. C'est possible qu'un petit groupe de participants qui ont contribué à la première tâche aient aussi pris part à la deuxième¹⁶¹. Cependant, pour la troisième tâche, nous avons choisi des participants qui n'avaient pas participé aux deux premières.

¹⁶⁰ Le comité d'éthique de la recherche de l'Université Concordia nous a émis le certificat de conformité éthique numéro 30011136. Le certificat en question est annexé à la thèse.

¹⁶¹ Nous ne pouvions pas contrôler cette variable, car certaines copies portant sur le jugement de grammaticalité n'étaient pas produites en présence du chercheur.

4.3. Description des tâches d'élicitation traditionnelle et actionnelle

La première activité consistait en tâches d'élicitation actionnelle et traditionnelle, telles que proposées par Pirvulescu et Hill (2012)¹⁶². Dans le cadre de cette étude, les auteures ont trouvé qu'il y avait un taux d'omission significatif des clitiques objets par les apprenants du FL1 (français langue première) lorsque les clitiques étaient élicités par le biais des tâches d'élicitation traditionnelle. En revanche, selon les mêmes auteures, cela n'est pas observable lorsque les tâches d'élicitation actionnelle servent à inciter les participants à produire des clitiques objets. Toutefois, (Jebali, 2018), dans son étude portant sur la production des clitiques par des apprenants du FL2, a trouvé que la productivité des participants dans les conversations face à face est la même pour les deux tâches. Cependant, les tâches d'élicitation actionnelle étaient plus fructueuses dans l'élicitation médiée par Skype.

D'un autre côté, Jebali (2018) souligne l'importance des tâches d'élicitation des clitiques à l'oral. Effectivement, selon cet auteur, les tâches de production à l'oral, par opposition aux tâches écrites, sont plus susceptibles de donner lieu à la production semblable à l'usage quotidien, car cette méthode d'élicitation est plus naturelle que la production à l'écrit.

Or, bien que la majorité des études menées sur la production des clitiques concernent la production des clitiques objets, notre étude s'intéresse principalement à la production des clitiques auxiliaires, car, comme nous l'avons déjà précisé, l'objectif de notre étude n'était pas d'analyser la production des clitiques objets, mais plutôt d'étudier la position du groupe de clitiques par rapport à la position du SN complexe faisant partie de la dérivation. Pour cela, notre étude diffère largement des autres études menées sur ce sujet. Néanmoins, le concept général a été adopté des études travaillant sur l'élicitation actionnelle et traditionnelle des clitiques objets. Il est aussi fort pertinent d'ajouter que, à notre connaissance, la présente étude est la première à s'intéresser à la production des clitiques auxiliaires en SC par le biais des tâches actionnelles et traditionnelles.

85 participants ont pris part à cette partie de l'étude, dont 13 hommes et 72 femmes (la moyenne d'âge est 20,47). L'âge et le sexe de nos participants sont les variables qui ne sont pas concernées par nos analyses. Les deux types de tâches étaient composés de huit situations dont chacune comportait deux distracteurs placés au hasard parmi les questions.

Les tâches traditionnelles consistaient à montrer une image aux participants et à poser une question en fonction du contexte présenté. Les questions étaient conçues de manière qu'elles amènent les participants à produire des clitiques dans des phrases contenant un SN complexe comme élément initial de celles-là. Les clitiques qui ont été élicités dans le cadre de cette tâche sont en général des clitiques auxiliaires.

Voici un exemple : le chercheur commence par l'introduction d'une image sur laquelle un homme pose ses lunettes sur une table. Par la suite, le chercheur entame une courte description de la situation tout en montrant l'image au participant : « Sur cette image, on voit l'ami de Marie. L'ami de Marie a de nouvelles lunettes. Et comme on peut le voir sur cette photo, il pose ses nouvelles lunettes sur la grande table. » Après quoi, le chercheur range la photo pour qu'elle ne

¹⁶² La créativité des chercheurs face à la production élicitée des clitiques ne s'arrête pas là. Grüter et Crago (2012) et Pozniak et Hemforth (2016), par exemple, ont testé la production de ces particules dans le contexte où les apprenants d'une L2 écoutent et regardent de courtes histoires et par la suite répondent aux questions spécifiquement conçues pour éliciter des clitiques objets.

soit plus visible au participant. Cette action a été très importante pour la recherche, car elle indiquait que l'action où l'ami de Marie pose ses lunettes sur la table est terminée. Ayant constaté que l'action est terminée, il a été le plus naturel pour le participant de proposer une réponse au passé. Seules les réponses proposées au passé ont été retenues pour les analyses étant donné que les réponses au présent ne comportaient pas de clitiques auxiliaires. D'un autre côté, le chercheur ne pouvait pas proposer de description de l'image au passé, car dans ce cas-là, il aurait dû formuler des phrases avec des clitiques auxiliaires et de cette manière il aurait influencé la réponse des participants. Finalement, le chercheur formule la question :

- (4.1) Recite mi sada, tko je gdje što ostavio?
dites -moi maintenant qui est où quoi laissé
« Dites-moi maintenant, qui a laissé quoi, et où? »

L'objectif de cette tâche a été de produire des phrases dont la position initiale est occupée par le SN complexe du point de vue syntaxique. Tous les SN proposés dans la description de l'image comportaient au moins deux constituants. Ainsi, nous avons évité la production des réponses comportant un SN composé uniquement d'un constituant dans la position initiale. La production ciblée devrait contenir le clitique auxiliaire suivant soit le premier mot prosodique ((4.2) et (4.5)), soit le premier SN entier occupant la tête de phrase (4.3), soit le SN et le verbe (4.4) comme dans les exemples ci-dessous :

- (4.2) Marijin **je** prijatelj ostavio svoje nove naočale na veliki stol¹⁶³.
Marie est ami laissé ses nouvelles lunettes sur grande table
« L'ami de Marie a posé ses nouvelles lunettes sur la grande table. »
- (4.3) Marijin prijatelj **je** ostavio svoje nove naočale na veliki stol.
Marie ami est laissé ses nouvelles lunettes sur grande table
« L'ami de Marie a posé ses nouvelles lunettes sur la grande table. »
- (4.4) Marijin prijatelj ostavio **je** svoje nove naočale na veliki stol.
Marie ami laissé est ses nouvelles lunettes sur grande table
« L'ami de Marie a posé ses nouvelles lunettes sur la grande table. »
- (4.5) Ostavio **je** Marijin prijatelj svoje nove naočale na veliki stol.
laissé est Marie ami ses nouvelles lunettes sur grande table
« L'ami de Marie a posé ses nouvelles lunettes sur la grande table. »

Les tâches actionnelles sont le deuxième type de tâches d'élicitation. Avant le début de l'activité, le chercheur a demandé aux participants de toujours formuler une phrase complète, car, dans les conversations quotidiennes, dans les réponses contenant un SN, ce n'est pas toujours nécessaire de formuler des phrases complètes; la répétition d'un SN est souvent suffisante en guise de réponse. Ainsi, à la question posée dans l'exemple (4.6), le participant peut éviter les réponses

¹⁶³Notons que les participants auraient pu choisir de placer n'importe lequel des trois syntagmes (nominaux ou prépositionnels) en tête de phrase : *Marijin prijatelj* (ami de Marie), *svoje nove naočale* (ses nouvelles lunettes) ou *na veliki stol* (sur la grande table). Les clitiques auraient pu également séparer les constituants du SN, ou bien du SP, placé en tête de phrase.

complètes (4.7) et proposer uniquement la réponse en (4.8). Les réponses telles que celle en (4.8) ne contiennent pas de groupe de clitiques et pour cela ne sont pas admissibles à notre étude.

- (4.6) Gdje **si** ostavio Markove naočale?
où es laissé Marc lunettes
« Où as-tu laissé les lunettes de Marc? »
- (4.7) Markove naočale **sam** ostavio na stolu.
Marc lunettes suis laissé sur table
« J'ai laissé les lunettes de Marc sur la table. »
- (4.8) Na stolu.
sur table
« Sur la table. »

Le chercheur commence cette tâche par l'introduction suivante : « Écoutez et regardez bien ce que je fais, car ensuite, je vais vous poser une question. » Après cela, le chercheur, par exemple, pose un aiguiseur sur la table. À la suite de cette action, il continue : « Comme vous l'avez vu, j'ai posé un aiguiseur gris métallique sur la table de travail. » Finalement, il pose la question ci-dessous :

- (4.9) Recite **mi** sada, gdje **sam** što ostavio?
dites moi maintenant, où suis quoi laissé
« Dites-moi maintenant, j'ai laissé quoi où? »

Les productions possibles sont similaires aux productions dans les tâches traditionnelles. Le participant peut choisir de construire des réponses dont la position initiale est occupée soit par un SN, ou bien un SP, complexe, qui peut être séparé par des clitiques, soit par le verbe de la phrase.

4.4. Description des tâches à choix multiples

Puisque le SC est une langue dont l'ordre des mots peut facilement être manipulé, il y avait une possibilité que les participants évitent de construire des phrases comportant un SN complexe en tête de celles-là dans le cadre des tâches d'élicitation actionnelle et traditionnelle. Pour cette raison, afin de compléter notre analyse, nous avons également proposé un test portant sur le jugement de grammaticalité qui nous a fourni des données fort pertinentes pour notre étude.

Le test portant sur le jugement de grammaticalité (désormais JDG) comportait 25 phrases. 152 participants ont pris part à cette activité dont 26 étaient des femmes et 136 étaient des hommes (la moyenne d'âge est 20,33 ans). Nous leur avons demandé d'indiquer, par le biais d'une échelle de Likert, qui proposait des choix de réponses allant d'un extrême à l'autre, l'acceptabilité des exemples proposés dans leur langue première. Ces exemples proposaient plusieurs positions que le groupe de clitiques peut occuper en SC : celle après le premier SN entier placé en tête de phrase, celle après le premier constituant prosodique du SN complexe placé en tête de phrase ainsi que celle après le SN entier et le verbe, ce que certains qualifient de la 3^e position au sein de la phrase. Nous avons également testé certains exemples où le groupe de clitiques occupe la position après le deuxième, le troisième ou même après le quatrième constituant du SN complexe placé en tête de

phrase. Avant de prendre part à cette activité, nous avons demandé à nos participants de prendre en considération que certaines parties des exemples proposés peuvent être accentués. Un exemple de cette tâche est donné ci-dessous :

(4.10) Njegova mama **mu je** pričala najljepše priče.
sa mère lui est raconté les plus belles histoires
« Sa mère lui racontait les plus belles histoires. »

- a) Potpuno se slažem (je suis complètement d'accord)
- b) Slažem se (je suis d'accord)
- c) Ne slažem se (je ne suis pas d'accord)
- d) Nimalo se ne slažem (je ne suis pas du tout d'accord)

Dans le cadre de cette tâche, les participants pouvaient choisir une des quatre options présentées en a), b), c) et d).

4.5. Description de la tâche portant sur la production spontanée

Nous avons également analysé la production des clitiques dans des conversations quotidiennes sans aucune intervention du chercheur. Nous avons demandé à nos participants d'enregistrer des conversations avec un autre locuteur du croate L1. Six conversations ont été analysées dont trois sont produites par les mêmes locuteurs. Les conversations duraient de 45 minutes à 1 heure et 53 minutes et elles sont toutes produites par des femmes. Cela nous a permis d'analyser les tendances dans des conversations spontanées portant sur n'importe quel sujet, entre deux adultes locuteurs natifs du croate qui vivent en Croatie, en ce qui a trait à la position des clitiques au sein de la phrase.

4.6. Traitement des données

Afin de traiter les données de cette étude, nous avons créé un fichier Excel où nous avons tout d'abord inscrit toutes les données démographiques concernant nos participants, que nous avons jugées pertinentes pour cette étude, par exemple : les langues parlées, la ville de naissance, l'âge, etc.

Ensuite, toutes les réponses de nos participants ont été encodées et ajoutées dans le même fichier. Nous avons regroupé toutes les réponses qui portaient une similarité étant d'intérêt pour cette étude. Le programme statistique IBM SPSS est celui que nous avons mis à l'œuvre pour traiter les données.

4.7. Résultats

Afin d'analyser la performance de nos participants concernant la production élicitée et spontanée des clitiques ainsi que la perception de ces particules, nous avons analysé plusieurs résultats dans le cadre de cette étude. Tout d'abord, nous présentons les résultats portant sur les tâches d'élicitation traditionnelle.

4.7.1. Résultats portant sur les tâches d'élicitation traditionnelle

Dans un premier temps, nous avons analysé les fréquences des données des tâches d'élicitation traditionnelle. Pour le présent travail, nous nous sommes intéressé à deux caractéristiques concernant le groupe de clitiques en SC : la position syntaxique que ce dernier occupe au sein de la phrase ainsi que la nature de la catégorie grammaticale lui servant d'hôte. Par conséquent, les variables concernant la position des syntagmes occupant une position inférieure au groupe de clitiques n'ont pas été retenues pour les analyses étant donné qu'elles ne sont pas pertinentes pour la présente étude. Pour les productions que nous abordons ci-dessous, nous présenterons l'exemple le plus souvent produit par les participants pour chacune des situations. En outre, en ce qui concerne les résultats portant sur le jugement de grammaticalité ainsi que ceux ayant trait aux tâches d'élicitation traditionnelle et actionnelle, nous ne présenterons pas tous les résultats afin d'alléger la lecture.

Avant de commencer à présenter les résultats, il faut aussi ajouter qu'en SC il est possible de concevoir des questions dont n'importe lequel des SQu occupe la position initiale de la phrase. Ainsi, toutes les questions posées ci-dessous sont grammaticales dans un contexte donné :

(4.11) Tko **je** kome gdje što dao?¹⁶⁴
qui est à qui où quoi donné
« Qui a donné quoi à qui, et où? »

(4.12) Što **je** tko kome gdje dao?
quoi est qui à qui où donné
« Qui a donné quoi à qui, et où? »

(4.13) Kome **je** tko što gdje dao?
à qui est qui quoi donné
« Qui a donné quoi à qui, et où? »

(4.14) Gdje **je** tko kome što dao?
où est qui à qui quoi donné
« Qui a donné quoi à qui, et où? »

Dans notre échantillon, chaque question formulée dans cette partie de l'étude comportait en général deux arguments du verbe¹⁶⁵ (seulement dans un cas, la question comportait trois arguments). Deux questions comportaient l'argument interne du verbe en tête de phrase (4.15), tandis que six autres comportaient l'argument externe dans la même position (4.16).

(4.15) Koga **je** tko upoznao?
qui (ACC) est qui (NOM) connu
« Qui a fait connaissance de qui? »

¹⁶⁴ Il est aussi possible de permuter les SQu occupant une projection inférieure au groupe de clitiques.

¹⁶⁵ Pour les tâches relatives à la production des clitiques à l'aide des tâches traditionnelles, nous allons traiter séparément l'argument interne de l'argument externe du verbe, car, comme nous allons le voir ci-dessous, la projection qu'occupe le SQu remplaçant l'un ou l'autre dans la question a une incidence sur le choix de l'argument qui occupe la position initiale de la phrase, dans la réponse.

- (4.16) Tko **je** što nosio?
 qui (NOM) est quoi portait
 « Qui portait quoi? »

Dépendamment du cas, les participants pouvaient proposer en guise de réponse une des deux solutions ci-dessous :

- (4.17) Pero Perić **je** upoznao Matea Matica.
 Pero Peric (NOM) est connu (ACC) Mateo Matic
 « Pero Peric a fait connaissance de Mateo Matic. »

- (4.18) Matea Matica **je** upoznao Pero Perić.
 Mateo Matic (ACC) est connu (NOM) Pero Peric
 « Pero Peric a fait connaissance de Mateo Matic. »

4.7.2. Nom propre complexe comme argument externe du verbe en tête de phrase

Dans la première situation de cette expérience, le chercheur présentait aux participants un contexte où un personnage, dénommé Pero Perić, avait acheté une très belle robe rouge. Les participants pouvaient voir cette dernière sur l'image qui leur avait été introduite au début de la description de la situation. La question est formulée de manière que le SQu remplaçant l'argument externe du verbe *Pero Perić* occupe la position initiale de celle-là¹⁶⁶. La phrase que les participants proposaient comme réponse pouvait comporter dans sa position initiale soit le verbe, soit l'un des deux arguments (*Pero Perić* ou bien *prelijepu crvenu haljinu* (magnifique robe rouge)).

		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Nom propre entier	72	84,7	84,7	84,7
	Évitement, présent	5	5,9	5,9	90,6
	Nom propre et verbe	5	5,9	5,9	96,5
	Nom propre et SN	2	2,4	2,4	98,9
	SN 3 constituants	1	1,2	1,2	100,0
	Total	85	100,0	100,0	

Tableau 4.1 : TT¹⁶⁷, nom propre et SN de 3 constituants¹⁶⁸

¹⁶⁶ Dans le cadre du présent travail, nous ne proposerons pas de distinctions formelles entre les compléments du verbe et les adjoints en SC. Delhem (2018), par exemple, en propose certaines distinctions en anglais tout en démontrant que les compléments sont nécessaires au sens et ne peuvent être combinés avec toutes les constructions syntaxiques, ce qui n'est pas le cas des adjoints. En plus, en anglais, à la différence des adjoints, des restrictions ayant trait à la projection que le complément occupe sont observables (Delhem, 2018). Cette dernière remarque met en lumière que les compléments et les adjoints en anglais et en SC se comportent différemment étant donné que la réaction du verbe par rapport aux éléments qui apparaissent avec lui n'est pas la même dans les deux langues. Une étude approfondie de ces particules, que, cependant, nous ne proposerons pas dans ce travail, est alors nécessaire afin d'étudier le comportement des compléments et des adjoints en SC.

¹⁶⁷ Tâches traditionnelles.

¹⁶⁸ Pour chaque tableau présenté, nous nommerons les constituants qui précèdent le groupe de clitiques.

Dans notre échantillon, 84,7 % des participants ont construit une réponse où le nom propre, Petar Perić, l'argument externe du verbe, occupe la position précédant le groupe de clitiques. Cet exemple est donné ci-dessous :

- (4.19) Petar Perić **je** kupio prelijepu crvenu haljinu.
Petar Peric est acheté magnifique rouge robe
« Petar Peric a acheté une magnifique robe rouge. »

En outre, 5,9 % des participants ont proposé une phrase où l'argument externe est immédiatement suivi du verbe qui à son tour est suivi du groupe de clitiques (4.20). D'ailleurs, le même pourcentage de participants ont évité la production du groupe de clitiques en proposant une phrase au présent (4.21).

- (4.20) Petar Perić kupio **je** prelijepu crvenu haljinu.
Petar Peric acheté est magnifique rouge robe
« Petar Peric a acheté une magnifique robe rouge. »

- (4.21) Petar Perić kupuje prelijepu crvenu haljinu.
Petar Peric achète magnifique rouge robe
« Petar Peric achète une magnifique robe rouge. »

Ensuite, 2,4 % des participants ont choisi de placer le groupe de clitiques après deux arguments en tête de phrase où l'argument externe, Petar Perić, occupe la position initiale précédant ainsi l'argument interne *predivnu crvenu haljinu* (4.22). Et finalement, 1,2 % des participants ont opté pour la construction où l'argument interne *predivnu crvenu haljinu*, sert d'hôte au groupe de clitiques (4.23).

- (4.22) Petar Perić prelijepu crvenu haljinu **je** kupio.
Petar Peric magnifique rouge robe est achetée
« Petar Peric a acheté une magnifique robe rouge. »

- (4.23) Prelijepu crvenu haljinu **je** Petar Perić kupio.
magnifique rouge robe est Petar Peric achetée
« Petar Peric a acheté une magnifique robe rouge. »

4.7.3. Squ remplaçant l'argument externe en tête de phrase

La situation suivante proposait une image où un homme, décrit comme l'ami de Marie dans la partie descriptive de l'activité, pose ses lunettes sur une table. Le chercheur a introduit trois syntagmes complexes dans la présentation de la situation : deux SN *Marijin prijatelj* (l'ami de Marie) et *svoje nove naočale* (ses nouvelles lunettes) ainsi qu'un SP *na veliki stol* (sur la grande table). Le Squ remplaçant l'argument externe du verbe *Marijin prijatelj* (l'ami de Marie) occupe la projection précédant le groupe de clitiques dans la question.

		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	SN 2 constituants	70	82,4	82,4	82,4
	SN 2 constituants et verbe	10	11,8	11,8	94,2
	Évitement, présent	3	3,5	3,5	97,6
	SN réduit en un mot	1	1,2	1,2	98,8
	Verbe	1	1,2	1,2	100,0
	Total	85	100,0	100,0	

Tableau 4.2 : TT, SN 2C, SN 3C et SP 2C

La phrase la plus souvent produite dans cette situation, et ce, dans 82,4 % des cas, est celle où le SN, l'argument externe du verbe, composé de deux constituants précède le groupe de clitiques. Cela est représenté dans l'exemple suivant :

- (4.24) Marijin prijatelj **je** stavio svoje nove naočale na veliki stol.
 Marie ami est laissé ses nouvelles lunettes sur grande table
 « L'ami de Marie a posé ses nouvelles lunettes sur la grande table. »

11,8 % des participants ont construit des phrases où le SN occupant la tête de celles-là est suivi du verbe qui à son tour est suivi du groupe de clitiques. 3,5 % d'entre eux ont produit des phrases au présent, c'est-à-dire sans clitiques, tandis que 1,2 % des participants ont placé le groupe de clitiques après le SN réduit en un mot. Finalement, 1,2 % des participants ont choisi de placer le groupe de clitique après le verbe occupant la position initiale de la phrase. Notons qu'aucun participant n'a produit d'exemples dont la position initiale est occupée par l'argument interne du verbe dans ce cas-ci.

4.7.4. Squ remplaçant l'argument interne en tête de phrase

La situation suivante est la dernière que nous présenterons pour les tâches d'élicitation traditionnelle. Le chercheur a montré aux participants une image avec un vieux marin assis sur un yacht blanc. Les deux syntagmes complexes introduits étaient un SN *stari pomorac* (un vieux marin) et un SP *na velikoj bijeloj ladji* (sur un grand yacht blanc). Cette fois-ci, la question est posée de manière que le Squ remplaçant l'argument interne du verbe *na velikoj bijeloj ladji* (sur un grand yacht blanc) occupe la projection précédant le groupe de clitiques.

		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	SN ou SP	56	65,9	65,9	65,9
	Évitement	13	15,3	15,3	81,2
	SN ou SP et verbe	10	11,8	11,8	92,9
	SN réduit en un mot	3	3,5	3,5	96,5
	Verbe	2	2,4	2,4	98,8
	SN et SP	1	1,2	1,2	100,0
	Total	85	100,0	100,0	

Tableau 4.3 : TT, SN 2C, SP 3C

Dans cette situation, 65,9 % des participants ont construit une phrase dont soit l'argument externe du verbe (44 occurrences (4.25)), soit l'argument interne du verbe (12 occurrences (4.26)) précède immédiatement le groupe de clitiques :

(4.25) Stari pomorac **je** sjedio na velikoj bijeloj ladji.
vieux marin est assis sur grand blanc yacht
« Un vieux marin était assis sur un grand yacht blanc. »

(4.26) Na velikoj bijeloj ladji **je** sjedio stari pomorac.
sur grand blanc yacht est assis vieux marin
« Un vieux marin était assis sur un grand yacht blanc. »

Dans 11,8 % des cas, les participants proposaient des réponses dont l'argument externe (sept occurrences) ou l'argument interne (trois occurrences) suivi du verbe occupe la position avant le groupe de clitiques. Le verbe tout seul précède ces derniers dans 2,4 % des productions, tandis que le SN ainsi que le SP sont suivis du groupe de clitiques dans 1,2 % des cas. L'argument interne, suivi immédiatement du groupe de clitiques, précède alors l'argument externe dans la dérivation dans 15 occurrences.

L'évitement a été observé dans 18,8 % des cas. En effet, 15,3 % des participants ont évité la production des clitiques en formulant une phrase au présent, alors que 3,5 % d'entre eux ont choisi de placer le groupe de clitiques après un SN en tête de phrase réduit en un mot¹⁶⁹.

4.7.5. Tâches d'élicitation traditionnelle : résultats compilés

Pour conclure cette partie, nous présenterons ci-dessous les occurrences pour toutes les phrases produites dans le cadre des tâches d'élicitation traditionnelle.

¹⁶⁹ Bien que la phrase dont le SN soit réduit en un mot comporte toujours le groupe de clitiques, ce cas est considéré comme évitement pour la présente étude, car les participants se sont servis des stratégies pour faciliter la production du groupe de clitiques par rapport au SN complexe.

	N	Fréquence	Pourcentage
SN suivi de clitiques ¹⁷⁰	85	500	73,53
SN et V suivis de clitiques	85	92	13,53
Évitement	85	80	11,76
V suivi de clitiques	85	8	1,18
N valide (liste)	85		

Tableau 4.4. : TT compilées

En effet, selon les résultats compilés de la présente étude, dans 73,53 % des cas, les participants produisaient des exemples dont le groupe de clitiques suit un ou plusieurs¹⁷¹ syntagmes nominaux (ou bien prépositionnels) entiers placés en tête de phrase. En outre, 13,53 % des phrases produites comportaient respectivement le SN ainsi que le verbe dans la position initiale de la phrase précédant ainsi le groupe de clitiques. Le verbe servait d'hôte à ces derniers dans 1,18 % des occurrences, alors que dans 11,76 % des cas la production du groupe de clitiques était évitée, car les participants choisissaient soit de construire des phrases au présent soit de placer tout simplement le groupe de clitiques après un SN réduit en un mot en tête de phrase.

Par ailleurs, nous avons analysé séparément les exemples dont la position initiale de la phrase occupe un SN comportant de deux à quatre constituants. Dans les cas où un SN comportant deux constituants, accompagné d'un SP, était introduit dans le contexte, les participants à cette étude choisissaient de placer ce premier en tête de phrase, servant ainsi d'hôte aux clitiques, dans 74,75 % des cas.

En revanche, dans les situations où un SN comportant trois constituants a été introduit dans le contexte, il hébergeait les clitiques en tête de phrase dans 68,67 % des occurrences. D'un autre côté, le SN composé de quatre constituants le faisait dans 63,5 % des cas.

4.7.6. Différences entre argument interne et argument externe du verbe dans les tâches d'élicitation traditionnelles

Dans notre échantillon, deux questions sur huit proposées aux participants comportaient en tête de phrase le SQu remplaçant l'argument interne du verbe. Dans ces cas-là, sur 170 productions possibles, 55 participants ont choisi de placer dans leur réponses l'argument interne du verbe en tête de phrase ((un exemple est donné en (4.26) que nous reprenons ci-dessous en (4.27)). Cependant, six questions comportaient dans la même projection le SQu remplaçant l'argument externe du verbe. Sur 510 productions possibles, seulement sept participants ont choisi de placer l'argument interne du verbe dans la position précédant le groupe de clitiques. Cela est démontré dans l'exemple (4.23) repris en (4.28) ci-dessous.

(4.27) Na velikoj bijeloj ladji **je** sjedio stari pomorac.
sur grand blanc yacht est assis vieux marin
« Un vieux marin était assis sur un grand yacht blanc. »

¹⁷⁰ Les noms propres sont inclus dans cette catégorie ainsi que les cas où deux syntagmes nominaux, ou un SN et un SP, précèdent le groupe de clitiques en tête de phrase.

¹⁷¹ Notons que les exemples où deux syntagmes complexes précèdent le groupe de clitiques en tête de phrase sont produits dans seulement quatre cas dans le cadre de cette étude. Un exemple est donné en (4.22).

(4.28) Preljepu crvenu haljinu je Petar Perić kupio.
 magnifique rouge robe est Petar Peric achetée
 « Petar Peric a acheté une magnifique robe rouge. »

4.7.7. Résultats portant sur les tâches d'élicitation actionnelle

Pour les tâches d'élicitation actionnelle, dans la partie descriptive de l'activité, le chercheur introduisait dans le contexte soit un SN, soit un SP, soit les deux. Dans cette partie de l'activité, l'argument externe du verbe n'est pas introduit dans la partie descriptive, tandis que l'argument interne, qui d'ailleurs comporte au moins deux mots prosodiques, occupe la position initiale de la phrase dans la partie descriptive de l'activité. Ainsi, dans toutes les questions proposées aux participants dans le cadre de cette tâche, le SQ remplaçant l'argument interne du verbe occupe la position précédant le groupe de clitiques.

Ci-dessous, nous présenterons seulement deux productions de cette tâche, car les huit contextes de cette partie de l'étude sont semblables les uns aux autres.

4.7.8. SN de trois constituants

Dans le contexte ci-dessous, un SN comportant trois constituants *sivo metalno šiljilo* (un aiguiseur métallique gris) a servi à amener les participants à produire des phrases comportant des clitiques en incorporant les premiers dans la réponse.

	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide Verbe	74	87,1	87,1	87,1
SN 3 constituants	5	5,9	5,9	93,0
Pronom sujet	3	3,5	3,5	96,5
Évitement	3	3,5	3,5	100,0
Total	85	100,0	100,0	

Tableau 4.5. : TA, SN 3C

Dans 87,1 % des productions, le groupe de clitiques suit le verbe principal de la phrase.

(4.29) Odložili ste sivo metalno šiljilo.
 rangé êtes gris métallique aiguiseur
 « Vous avez rangé l'aiguiseur métallique gris. »

Ensuite, le SN *sivo metalni šiljilo* précède le groupe de clitiques dans 5,9 % des occurrences alors que le pronom sujet le fait dans 3,5 % des cas. Finalement, les clitiques sont omises dans 3,5 % des productions dans le cadre de cette situation en formulant une réponse au présent.

4.7.9. SN de deux constituants et SP de trois constituants

Afin d'introduire le contexte suivant, le chercheur s'est servi du SN *mobilni telefon* (le téléphone portable) ainsi que du SP *na radni stol* (sur la table de travail).

		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Verbe	57	67,1	67,1	67,1
	SN 2 constituants	15	17,6	17,6	84,7
	SN réduit en 1 mot	6	7,2	7,2	91,9
	Pronom sujet	2	2,4	2,4	94,3
	SN 2 constituants et verbe	2	2,4	2,4	96,7
	SP séparé par clitiques	1	1,2	1,2	97,9
	SP réduit en un mot	1	1,2	1,2	100,0
	Total	84	98,8	100,0	
Manquant	Système	1	1,2		
Total		85	100,0		

Tableau 4.6. : TA, SN 2C, SP 2C

Selon les résultats de notre analyse, l'exemple le plus souvent produit, et ce, dans 67,9 % des cas, est celui où le groupe de clitiques suit le verbe occupant la tête de phrase.

(4.30) Ostavili **ste** mobilni telefon na radnom stolu.
 laissé êtes mobile téléphone sur de travail table
 « Vous avez laissé votre cellulaire sur le bureau. »

Ensuite, l'argument interne *mobilni telefon* sert d'hôte au groupe de clitiques dans 17,9 % des phrases alors que le même constituant réduit en un mot le fait dans 7,2 % des productions. L'argument externe, le pronom sujet, héberge ces particules dans 2,4 % des cas. Le même nombre d'occurrences est observé lorsque le SN et le verbe servent d'appui aux clitiques. D'un autre côté, les clitiques suivent le 2^e constituant du SP *na radni stol* dans 1,2 % des cas. Dans le cadre des tâches d'élicitation actionnelle et traditionnelle de la présente étude, cette production est le seul cas de séparation du SP, ou bien du SN, complexe par le groupe de clitiques. Finalement, les données manquantes sont constatées dans 1,2 % des phrases, car des participants évitaient tout simplement de répondre à la question.

4.7.10. Tâches d'élicitation actionnelle : résultats compilés

Nous présenterons, dans le tableau ci-dessous, les résultats pour toutes les phrases proposées dans le cadre des tâches actionnelles.

	N	Fréquence	Pourcentage
Verbe	85	553	81,32
SN ou SP	85	70	10,29
Évitement	85	28	4,12
Pronom sujet	85	27	3,97
SP séparé par clitiques	85	1	0,15
Données manquantes	85	1	0,15
N valide (liste)	85		

Tableau 4.7 : TA compilées

En effet, dans le cadre de toutes les tâches d'élicitation actionnelle, 81,32 % des participants ont proposé un exemple dont le groupe de clitiques suit le verbe principal de la phrase placé en tête de celle-là. En plus, 10,29 % des productions comportaient le SN ou le SP comme hôte du groupe de clitiques, alors que dans 3,97 % des cas, ce dernier suivait l'argument externe du verbe en tête de phrase. L'évitement du groupe de clitiques par des tournures au présent est observé dans 4,12 % des cas. Le SP de trois constituants *na radnom stolu* (sur la table de travail) en tête de phrase est séparé par des clitiques dans 0,15 % des cas.

Finalement, il n'y avait pas de différence significative, en ce qui concerne la projection qu'ils occupent dans la phrase, entre les SN de deux ou trois constituants précédant le groupe de clitiques.

4.7.11. Résultats portant sur la tâche de jugement de grammaticalité

Dans le cadre des tâches portant sur le jugement de grammaticalité, 25 phrases comportant un groupe de clitiques ont été proposées aux participants. Elles comportaient toutes un SN complexe en tête de phrase. Les clitiques suivaient soit le SN entier, qui comportait de deux à cinq constituants, soit un des constituants du SN, s'intercalant ainsi au sein de celui-là, soit le verbe principal de la phrase qui occupait, dans ce cas-là, la position après le SN en position initiale de la phrase. Dans le dernier cas, les clitiques occupaient la 3^e position au sein de la phrase¹⁷².

4.7.12. SN de deux constituants en tête de phrase

L'exemple où les clitiques suivent le premier constituant du SN en comportant deux est donné ci-dessous :

- (4.31) Njegova **mu je** mama pričala najljepše priče.
 sa lui est mère raconté les plus belles histoires
 « Sa mère lui racontait les plus belles histoires. »

¹⁷² Encore une fois, nous ne présenterons pas tous les résultats de notre étude. Pour cette raison, une compilation des résultats similaires démontrera la performance de nos participants.

		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Complètement d'accord	70	46,1	46,4	46,4
	D'accord	54	35,5	35,8	82,1
	Pas d'accord	25	16,4	16,6	98,7
	Pas du tout d'accord	2	1,3	1,3	100,0
	Total	151	99,3	100,0	
Manquant	Système	1	,7		
Total		152	100,0		

Tableau 4.8 : TJG¹⁷³, 1^{er} élément du SN de 2C

Selon les résultats de la présente étude, 82,1 % des participants acceptent comme grammaticale la construction de la phrase dans l'exemple (4.27) (avec les options « complètement d'accord » et « d'accord »). D'un autre côté, 17,9 % des participants se sont exprimée en faveur de l'aggrammaticalité de cet exemple (en choisissant les options « pas d'accord » et « pas du tout d'accord »).

Les résultats mettent en évidence que l'acceptabilité de la phrase, présentée dans l'exemple (4.31), où les clitiques occupent la position après le premier mot prosodique ne diffère pas grandement lorsque ces particules suivent le SN entier occupant la tête de phrase (4.32) :

(4.32) Njegova mama **mu je** pričala najljepše priče.
 sa mère lui est raconté les plus belles histoires
 « Sa mère lui racontait les plus belles histoires. »

		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Complètement d'accord	55	36,2	36,2	36,2
	D'accord	68	44,7	44,7	80,9
	Pas d'accord	23	15,1	15,1	96,1
	Pas du tout d'accord	6	3,9	3,9	100,0
	Total	152	100,0	100,0	

Tableau 4.9 : TJG, SN de 2C

En effet, en ce qui a trait au jugement de grammaticalité de l'exemple (4.32), encore une fois, la grande majorité des participants, et ce, dans 80,90 % des cas, l'acceptent comme grammatical. Seulement 19 % d'entre eux ne partagent pas cet avis avec ces premiers.

¹⁷³ Tâches de jugement de grammaticalité.

Finalement, lorsque le groupe de clitiques suivait le verbe principal (4.33) dans le même exemple, c'est-à-dire lorsque le groupe de clitiques occupait la 3^e position au sein de la phrase, l'acceptabilité grammaticale est tout à fait similaire à ce que nous avons observé pour les exemples où le groupe de clitiques occupe la position auprès le SN en tête de phrase suivant le premier mot prosodique ((4.31) ou le SN entier (4.32)).

(4.33) Njegova mama pričala **mu je** najljepše priče.
 sa mère raconté lui est les plus belles histoires
 « Sa mère lui racontait les plus belles histoires. »

		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Complètement d'accord	71	46,7	46,7	46,7
	D'accord	55	36,2	36,2	82,9
	Pas d'accord	20	13,2	13,2	96,1
	Pas du tout d'accord	6	3,9	3,9	100,0
	Total	152	100,0	100,0	

Tableau 4.10 : TJG, SN de 2C et V

En effet, 82,90 % des participants considèrent l'exemple en (4.33) grammatical. Cependant, 17,90 % d'entre eux ne sont pas du même avis.

4.7.13. SN de trois constituants en tête de phrase

Nous avons également testé la position du groupe de clitiques par rapport au SN comportant trois constituants et placé en tête de phrase. Ci-dessous, nous présentons l'exemple dont le groupe de clitiques occupe la position après le premier mot prosodique :

(4.34) Veliki **je** crni medvjed lovio pored rijeke.
 grand est noir ours chassé à côté rivière
 « Un grand ours noir chassait à côté de la rivière. »

		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Complètement d'accord	58	38,2	38,2	38,2
	D'accord	53	34,9	34,9	73,0
	Pas d'accord	34	22,4	22,4	95,4
	Pas du tout d'accord	7	4,6	4,6	100,0
	Total	152	100,0	100,0	

Tableau 4.11 : TJG, 1^{er} élément du SN de 3C

Notons que dans l'exemple ci-dessus, le SN placé en tête de phrase est plus long que dans les exemples (4.31), (4.32) et (4.33). Dans l'exemple (4.34), la différence entre les deux extrémités est significative et ne diffère pas grandement de ce que nous avons observé dans les exemples (4.34), car, d'un côté, 73,0 % des participants jugent ledit exemple grammatical, tandis que 27 % d'entre eux le réfutent.

Lorsque le groupe de clitiques suit le SN entier comportant trois constituants (4.35), les résultats sont similaires à ce que nous avons observé jusqu'à maintenant.

(4.35) Veliki crni medvjed **je** lovio pored rijeke¹⁷⁴.
grand noir ours est chassé à côté rivière
« Un grand ours noir chassait à côté de la rivière. »

		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Complètement d'accord	65	42,8	42,8	42,8
	D'accord	57	37,5	37,5	80,3
	Pas d'accord	23	15,1	15,1	95,4
	Pas du tout d'accord	7	4,6	4,6	100,0
	Total	152	100,0	100,0	

Tableau 4.12 : TJG, SN de 3C

On observe que les participants qui sont complètement d'accord ou d'accord avec la construction en (4.35) représentent 80,3 % du groupe, alors que 19,7 % d'entre eux ont opté soit pour la proposition « pas d'accord », soit pour la proposition « pas du tout d'accord ».

¹⁷⁴ Pour cet exemple, nous avons également testé la position des clitiques après le 2^e mot prosodique, ainsi qu'après le verbe principal de la phrase. Les résultats compilés seront présentés dans ce qui suit.

4.7.14. SN comportant quatre constituants en tête de phrase

Nous avons aussi testé la position du groupe de clitiques par rapport à un SN comportant quatre constituants et placé en tête de phrase. Notons que les exemples que nous avons proposés dans cette partie de l'activité sont en général différents les uns des autres afin d'éviter la répétition.

- (4.36) Marininu **je** najdražu knjigu francuskog uzela Ana¹⁷⁵.
 Marina est favori livre de français pris Anna
 « Anna a pris le livre de français favori de Marina. »

		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Complètement d'accord	39	25,7	26,9	26,9
	D'accord	58	38,2	40,0	66,9
	Pas d'accord	39	25,7	26,9	93,8
	Pas du tout d'accord	9	5,9	6,2	100,0
	Total	145	95,4	100,0	
Manquant	Système	7	4,6		
Total		152	100,0		

Tableau 4.13 : TJG, 1^{er} élément du SN de 4C

D'un côté, 66,9 % des participants acceptent l'exemple en (4.36) comme grammatical. Néanmoins, ce n'est pas le cas du reste du groupe qui représente 33,1 % de nos participants.

4.7.15. SN comportant cinq constituants (un SN de trois et un SP de deux constituants) en tête de phrase

Pour tester la position du groupe de clitiques par rapport au SN (auquel un SP est incorporé) comportant ainsi cinq constituants en tête de phrase, seulement deux positions du groupe de clitiques ont été proposées aux participants : celle après le premier constituant du SN (après le premier mot prosodique) (4.37), ainsi que celle après le SN entier (4.38).

- (4.37) Plava **mu je** poderana torba sa velikim džepovima poslužila.
 bleu lui est déchiré sac avec grandes poches servi
 « Le sac bleu déchiré aux grandes poches lui a bien servi. »

¹⁷⁵ Pour l'exemple comportant quatre constituants prosodiques en tête de phrase, nous avons aussi testé la position des clitiques après le 2^e mot prosodique, après le 3^e mot prosodique, après le SN entier ainsi qu'après le verbe principal de la phrase. Cependant, cette fois-ci, nous avons utilisé quatre exemples différents les uns des autres afin d'éviter la répétition.

		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Complètement d'accord	16	10,5	10,6	10,6
	D'accord	43	28,3	28,5	39,1
	Pas d'accord	64	42,1	42,4	81,5
	Pas du tout d'accord	28	18,4	18,5	100,0
	Total	151	99,3	100,0	
Manquant	Système	1	,7		
Total		152	100,0		

Tableau 4.14 : TJG, 1^{er} élément du SN de 5C

Dans notre échantillon, les participants qui ont accepté l'exemple (4.37) comme grammatical représentent 39,1 % du groupe, alors que ceux le réfutant sont plus nombreux. En effet, 60,6 % des participants jugent cet exemple comme agrammatical.

Or, l'acceptabilité grammaticale diffère lorsque le groupe de clitiques suit le SN entier, dans lequel un SP est incorporé, placé en tête de phrase.

- (4.38) Plava poderana torba sa velikim džepovima **mu je** poslužila.
bleu déchiré sac avec grandes poches lui est servi
« Le sac bleu déchiré aux grandes poches lui a bien servi. »

		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Complètement d'accord	61	40,1	40,1	40,1
	D'accord	61	40,1	40,1	80,3
	Pas d'accord	24	15,8	15,8	96,1
	Pas du tout d'accord	6	3,9	3,9	100,0
	Total	152	100,0	100,0	

Tableau 4.15 : TJG, SN de 5C

En effet, dans le présent cas, seulement 19,7 % des participants n'acceptent pas l'exemple en (4.38). Cependant, dans 80,3 % des cas, ledit exemple est jugé grammatical par nos participants.

4.7.16. Nom propre et clitiques

Un des objectifs de la présente étude était également de tester la position du groupe de clitiques par rapport aux noms propres occupant la position initiale de la phrase.

- (4.39) Miroslav Krleža **je** napisao : « *Gospoda Glembajevi* »
Miroslav Krleža est écrit messieurs Glembajevi

« Miroslav Krleža a écrit : Messieurs les Glembay. »

		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Complètement d'accord	74	48,7	49,0	49,0
	D'accord	50	32,9	33,1	82,1
	Pas d'accord	23	15,1	15,2	97,4
	Pas du tout d'accord	4	2,6	2,6	100,0
	Total	151	99,3	100,0	
Manquant	Système	1	,7		
Total		152	100,0		

Tableau 4.16 : TJG, nom propre 2C

En ce qui a trait à cet exemple, 82,1 % des participants jugent de telles constructions grammaticales. Cependant, seulement 17,8 % d'entre eux les qualifient d'agrammaticales.

Cependant, les résultats mettent en évidence que l'acceptabilité de la phrase, présentée dans l'exemple (4.40), où les clitiques séparent les éléments du nom propre, est différente.

(4.40) Miroslav **je** Krleža napisao : « *Gospoda Glembajevi* »
Miroslav est Krleža écrit messieurs Glembay
« Miroslav Krleža a écrit : Messieurs les Glembay. »

		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Complètement d'accord	3	2,0	2,0	2,0
	D'accord	3	2,0	2,0	3,9
	Pas d'accord	67	44,1	44,1	48,0
	Pas du tout d'accord	79	52,0	52,0	100,0
	Total	152	100,0	100,0	

Tableau 4.17 : TJG, 1^{er} élément du nom propre

En effet, seulement 3,9 % des participants jugent l'exemple en (4.40) grammatical alors que 96,1% d'entre eux le considèrent comme agrammatical.

4.7.17. Résultats compilés : SN entier en tête de phrase

Afin de comparer les différences entre toutes les perceptions des clitiques dans la partie de l'étude portant sur le jugement de grammaticalité, nous avons analysé les différences entre tous les choix des participants en fonction de la position que le groupe de clitiques occupe au sein de la phrase.

Ainsi avons-nous comparé le nombre total de toutes les occurrences par rapport au constituant servant d'hôte aux clitiques.

Dans un premier temps, nous nous sommes penchée sur la perception des clitiques dans les phrases dont le SN entier, comportant de deux à cinq constituants, occupe la tête de celles-là. Parmi les phrases proposées dans le questionnaire, six étaient construites de cette manière.

	Fréquence	Pourcentage
Complètement d'accord	314,00	34,43
D'accord	343,00	37,61
Pas d'accord	174,00	19,08
Pas du tout d'accord	80,00	8,77
Données manquantes	1,00	0,11
N valide (liste)		

Tableau 4.18 : TJG, SN entier en tête de phrase, résultats compilés

Cette analyse met en évidence que 72,04 % de nos participants étaient complètement d'accord ou d'accord avec les phrases dont le SN entier sert d'hôte aux clitiques. Néanmoins, les propositions suggérant l'agrammaticalité de la phrase sont acceptées par 27,85 % des participants à notre étude.

4.7.18. Résultats compilés : un mot prosodique en tête de phrase

Ensuite, nous avons analysé les phrases dont le groupe de clitiques occupe la position après le premier constituant du SN placé en tête de celles-là. Dans notre questionnaire, il y avait six phrases dont les clitiques occupent la position après le premier mot prosodique.

	Fréquence	Pourcentage
Complètement d'accord	217,00	23,79
D'accord	257,00	28,18
Pas d'accord	276,00	30,26
Pas du tout d'accord	151,00	16,56
Données manquantes	11,00	1,21
N valide (liste)		

Tableau 4.19 : TJG, 1^{er} élément du SN, résultats compilés

Les résultats de notre étude mettent en lumière que 51,97 % des participants de notre étude classaient de tels exemples comme grammaticaux. Toutefois, 46,82 % d'entre eux ne partageaient pas ce point de vue et ils considéraient de tels exemples comme inacceptables du point de vue grammatical.

4.7.19. Résultats compilés : deux mots prosodiques en tête de phrase

À la suite de cette analyse, nous avons examiné les exemples dont les clitiques suivent le 2^e élément prosodique du SN¹⁷⁶, occupant ainsi la troisième position au sein de celui-là placé en tête de phrase.

	Fréquence	Pourcentage
Complètement d'accord	19,00	6,26
D'accord	41,00	13,49
Pas d'accord	119,00	39,14
Pas du tout d'accord	120,00	39,47
Données manquantes	5,00	1,64
N valide (liste)		

Tableau 4.20 : TJG, 2^e élément du SN, résultats compilés

Selon les résultats de cette analyse, seulement 19,75 % de nos participants ont choisi soit la proposition « complètement d'accord » soit la proposition « d'accord ». Cependant, les participants qui n'acceptaient pas de tels exemples dans notre étude sont beaucoup plus nombreux : ils représentent 78,61 % de notre groupe.

4.7.20. Résultats compilés : trois mots prosodiques en tête de phrase

Nous avons également testé la 4^e position des clitiques, c'est-à-dire celle après le troisième constituant dans un SN en comportant quatre¹⁷⁷.

(4.41) Sve Ankine teške **je** zadatke uradila Marina.
 tous Anna difficiles est problèmes fait Marina
 « Marine a résolu tous les problèmes difficiles d'Anna. »

	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide Complètement d'accord	2	1,3	1,3	1,3
D'accord	15	9,9	9,9	11,2
Pas d'accord	64	42,1	42,1	53,3
Pas du tout d'accord	71	46,7	46,7	100,0
Total	152	100,0	100,0	

Tableau 4.21 : TJG, 3^e élément du SN de 4éléments

¹⁷⁶ Dans notre échantillon, il y avait une phrase où les clitiques occupaient la 3^e position au sein d'un SN complexe.

¹⁷⁷ Un exemple de notre étude avait été construit de cette manière.

Dans ce cas, seulement 11,2 % des participants sont complètement d'accord ou d'accord avec la construction en (4.41), alors que 88,8 % d'entre eux n'acceptent pas ledit exemple comme grammatical.

4.7.21. Résultats compilés : quatre mots prosodiques en tête de phrase

La cinquième position du groupe de clitiques au sein d'un SN comportant cinq constituants (4.42) a aussi été testée dans un cas uniquement.

(4.42) Jedan prljavi pokvareni stari **su mu** sat kupili.
 une sale déglingué vieille sont lui montre achetée
 « Ils lui ont acheté une vieille montre sale et déglinguée. »

		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Complètement d'accord	10	6,6	6,6	6,6
	D'accord	31	20,4	20,4	27,0
	Pas d'accord	48	31,6	31,6	58,6
	Pas du tout d'accord	63	41,4	41,4	100,0
	Total	152	100,0	100,0	

Tableau 4.22 : TJG, 4^e élément du SN de 5 éléments

Dans cet exemple, 27,0 % de nos participants étaient complètement d'accord ou d'accord avec la construction proposée. Les options « pas d'accord » ou pas du tout d'accord » ont été choisies par 73,0 % de nos participants.

4.7.22. SN complexe et verbe en tête de phrase

D'ailleurs, dans notre échantillon, il y avait trois phrases dont le groupe de clitiques suit deux syntagmes, un SN et un verbe respectivement, placés en tête de celles-là. Il faut préciser que dans ces cas-là, les clitiques n'occupaient pas la position finale de la phrase.

	Fréquence	Pourcentage
Complètement d'accord	173,00	37,94
D'accord	194,00	42,54
Pas d'accord	69,00	15,13
Pas du tout d'accord	20,00	4,39
N valide (liste)		

Tableau 4.23 : TJG, SN et V compilés

Les résultats de notre étude démontrent que dans 80,48 % des cas, de tels exemples sont considérés grammaticaux dans notre échantillon. Cependant, 19,52 % de nos participants se sont opposés à la grammaticalité de telles constructions phrastiques.

4.7.23. Clitiques derniers

L'analyse suivante implique les exemples, dont il y avait deux dans notre échantillon, où le groupe de clitiques occupe la position après le SN et le verbe, occupant, dans ces cas-là, la position finale de la phrase (4.43).

- (4.43) Plava poderana torba sa velikim džepovima poslužila **mu je**.
 bleu déchiré sac avec grandes poches servi lui est
 « Le sac bleu déchiré aux grandes poches lui a bien servi. »

	Fréquence	Pourcentage
Complètement d'accord	7,00	2,30
D'accord	39,00	12,84
Pas d'accord	142,00	46,72
Pas du tout d'accord	115,00	37,84
Données manquantes	1,00	0,3
N valide (liste)		

Tableau 4.24 : TJG, position finale dans la phrase

Les résultats de notre analyse démontrent que seulement 15,14 % des participants sont complètement d'accord ou d'accord avec les phrases dont le groupe de clitiques occupe la position finale de la phrase. D'un autre côté, 84,56 % d'entre eux ont choisi de classer de tels exemples comme agrammaticaux.

4.7.24. Groupe de clitiques en tête de phrase auprès d'un syntagme à fonction prédicative

Les données dont nous avons discuté jusqu'à maintenant concernent le SN placé en tête de phrase occupant en général l'une des deux fonctions grammaticales suivantes : l'argument externe ou l'argument interne du verbe. Cependant, en serbo-croate, il est tout à fait possible de produire des phrases comportant en position initiale un syntagme complexe dont la fonction grammaticale est prédicative. Selon Zec et Diesing (2016), qui travaillent sur la langue serbe uniquement, l'acceptabilité grammaticale des exemples dont la position initiale est occupée par un syntagme complexe diffère auprès des locuteurs natifs de cette langue, en fonction de la catégorie grammaticale à laquelle ce syntagme appartient. En effet, dans le cadre de leur étude, dans les cas où le SN complexe, servant d'argument interne ou externe au verbe, fait partie de la phrase, les participants produisaient en général des exemples dont le groupe de clitiques suit le SN entier. Cependant, lorsque la tête de phrase était occupée par un syntagme complexe dont la fonction grammaticale est prédicative, la majorité des participants de leur étude empirique produisaient des phrases dont le groupe de clitiques occupe la position après le premier mot prosodique dudit syntagme et non pas après le syntagme entier.

Étant donné que Zec et Diesing (2016) ont constaté que la position des clitiques au sein du syntagme complexe placé en tête de phrase diffère en fonction du rôle grammatical que cet élément joue en serbe, notre objectif a été de tester l'acceptabilité de différentes positions des clitiques par rapport au syntagme complexe dont la fonction grammaticale est prédicative en croate, dans le but de comparer les observations dans les deux dialectes. Alors, nous avons proposé à nos participants quatre exemples dont deux comportent le groupe de clitiques après le premier constituant du syntagme prédicatif complexe en tête de phrase (4.44) et deux autres après ce syntagme entier (4.45). Nous présenterons tout d'abord les résultats pour les exemples dont le groupe de clitiques suit le premier constituant du syntagme prédicatif.

(4.44) Veoma **je** važan taj zadatak¹⁷⁸.
très est important ce devoir
« Ce devoir est très important. »

	Fréquence	Pourcentage
Complètement d'accord	170,00	55,92
D'accord	96,00	31,58
Pas d'accord	24,00	7,89
Pas du tout d'accord	3,00	0,99
Données manquantes	11,00	3,62
N valide (liste)		

Tableau 4.25 : TJG, 1^{er} élément du syntagme prédicatif

Dans notre échantillon, dans les cas où le groupe de clitiques séparait les constituants du syntagme prédicatif placé en tête de phrase, suivant ainsi le premier mot prosodique de cette dernière, 87,5 % des participants étaient complètement d'accord ou d'accord avec de telles constructions. Cependant, les participants qui jugeaient de tels exemples comme agrammaticaux représentent 8,97 % de notre groupe.

Cependant, dans les exemples dont le syntagme prédicatif entier est suivi de clitiques (4.45), on observe une différence par rapport à la construction dont les constituants du syntagme prédicatif sont séparés par des clitiques (4.44).

(4.45) Veoma važan **je** taj zadatak.
très important est ce devoir
« Ce devoir est très important.

¹⁷⁸ Nous avons emprunté cet exemple à Zec et Diesing (2016).

	Fréquence	Pourcentage
Complètement d'accord	22,00	7,24
D'accord	82,00	26,97
Pas d'accord	131,00	43,09
Pas du tout d'accord	61,00	20,07
Données manquantes	8,00	2,63
N valide (liste)		

Tableau 4.26 : TJG, Syntagme prédicatif

Selon les résultats de notre étude, dans 34,21 % des cas, nos participants acceptaient les exemples dont les clitiques suivaient le syntagme prédicatif entier placé en tête de phrase. Cependant, dans 63,16 % des cas, de tels exemples sont jugés agrammaticaux dans notre échantillon.

4.7.25 Résultats : conversations spontanées

Afin d'étudier la production des clitiques par des locuteurs natifs du croate dans des situations naturelles (Kohn et Christiaens, 2014) sans se servir de méthodes d'élicitation préétablies, nous avons également incorporé à notre analyse des conversations spontanées produites dans un milieu naturel sans intervention du chercheur. À cet effet, nous avons analysé quatre conversations dont chacune a été menée par deux locutrices natives du croate. Elles ont été enregistrées par le biais d'un magnétophone ou bien par le biais d'un téléphone intelligent. Une des participantes de chaque production spontanée est étudiante au Département de croatistique à l'université de Zagreb et la deuxième est l'une de ses connaissances.

4.7.26. Productions spontanées A, B, C et D

Dans le cadre de la présente partie de l'étude, nous nous sommes principalement intéressés aux productions phrastiques comportant des clitiques placés en tête de phrase. Notre objectif a été d'étudier la nature du syntagme servant d'hôte à ces derniers tout en explorant des données quantitatives de notre étude. (Drumez, 2013; Mutta, 2003; etc.)

Les participantes A1 et A2 à cette expérience ont produit trois conversations différentes dont la première dure 53 minutes, la deuxième 45 et la troisième 49. Au total, 1406 groupes de clitiques ont été produits dans le cadre de ces conversations, dont la locutrice A1 en a produit 892 tandis que la locutrice A2 en a produit 514.

Lors de la deuxième conversation, qui a duré 1 h 23 minutes et qui a été menée par les participantes B1 et B2, 406 groupes de clitiques ont été produits dont 262 par la locutrice B1 et 144 par la locutrice B2.

La troisième conversation, au cours de laquelle 368 groupes de clitiques ont été produits, dont 188 par la locutrice C1 et 180 par la locutrice C2, a duré 34 minutes.

Finalement, la dernière conversation, pendant laquelle 474 groupes de clitiques sont produits, dont 243 par la locutrice D1 et 231 par la locutrice D2, a duré 1 heure et 34 minutes.

Étant donné que la plus grande polémique entourant les clitiques du SC concerne la position que ces particules occupent à l'égard du SN, ou bien du SP, complexe placé en tête de phrase, nous sommes principalement intéressé aux données reliées à cette particularité. Dans notre étude seront également compilées les constructions dont la conjonction *da* qui fait partie de la dérivation ne sert pas d'hôte au groupe de clitiques, ainsi que celles dont plusieurs constituants hétérogènes hébergent ces éléments en tête de phrase. En outre, comme nous allons le constater plus tard, le clitique *li* fera également l'objet de la présente étude. La raison pour laquelle les constructions comportant ce clitique seront étudiées deviendra plus claire dans le chapitre 5 qui porte sur l'analyse.

Dans ce qui suit, nous allons présenter les caractéristiques les plus importantes des groupes de clitiques produits par nos participantes. Ainsi, toutes les productions qui ne concernent pas les particularités mentionnées ci-dessus, ne seront pas abordées dans cette partie de la présente étude. Remarquons aussi que les pourcentages calculés dans le cadre de la production spontanée concernent uniquement les productions des groupes de clitiques.

Notons, tout d'abord, que nous avons traité les quatre conversations ensemble. Dans un premier temps, nous nous sommes penchée sur les productions dont le SN de deux constituants précède le groupe de clitiques. Dans notre échantillon, de telles phrases sont produites dans 2,17 % des cas¹⁷⁹.

(4.46) Moj tata **je** više kao pjesnik. (participante A1)
mon père est plus comme poète
« Mon père est plutôt comme un poète. »

(4.47) Ovaj drugi **mi je** crnji. (participante C2)
ce deuxième me est plus noir
« Pour moi, celui-là est plus noir. »

(4.48) Iduću godinu **ću** kupiti didu telefon. (participante D1)
prochaine année vais acheter grand-père téléphone
« L'année prochaine, je vais acheter un téléphone pour le grand-père. »

(4.49) Svaki put **bi** ona nešto pripovijedala. (participante B2)
chaque fois aurait elle quelque chose raconté
« Chaque fois, elle aurait raconté quelque chose. »

Cependant, les SN de deux constituants sont séparés par le groupe de clitiques dans 0,31 % des productions de la présente étude¹⁸⁰.

(4.50) Svi **će mi** dućani biti zatvoreni. (participante A1)
tous vont me magasins être fermés

¹⁷⁹ Notons que seulement la participante D2 n'a produit aucun exemple dont le SN de deux constituants précède le groupe de clitiques en tête de phrase.

¹⁸⁰ Les participantes A1, A2, C2 et D1 sont les seules à avoir produit de tels exemples.

« Tous les magasins seront fermés. »

- (4.51) Taj **sam** dio vidjela na YouTube. (participante D1)
Cette suis partie vu sur YouTube
« J'ai vu cette partie sur YouTube. »

Le SP entier (de deux à trois constituants) occupe la position précédant les clitiques dans 0,77 % des phrases dont les constituants d'une production uniquement sont séparés par des clitiques (4.52).

- (4.52) Na sasvim desetoj **sam** slici. (participante B1)
sur complètement dixième suis photo
« Je regarde une photo complètement différente. »

- (4.53) Kroz kuhinju **bi se** moglo proći. (participante A2)
par cuisine aurait se pu passer
« On pourrait passer par la cuisine. »

- (4.54) Na taj **je** sistem. (participante B2)
sur ce est système
« Ça fonctionne comme ça. »

D'un autre côté, le SN comportant trois constituants ((4.55), (4.56) et (4.57)) précède le groupe de clitiques dans 0,21 % des occurrences¹⁸¹. Notons qu'aucun SN comportant trois constituants n'a été séparé par des clitiques dans la présente étude.

- (4.55) Njegova baka Jula **je** uvijek tema. (participante D2)
sa grand-mère Jula je toujours thème
« Sa grand-mère Yula est toujours le sujet principal de la conversation. »

- (4.56) Svaku novu godinu **su** zajedno. (participante A2)
chaque nouvel an sont ensemble
« Ils passent chaque réveillon du Nouvel An ensemble. »

- (4.57) Dvije tisuće trinaeste **je** njega čuvala Nada. (participante B2)
deux mille treize est lui gardé Nada
« Nada l'a gardé en 2013. »

Par ailleurs, toutes les participantes, sauf B1 et D2, ont produit des phrases dont la conjonction *da* n'est pas immédiatement suivie du groupe de clitiques, et ce dans 0,23 % des cas.

- (4.58) Nisam znala **da** on **je** jako prepotentan, nevolim, nikako... (part. D1)
ne suis su que il est très arrogant ne aime du tout
« Je ne savais pas qu'il était très arrogant, je n'aime pas, pas du tout. »

¹⁸¹ Les locutrices C1 et C2 sont les seules qui n'ont pas produit de tels exemples.

(4.59) Nemaš snimka **da** neko vani **ga je** donio? (participante A2)
n'as enregistrement que quelqu'un dehors le est apporté
« Tu n'as pas de preuve que quelqu'un l'avait apporté de l'extérieur? »

(4.60) Čekaj **da** pogasim **si** svjetla. (participante A1)
attends que éteins moi lumières
« Attends qu'éteigne les lumières. »

(4.61) Ali ja mislim **da** Marija **je** rekla da... (participante B2)
mais je pense que Marie est dit que...
« Mais je pense que c'est Marie qui a dit que... »

(4.62) Mislim **da** uskoro **se** trebamo odlučiti, ne? (participante C1)
pense que bientôt se devons décider, non
« Je pense que nous devons nous décider bientôt, n'est-ce pas? »

Ensuite, dans 0,85 % des occurrences dans la conversation A¹⁸², le groupe de clitiques est précédé de deux à trois syntagmes (dans l'exemple (4.63) *ni ja* (ni moi) et *neću* (ne veux pas), et dans l'exemple (4.64) *sada* (maintenant) et *otkači* (débarasse), dans l'exemple (4.65) *pa* (alors) et *ona* (elle), dans l'exemple (4.66) *cijena* (prix) et *po panelu* (par panneau), et dans l'exemple (4.67) *oni* (ils), *nisu* (ne sont pas) et *više* (plus)).

(4.63) Ni ja neću **se** sutra vraćati. (participante A1)
ni moi ne veux se demain revenir
« Je ne reviendrai pas demain non plus. »

(4.64) Sada otkači **je** pa poslije pričaj s njom. (participante A2)
maintenant débarasse la puis après parle avec elle
« Débarasse-toi d'elle maintenant et parle-lui un peu plus tard. »

(4.65) Pa ona **mi je** rekla. (participante A2)
alors elle le est dit
« Alors, elle me l'a dit. »

(4.66) Cijena po panelu **je** osmasto eura. (participante B2)
prix par panneau est huit cents euros
« Le prix par panneau est huit cents euros. »

(4.67) Četiri dana poslije, oni nisu više **si** pričali. (participante C1)
quatre jours après ils ne sont plus se parlé
« Quatre jours après, ils ne se sont plus parlé. »

¹⁸² La conversation D ne comporte pas de tels exemples. En plus, de tels exemples sont peu nombreux dans les conversations B et C.

Dans 0,47 % des occurrences dans les conversations A, B et D, plusieurs éléments syntaxiques, en tant qu'unité homogène, appuient le groupe de clitiques en tête de phrase¹⁸³.

- (4.68) Jedina osoba kojoj ja vjerujem **je** Marko. (participante A2)
seule personne laquelle je crois est Marco
« Marco est la seule personne à laquelle je fais confiance. »
- (4.69) To što ja nemam društva **će** meni sve pokvariti. (participante A1)
ce que je n'ai compagnie va moi tout gâcher
« Le fait que je n'ai personne pour me tenir compagnie va tout gâcher. »
- (4.70) Dok smo bile susjede **mi je** to govorila. (participante B2)
pendant sommes été voisines me est ça disait
« Elle me disait cela quand nous étions voisines. »
- (4.71) Ova stolica na kojoj ja sjedim **je** slična. (participante D1)
cette chaise sur laquelle je assis est semblable
« Cette chaise sur laquelle je suis assise est semblable. »
- (4.72) Ali riječi koje izabire **su** malo provokativne. (participante D2)
mais mots quels choisit sont peu provocateurs
« Mais les mots qu'il choisit sont un peu provocateurs. »

Dans certaines constructions interrogatives, le clitique *li* suivait en tête de phrase soit le clitique *je* (4.73), soit la particule *da* (4.74), soit le verbe principal de la phrase (4.75), soit le pronom fort (4.57). Bien que moins souvent, la production du passé simple est aussi observable dans la projection précédant le clitique *li* (4.77). Les exemples dont la dérivation inclut le clitique *li* sont produits dans le cadre de la présente étude dans 4,11 % des occurrences.

- (4.73) **Je li** stigao? (participant C2)
est *li* arrivé
« Est-il arrivé? »
- (4.74) **Da li** to oni praktikuju? (participante A1)
da li ça ils font
« Est-ce qu'ils font cela? »
- (4.75) Radiš **li** u subotu? (participante C1)
travailles *li* dans samedi
« Est-ce que tu travailles samedi? »
- (4.76) Hoćeš **li je** zvati? (participante A2)
veux *li* la appeler
« Est-ce que tu vas l'appeler? »

¹⁸³ Les participantes B1, C1 et C2 n'ont pas produit de tels exemples.

(4.77) I nazva **li te** konačno? (participante D1)
et appela *li te* finalement
« Est-ce qu'il (elle) t'a finalement appelée? »

Finalement, il est pertinent de mettre en lumière que l'argument externe du verbe sert le plus souvent d'hôte au groupe de clitiques, et ce dans 28,86 % des productions. D'un autre côté, le verbe principal de la phrase, le deuxième constituant servant le plus souvent d'hôte au groupe de clitiques en SC, n'héberge ces particules que dans 16,97 % des cas de la présente étude. D'autres constituants, tels que les conjonctions, les adverbes, les SQu, les adjectifs, etc. hébergent le groupe de clitiques en tête de phrase dans toutes les autres productions dans notre étude.

4.7.27. Interprétation des résultats

L'objectif de la présente étude empirique étant d'analyser la nature syntaxique et grammaticale du constituant servant d'hôte aux clitiques en croate, nous nous sommes principalement intéressé à la manière dont les locuteurs natifs de cette langue perçoivent et produisent ces particules au sein de la phrase. En effet, dans un premier temps, notre objectif a été de tester la production des clitiques par les locuteurs natifs du croate par le biais des tâches d'élicitation. Dans le but de compléter cette analyse, étant donné qu'en SC il est tout à fait possible de se servir des tournures phrastiques afin d'éviter la construction des phrases dont l'élément initial est le SN comportant plusieurs constituants, nous avons également proposé à nos participants un test portant sur le jugement de grammaticalité. Ainsi, la perception de ces particules a été également testée pour la présente étude. Et finalement, afin de tester la production des clitiques dans un milieu non contrôlé par le chercheur, nous avons aussi analysé des conversations menées entre deux locuteurs natifs du croate dans des contextes différents. Cette dernière tâche nous a aidée à rajouter des données fort pertinentes à la présente étude.

Les résultats de notre étude démontrent que la production du groupe de clitiques, par rapport à un SN complexe en tête de phrase, n'est pas uniforme dans cette langue et que le type de tâche utilisée pour éliciter des clitiques y joue un rôle important. Effectivement, en ce qui a trait à la production des clitiques dans le cadre des tâches d'élicitation traditionnelle, les participants à notre étude produisaient, dans la plupart des cas, des constructions phrastiques dont le constituant hébergeant les clitiques en tête de phrase est un SN complexe du point de vue syntaxique. Ce constat est surprenant étant donné que, comme nous l'avons déjà souligné, plusieurs auteurs soutiennent l'idée que les clitiques du croate sont régis par des lois prosodiques exigeant qu'ils soient précédés d'un constituant formant une unité phonologique et non pas syntaxique dans cette langue. En outre, les constituants des noms propres ne sont séparés par des clitiques dans aucune production ou perception des clitiques dans le cadre des tâches d'élicitation que nous avons proposées à nos participants.

D'un autre côté, les analyses portant sur les données des tâches actionnelles mettent en lumière que la production des clitiques, et plus précisément le choix du syntagme servant d'hôte à ces derniers au sein de la phrase, diffèrent grandement lorsque le contexte présenté aux participants implique une action. En général, lorsque les participants faisaient face aux tâches actionnelles, la grande majorité d'entre eux choisissaient de produire des constructions dont la position initiale est occupée par le verbe principal de la phrase. Dans ce cas-ci, ce dernier servait d'hôte aux clitiques.

En revanche, nous observons des comportements divergents lorsque les participants devaient juger de la grammaticalité des constructions en fonction de l'élément servant d'hôte au groupe de

clitiques en tête de phrase. Rappelons que, dans le cadre de cette tâche, les participants avaient la possibilité de choisir l'une des quatre options, allant d'un extrême à l'autre, pour juger de la grammaticalité des phrases proposées. Notons aussi qu'ils faisaient face à des phrases dont le groupe de clitiques occupait différentes positions par rapport au SN dans la position initiale de la phrase.

Tout d'abord, contrairement à ce qui est proposé dans la littérature portant sur la position des clitiques du croate, nous remarquons qu'il n'y avait pas de différence significative entre les trois positions, c'est-à-dire celle après le 1^{er} mot prosodique, celle après le SN entier et celle après le SN et le verbe, qu'occupait le groupe de clitiques lorsqu'un SN composé de deux éléments prosodiques faisait partie de la dérivation. En effet, dans ces cas-là, la troisième position des clitiques (celle après le SN entier et le verbe) est acceptée comme grammaticale au même titre que les positions après le premier mot prosodique et après le SN entier placé en tête de phrase.

Cependant, la position après le premier mot prosodique du SN comportant plusieurs éléments n'est pas uniformément acceptable par nos participants. Selon les analyses que nous avons effectuées, ladite position des clitiques dépend grandement de la longueur du SN occupant la tête de phrase. En effet, dans notre échantillon, la position des clitiques après le premier mot prosodique est la plus acceptable lorsque le SN ne comporte que deux mots prosodiques. Cependant, nous remarquons que les SN comportant trois mots prosodiques ou plus font en sorte que l'acceptabilité grammaticale de la phrase diminue graduellement en fonction de la longueur du SN placé en tête de phrase.

Conformément à ces résultats, d'autres constats font surface en ce qui concerne la longueur du SN occupant la position initiale de la phrase. Le but de certaines phrases proposées dans notre échantillon était de tester la 3^e position des clitiques, c'est-à-dire celle après le SN entier et le verbe. Selon les résultats de notre étude, cette position n'est pas non plus uniformément acceptable comme grammaticale par tous les participants. Ici aussi, la longueur du SN placé dans la position initiale de la phrase influençait le choix de ces derniers. En effet, quoiqu'il n'y ait pas eu de différence significative entre la 3^e position des clitiques par rapport au SN en tête de phrase comportant deux ou trois constituants, dans les cas où le SN comportait quatre constituants, la 3^e position des clitiques est moins souvent acceptable comme grammaticale par nos participants. En plus, comme nous l'avons déjà vu, la troisième position des clitiques, telle que décrite ici, n'est guère acceptable lorsque ces éléments occupent la dernière position de la phrase précédant ainsi le SN complexe et le verbe.

La troisième et la quatrième position des clitiques au sein du SN comportant plusieurs constituants, c'est-à-dire celles après le deuxième ou le troisième mot prosodique de ce dernier, ne sont pas non plus uniformément acceptables étant donné qu'ici aussi la longueur du SN en tête de phrase influençait le jugement de nos participants. Les résultats de notre étude mettent en lumière que nos participants jugeaient moins grammaticales les phrases dont le SN est plus long, et vice-versa, par rapport à la troisième ou à la quatrième position des clitiques au sein du SN complexe en tête de phrase.

Cependant, nous observons des comportements plus uniformes lorsque les participants faisaient face à des exemples dont le groupe de clitiques occupait la position après le SN complexe entier comportant de deux à cinq mots prosodiques, car la majorité de nos participants jugeaient de

tels exemples grammaticaux. Autrement dit, dans ce cas-ci, la longueur du SN en tête de phrase n'influçait pas la grammaticalité des phrases proposées à nos participants.

En général, dans le cadre de la tâche portant sur le jugement de grammaticalité, les positions des clitiques les mieux acceptables comme grammaticales dans notre échantillon sont celles où ces éléments occupent soit la position après le SN entier, soit la 3^e position de la phrase, c'est-à-dire celle après le SN entier et le verbe. Toutefois, étant donné que la grammaticalité de la phrase dépend dans certains cas de la longueur du SN dont le premier mot prosodique est suivi du groupe de clitiques, de tels exemples sont moins souvent considérés grammaticaux par les participants de notre étude.

D'un autre côté, nous observerons que la fonction grammaticale du syntagme occupant la tête de phrase influence grandement l'acceptabilité des constructions comportant des clitiques auprès de ce premier. En effet, les résultats dont nous avons discuté ci-dessus concernent le syntagme placé en tête de phrase dont la fonction grammaticale est celle de l'argument interne ou externe du verbe. Cependant, lorsque la fonction grammaticale assumée par le constituant initial est prédicative, l'acceptabilité grammaticale diffère grandement entre la position des clitiques après le syntagme prédicatif entier et celle après le premier constituant prosodique de celui-là. Nous constatons que, dans notre échantillon, la différence entre les deux positions des clitiques est significative étant donné que nos participants choisissaient plus souvent comme grammaticaux les exemples dont le groupe de clitiques suit le premier mot prosodique du syntagme prédicatif en tête de phrase. Ce fait appuie l'idée que la nature grammaticale du syntagme servant d'hôte au groupe de clitiques dicte la position que ceux-là occupent par rapport au syntagme complexe occupant la tête de phrase.

En outre, dans le cadre de la production spontanée, nous avons remarqué que la conjonction *da* ne sert pas nécessairement d'hôte au groupe de clitiques¹⁸⁴. En plus, contrairement à ce qui est généralement proposé dans la littérature, les clitiques ne suivent pas obligatoirement un constituant syntaxique ou prosodique en tête de phrase étant donné que plusieurs constituants, du point de vue prosodique ou syntaxique, dans certains contextes, abritent le groupe de clitiques en tête de phrase dans notre échantillon.

Finalement, le dernier point, mais pas le moindre, concerne la situation contextuelle dans laquelle le SN servant d'hôte au groupe de clitiques en tête de phrase est produit. Les résultats de notre analyse ont mis en évidence que le choix du SQu dans la question remplaçant l'argument interne ou externe du verbe influçait les réponses de nos participants, et ce, uniquement dans le cadre des tâches d'élicitation traditionnelle. En effet, selon les résultats de notre étude, la situation dans laquelle les clitiques sont élicités était importante pour différencier la valeur contextuelle d'un syntagme, par rapport à un autre, dans une situation donnée. Cette découverte démontre que la distinction entre le contexte neutre (où l'argument externe du verbe occupe sa projection canonique de la phrase) et le contexte dans lequel un élément phrastique a plus d'importance que les autres (où, dans notre échantillon, l'argument interne du verbe occupe la tête de phrase) est importante et est significative selon les données empiriques de notre étude.

¹⁸⁴ À notre connaissance, Franks (1998) est le seul qui aborde de tels exemples en S-C.

4.8. Discussion

Sachant que l'objectif principal de la présente étude est d'analyser la nature syntaxique et grammaticale du constituant servant d'hôte au groupe de clitiques du SC, nous nous pencherons, dans ce qui suit, sur la discussion des données de notre étude empirique, tout en prenant compte des propositions des auteurs ayant proposé des analyses portant sur les clitiques du SC.

4.8.1. Différences entre les tâches actionnelles et traditionnelles

En premier lieu, en ce qui concerne la production des clitiques à l'aide des tâches d'élicitation traditionnelle et actionnelle, nous remarquons qu'il y a une différence significative entre les deux types de tâches par rapport au constituant servant d'hôte au groupe de clitiques en tête de phrase. En effet, dans les cas où la production des clitiques est élicitée par le biais des tâches traditionnelles, les participants à notre étude choisissaient le plus souvent de construire des phrases dont le SN complexe en tête de celles-là sert d'hôte au groupe de clitiques.

En plus, dans le cadre des tâches actionnelles, c'est le verbe lui-même qui hébergeait le plus souvent les clitiques en tête de phrase. Comme nous pouvons l'observer à partir de ces résultats, l'écart entre les deux types de production des clitiques en tête de phrase est significatif.

Dans la partie de ce travail portant sur la méthodologie, nous avons déjà souligné que des chercheurs qui étudient la production des clitiques élicités par le biais des tâches actionnelles et traditionnelles ont remarqué que la production des clitiques objets dépend grandement de la façon dont ils sont élicités.

Toutefois, la présente étude n'était pas conçue pour étudier la production des clitiques objets. L'objectif de notre étude était d'analyser la position que le groupe de clitiques occupe dans la dérivation par rapport au SN complexe en tête de phrase. Et nous avons trouvé qu'en général, les deux tâches d'élicitation donnent lieu à deux constructions phrastiques différentes en SC. D'où cette divergence entre les deux tâches d'élicitation des clitiques peut-elle bien provenir?

Ne pouvant pas répondre à cette question vu que nous ne sommes pas en mesure de comparer nos résultats avec d'autres, car, à notre connaissance, la présente étude est la première à analyser la production des clitiques du SC par le biais des tâches actionnelles et traditionnelles, il serait difficile de proposer une explication à ce phénomène. Toutefois, nous pouvons suggérer qu'il soit possible que, dans le cadre des tâches traditionnelles, les participants à notre étude produisent le plus souvent des phrases dont l'argument externe occupe la projection précédant le groupe de clitiques, car, dans la partie descriptive de l'activité, l'argument externe, qui comportait au moins deux mots prosodiques, faisait partie de la dérivation. En plus, il occupait toujours la position précédant les clitiques dans la description. Dans ce cas-là, l'exemple le plus naturel et le plus neutre à produire serait celui où l'argument externe, qui fait partie de la dérivation, occupe la projection précédant les clitiques, étant donné que selon Barrie (2017), cette projection-là est la position canonique de l'argument externe du verbe. Et c'est exactement ce que nous observons dans notre étude.

Dans le même sens, il est aussi possible que, en ce qui concerne les tâches actionnelles, le verbe principal occupe le plus souvent la tête de phrase, servant ainsi d'hôte aux clitiques, car l'argument externe ne fait pas partie de la dérivation dans la partie portant sur la description de la tâche en

question. Il est alors possible que, dans ce cas-là, l'exemple le plus neutre à produire serait celui où le verbe principal de la phrase occupe la position initiale de celle-là.

Or, nous pouvons pousser encore plus loin cette proposition étant donné que d'autres facteurs reliés aux deux hôtes des clitiques font surface. En effet, il est intéressant de remarquer qu'avec les deux types d'élicitation des clitiques du SC, l'implication des deux locuteurs (du chercheur et du participant) n'est pas la même. Effectivement, à la différence de l'élicitation traditionnelle, l'élicitation actionnelle introduit un contexte au participant qui comprend l'implication de ce dernier dans la conversation au même degré que celle du chercheur. Dans le cadre des tâches actionnelles, les pronoms utilisés dans la conversation sont à la 1^{re} et à la 2^e personne. Benveniste (1995; 1974), entre autres, souligne qu'en général, dans les langues naturelles, la 1^{re} et la 2^e personne des pronoms personnels comportent des fonctions morphosyntaxiques différentes de tous les autres pronoms personnels. Pour cette raison, cet auteur différencie les pronoms à la 1^{re} et à la 2^e personne, qui désignent les partenaires de la communication, de tout autre pronom, qui sert tout simplement à identifier des référents à la 3^e personne. Dans notre étude, dans la partie descriptive des tâches, des pronoms à la 1^{re} et à la 2^e personne (je, vous) sont généralement utilisés pour éliciter des clitiques à l'aide des tâches actionnelles, alors que des pronoms à la 3^e personne (il, elle) sont utilisés le plus utilisés pour éliciter des clitiques à l'aide des tâches traditionnelles.

De son côté, Anderson (2005) remarque qu'en heiltsuk, la 3^e personne est toujours exprimée par le biais d'un clitique qui est un mot lié à son hôte. Cela n'est jamais le cas des déictiques dans cette langue selon l'auteur. Pour cette raison, Anderson (2005) considère les pronoms déictiques et les proformes comme deux groupes de pronoms distincts.

En nous appuyant sur les propositions d'Anderson (2005) et de Benveniste (1995; 1974), ainsi que sur les résultats de notre étude empirique, nous suggérons que les pronoms déictiques du SC, en raison de leur statut linguistique particulier par rapport aux proformes¹⁸⁵, sont perçus différemment de la part des locuteurs de cette langue. Effectivement, lorsque desdits pronoms sont utilisés dans les tâches actionnelles, nos participants produisaient le plus souvent des phrases dont le verbe principal occupe généralement la projection précédant les clitiques. Dans ce cas-là, le chercheur présentait la situation actionnelle en se servant de pronoms déictiques, mais les participants à notre étude n'en produisaient généralement pas. Il est alors fort possible que la réutilisation des pronoms déictiques¹⁸⁶ dans la dérivation de la part du participant, dans la production concernant les tâches actionnelles, devienne redondante, vu que ces pronoms ont déjà pris leur sens au cours de la situation d'énonciation (c'est-à-dire pendant l'introduction de la situation actionnelle au participant de la part du chercheur). Et puisque l'argument externe du verbe ne fait plus partie de la dérivation, l'exemple le plus neutre à produire serait celui où l'argument interne du verbe occupe sa position canonique dans la dérivation : dans le domaine du VP (Chomsky, 1995, 2000, 2015). Cela laisse la phrase sans arguments du verbe (interne ou externe) dans la position initiale de celle-là, ce qui, selon nous, explique la production du verbe dans la position initiale de la phrase.

¹⁸⁵ Voir Bhat (2004) pour les différences morphologiques, référentielles, pragmatiques, sémantiques et discursives entre les pronoms déictiques et les proformes.

¹⁸⁶ Qui devraient occuper la projection réservée à l'argument externe du verbe, c'est-à-dire, ils devraient précéder le groupe de clitiques dans une phrase neutre.

Cependant, lorsque les tâches d'élicitation traditionnelle servent à la production des clitiques, les participants ne sont pas directement impliqués dans la conversation. Les pronoms utilisés pour mener la conversation entre le chercheur et le participant sont en général des proformes qui ne désignent pas nécessairement les partenaires de la communication (Benveniste, 1995, 1974; Bhat, 2004). Pour cette raison, le participant ne se sent pas impliqué dans la conversation de la même manière que dans le cadre des tâches actionnelles et il décrit tout simplement l'image qu'il voit. Et, dans ce cas-là, l'exemple le plus neutre à produire serait celui dont l'argument externe du verbe occupe sa position canonique dans la dérivation : celle précédant le groupe de clitiques. Effectivement, de tels exemples sont le plus souvent produits dans le cadre des tâches traditionnelles dans notre étude. Cela pourrait expliquer l'écart entre les deux hôtes du groupe de clitiques (le verbe principal de la phrase et le SN complexe qui est en général l'argument externe du verbe) dans le cadre des tâches actionnelles et traditionnelles.

Or, il est aussi possible que ces deux différentes productions émanent de la nature même des deux types de tâches. En effet, les tâches traditionnelles présentent une image statique aux participants et pour cette raison ces derniers décrivent tout simplement ladite image qu'ils voient par l'entremise de SN. Aucune action n'y est nécessairement impliquée. Cependant, les tâches actionnelles impliquent obligatoirement une action et il est possible que pour cela, nos participants produisent en général des phrases comportant des verbes actionnels en tête de celles-là. Cependant, faute de manque de recherches portant sur la production des clitiques par le biais des tâches actionnelles et traditionnelles, d'autres études sont nécessaires afin de vérifier les hypothèses présentées ci-dessus.

4.8.2. Jugement de grammaticalité et production spontanée : les noms propres

Dans le chapitre 1 du présent travail, nous avons démontré que plusieurs auteurs proposent que les clitiques du croate se comportent différemment des clitiques du serbe, du bosniaque et du monténégrin, séparant ainsi le dialecte de l'Est : le serbe, de celui de l'Ouest : le croate (Anderson, 2005; Čubrić, Hudeček et Mihaljević, 2015; Diesing, Đurdjević et Zec, 2009; Udier, 2006; etc.). Rappelons aussi que certains auteurs remarquent que la séparation des noms propres par des clitiques est plus observable en croate qu'en serbe (Anderson, 1996; Čavar et Wilder, 1994;).

D'un autre côté, de nombreuses analyses des clitiques du SC ont été proposées sans aucune distinction entre les dialectes croate et serbe (Ackema et Čamdžić, 2003; Billings, 2002; Boeckx et Stjepanović, 1999; Bögel et al., 2010; Bošković, 1995, 2000, 2004; Brown, 2004; Caink, 2000, 1999; Calude, 2001; Čamdžić et Hudson, 2007; Franks, 1998; Frank et Rudin, 2005; Lowe, 2016; Mihalicek, 2012; O'Connor, 2002; Penn, 1999; Radanović-Kočić, 1990; Shokeir, 2006; Stjepanović, 2004; Zec et Inkelas, 1990;) pour n'en nommer que quelques-uns. La discussion que nous proposons ci-dessous trouve son appui dans les données de notre étude empirique ainsi que dans les propositions des auteurs qui traitent les clitiques du SC sans aucune distinction entre les deux dialectes.

Dans le cadre des tâches actionnelles et traditionnelles, nous avons proposé trois SN, qui sont des noms propres, dont deux en tête de phrase en tant qu'arguments externes du verbe et un dans la position finale de la phrase en tant qu'argument interne du verbe. Si la séparation des constituants du nom propre par le groupe de clitiques était naturelle dans la conversation quotidienne en croate, nos participants auraient, au moins à un certain degré, choisi de placer le groupe de clitiques après

le premier constituant dudit syntagme. Cependant, aucun de nos participants ne l'avait fait dans le cadre de cette étude.

Par ailleurs, dans la tâche portant sur le jugement de grammaticalité, nous avons proposé à nos participants deux phrases où, dans la première, le nom propre entier précède le groupe de clitiques et, dans la deuxième, le groupe de clitiques sépare les constituants dudit nom. Le premier exemple est généralement accepté comme grammatical tandis que le deuxième ne l'est pas. En outre, dans les productions spontanées de notre étude, quelques noms propres complexes sont produits en tête de phrase par nos participants, mais aucune séparation de leurs constituants n'est observée.

Brown (2004) met de l'avant que les exemples dont les éléments des noms propres sont séparés par des clitiques sont stylistiquement marqués et en raison de cela ils sont très peu fréquents dans le langage quotidien. En nous appuyant sur cette proposition de Brown (2004), mais aussi sur les données de notre étude empirique, nous concluons que la séparation des éléments des noms propres par le groupe de clitiques en croate n'est pas observable dans l'usage quotidien.

4.8.3. Perception des clitiques en général

D'un autre côté, en ce qui a trait à la perception des clitiques¹⁸⁷ dans les exemples dont le SN complexe occupe la tête de phrase, c'est-à-dire, là où les participants à notre étude n'avaient qu'à choisir parmi les quatre options de l'échelle de Likert, on constate que l'acceptabilité des phrases n'est pas uniforme dans tous les cas. Plus précisément, les exemples qui sont les plus acceptables comme grammaticaux sont ceux dont le groupe de clitiques occupe soit la 3^e position de la phrase, c'est-à-dire celle après le SN entier et le verbe, soit celle après le SN entier placé en tête de phrase. Cependant, la position après le premier mot prosodique au sein du SN complexe en tête de phrase est moins souvent acceptable comme grammaticale que les deux premières. Les résultats de notre étude vont à l'encontre des propositions des auteurs qui soutiennent l'idée qu'en croate le groupe de clitiques ne peut suivre le SN complexe en tête de phrase (Anderson, 2005; Čubrić, Hudeček & Mihaljević, 2015; Diesing, Đurdjević et Zec, 2009; Udier, 2006; etc.). En nous appuyant sur les résultats de notre étude empirique, nous concluons que, à l'instar des positions des clitiques après le premier mot prosodique du SN complexe¹⁸⁸ ainsi que celle après le SN entier et le verbe, la position du groupe de clitiques après le SN complexe entier est aussi observable et est très productive dans le langage quotidien des locuteurs natifs du croate.

Or, nous avons aussi constaté que la grammaticalité des phrases dépend grandement de la position que le groupe de clitiques occupe au sein du SN occupant la tête de phrase. Les exemples les plus acceptables sont ceux dont les clitiques suivent le premier mot prosodique du SN placé en tête de phrase. Cependant, en général, le déplacement du groupe de clitiques vers la périphérie droite du SN complexe fait en sorte que l'acceptabilité grammaticale de la phrase diminue progressivement étant donné que la position après deux mots prosodiques en tête de phrase est acceptable dans 19,75 % des cas, celle après trois mots prosodiques dans 12,5 % des cas et celle après quatre mots prosodiques dans 33,6 % des cas. On remarque une irrégularité par rapport à ces résultats, car la position après le quatrième mot prosodique au sein d'un SN en comportant cinq (4.78) est plus acceptable que la position après le deuxième et le troisième mot prosodique. Or, il se trouve justement que l'exemple que nous avons proposé à nos participants pour tester cette

¹⁸⁷ Dans le cadre des tâches concernant le jugement de grammaticalité.

¹⁸⁸ Qui dépend de la longueur du SN occupant la tête de phrase. Nous revisiterons cette observation ci-dessous.

acceptabilité grammaticale¹⁸⁹ (4.78) est tout à fait similaire à celui proposé par Cavar (1996) (1.58), que nous reprenons ci-dessous dans l'exemple (4.79) :

(4.78) Jedan prljavi pokvareni stari **su mu** sat kupili.
une sale déglingué vieille sont lui montre achetée
« Ils lui ont acheté une vieille montre sale et déglinguée. »

(4.79) U stara raspala prljava **smo** kola sjeli.
dans vielle déglinguée sale sommes auto assis
« Nous nous sommes assis dans une vieille auto déglinguée. »

Nous avons déjà souligné dans le premier chapitre de ce travail que Cavar (1996) considère les exemples comme celui en (4.79) grammaticaux en croate. Étant donné que des travaux de cet auteur sont fréquemment cités dans la littérature, il est alors fort possible que les participants à notre étude qui ont choisi l'exemple (4.78) comme grammatical aient déjà lu des travaux de Cavar portant sur les clitiques du SC. Rappelons aussi que nos participants étaient des étudiants en croatistique à l'Université de Zagreb et qu'ils auraient pu se souvenir de la phrase de Cavar des lectures qu'ils auraient préalablement faites. Toutefois, malgré cette irrégularité reliée à l'exemple semblable à celui de Cavar (1996), nous concluons que la position des clitiques après le deuxième, le troisième ou même après le quatrième mot prosodique au sein d'un SN complexe est moins souvent acceptable comme grammaticale que la position après le premier mot prosodique du SN placé en tête de phrase.

En plus, il est aussi possible que les participants qui choisissaient de tels exemples comme grammaticaux aient pris en considération la consigne qui, au début de l'activité, leur avait été expliquée et qui stipulait que certains constituants des phrases proposées puissent être accentués. Et justement, l'exemple de Cavar (1996) (4.79) et celui en (4.78) sont grammaticaux dans le contexte où les constituants du SN précédant le groupe de clitiques sont accentués (Cavar, 1996).

Les résultats de notre étude vont à l'encontre des propositions des auteurs qui soutiennent l'idée qu'en croate le groupe de clitiques ne peut suivre le SN complexe en tête de phrase, mais qu'il doit suivre soit le premier mot prosodique du SN, soit le verbe principal de la phrase (Anderson (2005), Čubrić, Hudeček & Mihaljević (2015), Diesing, Đurdjević et Zec (2009), Udier (2006), etc.). En nous appuyant sur les résultats de notre étude empirique, nous concluons que, à l'instar des positions des clitiques après le premier mot prosodique du SN complexe ainsi que celle après le SN entier et le verbe, la position du groupe de clitiques après le SN complexe entier est aussi observable et est très productive dans le langage quotidien des locuteurs natifs du croate.

En ce qui a trait à la dernière position que le groupe de clitiques occupe au sein de la phrase, nous avons constaté qu'en général de tels exemples sont difficilement acceptables comme grammaticaux en croate. Cela va à l'encontre de la proposition de Čamdžić et Hudson (2007) selon laquelle c'est uniquement la longueur du SN qui conditionne la position des clitiques en tête de phrase, dans le sens où un SN moins long (Čamdžić et Hudson (2007) prennent comme exemple un SN de trois constituants) peut être suivi de clitiques, tandis qu'un SN plus long (les auteurs

¹⁸⁹ Nous avons testé cette position des clitiques dans un exemple unique.

démontrent cela à l'aide d'un SN comportant cinq constituants) ne peut pas l'être. Dans le dernier cas, selon ces auteurs, les clitiques doivent suivre le SN entier et le verbe occupant ainsi la troisième position de la phrase.

En revanche, la proposition de ces auteurs n'est pas appuyée par les données de notre étude. Nous démontrons cela avec l'exemple suivant :

- (4.80) Na taj **je** sistem. (Exemple de notre corpus)
sur ce est système
« C'est fait comme ça. »

Dans l'exemple ci-dessus, le groupe de clitiques (*je*) aurait pu également occuper la position après le SP entier (4.81) si d'autres constituants faisaient partie de la dérivation. En outre, le clitique aurait pu également occuper la position après le premier mot prosodique (4.82) sans aucun changement de sens :

- (4.81) Na taj sistem **je** uradjeno.
sur ce système est fait
« C'est fait comme ça. »

- (4.82) Na taj **je** sistem uradjeno.
sur ce est système fait
« C'est fait comme ça. »

Cependant, la production ci-dessous en (4.83), où le groupe de clitiques occupe la dernière position de la phrase, serait aberrante peu importe la longueur du SN occupant la tête de phrase :

- (4.83) *?Na taj sistem uradjeno **je**.
sur ce système fait est
(Sens voulu : « C'est fait comme ça. »)

- (4.84) Uradjeno **je**.
fait est
« C'est fait. »

Brown (1974), Caink (1999), Franks (1998) et Franks et King (2000), entre autres, soulignent que les clitiques du SC ciblent toujours une projection se trouvant le plus près de la tête de phrase. Prenant en considération la proposition de ces auteurs, il est évident que l'exemple en (4.83) est aberrant en SC, car le groupe de clitiques aurait pu occuper deux autres projections qui se trouvent plus près de la tête de phrase ((4.81) et (4.81)). Puisque les données de notre étude appuient les propositions de Brown (1974), de Caink (1999), de Franks (1998) et de Franks et King (2000), et non pas celle de Čamdžić et Hudson (2007), nous suggérons que les clitiques du SC ne puissent occuper la dernière position de la phrase s'il y a d'autres projections qui peuvent héberger ces particules dans la périphérie gauche de celle-là. En plus, la grammaticalité de l'exemple (4.84) suggère que le groupe de clitiques occupe la dernière projection de la phrase seulement si c'est aussi la seule que ces éléments peuvent occuper. Autrement dit, la longueur du SN placé en tête de phrase n'est pas toujours pertinente pour la projection que le groupe de clitiques occupe par rapport à cette première. Ce constat est aussi appuyé par les données de notre étude, qui ont mis en exergue

que des SN de cinq constituants prosodiques peuvent également héberger les clitiques en tête de phrase.

Néanmoins, une relation particulière est tout de même observable entre la longueur du SN occupant la tête de phrase et la projection qu'occupe le groupe de clitiques au sein de celle-là. La proposition concerne la position des clitiques après le premier mot prosodique du SN complexe (comportant de deux à cinq mots prosodiques). Rappelons que dans le cadre de notre étude, la position du groupe de clitiques suivant le premier mot prosodique au sein d'un SN de deux constituants est acceptée comme grammaticale dans 82,10 % des occurrences. La même position au sein d'un SN de trois constituants est acceptée dans 73 % des cas, alors que celle au sein du SN de quatre constituants l'est dans 66,90 % des cas. Finalement, cette même position au sein du SN de cinq constituants est acceptée dans seulement 39,10 % des cas.

Cette disparité concernant la position des clitiques après le premier constituant prosodique auprès du SN comportant de deux à cinq constituants est bien observable dans les exemples (4.29) et (4.35) que nous reprenons ci-dessous en (4.85) et en (4.86) respectivement. En effet, la position après le premier mot prosodique du SN de deux constituants, dans l'exemple (4.85), est acceptée comme grammaticale par 124 (sur 151) participants. Néanmoins, la même position du groupe de clitiques dont le SN comporte cinq constituant (4.86) est jugée grammaticale par 59 (sur 151) participants.

(4.85) Njegova **mu je** mama pričala najljepše priče.
sa lui est mère raconté les plus belles histoires
« Sa mère lui racontait les plus belles histoires. »

(4.86) Plava **mu je** poderana torba sa velikim džepovima poslužila.
bleu lui est déchiré sac avec grandes poches servi
« Le sac bleu déchiré aux grandes poches lui a bien servi. »

La divergence entre l'acceptabilité des deux exemples ci-dessus met en exergue que la longueur du SN placé en tête de phrase influence grandement la position que le groupe de clitiques occupe au sein du SN placé en tête de phrase. En d'autres mots, la longueur du SN placé en tête de phrase joue un rôle important dans le placement des clitiques défini en fonction des lois prosodiques.

D'un autre côté, nous avons aussi trouvé que la position des clitiques après le premier mot prosodique est plus acceptable que la position après le deuxième ou le troisième mot prosodique en tête de phrase. Nous n'avons pas trouvé d'explications portant sur ces observations dans la littérature. Cependant, nous croyons que ces phénomènes peuvent s'expliquer par le fait que, comme le soulignent Franks et King (2000), la position qu'occupent les clitiques au sein d'une phrase peut être gouvernée autant par les règles syntaxiques que par les règles sémantiques. Et en ce qui concerne ces dernières, selon nous, la conceptualisation de la dimension sémantique est simplifiée si seulement un élément prosodique du SN en comportant deux sert d'hôte au groupe de clitiques, alors que cela devient plus exigeant du point de vue computationnel lorsque deux constituants ou plus hébergent les clitiques en tête de phrase. En outre, étant donné que l'intonation et l'accentuation en serbo-croate jouent un rôle important dans l'interprétation d'une phrase (Godjevac, 2000), certains exemples sont acceptables par les locuteurs de cette langue uniquement à l'oral où l'accent est mis sur la partie du SN que l'on veut accentuer. Toutefois, à l'écrit, on ne

peut facilement trouver l'actant du verbe si plusieurs éléments prosodiques font partie du SN précédant le groupe clitique.

Néanmoins, les exemples dans lesquels c'est la syntaxe qui fournit l'appui aux clitiques en tête de phrase, c'est-à-dire les exemples dans lesquels le SN entier précède le groupe de clitiques, sont plus uniformément acceptables par nos participants, et ce, dans 72,04 % des occurrences¹⁹⁰. Il semble que, selon les résultats de notre analyse, la syntaxe soit plus productive et est mieux placée pour offrir l'hôte au groupe de clitiques en tête de phrase, que la prosodie. Cette proposition est appuyée par le fait que deux éléments prosodiques ou plus d'un SN complexe en tête de phrase peuvent aussi servir d'hôte aux clitiques dans la position initiale de celle-là, bien que moins souvent que le SN entier.

Par ailleurs, nous avons également testé l'acceptabilité grammaticale des exemples dont la position initiale est occupée par un syntagme complexe à fonction grammaticale prédicative. Deux positions ont été testées : celle après le premier mot prosodique du syntagme prédicatif complexe, ainsi que celle après ledit syntagme entier. Les exemples qui sont beaucoup plus souvent acceptés comme grammaticaux par les participants à notre étude sont ceux où les clitiques suivent le premier mot prosodique du syntagme à fonction prédicative et non pas ledit syntagme entier placé en tête de phrase. C'est le seul cas où l'acceptabilité grammaticale entre les deux types de syntagmes complexes (nominal et prédicatif) en tête de phrase diffère en croate. Or, ces données ne divergent pas de la normalité en SC étant donné que Zec et Diesing (2016) ont observé le même phénomène en serbe. Effectivement, selon ces auteurs, dans la production des clitiques en serbe, la grande majorité des participants choisissent de placer le groupe de clitiques après le premier mot prosodique lorsque le syntagme complexe occupant la tête de phrase est à fonction prédicative. Cela, par exemple, n'est pas observable lorsque le SN entier sert d'hôte au groupe de clitiques selon ces auteurs. Notre étude empirique menée sur le croate confirme les résultats de Zec et Diesing (2016). Nous concluons alors que les dialectes serbe et croate ne se distinguent pas sur ce plan non plus.

4.8.4. Deux constituants ou plus précédant le groupe de clitiques

Comme nous l'avons pu constater dans ce qui précède, il est généralement proposé dans la littérature que les clitiques du SC doivent être hébergés par un constituant (prosodique ou syntaxique) uniquement en tête de phrase (Franks, 1998; Progovac, 2005; Schutze, 1994; etc). C'est pour cette raison que la particule *da*, lorsqu'elle fait partie de la dérivation, est généralement suivie du groupe de clitiques :

(4.87) Kaže da **joj je** puno pomoglo. (Exemple de notre corpus)
dit que lui est beaucoup aidée
« Elle dit que ça l'a beaucoup aidée. »

(4.88) Ja mislim da **je** to sve u pvoju. (Exemple de notre corpus)
je pense que est ça tout dans développement
« Je pense que tout cela est encore nouveau. »

¹⁹⁰ Le SN de deux constituants dans 80,90 % des cas, le SN de trois constituants dans 80,30 % des occurrences, le SN de quatre constituants par 68,40 % des participants et le SN de cinq constituants par 80,30 % d'entre eux. Les résultats portant sur le SN de quatre constituants diffèrent légèrement des autres. Il est possible que, dans notre échantillon, le choix du SN dans ce cas-là ait influencé les résultats.

Cependant, nous avons aussi remarqué que dans certains cas, les clitiques ne suivent pas la particule *da* en tête de phrase dans notre échantillon :

- (4.89) Nisam znala da ona **je** sa njom bila kratko. (Exemple de notre corpus)
ne suis su que elle est avec elle était court
« Je ne savais pas qu'elle avait passé peu de temps avec elle. »
- (4.90) ... da to **je** sve još u pvoju. (Exemple de notre corpus)
... que ça est tout encore dans développement
« ... que tout cela est encore nouveau. »
- (4.91) Da uopće **se** ne ustručava. (Exemple de notre corpus)
que pas du tout se ne gêne
« Qu'elle (il) n'est pas du tout gêné(e). »
- (4.92) Da malo **se** ugrije. (Exemple de notre corpus)
que peu se réchauffe
« Que ça se réchauffe un peu. »

Effectivement, dans les exemples ci-dessus ((4.89), (4.90), (4.91) et (4.92)), d'autres éléments syntaxiques, et non pas la particule *da*, accueillent les clitiques en tête de phrase. Pourquoi, par exemple, le groupe de clitiques suit la particule *da* dans l'exemple (4.88), tandis qu'en (4.90), un autre constituant syntaxique précède ces éléments, quoique, dans les deux cas, le groupe de clitiques soit produit dans un même contexte, par un même participant¹⁹¹? Nous observons que l'exemple (4.88) est produit dans un contexte neutre, tandis que celui en (4.90) dévie légèrement sur le plan syntaxique, mais aussi sémantique, de l'exemple (4.88). La production en (4.90) porte à croire que le pronom démonstratif *to* (ce) a plus d'importance que tout autre constituant de la phrase. Il semble alors que l'exemple (4.90) ait comme objectif d'annoncer et de bien distinguer un fait introduit dans le contexte. Et dans ce cas-là, il est tout à fait possible que la priorité contextuelle, selon la perception du participant, ait été donnée à l'élément précédant immédiatement le groupe de clitiques dans l'exemple (4.90). En effet, puisque le pronom démonstratif *to* (ce), et non pas la particule *da*, héberge les clitiques en tête de phrase, ce qui va à l'encontre de la proposition selon laquelle la particule *da* sert obligatoirement d'hôte au groupe de clitiques si elle fait partie de la dérivation (Boskovic, 2001; Progovac, 2005; Schutze, 1994; etc.), il est possible que lorsque le participant conceptualise le contexte dans lequel l'exemple (4.90) est produit, le constituant hébergeant le groupe de clitiques soit l'élément le plus important de la phrase étant donné qu'il introduit une information nouvelle dans le contexte. Pour cette raison, le participant formule tout d'abord l'exemple (4.90)¹⁹². Et puisque l'information la plus importante n'est plus focalisée, c'est-à-dire elle n'est plus nouvelle, le participant reproduit l'exemple (4.90) avec de légères modifications en formulant celui en (4.88). Si c'est la raison pour laquelle le participant reformule son exemple (4.90) pour produire celui en (4.88), il est alors tout à fait naturel de supposer que, malgré des restrictions syntaxiques relatives à la loi de Wackernagel portant sur

¹⁹¹ L'exemple (4.90) est produit avant l'exemple (4.88).

¹⁹² Nous avons aussi vu que Franks (1998) propose le même fait pour la particule *da* en SC dans le sens où le groupe de clitiques ne suit pas nécessairement la particule *da* en tête de phrase, mais le constituant qui est le plus important dans un contexte donné.

les clitiques du SC, dans certains cas, il est possible que ces derniers suivent l'élément qui représente l'information la plus importante de la phrase même s'il n'occupe pas la projection initiale de celle-là. Et, effectivement, les exemples tels que ceux en (4.89), (4.90), (4.91) et (4.92) appuient notre proposition dans le sens où l'élément qui occupe la plus haute projection de la phrase (la particule *da*) n'héberge pas nécessairement les clitiques. L'élément le plus important de la phrase peut également se charger de ce rôle même s'il n'occupe pas la position initiale de la phrase.

Une autre observation appuie notre suggestion, car, dans d'autres exemples de notre échantillon, dont la particule *da* ne fait pas partie, plus d'un hôte syntaxique héberge le groupe de clitiques en tête de phrase :

(4.93) Pa ja **sam** joj rekla. (Exemple de notre corpus)
 donc je suis lui dit
 « Donc je le lui ai dit. »

(4.94) Jer alergična **sam** na tu. (Exemple de notre corpus)
 car allergique suis sur celle
 « Car je suis allergique à celle-là. »

(4.95) Al' ona **je** jako pametna. (Exemple de notre corpus)
 mais elle est très intelligente
 « Mais elle est très intelligente. »

(4.96) Pa neko **je** možda od vas dao takav naziv.
 mais quelqu'un est peut-être de vous donné tel nom
 « Mais c'est peut-être quelqu'un de vous qui a donné un tel nom. »
 (Exemple de notre corpus)

(4.97) Pa sa malenom **je** dolazila. (Exemple de notre corpus)
 puis avec petite est venue
 « C'est avec sa fille qu'elle est venue. »

Nous constatons que dans les exemples ci-dessus, la loi de Wackernagel n'est pas nécessairement respectée étant donné que le groupe de clitiques est précédé de plus d'un constituant syntaxique. Cependant, Schutze (1994), suivant Bennett (1986), argumente que de tels exemples sont régis par des lois prosodiques et propose que l'accentuation, ou pas, du premier mot prosodique définit la position que la groupe de clitiques occupe dans de tels cas. Pour démontrer la proposition de Bennett (1986), nous reprenons les exemples (2.9) et (2.10) à Schutze en (4.98) et (4.99) ci-dessous :

(4.98) Mi smo zvonili ali **nam** niko nije odgovorio.
 nous sommes sonné mais nous personne n'est répondu
 « Nous avons sonné, mais personne ne nous a répondu. »

(4.99) Mi smo zvonili ali niko **nam** nije odgovorio.
 nous sommes sonné mais personne nous n'est répondu

« Nous avons sonné, mais personne ne nous a répondu. »

Selon Schutze (1994), la conjonction *ali* dans l'exemple (4.98) est accentuée et pour cela elle peut servir d'hôte aux clitiques, alors que la même conjonction dans l'exemple (4.99) ne l'est pas. Pour cela, elle ne peut servir d'hôte au groupe de clitiques dans ce cas-ci. Néanmoins, selon nous, l'importance conférée au constituant servant d'hôte aux clitiques n'est pas la même dans les deux cas, quoique les deux exemples soient grammaticaux dans un contexte donné. En effet, l'exemple (4.98) est produit dans le contexte où aucun élément de la phrase n'est accentué ou mis en exergue par rapport aux autres constituants. Cependant, l'exemple (4.99) est produit dans le contexte où le fait que personne n'a ouvert la porte est le plus important dans le contexte. Nous appuyons cette proposition par les exemples (4.93), (4.94), (4.95), (4.96) et (4.97) où la conjonction servant d'hôte aux clitiques, ou pas, change complètement le sens de la phrase en fonction de la position qu'elle occupe. À partir desdits exemples, nous constatons que la conjonction peut, mais ne doit pas, servir d'hôte aux clitiques en SC dans un contexte donné.

Prenons comme exemple la différence entre les phrases (4.100) et (4.94). Dans le cas où la conjonction *jer* (car) sert d'hôte au groupe de clitiques, le sens de la phrase est plutôt neutre (4.100).

(4.100) Jer **sam** alergična na tu.
car suis allergique sur celle
« Car je suis allergique à celle-là. »

Cette phrase pourrait être produite dans le contexte où deux amies se parlent et l'amie A répond tout simplement à la question de l'amie B qui est curieuse de savoir pourquoi cette première ne peut utiliser un produit cosmétique. L'amie A lui explique que ses allergies en sont responsables.

En revanche, l'exemple (4.94) ne peut être produit dans le même contexte. Cet exemple est produit dans notre échantillon dans le contexte où l'amie A demande à l'amie B pourquoi elle n'utilise pas le produit en question. Et l'amie B, surprise par le fait que l'amie A n'était pas au courant, produit l'exemple en (4.94) pour annoncer à son amie qu'elle est allergique. C'est donc le fait qu'elle est allergique qui est l'information la plus importante de la phrase et pour cela elle précède le groupe de clitiques en tête de celle-là. Donc, les exemples (4.94) et (4.100) sont produits dans deux contextes similaires, mais qui diffèrent en fonction de ce qui est le plus important dans un contexte donné. En effet, la production de l'exemple (4.94) dans le contexte dans lequel l'exemple (4.100) est produit, et vice versa, serait agrammaticale en SC.

Dans le même sens, l'exemple (4.97) diffère de l'exemple ci-dessous (4.101), car les deux sont produits dans deux situations contextuelles différentes :

(4.101) Pa **je** sa malenom dolazila.
puis est avec petite venue
« Elle est venue avec sa fille. »

Dans l'exemple ci-dessus, aucun élément de la phrase n'est accentué. Cet exemple peut être produit dans le contexte où, par exemple, la participante ne voulait pas venir toute seule pour assister à un événement et pour cette raison, elle est venue avec sa fille. Cependant, l'exemple (4.97) est produit dans notre échantillon dans le contexte où la partie la plus importante de la phrase

est le fait que la personne en question s'est présentée avec sa fille et non pas avec un autre membre de sa famille. Encore une fois, la production de l'exemple (4.101) dans le contexte dans lequel l'exemple (4.97) est produit ferait en sorte que la convergence phrastique échoue, malgré le fait que les deux exemples sont grammaticaux dans un contexte donné. On constate alors que la projection qu'occupe le groupe de clitiques au sein de la phrase joue un rôle important dans la portée sémantique, pragmatique et grammaticale dans un contexte donné.

En plus, dans les exemples présentés ci-dessus, la conjonction qui précède l'élément servant d'hôte aux clitiques ne peut être omise ou séparée du reste de la phrase sans changement de sens de celle-là.

Ces observations appuient la proposition de Rizzi (1997) concernant le focus dans les langues. En effet, selon cette auteure, si une nouvelle information est introduite dans le contexte, celle-là doit occuper la projection réservée au focus de la phrase (FocP). Suivant Rizzi (1997), nous supposons que dans les exemples que nous avons proposés ci-dessus ((4.89), (4.90), (4.91), (4.92), (4.93), (4.94), (4.95), (4.96) et (4.97)), la projection précédant le focus (FocP) est occupée par le constituant marquant la force de la phrase (ForceP) : dans les exemples (4.89), (4.90), (4.91) et (4.92) la particule *da* se charge de ce rôle, et dans les exemples (4.93), (4.94), (4.95), (4.96) et (4.97) d'autres conjonctions le font (*jer, pa, ali*). Ces remarques portent à croire que le focus en SC occupe une projection inférieure à celle qu'occupe l'élément marquant la force de la phrase (ForceP)¹⁹³ étant donné que la conjonction *da* doit précéder l'élément focalisé de la phrase. Cela appuie la proposition de Rizzi (1997) selon laquelle le domaine CP de la phrase est beaucoup plus riche qu'il ne le paraît. Cependant, cette projection en SC est toujours très peu explorée et d'autres analyses du domaine CP en SC sont nécessaires afin de compléter la présente.

En plus, d'autres données de notre étude ont aussi démontré que la projection précédant le groupe clitiques n'est pas aussi simple comme on le suggère en général. Comme on peut le voir en observant les exemples ci-dessous, plusieurs constituants syntaxiques de nature hétérogène formant un ensemble homogène peuvent aussi héberger le groupe de clitiques en tête de phrase :

(4.102) Onaj vrh koji ima farbe **će** otići.¹⁹⁴ (Exemple de notre corpus)
 cette cime qui a peinture va partir
 « Ce qui est teint sera coupé. »

(4.103) Sve što njemu treba **je** u toj knjizi.¹⁹⁵
 tout que lui(m) faut est dans cette livre
 « Tout ce qu'il lui faut est dans ce livre. »

(4.104) Jedina osoba koja zna **je** on.
 seule personne qui sait est lui
 « Il est la seule personne qui est informée sur ce sujet. »

¹⁹³ Cependant, Progovac (2005) suggère que le SC n'offre pas assez de preuves pour appuyer l'existence des projections telles que le focus et le topique dans cette langue.

¹⁹⁴ Miličević (2009) considère de tels exemples grammaticaux en serbe.

¹⁹⁵ Les exemples (4.103) et (4.104) sont produits par des étudiants de l'Université à Zagreb pendant des conversations non enregistrées avec le chercheur.

Les exemples (4.102), (4.103) et (4.104) suggèrent fortement que la syntaxe, et non pas uniquement la phonologie, pourvoie l'hôte au groupe de clitiques. En plus, nous avons vu que les données de notre étude portant sur les tâches actionnelles et traditionnelles ainsi que celles portant sur le jugement de grammaticalité ont démontré qu'en croate, à l'instar du mot prosodique et du verbe, le SN complexe peut également héberger les clitiques en tête de phrase.

Il est aussi fort pertinent de souligner que les données de notre étude ont démontré que l'argument externe du verbe sert le plus souvent d'hôte au groupe de clitiques en tête de phrase dans le contexte neutre. Nous avons particulièrement observé ce phénomène dans le cadre des tâches d'élicitation traditionnelle lorsque le choix du Squ en tête de phrase dans la question influençait le choix du syntagme nominal occupant la projection précédant le groupe de clitiques dans la réponse. Or, si on suit Gorup (1992) qui propose que le clitique le plus important du groupe de clitiques occupe la position initiale de ce dernier : la position réservée aux pronoms déictiques tels que décrits par Bhat (2004), il est alors aussi raisonnable de supposer que le constituant le plus important de la phrase occupe la projection précédant le groupe de clitiques. Et les données de notre étude démontrent que cela pourrait bien être le cas. Rappelons que, dans le cadre des tâches traditionnelles, lorsque nous posons aux participants la question dans laquelle le Squ remplaçant l'argument externe du verbe occupait la tête de phrase, nos participants proposaient généralement des réponses où le SN remplaçant l'argument externe du verbe occupe la tête de celle-là. Cependant, lorsque la question était posée de manière que le Squ remplaçant l'argument interne du verbe occupe la position initiale de celle-là, nos participants formulaient souvent des réponses où le SN remplaçant l'argument interne du verbe occupe la position initiale de celles-là¹⁹⁶. Il faut aussi mentionner que seulement deux questions sur huit comportaient le Squ remplaçant l'argument interne du verbe en tête de phrase dans notre échantillon, tandis que dans six autres, le Squ remplaçait l'argument externe du verbe. Or, malgré cette disparité, nos participants remarquaient la différence entre le contexte neutre et le contexte accentué. Autrement dit, si, dans un contexte donné, un constituant avait plus d'importance qu'un autre, les participants choisissaient généralement de placer ce premier en tête de phrase. Pourquoi?

Liakin (2003) démontre que dans les questions multiples en russe, les Squ occupant la tête de phrase sont hiérarchisés en fonction de ce qui est plus important pour le locuteur dans une situation donnée¹⁹⁷. Cet auteur suggère que le Squ qui est le plus important pour le locuteur occupe la position précédant tout autre Squ en tête de phrase. Si, dans le cadre de notre étude, nos participants remarquaient l'importance entre les Squ remplaçant l'argument interne ou l'argument externe du verbe en tête de phrase, on peut alors postuler que la même distinction proposée par Liakin (2003) pour le russe est observable en SC. Cependant, encore une fois, des études détaillées portant sur la supériorité des Squ en SC dans un contexte particulier sont nécessaires pour vérifier l'hypothèse que nous venons de formuler.

En conclusion, les résultats concernant la différence entre l'argument interne et l'argument externe dans le cadre de la tâche actionnelle, mais aussi ceux portant sur la production des clitiques en général, démontrent que : 1) la position des clitiques en SC est dictée par des lois prosodiques, car le constituant qui peut les appuyer à leur gauche doit au moins représenter une unité prosodique,

¹⁹⁶ En ce qui a trait à la dérivation des questions, Godjevac (2000) propose que le focus d'une phrase puisse être identifié à l'aide du Squ servant à poser une question. Selon cette proposition, la réponse à la question est la partie focalisée de la phrase.

¹⁹⁷ Selon Liakin (2003), le russe est une langue qui permet la réalisation de plusieurs Squ en tête de phrase.

2) que leur position au sein de la phrase est régie par des lois syntaxiques, vu que les constituants formant une unité syntaxique leur servent souvent d'hôte, 3) et que la projection que ces éléments occupent au sein de la phrase est aussi dictée par des lois pragmatiques étant donné que certains éléments de la phrase sont plus importants pour le locuteur que les autres dans un contexte donné. En plus, les résultats portant sur la production spontanée démontrent que l'élément servant le plus souvent d'hôte aux groupes de clitiques est l'argument externe du verbe, et ce, même dans des cas où la réalisation de celui-là n'est pas nécessaire dans la dérivation (étant donné qu'en SC il est souvent possible de déterminer le rôle grammatical de chaque constituant sans que l'argument externe du verbe ne fasse partie de la dérivation)¹⁹⁸. Ces découvertes constituent un apport important pour notre étude étant donné qu'il s'agit des phénomènes dont il n'est pas discuté par les auteurs s'étant penchés sur ce sujet, à notre connaissance.

Dans ce qui précède, nous avons proposé une discussion ayant trait au comportement des clitiques du SC appuyée par des données de notre recherche. Dans le chapitre suivant, nous proposons notre analyse portant sur le comportement des éléments susmentionnés appuyée par des données de notre recherche empirique.

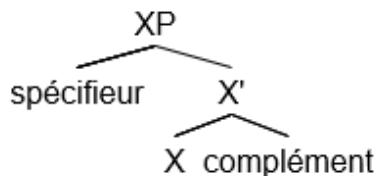
¹⁹⁸ Dans le chapitre suivant, nous verrons de quelle manière cette découverte contribue à la présente analyse.

Chapitre 5 : analyse minimaliste

5.1. Rôle de la tête syntaxique dans le PM

Selon les concepts hérités des prédécesseurs du PM, chaque syntagme (SV, SN, SP, etc.) devrait avoir la même structure syntagmatique et la tête syntaxique de celle-là y joue un rôle important. Ainsi, les propriétés intrinsèques de cette dernière sélectionnent et choisissent les constituants avec lesquels elle sera combinée dans la dérivation. La structure arborescente de ces opérations syntaxiques peut être représentée dans le cadre du PM de la manière suivante où X représente la tête syntaxique du syntagme¹⁹⁹.

(5.1)



Ainsi la tête syntaxique X peut projeter deux niveaux de représentation syntaxique. Le premier est la projection X' qui contient en soi la tête X ainsi que le complément. L'opération de fusion fait en sorte que la tête X fusionne avec son complément formant ainsi un constituant plus large : X'. Puisque le constituant X est la tête, c'est cette dernière qui projettera ses propriétés vers le constituant X'. Ainsi le premier constituant par opération de fusion est formé.

Le deuxième niveau de la structure syntagmatique présentée dans l'exemple (5.1) est la projection XP qui contient en soi le spécifieur ainsi que le constituant X'. Ces deux derniers forment, par l'opération de fusion, le constituant XP. Les propriétés qui sont projetées vers le constituant XP sont encore une fois celles de la tête, ce qui, dépendamment de la langue et du cas, peut être soit le spécifieur, soit le constituant X' (Radford, 1997, 2004, 2006, 2009).

Par exemple, en anglais, lorsque la tête est un verbe transitif, celui-là sélectionne un syntagme comme sujet, dont le rôle sémantique est souvent celui d'agent, ainsi qu'un syntagme comme objet, dont le rôle sémantique est dans la majorité des cas celui de thème. Or, bien que la position du spécifieur du verbe doive généralement être remplie en anglais, celle du complément n'est pas du tout obligatoire dans chaque construction verbale. Tel est le cas des têtes qui sont les verbes intransitifs, par exemple. En outre, le verbe transitif n'exige pas que la position du complément soit remplie dans chaque contexte. Ainsi, dans certains cas, en anglais, la position qu'occupe l'argument interne du verbe est optionnelle ((5.3) et (5.4)) tandis que celle qu'occupe le spécifieur doit nécessairement être remplie selon Chomsky (1982, 1995, 2005, 2008, 2015) pour la convergence de la phrase ((5.2), (5.3) et (5.4)).

(5.2) Mary eats a cake.

¹⁹⁹ L'exemple (5.1), légèrement modifié, est tiré de Chomsky (1993).

Marie mange un gâteau
« Marie mange un gâteau. »

(5.3) Mary eats.
Marie mange
« Marie mange. »

(5.4) Mary sleeps.
Marie dort
« Marie dort. »

Comme nous l'avons vu dans le chapitre portant sur le PM, Chomsky (1995, 2015) propose que la tête temps fini en anglais soit marquée par le trait EPP qui exige que la position du spécifieur soit phonologiquement remplie. Pour cette raison, si la position du spécifieur de la tête temps fini n'est pas remplie dans cette langue, la dérivation de la phrase échoue (5.5).

(5.5) *Eats a cake Mary.
mange un gâteau Marie
(Sens voulu : « Marie mange un gâteau. »)

En SC, comme en anglais, la position du complément ne doit pas nécessairement être remplie. À l'instar de l'anglais, c'est la transitivité, où le contexte joue un rôle important, ou l'intransitivité du verbe qui se charge de cette opération dérivationnelle. Or, le SC diffère de l'anglais dans le sens où la position du spécifieur du verbe non clitique ne doit pas nécessairement être remplie phonologiquement étant donné que les phrases dont le verbe non clitique occupe la position initiale de celles-là sont grammaticales et très productives dans cette langue. Cela est démontré avec les exemples suivants :

(5.6) Pije sa mnom kavu. (Exemple de notre corpus)
boit-3S avec moi café
« Il (elle) boit du café avec moi. »

(5.7) Mogu **ga** sada isplatiti. (Exemple de notre corpus)
peux-1S le maintenant payer
« Je peux le payer tout de suite. »

Néanmoins, les verbes clitiques ne peuvent se réaliser au niveau PF si la position qu'occupe le spécifieur n'est pas remplie au niveau PF.

(5.8) ***Sam** razgovarala sa Marijom.
suis-1S parlé avec Marie
(Sens voulu : « J'ai parlé avec Marie. »)

(5.9) ***Sam** ja razgovarala sa Marijom.
suis-1S je parlé avec Marie
(Sens voulu : « J'ai parlé avec Marie. »)

(5.10) Razgovarala **sam** sa Marijom. (Exemple de notre corpus)
parlé suis-1S avec Marie
« J'ai parlé avec Marie. »

(5.11) Sa Marijom **sam** razgovarala.
avec Marie suis-1S parlé
« C'est avec Marie que j'ai parlé. »

Le SC, étant une langue dont l'ordre des mots est relativement libre, ne permet pas, dans tous les cas, la réalisation de la tête temps fini dans la position initiale de la phrase. Cette remarque nous amène à poser la question suivante : pourquoi la projection qu'occupe le spécifieur des verbes non clitiques ((5.6) et (5.7)) ne doit pas être remplie au niveau PF tandis que l'omission de celle précédant les clitiques auxiliaires engendrerait des phrases agrammaticales dans cette langue ((5.8) et (5.9))?

Sur la base de ce dont nous avons discuté dans le chapitre 3, nous observons une similarité entre, d'un côté, le lien qu'en anglais entretient la tête temps fini avec son spécifieur (qui est en général le sujet dans cette langue) ((5.2), (5.3) et (5.4)), et, de l'autre, la réalisation obligatoire d'un élément syntaxique dans la position précédant les clitiques auxiliaires du SC.

Sachant que les clitiques du SC se réalisent dans la deuxième position de la dérivation exigeant qu'ils soient précédés d'un constituant, nous proposons que ce phénomène soit relié à un trait ininterprétable renfermé par les clitiques dans cette langue. En effet, la réalisation phonologique des clitiques n'est pas possible s'ils ne sont pas précédés d'un hôte constituant un syntagme en SC. Et nous ne pouvons pas attribuer ce fait à la pauvreté de la morphologie flexionnelle des clitiques auxiliaires du SC étant donné que ceux-là ne diffèrent pas sur ce point des verbes non clitiques dont le comportement syntaxique est libre par rapport à celui des clitiques. En effet, les deux types de verbes comportent une morphologie flexionnelle riche qui est presque identique entre les verbes non clitiques et les verbes clitiques. Toutefois, certaines différences minimales sont observables. Cela est démontré avec les exemples ci-dessous où, dans la première colonne, nous présentons le verbe non clitique *íci* (aller) en SC conjugué au présent, alors que dans la deuxième ainsi que dans la troisième colonne, les clitiques auxiliaires des verbes *biti* (être) au présent et *htjeti* (vouloir) au futur respectivement sont présentés :

	Ići (verbe non clitique)	Biti (clitique)	Htjeti (clitique)	Biti (clitique)
1S	Ja idem ²⁰⁰	Ja sam	Ja ću	Ja bih
2S	Tu ideš	Tu si	Tu ćeš	Ti bi
3S	On, ona, ono ²⁰¹ ide	On je	On će	On bi
1P	Mi idemo	Mi smo	Mi ćemo	Mi bismo
2P	Vi idete	Vi ste	Vi ćete	Vi biste
3P	Oni, one, ona idu	Oni su	Oni će ²⁰²	Oni bi

Tableau 5.1 : Terminaisons des verbes non clitiques et des verbes clitiques en SC

En plus, le clitique auxiliaire du verbe *biti* (être) au conditionnel, qui est présenté dans la 4^e colonne ci-dessus, dont la morphologie flexionnelle est pauvre comparativement à la morphologie flexionnelle des verbes clitiques présentés dans la 2^e et la 3^e colonne, peut apparaître soit en tête de phrase (5.12), soit tout seul (5.13), démontrant ainsi qu’il se comporte différemment de tout autre clitique auxiliaire du SC²⁰³.

(5.12) Bi li se mogla podsjetiti? (Exemple de notre corpus)
 aurais *li* se pu rappeler
 « Aurais-tu pu te rappeler? »

(5.13) Bih.
 aurais
 « Oui, j’aurais pu. »

Or, certains auteurs (Alexiadou et Anagnostopoulou, 1998; Alexiadou et Carvalho, 2017; Barbosa, 1995; Barrie, 2017; Biberauer, 2010; Holmberg, 2000) suggèrent que les verbes dont la morphologie flexionnelle est riche soient marqués par le trait D qui est réalisé par le biais de l’affixe sur ces premiers. Selon ces auteurs, le rôle du trait D dans la dérivation est de vérifier l’accord entre la Cible et l’Investigateur. Plus précisément, Alexiadou et Anagnostopoulou (1998) argumentent

²⁰⁰ Dans cette première colonne, nous présentons la conjugaison du verbe irrégulier *ići* (aller). Dans la troisième colonne, le verbe irrégulier *htjeti* (vouloir) est présenté. Lorsque le premier est conjugué au présent et le deuxième au futur, la traduction en français est identique, ce que l’on peut observer dans les deux exemples présentés ici.

²⁰¹ Le SC comporte trois genres : masculin, féminin et le genre neutre. Afin de simplifier la lecture, pour les trois colonnes suivantes, nous allons présenter uniquement le genre masculin.

²⁰² Le clitique *će* de la 3^e personne au pluriel ne diffère par sur le plan orthographique du clitique *će* de la 3^e personne du singulier. Cependant, à l’oral, l’intonation prosodique entre les deux diffère, ce qui enlève toute ambiguïté concernant le rôle grammatical que chacun renferme.

²⁰³ En plus, dans le registre familier, une seule est unique forme est souvent employée pour toute personne : *bi* (Brown, 1974).

que, dans les langues dont les verbes comportent une morphologie verbale pauvre, le verbe entre dans la Numération en tant que l'entrée dont le trait D n'est pas marqué. Pour cela, une entrée verbale unique fait partie de la Numération dans ce cas-là. Cependant, les langues comportant une morphologie verbale riche se comportent différemment. Selon ces auteurs, le verbe à morphologie riche entre dans la Numération en tant que deux entrées : la racine verbale et l'affixe portant le trait D. Par conséquent, l'accord entre la tête verbale et le sujet est vérifié par le biais du trait D dont le verbe est marqué. Toutefois, le déplacement verbal dans la périphérie gauche de la phrase est nécessaire pour la vérification et l'élimination du trait EPP dans les deux cas. Cependant, le verbe à morphologie riche ne doit pas avoir la projection du spécifieur remplie au niveau PF alors que le verbe à morphologie pauvre ne peut se réaliser phonologiquement si sa projection du spécifieur est vide.

En revanche, nous remarquons qu'en SC, les verbes non clitiques ainsi que les verbes clitiques comportent une morphologie flexionnelle riche, qui est d'ailleurs presque identique pour les deux types de verbes. Or, bien que la position du spécifieur des verbes non clitiques ne doive pas être remplie dans cette langue, celle des verbes clitiques doit nécessairement être phonologiquement remplie pour la convergence dérivationnelle. Donc, la proposition de ces auteurs n'englobe pas le comportement des clitiques du SC et nous verrons, dans ce qui suit, de quelle manière ce phénomène peut être expliqué par les principes d'économie du PM.

5.2. Poids prosodique des clitiques du SC

Comme nous le savons à présent, plusieurs auteurs qui se sont proposés d'analyser les clitiques du SC défendent vigoureusement l'idée que ces derniers sont régis uniquement par des lois phonologiques, car selon eux, ces particules ne constituent pas un mot prosodique et par conséquent ne peuvent être accentuées (Radanović-Kočić, 1990; Zec et Inkelas, 1990, etc). En raison de cela, les clitiques sont forcés de s'appuyer sur un mot leur servant d'hôte et avec lequel ils forment nécessairement une unité prosodique (Schutze, 1994). D'autres caractéristiques des clitiques qui sont souvent mises en exergue pour soutenir l'analyse prosodique sont les propriétés morphologiques de ceux-là. En général, ces particules en SC sont des mots monosyllabiques (*sam* (suis), *si* (es), *je* (est), *te* (te), *će* (va), *ćeš* (vas), etc.) qui ne portent pas d'accent.

Or, en SC, plusieurs mots monosyllabiques peuvent héberger les clitiques en tête de phrase. Tel est le cas des conjonctions telles que : *da* (que), *jer* (car), *nit* (ni), *ali*²⁰⁴ (mais), *pa* (alors), *te* (puis), etc. En plus, ne pouvant pas apparaître tout seuls, étant donné qu'ils sont suivis d'autres constituants dans la dérivation phrastique, on peut stipuler qu'ils ne portent pas d'accent non plus. Pourtant, ils occupent souvent la tête de phrase servant ainsi d'hôte aux clitiques :

(5.14) Jer **je** kod mene broj pošte različit. (Exemple de notre corpus)
 car est chez moi numéro poste différent
 « Car mon code postal est différent. »

(5.15) Al **sam** odgovorila. (Exemple de notre corpus)
 mais suis répondu
 « Mais j'ai répondu. »

²⁰⁴ Dont le *i* final peut être omis.

En outre, on remarque que les conjonctions (*pa* et *te*) ne contiennent pas de branchement dans le sens de Zec et Inkelas (1990)²⁰⁵ et ne sont donc pas considérées comme lourdes conformément aux lois prosodiques, d'après ces auteurs. Cependant, cela ne les empêche pas d'être accentuées pouvant ainsi apparaître en tête de phrase tout en hébergeant des clitiques dans cette position :

(5.16) Pa **ću** ti reći za koji sam se odlučila. (Exemple de notre corpus)
alors vais te dire pour lequel suis me décidée
« Alors je vais te montrer celui que j'ai choisi. »

(5.17) On pogleda ka knjigama, te **joj** izabra onu koju nije pročitala.
il regarda vers livres puis lui choisit celle laquelle n'est lu
« Il jeta un coup d'œil sur les livres et lui choisit celui qu'elle n'avait pas lu. »

D'autre part, nous remarquons que la conjonction *te* (puis) est identique sur le plan orthographique ainsi que prosodique²⁰⁶ au clitique pronom *te* (te). Néanmoins, c'est uniquement la conjonction *te* qui peut apparaître en tête de phrase (5.17). Toutefois, si le pronom clitique *te* occupe la position initiale de celle-là, la phrase générée est agrammaticale ((5.18), (5.19) et (5.20)).

(5.18) Jednostavno **te** osiguranje ne pokriva više. (Exemple de notre corpus)
simplement te assurance ne couvre plus
« Tout simplement, tu n'a plus d'assurance médicale. »

(5.19) Osiguranje **te** jednostavno ne pokriva više.
assurance te simplement ne couvre plus
« Tout simplement, tu n'a plus d'assurance médicale. »

(5.20) ***Te** siguranje jednostavno ne pokriva više.
te assurance simplement ne couvre plus
(Sens voulu : « Tout simplement, tu n'a plus d'assurance médicale. »)

D'ailleurs, certains clitiques auxiliaires du SC comportent deux syllabes : *ćemo* (allons) et *ćete* (allez). Compte tenu de cette observation, ils sont considérés comme lourds dans le sens de Zec et Inkelas (1991)²⁰⁷. Or, malgré le fait qu'ils comportent plus d'un branchement au niveau prosodique,

²⁰⁵ Rappelons que ces auteurs considèrent que les syllabes du type (CV) contiennent une more et par conséquent ne sont pas lourdes tandis que celle du type (CVV) ainsi que (CVC) contiennent deux mores, donc deux branchements au niveau prosodique, et sont donc lourdes du point de vue prosodique.

²⁰⁶ Comme nous l'avons déjà souligné, certains pronoms en SC comportent la même graphie. Or, ils sont différents sur le plan prosodique. Par exemple : les pronoms toniques *mi* (nous), *ti* (tu), *nas* (nous), *vas* (vous) diffèrent des pronoms atones *mi* (me), *ti* (te), *nas* (nous), *vas* (vous) dans le sens où ces premiers comportent une voyelle longue, tandis que ces deuxièmes en comportent une courte. Or, la conjonction *te* (puis) ainsi que le clitique atone *te* (te) sont toujours prononcés comme [te], peu importe leur valeur sémantique dans un contexte donné. Alors, ils ne diffèrent pas sur le plan accentuel. Cependant, la conjonction *te* peut occuper la position initiale de la phrase, tandis que le clitique pronominal *te* ne le peut pas.

²⁰⁷ Les clitiques du warlpiri sont aussi régis par la loi de Wackernagel. Selon Legate (2008), plusieurs auteurs (entre autres Anderson, 2000; Billings, 2002, etc. suivant des propositions de Hale, 1973) ont souvent soutenu l'idée que les clitiques auxiliaires monosyllabiques, dans cette langue, apparaissent toujours dans la 2^e position de la phrase, tandis

ils ne peuvent aucunement occuper la tête de phrase en SC ((5.21) et (5.24)). Cependant, si un constituant les précède, la phrase générée est grammaticale :

(5.21) ***Ćemo** onda početi raditi.
allons à ce moment-là commencer travailler
(Sens voulu : « C'est à ce moment-là que nous allons commencer à travailler. »)

(5.22) Onda **ćemo** početi raditi. « Exemple de notre corpus »
à ce moment-là allons commencer travailler
« C'est à ce moment-là que nous allons commencer à travailler. »

(5.23) Početi **ćemo** raditi onda.
commencer vous travailler à ce moment-là
« Nous allons commencer à travailler à ce moment-là que. »

(5.24) ***Ćete** onda početi raditi.
allez à ce moment-là commencer travailler
(Sens voulu : « C'est à ce moment-là que vous allez commencer à travailler. »)

(5.25) Onda **ćete** početi raditi.
à ce moment-là allez commencer travailler
« Vous allez aller au cinéma. »

(5.26) Raditi **ćete** onda.
travailler allez à ce moment-là
« Vous allez travailler à ce moment-là. »

Les différences syntaxiques entre les conjonctions du type *pa, da, te, nit, jer, etc.*, d'un côté, et les clitiques auxiliaires et pronominaux de l'autre sont bien observables dans les exemples ci-dessus. Cependant, ce qui reste à établir implique fortement les différences portant sur l'intonation aussi bien que sur l'accentuation des particules en question.

Comme nous l'avons déjà mentionné, plusieurs auteurs ayant proposé une analyse des clitiques du SC ont soutenu l'idée que ces particules ne portent pas d'accent et que pour cela ils doivent s'attacher à un mot qui les précède afin de se réaliser phonétiquement. Toutefois, selon les mêmes auteurs, les conjonctions que nous venons de présenter ne sont pas accentuées non plus, mais malgré cela, elles peuvent apparaître en tête de phrase. Par ailleurs, plusieurs auteurs décortiquant, par exemple, les clitiques du français ont démontré une similarité entre leurs analyses et celles abordant les clitiques du SC. Cette remarque concerne évidemment l'accentuation des clitiques du français. Ces derniers sont dépourvus d'accent et pour cette raison ils doivent s'appuyer sur un mot prosodique afin de se réaliser au niveau PF. Pour cette raison, ils ne sont pas traités de façon

que ceux comportant deux syllabes peuvent même apparaître en tête de phrase. Pour cette raison, un grand nombre de chercheurs analysaient ces particules comme étant régies par les lois phonologiques (Legate, 2008). En revanche, cette auteure démontre que lesdites analyses se basaient sur des données fautives où des compléments dissyllabiques avaient été analysés comme clitiques auxiliaires. En outre, l'auteure appuie fortement les analyses syntaxiques des clitiques.

uniforme étant donné que ce n'est toujours pas clair s'ils devaient être analysés comme affixes ou plutôt comme des constituants syntaxiquement libres (De Cat, 2005; Delais-Roussarie, 1999; Hofherr, 2004; Muller, 2001; Van Riemsdijk, 1999; etc.). D'ailleurs, ce qui en général définit les clitiques est la déficience accentuelle de ces particules, car ils doivent s'appuyer soit sur un mot qui les précède, soit sur le mot qui les suit. En fonction de leur position par rapport à l'hôte auquel ils s'attachent, on les appelle « enclitiques » et « proclitiques » respectivement (Anderson, 1996; Miller et Monachesi, 2003). Alors, c'est un phénomène observable dans presque toutes les langues naturelles (Miller et Monachesi, 2003).

Nous savons que les clitiques du SC sont des enclitiques. Cependant, en français, ils peuvent être des proclitiques où ces particules peuvent même apparaître en tête de phrase :

(5.27) **Je** suis parti.

(5.28) **L'**as-tu vu?

(5.29) **Leur** a-t-il écrit?

(5.30) **En** a-t-elle mangé?

Même si les clitiques dans cette langue sont dépourvus d'accent, cela ne les empêche pas d'apparaître en tête de phrase. En plus, dans certaines langues de la péninsule des Balkans²⁰⁸, les clitiques doivent précéder le verbe même dans les cas où ils apparaissent en tête de phrase (Alexander, 2000).

(5.31) **Mu go** davam.²⁰⁹ [macédonien]
lui le donne
« Je le lui donne. »

(5.32) **I a** jap. [albanais]
lui le donne
« Je le lui donne. »

(5.33) **Tu ton** Dino. [grec moderne]
lui le donne
« Je le lui donne. »

(5.34) **I I** dau. [roumain]
lui le donne
« Je le lui donne. »

²⁰⁸ Le slovène et le macédonien sont très proches du SC sur le plan linguistique à tel point que les locuteurs des trois langues se comprennent entre eux.

²⁰⁹ Les exemples (5.31), (5.32), (5.33) et (5.34) sont tirés d'Alexander (2000).

(5.35) **Sem ga videl**²¹⁰.

Suis le vu

« Je l'ai vu. »

[slovène]

Alors, pourquoi les clitiques auxiliaires et pronominaux du SC sont-ils des enclitiques et non pas des proclitiques? Pourquoi ne peuvent-ils pas occuper la position initiale de la phrase? Est-ce parce qu'ils ne sont pas accentués, comme le proposent plusieurs chercheurs? Nous ne sommes pas convaincue que cela soit la raison. Il doit y avoir quelque chose de plus important qui force les clitiques du SC à avoir un hôte à leur gauche au niveau PF.

En effet, à notre connaissance, l'argumentation portant sur les propriétés prosodiques des clitiques auxiliaires et pronominaux du SC par rapport aux clitiques non verbaux qui peuvent apparaître en tête de phrase, appuyée par des données scientifiques, n'a jamais été proposée dans la littérature. Du point de vue phonologique, de quelle manière, par exemple, l'accentuation des conjonctions, qui sont aussi des clitiques en SC selon Radanović-Kočić (1990), se distingue-t-elle de l'accentuation des clitiques pronominaux et auxiliaires? D'après plusieurs auteurs (entre autres Werle, 2007), la position syntaxique de ces particules est conditionnée par le fait qu'elles soient des enclitiques. Mais encore, pourquoi sont-elles des enclitiques?

Omazić (2016) par exemple, propose certaines caractéristiques phonologiques des clitiques sans appuyer ses propositions par des données scientifiques. Elle propose que les clitiques en croate, ce qui d'ailleurs inclut les conjonctions, soient en général dépourvus d'accent. Cependant, cette auteure précise que dans cette langue, chaque mot porte son propre accent et que la dernière syllabe de ce premier ne peut aucunement en être porteuse. Est-ce bien la raison pour laquelle les clitiques auxiliaires du SC, qui sont des enclitiques et par conséquent s'attachent comme dernière syllabe à l'hôte qui les précède, sont considérés comme démunis d'accent? En plus, toujours selon la même auteure, les mots monosyllabiques dans cette langue peuvent uniquement porter l'accent descendant. Est-ce que cela veut dire que les clitiques auxiliaires et pronominaux, qui sont des mots monosyllabiques, et parfois aussi dissyllabiques, sont tout de même dotés d'accent? Nous ne sommes pas en mesure de répondre à ces questions en nous basant sur la littérature abordant les clitiques du SC²¹¹.

D'un autre côté, Schutze (1994) stipule que Progovac (1993) « choisit de décider » que la conjonction *da* en SC est accentuée²¹² alors que plusieurs autres auteurs « prétendent » que cela n'est pas le cas²¹³. Suite à ces observations, nous sommes amenée à poser des questions sur la fiabilité des analyses abordant les caractéristiques prosodiques des clitiques du SC. Compte tenu de ce dont nous avons discuté ci-dessus, nous pouvons conclure que, le cas échéant, la déficience accentuelle des clitiques n'est pas responsable de la position que ces particules occupent au sein de la phrase.

²¹⁰ L'exemple est tiré de Franks (1998).

²¹¹ Dans son étude empirique portant sur la 2^e position des clitiques en croate, Mac-Yu (2008) a trouvé que, dans certains cas, des participants à son étude produisaient des exemples dont l'accent tonique reste élevé sur le groupe de clitiques.

²¹² Progovac (2005) réaffirme que la particule *da* en SC n'est pas accentuée.

²¹³ Selon Franks (2016), les clitiques du bulgare, qui ne portent pas en général d'accent, peuvent dans certaines constructions être accentués tandis qu'en slovène, le dernier clitique faisant partie du groupe de clitiques peut toujours être accentué.

5.3. EPP en SC

Comme nous venons de le voir, la deuxième position des clitiques du SC ne peut être définie en fonction de la prosodie de ces éléments. Quelque chose d'autre doit être responsable de leur comportement syntaxique. Puisque le verbe dans cette langue est une tête syntaxique (Franks, 1998; Progovac, 2005, etc.), il est alors tout à fait normal de supposer l'existence de la position spécifieur. Dans le cas où la tête verbale n'est pas un auxiliaire clitique, la position du spécifieur ne doit pas être phonologiquement remplie (5.36). Cependant, lorsque la tête V est un clitique, la position du spécifieur doit être remplie pour la convergence phrastique (5.37).

(5.36) Slušam ovako glazbu kad sam sama. (Exemple de notre corpus)
écoute-1S comme ça musique quand suis seule
« J'écoute de la musique comme ça quand je suis seule. »

(5.37) To je jedna od najboljih marki. (Exemple de notre corpus)
ce est une de meilleures marques
« C'est une des meilleures marques. »

Cette observation met en lumière que les clitiques du SC, à l'instar de la tête temps fini en anglais, doivent être précédés d'un constituant pour que le trait ininterprétable dont ils sont marqués soit vérifié et éliminé de la dérivation. En nous appuyant sur ces observations, nous proposons que les clitiques du SC soient marqués du trait EPP. En effet, Chomsky (2000 : 109) stipule que la tête temps fini est marquée par le trait EPP, et ce, « ...probablement universellement ». De plus, Barrie (2017 : 133) formule le trait EPP de la manière suivante : « si la tête X comporte le trait EPP, alors le spécifieur du XP doit être phonologiquement rempli. » En outre, selon le principe d'économie du PM le dernier recours, le déplacement ne peut avoir lieu s'il n'est absolument nécessaire pour éliminer des traits forts de l'Investigateur. Cela veut dire que les opérations syntaxiques visibles sont permises seulement dans le cas où elles ont un effet sur l'interprétation au niveau LF. Sinon, cette opération dérivationnelle n'est pas justifiée du point de vue minimaliste.

Donc, nous croyons que le PM permet de démystifier les clitiques du SC. Une fois le trait EPP vérifié et éliminé de la dérivation, la convergence de celle-là a lieu. Cela est évidemment le cas des clitiques auxiliaires du SC dont la projection du spécifieur doit être remplie. Le trait EPP de ces particules doit être vérifié et éliminé avant que la dérivation de la phrase n'atteigne le niveau LF. Cependant, si le trait ininterprétable²¹⁴ d'un constituant syntaxique n'est pas éliminé avant que la dérivation n'atteigne LF, l'énoncé produit serait agrammatical (Adger, 2003; Roberts, 2010). Par conséquent, la dérivation échoue.

En outre, les clitiques pronominaux ((5.38) et (5.39)), le clitique *li* (5.40), ainsi que le pronom réfléchi *se* (5.41) qui sont aussi des têtes syntaxiques selon Franks (1998) et Progovac (2005), une

²¹⁴ Franks (2016) souligne que les clitiques spéciaux sont marqués d'un trait ininterprétable et sont forcés de se déplacer pour que ce trait soit vérifié et éliminé de la dérivation. L'auteur ne se prononce jamais sur la nature de ce trait.

approche que nous adoptons dans notre travail, ne peuvent aucunement apparaître dans une phrase sans que la projection de leur spécifieur ne soit remplie.

(5.38) Puno **joj je** otvoreno. (Exemple de notre corpus)
beaucoup lui est ouvert
« C'est beaucoup trop ouvert pour elle. »

(5.39) Otvoreno **joj je** puno.
ouvert lui est beaucoup
« C'est beaucoup trop ouvert pour elle.

(5.40) **Je li** ovo aplikacija?
est *li* ce application (Exemple de notre corpus)
« Est-ce que ceci est l'application? »

(5.41) Ja **se** sjećam.
je se rappelle (Exemple de notre corpus)
« Je me rappelle. »

Pour le présent travail, nous adoptons les analyses de Franks (1998) et de Progovac (2005) selon lesquelles les clitiques pronominaux, phrastiques et le pronom réfléchi sont aussi des têtes syntaxiques qui en général apparaissent dans la 2^e position de la phrase avec le clitique auxiliaire si celui-là fait partie de la dérivation. Nous adoptons également leur proposition selon laquelle les clitiques se déplacent vers la plus haute projection qu'ils occupent dans la structure phrastique.

Dans ce qui suit, nous nous pencherons sur les opérations syntaxiques impliquées dans la réalisation du constituant occupant la projection précédant les clitiques verbaux et pronominaux du SC et la manière dont celles-là sont reliées au trait EPP en anglais, tout en faisant une comparaison avec le SC, tel que proposé par Chomsky (1995, 2015).

5.4. Trait EPP en anglais et en SC

L'approche défendue par Chomsky (1995, 2000, 2015, etc.) propose que la tête I en anglais soit marquée par le trait ininterprétable EPP. Pour cette raison, un constituant doit occuper la projection Spec-IP dont le rôle est de vérifier le trait en question suite à quoi il peut être effacé de la dérivation. Le constituant qui en général remplit cette fonction en anglais est l'argument externe du verbe. Il comporte des traits ϕ (le genre, la personne, le nombre et le cas) qui entrent en relation de vérification avec la tête I. Dans certains cas, l'argument externe, en tant que constituant, se déplace en entier (le déplacement avec *hamelinage*), tandis que dans d'autres, seulement certains de ses éléments se déplacent. Cette variation est déterminée en fonction des propriétés morphologiques de la structure phrastique ainsi que par certaines exigences qui doivent être satisfaites au niveau PF²¹⁵. Dans le cadre du PM, le déplacement de l'argument externe (*Cible*) dans la projection Spec-

²¹⁵ Il existe des variations entre les langues où certaines d'entre elles permettent le déplacement sans *hamelinage*, ce qui est effectivement le cas en russe (Gouskova, 2001), tandis que dans d'autres, le déplacement du syntagme entier est nécessaire (par exemple le déplacement du Squ en anglais (Radford, 2007, 2009)).

IP est un déplacement visible au niveau PF qui est provoqué par des traits forts renfermés par la tête I (l'Investigateur).

Ainsi, en anglais, le trait EPP est fortement relié à la réalisation obligatoire du sujet dans la projection du Spec-IP. Or, en SC une multitude de constituants peuvent occuper la projection précédant les clitiques dans une phrase. Nous démontrons cela avec les exemples suivants²¹⁶ :

- (5.42) Sestrica **je** bratu svako jutro svežu vodu sa vrela donosila²¹⁷.
sœur est frère chaque matin fraîche eau de source apportait
« Chaque matin, la sœur apportait de l'eau fraîche à son frère de la source. »
- (5.43) Bratu **je** sestrica svako jutro svježu vodu sa vrela donosila.
frère est sœur chaque matin fraîche eau de source apportait
« Chaque matin, la sœur apportait de l'eau fraîche à son frère de la source. »
- (5.44) Svako **je** jutro sestrica bratu svježu vodu sa vrela donosila.
chaque est matin sœur frère fraîche eau de source apportait
« Chaque matin, la sœur apportait de l'eau fraîche à son frère de la source. »
- (5.45) Svako jutro **je** sestrica bratu svježu vodu sa vrela donosila.
chaque matin est sœur frère fraîche eau de source apportait
« Chaque matin, la sœur apportait de l'eau fraîche à son frère de la source. »
- (5.46) Svježu **je** vodu svako jutro sestrica bratu sa vrela donosila.
fraîche est eau chaque matin sœur frère de source apportait
« Chaque matin, la sœur apportait de l'eau fraîche à son frère de la source. »
- (5.47) Svježu vodu **je** svako jutro sestrica bratu sa vrela donosila.
fraîche eau est chaque matin sœur frère de source apportait
« Chaque matin, la sœur apportait de l'eau fraîche à son frère de la source. »
- (5.48) Sa vrela **je** sestrica bratu svako jutro svježu vodu donosila.
de source est sœur frère chaque matin fraîche eau apportait
« Chaque matin, la sœur apportait de l'eau fraîche à son frère de la source. »
- (5.49) Donosila **je** sestrica bratu svako jutro svježu vodu sa vrela.
apportait est sœur frère chaque matin fraîche eau de source
« Chaque matin, la sœur apportait de l'eau fraîche à son frère de la source. »
- (5.50) ***Je** sestrica bratu svako jutro svježu vodu sa vrela donosila.

²¹⁶ Ces exemples ne sont pas produits dans le cadre de notre étude empirique. Nous les avons choisis pour présenter les différences syntaxiques entre l'anglais et le SC.

²¹⁷ Il faut aussi noter qu'il est possible de remanier l'ordre des mots suivant le clitique *je* dans chaque exemple ci-dessous. Toutes ces dérivations sont grammaticales, car, dans cette langue, il est possible de déduire les rôles thématiques à l'aide des marqueurs grammaticaux que chaque argument renferme. En effet, en SC, il y a sept cas et la fonction grammaticale de chacun est marquée à l'aide des terminaisons affixales sur les arguments. Ainsi, la computation dérivationnelle est simplifiée grâce à ce mécanisme morphologique.

est sœur et frère chaque matin fraîche eau de source apportait
(Sens voulu : « Chaque matin, la sœur apportait de l'eau fraîche à son frère de la source. »)

(5.51) * Sestrica bratu je svako jutro svježu vodu sa vrela donosila.
sœur et frère est chaque matin fraîche eau de source apportait
(Sens voulu : « Chaque matin, la sœur apportait de l'eau fraîche à son frère de la source. »)

Alors, en SC, la projection précédant le groupe de clitiques peut être occupée par le sujet de la phrase (5.42), par le CI (5.43), par le complément de phrase ((5.45) et (5.48)), par le CD (5.47), par l'adjectif ((5.44) et (5.46)) et par le verbe principal de la phrase (5.49). Toutes ces constructions phrastiques sont grammaticales étant donné qu'elles comportent toutes un constituant précédant le groupe de clitiques. Cependant, si le groupe de clitiques apparaît en tête de phrase (5.50), la phrase générée est agrammaticale dans cette langue. Si deux constituants ou plus le précèdent (5.51), la phrase générée est encore agrammaticale. Les exemples présentés ci-dessus mettent en lumière que la projection occupant la position précédant le groupe de clitique en SC doit être phonologiquement remplie à l'instar de la projection Spec-IP en anglais. En plus, seulement un constituant peut occuper la projection réservée au groupe de clitiques.

5.4.1. Différentes façons de vérification du trait EPP en anglais

Selon Chomsky (1995, 2000, 2015), le trait EPP en anglais est fortement relié à la réalisation d'un constituant spécifique dans la position Spec-IP, notamment le sujet. Toutefois, bien qu'en quantité restreinte, d'autres constituants peuvent également s'occuper de cette opération dérivationnelle dans cette langue.

En effet, si le sujet de la phrase n'occupe pas la position du Spec-IP, un autre constituant doit le faire pour que le trait EPP soit vérifié et éliminé de la dérivation (Barrie, 2017; Chomsky, 1995, 1998, 2000, 2015; Radford, 1997, 2006). Cette opération dérivationnelle est nécessaire étant donné que le trait en question est un trait ininterprétable qui ne peut atteindre le niveau LF, auquel cas la dérivation échouerait (Epstein et Seely, 2003). C'est exactement ce qui se passe dans les phrases dans lesquelles la projection Spec-TP est occupée par un pronom explétif en anglais. Ainsi, dans cette langue, le trait EPP peut également être vérifié par des dérivations moins coûteuses du point de vue minimaliste.

En effet, selon Chomsky (1993, 1995, 1998, 2001, 2015, etc.), comme nous en avons déjà discuté, la dérivation de la phrase commence toujours au fond de la construction fusionnant deux constituants par l'opération de fusion. Si, par exemple, le sujet de la phrase fait déjà partie de la dérivation phrastique sans que le trait EPP de la projection SpecIP ne soit vérifié, sans recours à d'autres opérations syntaxiques permises dans le PM, la dérivation échouerait. Le sujet peut occuper une projection inférieure à la projection du Spec-IP, ce qui est démontré dans l'exemple suivant.

(5.52) *Is a girl in the garden.
es une fille dans le jardin
(Sens voulu : « Il y a une fille dans le jardin. »)

Dans l'exemple ci-dessus, le sujet fait déjà partie de la dérivation. Or, aucun élément syntaxique ne vérifie le trait EPP. Par conséquent, la dérivation échoue (5.52). Afin de générer une construction phrastique convergente en anglais, deux options minimalistes sont possibles dans ce cas : soit on peut déplacer le sujet (*a girl*) vers la projection du Spec-IP, soit on peut chercher dans la Numération (N) une autre entrée lexicale qui peut satisfaire cette exigence dérivationnelle (Chomsky, 2015). En effet, on peut tout simplement fusionner, par l'opération de fusion, le pronom explétif *there* dans ladite projection (5.53). Et puisque, du point de vue minimaliste, l'opération de fusion est moins coûteuse que l'opération du déplacement, c'est cette première qui sera choisie comme plus optimale pour compléter la dérivation (Alexiadou et Anagnostopoulou, 1997, 1998, 2001, 2007)²¹⁸. En effet, selon le concept du PM (Chomsky 2015 : 270), « un constituant peut faire partie de la numération seulement dans les cas où il y aura un résultat sur la dérivation de la phrase. » À la suite de cette opération, le trait EPP est vérifié et éliminé de la dérivation générant une phrase convergente (5.53). Cela a été une des plus importantes remarques portant sur le trait EPP qui met en lumière que les traits φ , incluant le trait du cas, et le trait EPP, ne doivent pas être vérifiés par un seul constituant²¹⁹.

(5.53) There is a girl in the garden.
 là est une fille dans le jardin
 « Il y a une fille dans le jardin. »

Selon Chomsky (1995, 2015), dans les phrases où l'argument externe de celles-là vérifie le trait EPP, le déplacement de la *Cible* est visible. Cela veut dire que la *Cible* renfermant le trait qui entrera en vérification avec le trait EPP de l'*Investigateur* se déplace au niveau PF. En revanche, dans les cas où un autre constituant élimine le trait EPP, ce qui est effectivement le cas de l'exemple (5.53), le sujet de la phrase ne se déplace pas au niveau PF afin de vérifier le trait EPP. Ce sont uniquement ses traits φ qui se déplaceront dans la projection de I pour que les vérifications nécessaires soient effectuées selon Chomsky (1995, 2015). Tous les autres traits resteront dans la position dans laquelle le constituant en question a été généré. Alors, selon cet auteur, les traits φ de la projection I sont vérifiés et éliminés avec les traits φ de l'argument externe même si ce dernier ne se déplace pas au niveau PF. Ce sont uniquement ses traits φ qui se déplacent pour effectuer les vérifications nécessaires tandis que le sujet au niveau PF reste dans une position inférieure. Chomsky (2001) qualifie cet accord entre la *Cible* et l'*Investigateur* de « l'accord à distance ». Cette opération qui constitue uniquement un déplacement des traits est un déplacement invisible au niveau PF. Ainsi le principe d'économie, la procrastination, joue un rôle important dans la manière dont le trait EPP est vérifié et éliminé en anglais. Le déplacement invisible au niveau PF, c'est-à-dire le déplacement des traits d'intérêt uniquement, est plus économique que le déplacement visible, c'est-à-dire le déplacement du syntagme renfermant lesdits traits, puisqu'il est moins coûteux du point de vue minimaliste (Chomsky, 1995, 2015).

En outre, l'argument externe et le pronom explétif ne sont pas les seuls constituants qui peuvent éliminer le trait EPP de la dérivation en anglais. D'autres constituants peuvent le faire aussi. Cela est effectivement le cas du syntagme prépositionnel selon Haerberli (2003, 2000).

²¹⁸ Cependant, Radford (2009) argumente que le pronom explétif en anglais est généré dans la projection SpecVP et, par la vertu d'être plus près de l'*Investigateur*, la tête fonctionnelle, il est déplacé dans la projection SpecIP en tant que la *Cible* pour éliminer le trait EPP de l'*Investigateur* de la dérivation.

²¹⁹ Adger (2003) et Chomsky (1995, 2001, 2015) mettent en lumière que les traits du cas et le trait EPP constituent deux phénomènes différents.

(5.54) Into the room walked John²²⁰.
dans la chambre entré John
« John est entré dans la chambre » »

(5.55) On the table was put a valuable book.
sur la table était laissé un précieux livre
« Un livre précieux a été laissé sur la table. »

D'ailleurs, certains chercheurs mettent en lumière que dans d'autres langues, le trait EPP peut être vérifié par une grande variété de constituants. Selon la proposition de Barbosa (2011a), en finlandais, le trait EPP peut être vérifié par l'adverbe locatif, ce que l'auteure démontre avec l'exemple (5.56) :

(5.56) Jari sanoo että tässä istuu mukavasti²²¹.
Jari dit que ici assoit confortablement
« Jari dit qu'ici on peut s'asseoir confortablement. »

(5.57) Jari sanoo että istuu mukavasti tässä.
Jari dit que assoit confortablement ici
« Jari dit qu'il s'assoit confortablement ici. »

Cependant, dans l'exemple (5.57), le trait EPP est vérifié par le sujet nul. Les deux dérivations donnent lieu à deux interprétations différentes, ce qui est tout à fait justifiable selon le PM.

En plus, selon Miyagawa (2003), en turc et en japonais, si l'argument objet de la phrase n'occupe pas la position du SpecIP, le sujet doit se déplacer pour assumer cette responsabilité²²². En revanche, tout constituant peut vérifier et éliminer le trait EPP en japonais selon Barrie (2017), sans variation sémantique entre les différentes dérivations syntaxiques²²³. L'auteur démontre cela avec les exemples suivants :

(5.58) Taroo-ga Ginza-de kinoo susi-o tabeta²²⁴.
Taro Ginza hier sushi mangé
« Hier, Taro a mangé du sushi chez Ginza. »

(5.59) Susi-o kinoo Taroo-ga Ginza-de tabeta.
Sushi hier Taro Ginza mangé
« Hier, Taro a mangé du sushi chez Ginza. »

²²⁰Les exemples (5.54) et (5.55) sont tirés de Haerberli.

²²¹Barbosa (2011a) emprunte ces exemples à Holmberg et al. (2009).

²²²Selon Miyagawa (2003), en turc, le trait EPP peut également être vérifié avec des SP dans la position SpecIP.

²²³Biberauer et Richards (2006) soulignent qu'en afrikaans, des dérivations syntaxiques différentes peuvent avoir les mêmes interprétations sémantiques. Toutefois, selon le PM, les différentes dérivations devraient avoir une conséquence sur la portée sémantique de celles-là. Cela pourtant n'est pas le cas en japonais, selon Barrie (2017) et en afrikaans selon Biberauer et Richards (2006). En plus, Biberauer et Richards (2005) ajoutent d'autres langues où l'économie, concernant la vérification du trait EPP, n'est pas nécessairement respectée : le féroïen et l'anglais ancien (Old English).

²²⁴Les exemples (5.58) et (5.59) sont tirés de Barrie (2017).

Par ailleurs, selon Holmberg (2000), en islandais, toute catégorie grammaticale peut se déplacer dans la projection SpecIP pour vérifier et éliminer le trait EPP de la dérivation (5.60) et cette position peut être occupée par un constituant uniquement, ce qui explique l’agrammaticalité de l’exemple en (5.61).

(5.60) ...að hann var fyrstur að skora mark²²⁵.
...que il été premier à marquer but
«...qu’il a été le premier à marquer un but. »

(5.61) *... að hann fyrstur var — að skora mark.
...que il premier été à marquer but
«...qu’il a été le premier à marquer un but. »

Le fait que le trait EPP peut être vérifié par différents constituants en SC, ce qui est conforme à la suggestion de Holmberg (2000), qui argumente que toute catégorie syntaxique peut se charger de cette opération dérivationnelle, est un phénomène qui n’est pas uniquement observable en SC, car, comme nous l’avons vu, dans d’autres langues, plusieurs éléments syntaxiques peuvent vérifier et ensuite éliminer ce trait de la dérivation phrastique.

Par ailleurs, selon Chomsky (1995, 1998, 2001, 2015, etc.), le constituant qui élimine le plus souvent le trait EPP en anglais est l’argument externe du verbe. Cependant, en SC, comme nous l’avons déjà observé dans le cadre de notre étude empirique, plusieurs constituants peuvent se charger de cette opération dérivationnelle. Or, le constituant servant le plus souvent d’hôte au groupe de clitiques dans cette langue est justement l’argument externe du verbe, car, l’analyse des données de notre étude empirique met en évidence que ledit constituant se charge de cette opération dans 28,86 % des productions spontanées. Notons aussi qu’en général, en SC, la production de l’argument externe dans la conversation n’est pas nécessaire ((5.65), (5.66) et (5.67)), car c’est le contexte lui-même qui fournit les indices concernant le rôle discursif que chacun des locuteurs détient. Or, nos participants produisaient le plus souvent des exemples dont l’argument externe fait partie de la dérivation ((5.62), (5.63) et (5.64)), servant ainsi d’hôte au groupe de clitiques, même si les exemples dont la dérivation ne comporte pas d’argument externe du verbe ((5.65), (5.66) et (5.67)) conviendraient parfaitement dans le même contexte. Il est aussi pertinent d’ajouter que les exemples (5.65), (5.66) et (5.67) sont plus économiques du point de vue du PM, car, au niveau PF, le déplacement visible de l’argument externe ne doit pas avoir lieu en SC.

(5.62) Ja **sam** razmišljala da bi to mogao biti problem. (Exemple de notre
je suis pensé que aurait ce pu être problème corpus)
« Je pensais que cela aurait pu être un problème. »

(5.63) Ja **sam** to sebi naručila. (Exemple de notre corpus)
je suis ce moi commandé
« Je me le suis commandé. »

²²⁵ Les exemples (5.60) et (5.61) sont tirés de Holmberg (2000).

- (5.64) Ja **sam si** kupila malene patike. (Exemple de notre corpus)
 je suis me acheté petites souliers
 « Je me suis acheté de petits souliers. »
- (5.65) Razmišljala **sam** da bi to mogao biti problem.
 Pensé suis que aurait ce pu être problème
 « Je pensais que cela aurait pu être un problème. »
- (5.66) Naručila **sam** to sebi.
 commandé suis ce moi
 « Je me le suis commandé. »
- (5.67) Kupila **sam si** malene patike.
 acheté suis me petites souliers
 « Je me suis acheté de petits souliers. »

En somme, en SC, à l'instar de ce que l'on observe en anglais, l'argument externe sert le plus souvent d'hôte au groupe de clitiques en tête de phrase même si, du point de vue syntaxique, il n'est pas nécessaire pour que la dérivation de la phrase converge. D'un autre côté, il n'est souvent pas nécessaire du point de vue sémantique non plus, car la morphologie riche se charge des rôles discursifs que chacun des arguments détient dans le discours.

5.4.2. L'analyse de Rivero (1999, 2005) appuyant le trait EPP en SC

Que les clitiques auxiliaires, pronominaux ainsi que le clitique phrastique *li* du SC soient marqués par le trait EPP est aussi appuyé par la proposition de Rivero (2005), qui s'intéresse aux clitiques du bulgare. Selon cette auteure, les clitiques dans cette langue ne se comportent pas tous de manière uniforme. Le clitique *li* manifeste des comportements différents des clitiques auxiliaires et pronominaux en bulgare, car, d'après Rivero (1999), ce clitique, qui est marqué par le trait Q, détient en général une relation différente avec le constituant qui le précède comparativement à la relation qu'entretiennent les clitiques auxiliaires et pronominaux avec les constituants leur servant d'hôte. En effet, en bulgare, la réalisation d'un constituant au niveau PF dans la projection précédant le clitique *li* est nécessaire pour la convergence de la phrase. Ainsi, la projection qui sert à la vérification du trait EPP doit être réalisée au niveau PF lorsque le clitique *li* fait partie de la dérivation, ce que Rivero (1999 : 11) formule comme suit : « The question particle *li* (Q) imposes an interface condition, which is that it requires in PF an overt constituent, regardless of type, in its checking domain. »

Rivero (2005) attribue cette propriété syntaxique du clitique *li* au fait que la réalisation d'un constituant focalisé précédant ce dernier au niveau PF est obligatoire dans la phrase matrice (5.68) ainsi que dans la phrase enchâssée (5.69) et (5.70), et ce, dans sa projection du spécifieur. Si, toutefois, ledit clitique apparaît sans constituant réalisé dans sa projection du spécifieur au niveau PF dans la phrase matrice (5.71) ou enchâssée (5.72), la dérivation phrastique échoue. Pour cette raison, le clitique *li* est marqué par le trait EPP selon Rivero (2005).

- (5.68) Vidjaxme li knigata?²²⁶
 vîmes-1P *li* livre
 « Avons-nous vu le livre? »
- (5.69) Ne znam [chel li e knigata.]
 ne sais lu *li* est livre
 « Je ne sais pas s'il a lu le livre. »
- (5.70) Ne znam [knigata li e chel.]
 ne sais livre *li* est lu
 « Je ne sais pas s'il a lu le livre. » (et non pas le magazine)
- (5.71) *Ii vidjaxme knigata?²²⁷
 li vîmes-1P livre
 (Sens voulu : « Avons-nous vu le livre? »)
- (5.72) *Ne znam [li e chel knigata.]
 ne sais li est lu livre
 (Sens voulu : « Je ne sais pas s'il a lu le livre. »)

Que le clitique *li* soit généralement marqué par le trait EPP est aussi appuyé par le fait que deux constituants peuvent le précéder, ce que l'auteure démontre avec l'exemple (5.73). Selon Rivero (2005), le deuxième constituant de cet exemple (*dade*) occupe la projection du spécifieur du clitique *li* se trouvant ainsi dans la projection vérifiant les traits formels dudit clitique. Traduit dans la terminologie du PM, la Cible (*dade*) se déplace dans la projection du spécifieur de l'Investigateur (*li*) pour la vérification et l'élimination du trait EPP. En revanche, le premier constituant (*Maria*) occupe une projection réservée au topic qui occupe une projection supérieure dans la structure phrasique. Ainsi, c'est le deuxième constituant (*dade*) et non pas le premier (*Maria*) précédant le clitique *li* qui vérifie et élimine son trait EPP.

- (5.73) Maria *dade* li ti go učera?²²⁸
 Marie donna *li* te le hier
 « Est-ce que Marie te l'a donné hier? »

D'un autre côté, Rivero (2005), tout en élaborant le déplacement long de la tête en bulgare, suggère que les clitiques auxiliaires et pronominaux dans cette langue ne soient pas marqués par le trait EPP, car le constituant les précédant n'occupe pas le domaine servant à la vérification des traits, comme cela a été proposé dans le PM, mais constitue plutôt un « domaine complémentaire ». Ainsi, par exemple, selon Rivero (2005), dans la phrase en (5.74), *che* occupe une projection dans la couche CP tandis que le clitique *e* occupe une projection dans la couche TP. Pour cette raison, Rivero (1999) propose que la contrainte portant sur les clitiques auxiliaires en bulgare soit

²²⁶ Ces exemples sont tirés de Rivero (2005).

²²⁷ Rivero (2005) ne propose pas cet exemple dans son analyse, mais nous nous en servons tout simplement pour démontrer que le clitique *li* ne peut apparaître en tête de phrase. C'est d'ailleurs la proposition générale de Rivero (2005).

²²⁸ Cet exemple est tiré de Rivero (2005).

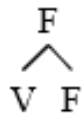
uniquement phonologique, au même titre que la contrainte portant sur le déplacement stylistique, sans que la vérification des traits ait lieu entre ces premiers et le constituant les précédant.

(5.74) Znam che e pisala pismoto Radka.²²⁹
 sais-1S que est écrit lettre Radka
 « Je sais que Radka a écrit la letter. »

(5.75) Napisala e Radka pismoto.
 écrit est Radka pismo
 « Radka a écrit la lettre. »

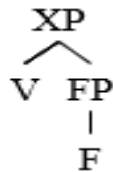
Rivero (1999) argumente que le déplacement servant à satisfaire la condition PF ((5.74) et (5.75)) est différent de celui servant à la vérification des traits formels tels que le trait EPP ((5.68), (5.69) et (5.70)). En effet, selon l’auteure, dans le cas où le déplacement est provoqué par des traits formels, ce qui est présenté dans l’exemple en (5.76), que nous empruntons à Rivero (1999), la catégorie déplacée (V), ou, selon la terminologie plus récente du PM, la Cible, devient la sœur de l’Investigateur (F). Ainsi les deux se trouvent dans le même domaine où les traits formels peuvent être vérifiés. Cette opération dérivationnelle a un effet à l’interface des niveaux LF et PF.

(5.76)



Cependant, lorsque le déplacement est nécessaire pour satisfaire la condition PF uniquement, ce que Rivero (1999) démontre à l’aide de l’exemple en (5.77), la catégorie déplacée (V) satisfait la condition phonologique en devenant la sœur de la phrase (FP) et non pas la sœur de la catégorie (F) dont la condition PF doit être satisfaite.

(5.77)



De cette manière, les constituants V et FP ne se trouvent pas dans le même domaine et pour cela la vérification des traits ne peut avoir lieu entre les deux. Cette opération n’a aucun effet au niveau LF, car le constituant déplacé n’est pas focalisé, mais est tout de même nécessaire pour

²²⁹ Ces exemples sont tirés de Rivero (1999).

satisfaire la condition PF des clitiques pronominaux et auxiliaires selon Rivero (1999). Ainsi, le déplacement long de la tête dans l'exemple (5.75) n'est pas visible au niveau LF, car cette opération dérivationnelle est visible uniquement au niveau PF. Pour cette raison, les clitiques auxiliaires et pronominaux en bulgare ne sont pas marqués du trait EPP alors que le clitique *li* en général l'est d'après les suggestions de Rivero (1999, 2005).

En ce qui concerne le SC, le clitique *li* se comporte de la même manière que le clitique *li* en bulgare d'après les propositions de Rivero (1999, 2005). Cela appuie notre proposition que ce clitique soit marqué par le trait EPP en SC.

- (5.78) Ne znam da-**li** e chel knjigata²³⁰. [bulgare]
 ne sais *da li* est lu livre
 « Je ne sais pas s'il a lu le livre. »
- (5.79) Ne znam da **li je** čitao knjigu. [SC]
 ne sais *da li* est lu livre
 « Je ne sais pas s'il a lu le livre. »
- (5.80) Ne znam da-**li ti** kazaxa. [bulgare]
 ne sais *da li* te dirent
 « Je ne sais pas s'ils te l'ont dit. »
- (5.81) Ne znam da **li ti** rekoše. [SC]
 ne sais *da li* te dirent
 « Je ne sais pas s'ils te l'ont dit. »

D'un autre côté, selon Rivero (2005), les clitiques auxiliaires et pronominaux en bulgare ne sont pas marqués du trait EPP, car leur distribution dans les phrases principales et enchâssées n'est pas la même. Or, selon nous, dans les exemples proposés par Rivero (1999, 2005) ci-dessus, dans la phrase principale, un constituant précédant les clitiques auxiliaires et pronominaux doit être réalisé au niveau PF pour la convergence phrastique ((5.74) et (5.75)). Cependant, ce qui pourrait distinguer ces derniers du clitique *li* en bulgare est le fait que, à la différence du clitique *li* en bulgare, les clitiques auxiliaires et pronominaux peuvent apparaître dans la phrase enchâssée sans appui au niveau PF, ce qui est démontré avec les exemples (5.82) et (5.85) que nous empruntons à Franks (2016) :

- (5.82) Koj(to) kakvoto e polučil, **si go e** zaslužil. [bulgare]
 qui peu importe est reçu se le est mérité
 « Le destin nous sert ce que l'on a mérité. »
- (5.83) * Što **si** zaslužio, **si** to i dobio. [SC]
 ce es mérité ce es et reçu
 (Sens voulu : « Le destin nous sert ce que l'on mérite. »)
- (5.84) Što **si** zaslužio, to **si** i dobio. [SC]
 ce es mérité ce es et reçu

²³⁰ Les exemples (5.78) et (5.80) sont tirés de Rivero (1999).

« Le destin nous sert ce que l'on mérite. »

(5.85) Sled kato si živjal dosta s edna žena, **ja** poznaš mnogo dobre.²³¹
après es veçu assez avec une femme, la connais très bien
« On connaît très bien une femme, après avoir vécu assez longtemps avec elle. »

(5.86) *Kad živiš dosta dugo vremena s jednom ženom, **je** poznaješ jako dobro.²³²
quand vis assez long temps avec une femme, la connais très bien.
(Sens voulu : « On connaît très bien une femme, après avoir vécu assez longtemps avec elle. »)

(5.87) Kad živiš dosta dugo vremena s jednom ženom, poznaješ **je** jako dobro.²³³
quand vis assez long temps avec une femme, connais la très bien.
« On connaît très bien une femme, après avoir vécu assez longtemps avec elle. »

Au contraire, en SC, si le clitique auxiliaire ou pronominal apparaît sans appui au niveau PF dans la phrase enchâssée, la dérivation phrastique échoue ((5.83) et (5.86)). La réalisation d'un constituant dans la projection précédant les clitiqes est alors obligatoire dans cette langue ((5.84) et (5.87)), dans la phrase principale ainsi que dans la phrase enchâssée, à l'instar de la projection précédant le clitique *li* en bulgare ((5.67), (5.72) et (5.74)).

En plus, en SC, à la différence de ce que Rivero (1999, 2005) propose pour le bulgare, le constituant précédant les clitiqes auxiliaires ou pronominaux ne sert pas uniquement à appuyer ces éléments au niveau PF. En SC, le constituant servant d'hôte aux clitiqes est également visible au niveau LF étant donné que les exemples (5.42), (5.43), (5.44), (5.45), (5.46), (5.47), (5.48) et (5.49) représentent chacun un contexte unique dans lequel la dérivation phrastique a lieu.

Nous pouvons alors conclure qu'en SC les clitiqes pronominaux et auxiliaires ainsi que le clitique *li* sont marqués du trait EPP, car ils se comportent tous de manière uniforme à l'égard de la position qu'ils occupent dans la phrase principale ou enchâssée, aussi bien qu'à l'égard de l'interface des niveaux PF et LF lorsque le clitique en question font partie de la dérivation phrastique.

5.4.3. Rôle du constituant vérifiant le trait EPP en SC

Comme nous l'avons constaté dans les exemples du SC (5.42), (5.43), (5.44), (5.45), (5.46), (5.47), (5.48) et (5.49), presque toute catégorie grammaticale peut précéder le groupe de clitiqes dans cette langue incluant le sujet si celui-là est réalisé au niveau PF. En effet, le SC est une langue pro-drop (Miletić, Fabre et Stosić D, 2018; Patekar 2013, Vasić, 2011). Alors la réalisation du sujet n'est pas obligatoire dans les cas où un sujet sous-entendu remplit cette fonction grammaticale. Cependant, dans les phrases comportant des clitiqes, le sujet, ou une autre catégorie grammaticale, doit se réaliser en tête de celle-là afin que le trait EPP soit vérifié et éliminé de la dérivation.

²³¹ Cet exemple est du bulgare.

²³² Cet exemple est du SC.

²³³ Cet exemple est du SC.

Or, si le langage humain ne devait être que simple et minimaliste selon le PM, pourquoi en SC toutes les dérivations syntaxiques présentées dans les exemples (5.42), (5.43), (5.44), (5.45), (5.46), (5.47), (5.48) et (5.49) génèrent des phrases grammaticales dans cette langue, allant visiblement à l'encontre des principes d'économie dérivationnelle du PM? Et sachant qu'en anglais, par exemple, la seule phrase grammaticale serait celle où le sujet occupe la position précédant la projection I (5.42), peut-on toujours croire que les dérivations phrastiques en SC ne se font qu'avec le « moins d'effort possible » du point de vue computationnel, même si ladite projection peut être remplie par presque tout constituant syntaxique entraînant ainsi une complexité computationnelle à part (étant donné que diverses constructions dérivationnelles sont possibles)?

Voilà l'une des questions à laquelle nous trouvons la réponse dans les principes d'économie faisant partie de l'appareil descriptif minimaliste. En effet, nous savons à présent que l'économie langagière fait grandement partie de la dérivation phrastique selon le PM. Pour cela, nous proposons qu'en SC, tout en ayant recours à plusieurs possibilités dérivationnelles, la computation soit allégée davantage par le principe d'efforts minimaux, car l'élément discursif le plus proéminent de l'énoncé occupe en général la position initiale de celui-là. Selon cette proposition, pour produire une phrase convergente, le système computationnel n'a qu'à choisir de la *Numération* l'élément le plus important dans le contexte donné et le placer là où l'attention des locuteurs est la meilleure selon Gorup (1992) : dans la position initiale de l'énoncé. Notre proposition est appuyée par le fait que les exemples présentés en (5.42), (5.43), (5.44), (5.45), (5.46), (5.47), (5.47) et (5.49) ne sont pas tous acceptables comme grammaticaux dans le contexte neutre qui est présenté dans l'exemple (5.42). La production de chacun de ces exemples dépend du contexte dans lequel il est produit. Si l'exemple (5.42) est produit dans le contexte neutre, l'exemple (5.43) est produit dans le contexte où le fait que la sœur apporte de l'eau à son frère, et non pas à quelqu'un d'autre, est le plus important. Ces exemples mettent bien en exergue la différence entre les trois groupes de dérivations phrastiques proposés par Chomsky (1995, 2015) où les exemples présentés en (5.42), (5.43), (5.44), (5.45), (5.46), (5.47), (5.48), (5.49), (5.50) et (5.51) appartiennent au groupe (D), dont toutes les phrases produites font partie. Ensuite, les exemples (5.42), (5.43), (5.44), (5.45), (5.46), (5.47), (5.48) et (5.49), qui sont tous convergents, appartiennent au groupe (D_C) étant donné qu'ils sont tous interprétables à l'interface des niveaux PF et LF dans un contexte donné. Et finalement, le groupe (D_A) contient seulement les exemples qui sont les plus optimaux pour un contexte donné. En SC, en général, le groupe (D_A) contiendra uniquement un exemple qui sera choisi en fonction de ce qui est le plus important pour le locuteur dans une situation donnée.

Alors, la dérivation phrastique en SC se fait de manière que le constituant précédant le groupe de clitiques soit le plus important du point de vue contextuel. Ainsi, la computation dérivationnelle est réduite aux efforts minimaux à l'aide de cette opération syntaxique.

En outre, Gorup (1992), par exemple, souligne que le clitique remplaçant l'élément discursif le plus important dans un énoncé, qui est en général le sujet de la phrase (en SC, ce sont en général les clitics auxiliaires *sam* (suis) et *si* (es)), est toujours placé dans la position initiale du groupe de clitiques. Si les clitics représentent un groupe à part (Nespor et Vogel, 1986), et que celui qui est le plus important pour la communication est placé en tête du groupe de clitiques, il est alors forcément le cas que l'élément le plus important de la phrase en tant que telle occupe la tête de celle-là servant ainsi d'hôte au groupe de clitiques.

Or, dans un contexte donné, qu'est-ce qui détermine le degré d'importance d'un élément par rapport à un autre? En outre, une fois cette relation établie, en fonction de quoi celui-là est forcé de se déplacer dans la position précédant le groupe de clitiques?

Puisque nous savons à présent que le syntagme servant d'hôte au groupe de clitiques représente l'élément crucial pour le discours en SC et que le concept du PM repose sur une vérification des traits sans laquelle la dérivation phrastique n'aurait pas eu lieu, nous proposons que le constituant occupant la périphérie gauche de la phrase, précédant ainsi le groupe de clitiques, soit marqué par le trait contextuel (TC). En effet, si un élément syntaxique est marqué par ce trait, il doit se déplacer dans la position précédant le groupe de clitiques servant ainsi d'hôte à ces derniers²³⁴.

En outre, Progovac (2005) soutient l'idée que le déplacement d'un élément visible au niveau PF se fait uniquement dans les cas où les éléments qui sont concernés par cette opération sont marqués par des traits forts. Ainsi, le constituant déplacé atterrit toujours dans la position du spécifieur (Adger et Svenonius, 2011; Chomsky, 2001; Radford, 2007). Il s'agit alors d'un déplacement visible au niveau PF, où le constituant renfermant le trait d'intérêt, le trait contextuel, est déplacé dans la projection SpecIP pour éliminer ses traits ininterprétables. D'un autre côté, puisque ladite projection doit être phonologiquement remplie, l'élément déplacé vérifie et élimine le trait ininterprétable EPP dont les clitiques sont marqués. De cette manière, le trait EPP ainsi que le trait contextuel sont vérifiés et éliminés de la computation.

Le déplacement de l'élément renfermant le trait contextuel doit respecter toutes les exigences proposées par le PM. Or, sachant que le déplacement de presque tout élément dans la projection précédant les clitiques peut avoir lieu, ce qui inclut le déplacement de l'argument, le déplacement du non-argument ainsi que le déplacement de la tête (par exemple, le déplacement du participe passé qui est observable en SC et en bulgare), comment est-il possible de généraliser cette opération du point de vue minimaliste?

Comme nous l'avons déjà remarqué, selon les concepts du PM adoptés de ses prédécesseurs, les éléments syntaxiques de la phrase peuvent appartenir à une des trois projections arborescentes : projections minimales (têtes syntaxiques), projections intermédiaires et projections maximales. Selon des propositions plus récentes (Radford, 2006, 2009), les informations concernant les niveaux de projection sont superflues et peuvent être omises. Par exemple, toutes les projections sont évidentes dans la phrase (5.88) et elles sont toutes dirigées par l'auxiliaire *will*.

(5.88) I will survive²³⁵.
je vais survivre
« Je survivrai. »

²³⁴ Ilić (2004) analyse le déplacement de l'argument interne du verbe dans la périphérie gauche de la phrase chez les enfants du SC L1. L'auteure conclut que les participants à son étude étaient capables de distinguer entre les arguments qui ne sont pas marqués par le trait de spécificité sémantique et qui pour cela restent dans la position dans laquelle ils sont générés, de ceux qui sont marqués par ce trait et, par conséquent, se déplacent dans la périphérie gauche de la phrase. Ionin et Wexler (2004 : 5) définissent le trait de spécificité de la manière suivante : si un élément est marqué par le trait de spécificité « ... the speaker intends to refer to a unique individual in the set denoted by the NP and considers this individual to possess some noteworthy property. » Il s'agit alors de l'information qui n'est pas nouvelle et qui est mise en exergue, ce que Barrie (2017) et Rizzi (1997) définissent en tant que Topique.

²³⁵ Les exemples (5.88) et (5.89) sont tirés de Radford (2006).

En outre, le verbe *survive* peut agir en tant que projection minimale ou maximale, car cette unité syntaxique est le plus petit, mais aussi le plus grand constituant dirigé par *survive*. En raison de cela, il peut se déplacer en tête de phrase (5.89) :

- (5.89) Survive, I will
survivre je vais
« Je vais survivre. »

De cette manière, l'opération de déplacement d'un élément faisant déjà partie de la structure dérivationnelle, connue sous le nom de *fusion interne* dans le PM (Chomsky, 1995, 2001, 2015), n'est pas affectée. L'élément qui se déplace n'intervient pas entre les éléments fusionnés, mais se joint plutôt aux limites d'un constituant, que Chomsky (2005) reformule comme *edge feature*, qui est créé par l'opération de fusion (Hornstein, Nunes et Grohmann, 2005; Radford, 2006).

En SC, plusieurs catégories grammaticales peuvent servir d'hôte aux clitiques : des noms, des verbes, des adjectifs, des adverbes, certaines conjonctions, etc. En outre, très souvent, un seul élément faisant partie d'un plus large constituant peut héberger les clitiques en tête de phrase. Sachant qu'en général, un constituant d'un SN complexe, mais aussi un SN complexe entier, peuvent servir d'hôte aux clitiques en SC, qu'est-ce qui fait en sorte que, par exemple, certaines conjonctions (ou certains constituants d'un SN complexe) ne peuvent héberger les clitiques tandis que, dans d'autres cas, un seul élément d'un plus grand constituant le peut?

Progovac (1996, 1999, 2000, 2005) propose que l'élément servant d'hôte aux clitiques soit toujours un constituant qui peut se déplacer dans la syntaxe. Sur la base de cette observation ainsi que sur les remarques que nous avons élaborées ci-dessus, nous proposons que les éléments syntaxiques qui ne peuvent agir en tant que projections maximales, telles que proposées par Chomsky (1993, 1995, 2015), ne puissent pas servir d'hôte aux clitiques en SC.

Par exemple, dans la phrase (5.90) ci-dessous, le syntagme prépositionnel *kroz kuhinju* (où chacun des deux éléments est un mot prosodique et chacun pourrait, par conséquent, servir d'hôte aux clitiques, si la prosodie à elle seule contrôlait le placement de ces éléments) est une projection maximale. Pour cette raison, elle peut héberger les clitiques. Elle peut d'ailleurs occuper la position finale de la phrase et dans ce cas-là, une autre projection maximale servira d'hôte aux clitiques. Or, aucun des deux éléments du syntagme prépositionnel *kroz kuhinju* ne peut héberger à lui seul les clitiques de cette phrase (c'est-à-dire, aucun des deux ne peut agir tout seul comme projection maximale) d'où l'agrammaticalité des exemples (5.91) et (5.92).

- (5.90) Kroz kuhinju **su ga** proveli. (Exemple, légèrement modifié, de notre corpus)
par cuisine sont le mené
« Ils l'ont fait passer par la cuisine. »

- (5.91) *Kroz **su ga** kuhinju proveli.
par sont le cuisine mené
(Sens voulu : « Ils l'ont fait passer par la cuisine. »)

- (5.92) *Kuhinju **su ga** proveli kroz.
cuisine sont le mené par

(Sens voulu : « Il l'ont fait passer par la cuisine. »)

Un syntagme prépositionnel entier, lorsqu'il est composé de deux constituants comportant ainsi la préposition et un autre élément syntaxique, est une projection maximale en SC et en raison de cela il peut servir d'hôte aux clitiques (5.93)²³⁶. Dans les cas où une partie d'un SN peut agir en tant que projection maximale, il peut également servir d'hôte aux clitiques dans cette langue (5.94).

(5.93) Kroz kuhinju **su ga** proveli.
par cuisine sont le mené
« Ils l'ont fait passer par la cuisine. »

(5.94) Kroz svoju **su ga** kuhinju proveli.
par leur sont le cuisine mené
« Ils l'ont fait passer par leur cuisine. »

En SC, certains éléments d'une projection maximale peuvent servir d'hôte aux clitiques, car ils forment une unité syntaxique autonome dans un contexte donné. Par exemple, l'énoncé en (5.95) pourrait être la réponse à la question posée dans l'exemple (5.96) :

(5.95) Kroz svoju.
par sa
« Par la leur. »

(5.96) Kroz koju **su ga** kuhinju proveli?²³⁷
par quelle sont le cuisine mené
« Par quelle cuisine l'ont-ils fait passer? »

Pour cette raison, une partie d'une projection maximale peut servir d'hôte aux clitiques (dans ce cas, *kroz svoju*), ce qui, selon nous, explique la variation entre un mot prosodique et un constituant syntaxique comme hôte des clitiques. Plus précisément, très souvent, une partie d'une projection maximale en SC peut agir en tant que projection maximale autonome²³⁸.

Cependant, selon Chomsky (1986), une projection maximale en anglais (par exemple un SN ou un SP) sert de barrière pour le gouvernement ainsi que pour le déplacement. Cependant, en russe, il est tout à fait possible d'extraire un élément d'un SN pour des raisons de focalisation, par exemple, sans que la phrase soit agrammaticale (Goukova, 2001). Alors, selon cette auteure, en russe, contrairement à l'anglais, le SN n'est pas une barrière.

(5.97) [Bol'saja t/ SN] ukusila men'a gorilla²³⁹.
grand mordu me gorille
« Un grand gorille m'a mordu. » (où l'élément surligné est accentué)

²³⁶ Cependant, lorsque le SP comporte plusieurs constituants, la préposition et le premier élément qui le suit peuvent en général agir comme une unité syntaxique indépendante du reste du SP. Cela est démontré dans l'exemple en (5.96).

²³⁷ Progovac (1999) aussi propose que le constituant précédant les clitiques puisse être questionné.

²³⁸ Cependant, en général, en SC, la projection maximale servant d'hôte au groupe de clitiques ne peut contenir qu'un syntagme.

²³⁹ L'exemple est tiré de Goukova (2001).

Tout d'abord, nous remarquons que les SN en SC se comportent de la même manière que les SN en russe. L'extraction d'un élément du SN complexe est aussi possible en SC comme nous l'avons déjà observé. En nous appuyant sur la proposition de Gouskova (2001), nous proposons que le SN en SC ne soit pas une barrière non plus.

Par ailleurs, nous savons à présent que le déplacement d'un constituant par-dessus une barrière génère des phrases grammaticales dans le sens de Chomsky (1986) tandis que le dépassement de deux barrières est une opération qui engendrerait l'agrammaticalité. Sachant qu'aucun élément du groupe de clitiques ne peut être extrait ou déplacé et que, en général, seulement une projection maximale peut les précéder, nous concluons que le groupe de clitiques est une barrière en SC.

Mais encore, par quel principe dérivationnel une multitude de constituants peuvent-ils se déplacer en SC dans la projection précédant les clitiques sans que l'économie dérivationnelle ne soit compromise? Et pourquoi même le déplacement de la tête syntaxique (le participe passé) par-dessus une autre tête syntaxique (le verbe auxiliaire) est-il grammatical dans cette langue sachant qu'il va à l'encontre des principes d'économie proposés dans le PM?

En fait, nous pouvons offrir une réponse à ce questionnement si, à l'instar du déplacement du Squ en anglais en tant que projection maximale (Radford, 2006), nous unifions tout simplement les déplacements X^0 (déplacement de la tête) et XP (déplacement du syntagme : A-mouvement et A-bar mouvement²⁴⁰) dans la projection du SpecIP en tant que déplacement de la projection maximale. De cette manière, tout déplacement dans la projection SpecIP est motivé du point de vue minimaliste, même le déplacement de la tête (le participe passé) qui, selon plusieurs auteurs (Chomsky, 1991, 1995, 2015 ; Lema et Rivero, 1990; Rivero, 1991; Wilder et Cavar, 1994a; etc.) est une opération dérivationnelle problématique dans le cadre du PM²⁴¹, mais tout à fait observable en SC (Lema et Rivero, 1990; Rivero, 1991; Wilder et Cavar, 1994a).

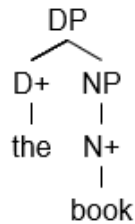
En effet, Radford (2006, 2009) suit les principes du PM selon lesquelles les niveaux de projection sont superflus pouvant ainsi être omis dans la présentation arborescente. Donc, l'argument le plus convaincant qui appuie notre proposition concernant l'unification des déplacements dans la projection SpecIP vient de Chomsky (1995, 2015) lui-même. D'après cet auteur, selon la vision minimaliste, les principes dérivationnels ne devraient pas faire de distinction entre les projections du type X^0 (tête syntaxique) et XP (syntagme), car les informations sur le type de projection (maximale, intermédiaire et minimale) ne font pas partie des entrées lexicales qui entrent dans la Numération. L'auteur propose que les dérivations, telle que celle présentée en (5.98), devraient plutôt avoir la présentation arborescente de la structure montrée en (5.99)²⁴².

²⁴⁰ L'élément déplacé par cette opération atterrit dans la projection du spécifieur, qui, en général, peut être occupée soit par un argument, soit par un adjectif. Le déplacement du Squ en est un exemple (Radford, 2006).

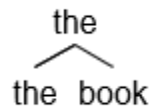
²⁴¹ Ce phénomène n'est pas réservé au SC uniquement. Cardinaletti et Roberts (1991) argumentent qu'en ancien français le déplacement du verbe par-dessus une autre tête verbale (le clitique) est un déplacement long de la tête (Wilder et Cavar, 1994a).

²⁴² Les exemples (5.98) et (5.99) sont tirés de Chomsky (2015).

(5.98)



(5.99)



La dérivation en (5.99) indique que toutes les entrées lexicales de cette dérivation sont les projections du déterminant *the*²⁴³. De cette manière, le PM adopte une version de la théorie X-barre dont les opérations sont simplifiées pouvant englober plusieurs phénomènes dérivationnels. Selon cette proposition, c'est tout à fait possible qu'un constituant puisse se comporter, dans une situation donnée, comme X^0 et, dans une autre, comme XP. L'auteur met en exergue le comportement ambigu des clitiques qui renferment des propriétés des XP dans la position dans laquelle ils sont générés pouvant pourtant se déplacer dans la projection réservée aux constituants du type X^0 . Il découle de cette proposition que les clitiques renferment certains traits des deux types de constituants nommés ci-dessus (Chomsky, 1995, 2015).

5.5. Les projections fonctionnelles dans le PM

Comme nous l'avons déjà mentionné, la tête syntaxique joue un rôle important dans la dérivation de la phrase selon le PM et ses prédécesseurs. D'après ce concept, le verbe, qui est généré dans la projection V, choisit les arguments avec lesquels il sera combiné dans la dérivation phrastique. Son argument sujet, qui est son argument externe, est généré dans la projection du SpecVP. C'est dans cette projection-là qu'il reçoit son rôle thématique du verbe. Cependant, en anglais, on voit que dans les phrases comportant un verbe modal, le sujet n'occupe pas la projection SpecVP. L'hypothèse est que le verbe modal occupe une position supérieure à celle-là : la projection du I, pour que l'accord entre le verbe modal et l'argument externe du verbe soit établi (Radford, 1997, 2006, 2009).

²⁴³ Radford (2009), selon qui les nœuds terminaux et non terminaux ne devraient posséder aucune information sur la catégorie fonctionnelle, souligne que cette idée innovatrice n'est toujours pas acceptée en tant que telle dans le cadre du PM.

Sachant que le sujet précède en général le verbe modal dans cette langue, il doit se déplacer de la projection SpecVP²⁴⁴ dans laquelle il a été généré, tout en atterrissant dans la projection du SpecIP²⁴⁵.

En effet, selon les propositions portant sur la construction de la phrase dans le cadre de la théorie X-barre, l'argument sujet en anglais est généré dans la projection SpecVP, d'où il se déplace vers la projection SpecIP. Cette opération syntaxique qui déplace le sujet en tant qu'argument externe du verbe vers la projection SpecIP est connue sous le nom de « *VP internal subject hypothesis* ». Corver N., & Van Koppen, M. (2010) appuient cette proposition par l'observation que le constituant *all the boys*, dans l'exemple suivant, n'occupe pas une projection au sein de la phrase, mais deux. Le quantifieur *all* occupe la projection SpecVP alors que le SN *the boys* occupe la projection SpecIP.

(5.100) [IP [The boys]_i [I' will [VP [all [t_i] [V' recognize her]]]]]²⁴⁶

Ainsi, en anglais, lors de cette opération syntaxique, le sujet se déplace par-dessus la tête verbale I', où les traits portant sur le cas peuvent être vérifiés et éliminés de la dérivation. Cette opération est économique du point de vue du PM, car elle respecte toutes les contraintes portant sur le déplacement d'un élément lors de la dérivation phrastique (Radford, 1997, 2006, 2009).

Or, d'autres projections fonctionnelles sont impliquées dans la dérivation de la phrase. Tout en élaborant les discussions proposées par Belletti (1990), Chomsky (1991) et Pollock (1989), Chomsky (1993) propose que la structure phrastique de base soit représentée de la manière suivante²⁴⁷ :

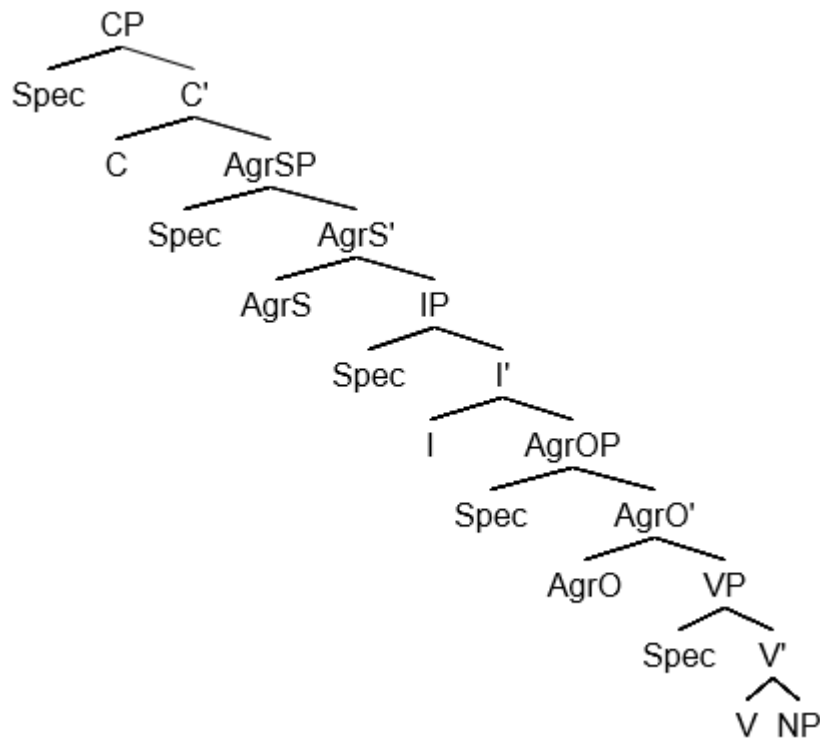
²⁴⁴ À notre connaissance, Fukui (1986) a été l'un des premiers à avoir exploré la position phrastique de l'argument sujet où celui-là reçoit le rôle thématique dans le domaine du SpecVP, se déplaçant ensuite nécessairement dans la projection SpecIP pour les vérifications des traits du cas.

²⁴⁵ Cette opération est connue sous le nom de A-mouvement (*A-movement*) (Radford, 2006).

²⁴⁶ Cet exemple est tiré de Corver (2010).

²⁴⁷ L'exemple (5.101), légèrement modifié, est tiré de Chomsky (1993).

(5.101)



Ainsi, dans chaque phrase, le verbe et ses arguments (le sujet, l'argument externe du verbe, et l'objet, l'argument interne du verbe) sont générés dans la projection fonctionnelle du VP. La projection AgrOP est réservée à la vérification des traits de l'objet alors que le sujet peut vérifier ses traits dans deux projections fonctionnelles différentes : la projection SpecIP et la projection SpecAgrSP. Cette proposition de Chomsky (1993) découle du fait que la tête I peut être séparée en deux projections : la projection d'accord, AgrS, et la projection de temps, I²⁴⁸. Les traits phi que renferme le verbe sont vérifiés avec les mêmes traits du sujet dans la projection AgrS alors que les traits portant sur le cas sont vérifiés dans la projection I (Radford, 1997).

La projection CP, quant à elle, est réservée à exprimer « la force illocutoire » de chaque énoncé, qui peut être déclarative, interrogative et impérative, et n'est pas nécessairement remplie au niveau PF dans chaque énoncé (Barrie, 2017, Radford 1997, 2006, 2009).

5.5.1. Les projections fonctionnelles en SC

Tout en analysant le déplacement stylistique dans la périphérie gauche de la phrase en islandais, Holmberg (2000) démontre que, dans cette langue, le trait EPP du I exige que la projection SpecIP soit remplie, et ce, uniquement phonologiquement. L'observation de l'auteur est appuyée par le fait qu'en islandais, toute catégorie grammaticale peut occuper la position précédant la projection I, incluant le pronom explétif. Selon Holmberg (2000), ce dernier et cette première sont en

²⁴⁸ Ce phénomène est connu sous nom de : *split INFL hypothesis* (Radford, 1997).

distribution complémentaire. D'ailleurs, l'auteur souligne que c'est uniquement le trait phonologique de la *Cible* qui se déplace vers ladite projection pour vérifier le trait EPP de l'Investigateur. Ainsi, tous les autres traits de celle-là restent dans la position dans laquelle ils sont générés.

L'auteur souligne que, dans cette langue, c'est la seule exigence qui doit être satisfaite pour que le trait EPP du I soit vérifié et éliminé de la dérivation phrastique. Puisque le seul trait qui se déplace de manière visible est le trait phonologique, ce qui est également le cas du pronom explétif dans les langues qui en possèdent (Chomsky, 1995, 2015), la proposition de Holmberg (2000) suggère que n'importe quelle catégorie grammaticale en islandais puisse remplir la fonction du pronom explétif²⁴⁹.

La proposition de cet auteur concerne en général les langues dont la morphologie flexionnelle verbale est pauvre. Cependant, tout en adoptant la proposition d'Alexiadou et Anagnostopoulou (1997, 1998), l'auteur suggère que dans les langues comportant une morphologie flexionnelle riche, le trait EPP soit vérifié de deux manières différentes.

Tout d'abord, selon Holmberg (2000), le déplacement du verbe dans la projection I fait en sorte que le trait EPP soit vérifié par le trait D (trait nominal, c'est-à-dire le morphème qui marque l'accord entre le verbe et le sujet)²⁵⁰ que renferme le verbe lui-même. Cela implique que la projection SpecIP ne doit pas être remplie phonologiquement dans ces constructions-là étant donné que le trait EPP est éliminé de la dérivation grâce au trait D incorporé au verbe. Cette manière de vérifier le trait EPP est observable en grec d'après Alexiadou et Anagnostopoulou (1998) et Alexiadou et Carvalho (2017).

Cependant, selon ces auteurs, dans les cas où le déplacement d'un constituant dans la projection SpecIP est observable, c'est le trait D de celui-là qui vérifie et élimine le trait EPP du I. Cela veut dire que le trait D est marqué sur la catégorie qui se déplace dans la projection du spécifieur du I. En tout cas, selon Alexiadou et Anagnostopoulou (1998, 1997); Holmberg (2000) et Alexiadou et Carvalho (2017), le déplacement d'un élément syntaxique est nécessaire pour la vérification du trait EPP et celui-là concerne soit le déplacement dans la projection I (la montée de l'Investigateur), soit le déplacement dans la projection SpecIP (la montée de la Cible qui s'accorde en traits phi avec l'Investigateur).

²⁴⁹ Le SC n'a pas de pronoms explétifs selon plusieurs auteurs. Nous savons à présent que le rôle principal de ces pronoms dans les langues qui en possèdent est de vérifier le trait EPP. Or, nous proposons que le clitique *je* et la conjonction *da* servent de pronoms explétifs en SC tout en suivant Rivero (1999), qui souligne que la conjonction *da* en bulgare, qui se comporte syntaxiquement comme la conjonction *da* en SC, sert de pronom explétif « pure » dans cette langue.

²⁵⁰ C'est une des propositions d'Alexiadou et Anagnostopoulou (1998) qui concerne les langues *pro-drop*. Ces auteurs proposent aussi que les langues dont le verbe n'est pas marqué par le trait EPP : (a) n'aient pas de pronoms explétifs, à la différence des langues dont le verbe renferme ce trait (par exemple l'anglais), (b) puissent comporter l'ordre des mots VSO dans les phrases enchâssées, (c) ne démontrent pas de « *definiteness restriction* » dans le sens où dans ces langues le SN qui est précédé du quantifieur *chaque* peut apparaître dans la position postverbale, (d) puissent avoir le sujet postverbal qui n'est pas conditionné par la transitivité ou la non-transitivité du verbe. Cependant, les auteurs remarquent également qu'en grec, dans les phrases SVO, le sujet et le verbe n'entretiennent pas de relation particulière, car d'autres constituants peuvent les séparer. Cela, toutefois, n'est pas observable en SC entre le verbe clitique et le sujet, ou tout autre constituant qui occupe la projection du spécifieur du verbe clitique.

Biberauer (2010) et Biberauer et Richards (2005), quant à eux, tout en appuyant les propositions de Alexiadou et Anagnostopoulou (1998) et de Barbosa (1995), suggèrent que la projection SpecIP soit superflue dans les langues à morphologie riche en présument que le trait D incorporé au verbe lui-même vérifie et élimine le trait EPP dans ces langues.

Or, en SC, lorsqu'un verbe non clitique fait partie de la dérivation, les constituants renfermant le trait D (le verbe et son argument externe) ne doivent pas obligatoirement monter dans la périphérie gauche de la phrase pour la convergence de celle-là : ils peuvent occuper diverses projections de la phrase ((5.102), (5.103) et (5.104)). En outre, le sujet peut même occuper une position syntaxique inférieure au verbe ((5.105), (5.106) et (5.107)).

D'un autre côté, le sujet ainsi que le verbe peuvent occuper la position initiale de la phrase et, à part la variation sémantique, l'ordre entre les deux n'a aucun effet sur la dérivation syntaxique ((5.108) et (5.109) d'un côté et (5.105) et (5.110) de l'autre). Il est aussi nécessaire d'ajouter que le sujet occupe la projection du spécifieur dans le contexte neutre²⁵¹ (5.108), (5.109) et (5.111).

- (5.102) Nju ona polako uvjerava. (Exemple de notre corpus)
 elle la lentement rassure
 « Elle la rassure lentement. »
- (5.103) Svako jutro prije škole Marinu veliku jabuku mama daje²⁵².
 chaque matin avant école Marin grand pomme mère donne
 « Chaque matin, avant d'aller à l'école, la mère donne une grande pomme à Marin. »
- (5.104) Rodjendan ona sutra slavi. (Exemple de notre corpus)
 fête elle demain fête
 « Elle fête son anniversaire demain. »
- (5.105) Postavlja tetak svoju novu bušilicu. (Exemple de notre corpus)
 installe oncle sa nouvelle perceuse.
 « L'oncle installe sa nouvelle perceuse. »
- (5.106) Svako jutro prije škole Marinu veliku jabuku daje mama.
 chaque matin avant école Marin grand pomme mère donne
 « Chaque matin, avant d'aller à l'école, la mère donne une grande pomme à Marin. »
- (5.107) Veliko slavlje priprema Marta.
 grand fête prépare Marta
 « Marta prépare une grande fête. »
- (5.108) Josip puše velike crvene balone.
 Joseph gonfle grands rouges ballons
 « Joseph gonfle de grands ballons rouges. »

²⁵¹ Selon Barrie (2017), la projection SpecIP est la position canonique du sujet.

²⁵² Cet exemple n'est pas produit dans le cadre de notre étude. La majorité des exemples produits par nos participants sont courts et souvent incomplets, car c'est le contexte qui fournit les informations nécessaires pour déduire le sens de l'énoncé.

(5.109) Mama daje Marinu svako jutro prije škole veliku jabuku.
mère donne Marin chaque matin avant école grande pomme
« Chaque matin, avant d’aller à l’école, la mère donne une grande pomme à Marin. »

(5.110) Daje Marinu mama svako jutro prije škole veliku jabuku.
donne Marine mère chaque matin avant école grande pomme
« Chaque matin, avant d’aller à l’école, la mère donne une grande pomme à Marin. »

(5.111) Ona nju polako uvjerava²⁵³.
elle la lentement rassure
« Elle la rassure lentement. »

La grammaticalité des phrases présentées ci-dessus met en lumière qu’aucun élément comportant le trait D, vérifiant l’accord entre le verbe et le sujet, ne doit se déplacer au niveau PF, et que le verbe peut également apparaître en tête de phrase. Cette dernière observation suggère que la projection du spécifieur des verbes non clitiques en SC ne doit pas être remplie phonologiquement ((5.105), (5.110)), alors que selon la première, le verbe non clitique ne doit pas nécessairement se déplacer dans la périphérie gauche de la phrase ((5.102), (5.103) et (5.104)). Conformément à cela, le sujet peut rester dans une projection inférieure, car il ne se déplace pas non plus au niveau PF dans tous les cas ((5.106) et (5.107)).

En outre, selon Holmberg (2000), en islandais, le pronom explétif et les autres catégories grammaticales sont en distribution complémentaire en ce qui concerne l’occupation de la projection SpecIP. Donc, seulement un constituant peut occuper ladite projection d’après l’auteur dans cette langue. Cependant, cela n’est pas le cas du SC lorsque le verbe non clitique fait partie de la dérivation, vu que plusieurs constituants peuvent le précéder (5.103).

En revanche, la présence des clitiques auxiliaires exige que ce groupe occupe la deuxième projection de la phrase et qu’uniquement un constituant occupe la projection du spécifieur :

(5.112) Ja **sam** upalila u medjuvremenu kameru. (Exemple de notre corpus)
je suis allumé dans pendant ce temps caméra
« Pendant ce temps-là, j’ai commencé à filmer. »

(5.113) * Ja upalila **sam** u medjuvremenu kameru.
je allumé suis dans pendant ce temps caméra
(Sens voulu : « Pendant ce temps-là, j’ai commencé à filmer. »)

(5.114) *Ja kameru u medjuvremenu **sam** upalila.
je caméra dans pendant ce temps suis allumé
(Sens voulu : « Pendant ce temps-là, j’ai commencé à filmer. »)

(5.115) * Ja upalila u medjuvremenu kameru **sam**.
je allumé dans pendant ce temps caméra suis

²⁵³ Il faut noter que ces exemples ne sont pas grammaticaux dans tous les contextes.

(Sens voulu : « Pendant ce temps-là, j'ai commencé à filmer. »)

Ces observations suggèrent que le verbe clitique en SC, dans les phrases dont la position initiale est occupée par le sujet de la phrase, occupe une projection différente de la projection occupée par le verbe non clitique. Pourquoi est-ce le cas?

Radford (1997) remarque qu'en anglais l'adverbe *probably* (probablement) doit nécessairement précéder l'adverbe *completely* (complètement) dans la dérivation étant donné que l'exemple en (5.116) est grammatical dans cette langue tandis que celui en (5.117) ne l'est pas.

(5.116) They have probably completely given up smoking²⁵⁴.
ils ont probablement complètement abandonné fumer
« Ils ont probablement complètement arrêté de fumer. »

(5.117) *They have completely probably given up smoking.
ils ont complètement probablement abandonné fumer
(Sens voulu : « Ils ont probablement complètement arrêté de fumer. »)

L'auteur ajoute que l'exemple en (5.117) démontre que l'adverbe *completely* ne peut précéder l'adverbe *probably* dans la dérivation phrasique et que pour cela ce dernier occupe une projection supérieure à la projection qu'occupe ce premier. Il s'ensuit que, dans l'exemple (5.117), l'adverbe *probably* occupe une projection dans la couche se trouvant plus haut dans la dérivation par rapport à la couche occupée par l'adverbe *completely*.

Nous remarquons qu'en SC les mêmes constats concernant les deux adverbes sont observables lorsque le verbe clitique entre dans la Numération. L'adverbe *vjerojatno* (probablement) doit apparaître dans la projection précédant l'adverbe *potpuno* (complètement) ((5.118), (5.119)) :

(5.118) Oni **su** vjerojatno potpuno odustali od pušenja²⁵⁵.
ils sont probablement complètement abandonné de « action de fumer »
« Ils ont probablement complètement arrêté de fumer. »

(5.119) *Oni **su** potpuno vjerojatno odustali od pušenja.
ils sont complètement probablement abandonné de « action de fumer »
(Sens voulu : « Ils ont probablement complètement arrêté de fumer. »)

L'exemple en (5.120) démontre que l'adverbe *potpuno* ne peut occuper la projection précédant le verbe clitique ce qui n'est pas le cas de l'adverbe *vjerojatno* (5.121). C'est bien étrange, car, comme nous le savons, en SC, presque tout constituant peut servir d'hôte au groupe de clitiques étant donné que l'ordre des mots dans cette langue est relativement libre. Or, si, suivant Radford (1997), on présupposait que les deux adverbes occupent deux projections fonctionnelles différentes,

²⁵⁴ Les exemples (5.116) et (5.117) sont tirés de Radford (1997).

²⁵⁵ Selon Bošković (1995), l'adverbe *potpuno* (complètement) est un adverbe qui modifie le verbe lui-même et peut soit précéder soit suivre le verbe principal de la phrase. Cependant, l'adverbe *vjerojatno* (probablement) appartient au groupe d'adverbes qui modifient la phrase entière et ne peut que précéder le verbe principal de la phrase.

on pourrait alors supposer que l’adverbe *potpuno* et le verbe clitique n’occupent pas la même couche fonctionnelle et que pour cela ce premier ne peut servir d’hôte à ce deuxième (5.120). Cette remarque met en exergue que l’adverbe *vjerojatno* occupe une couche supérieure à celle occupée par l’adverbe *potpuno*. Alors, en SC, le verbe clitique peut suivre uniquement l’adverbe qui occupe la projection plus haute dans la dérivation par rapport à l’autre adverbe (5.121). D’un autre côté, cette différence entre les deux adverbes par rapport au verbe clitique démontre que la restriction portant sur le constituant remplissant la projection du spécifieur est aussi syntaxique et non pas uniquement phonologique dans le sens où seulement celui se trouvant plus près du verbe clitique peut lui servir d’hôte.

(5.120) *Potpuno **su** vjerojatno odustali od pušenja.
 complètement sont probablement abandonné de fumer
 (Sens voulu : « Ils ont probablement complètement arrêté de fumer. »)

(5.121) Vjerojatno **su** potpuno odustali od pušenja.
 probablement sont complètement abandonné de fumer
 (Sens voulu : « Ils ont probablement complètement arrêté de fumer. »)

Si nous examinons maintenant les phrases contenant le verbe non clitique, on peut remarquer que l’adverbe *potpuno* occupe toujours une projection inférieure à l’adverbe *vjerojatno*.

(5.122) Oni vjerojatno potpuno odustaju od pušenja.
 ils probablement omplètement abandonnent de fumer
 « Ils arrêtent probablement complètement de fumer. »)

(5.123) *Oni potpuno vjerojatno odustaju od pušenja.
 ils complètement probablement abandonnent de fumer
 (Sens voulu : « Ils arrêtent probablement complètement de fumer. »)

(5.124) Oni vjerojatno odustaju potpuno od pušenja.
 ils probablement abandonnent complètement de fumer
 « Ils arrêtent probablement complètement de fumer. »)

(5.125) Vjerojatno odustaju potpuno od pušenja.
 probablement abandonnent complètement de fumer
 « Ils arrêtent probablement complètement de fumer. »)

Encore une fois, les exemples ci-dessus démontrent que les deux adverbes en SC occupent deux projections fonctionnelles différentes et que l’adverbe *vjerojatno* occupe une projection supérieure à l’adverbe *potpuno* ((5.122) et (5.123)). Le verbe non clitique peut soit suivre les deux adverbes (5.122), soit suivre uniquement le premier (5.124) s’interposant ainsi entre les deux. La projection du spécifieur peut être remplie au niveau PF ((5.122) et (5.124)), ou non (5.125), pour la convergence phrastique.

D’un autre côté, les phrases dans lesquelles le verbe non clitique précède les deux adverbes ne sont pas acceptables comme grammaticales en SC (5.126).

- (5.126) ?*Oni odustaju vjerojatno potpuno od pušenja.
ils abandonnent probablement complètement de fumer
(Sens voulu : « Ils arrêtent probablement complètement de fumer. »)

Les exemples (5.118) et (5.122) d'un côté, et (5.122) et (5.126) de l'autre, mettent en lumière que le verbe clitique occupe une projection supérieure au verbe non clitique dans la structure phrastique. Selon le PM, la tête temps fini est générée dans la projection I dans laquelle elle assigne le cas au sujet de la phrase. Par la suite, elle monte dans la projection AgrS pour que l'accord entre le verbe et le sujet soit établi. Or, en SC, le verbe non clitique ne peut monter dans la plus haute projection de la phrase, car il ne peut précéder, mais doit suivre les deux adverbes lorsque les deux font partie de la Numération. D'un autre côté, il peut s'interposer entre les deux, précédant ainsi le deuxième, lorsque les deux adverbes respectent l'ordre dans lequel ils apparaissent dans la phrase.

Le verbe clitique, quant à lui, doit nécessairement occuper une projection supérieure à celle qui est occupée par le verbe non clitique étant donné que ce premier, à la différence du verbe non clitique, peut précéder les deux adverbes si l'ordre entre les deux est respecté dans la dérivation. Et justement en raison de cette supériorité entre les deux types de verbes, tout en nous appuyant sur les remarques élaborées ci-dessus ainsi que sur celles que nous présenterons dans ce qui suit, nous proposons qu'en SC le verbe non clitique puisse soit rester dans la projection V, dans laquelle il est généré, soit monter dans la projection I. Cependant, le verbe clitique, qui doit le précéder dans la dérivation phrastique, monte dans la projection AgrS²⁵⁶. Cette proposition est justifiable du point de vue minimaliste, car les projections du spécifieur AgrSP²⁵⁷ et IP sont destinées au sujet de la phrase.

Les exemples (5.127) et (5.128) démontrent que l'adverbe *vjerojatno* ne suit pas le verbe non clitique, ce qui donnerait des constructions agrammaticales en SC ((5.129) et (5.130)).

- (5.127) Vjerojatno idem s njima. (Exemple de notre corpus)
probablement vais avec eux
« Je vais probablement avec eux. »

- (5.128) Sutra vjerojatno dolazi Marko. (Exemple de notre corpus)
demain probablement vient Marco
« Marco vient probablement demain. »

- (5.129) * Idem s njima vjerojatno.
vais avec eux probablement

²⁵⁶ Franks (1998) conclut aussi que les clitiques auxiliaires en SC se déplacent de la projection dans laquelle ils sont générés vers la projection AgrS'.

²⁵⁷ Dans le but d'éliminer les projections fonctionnelles AgrO et AgrS, Chomsky (1995, 2015) questionne leur utilité tout en proposant que, à la différence de toute autre catégorie fonctionnelle proposée dans le cadre du PM, elles comportent uniquement des traits d'accord ininterprétables au niveau LF. Aucun autre trait, interprétable ou ininterprétable, n'est associé avec ces projections.

Cependant, la projection AgrS en SC joue un rôle important dans la dérivation dont la tête temps fini (clitique auxiliaire) fait partie de la Numération, comme nous le démontrerons dans ce qui suit, et pour cette raison nous adaptons l'idée de Chomsky (2015, p. 323) que « Agr consists solely of strong features... that force rising..., it (le trait ininterprétable de la projection Agr) cannot attract covert raising. »

(Sens voulu : « Je vais probablement avec eux. »)

(5.130) *Dolazi vjerojatno sutra Marko.
vient probablement demain Marco
(Sens voulu : « Marco vient probablement demain. »)

Ainsi, selon notre proposition, le verbe clitique occupe la projection AgrS et le verbe non clitique occupe une projection inférieure dans les phrases dont la projection du spécifieur est remplie par l'argument externe du verbe. Si nous supposons que c'est un des paramètres faisant partie du SC, la position des clitiques auxiliaires et pronominaux dans cette langue peut alors être expliquée facilement.

En effet, lorsque le verbe non clitique, en tant que tête syntaxique, entre dans la Numération, il occupe en général la projection I ou V où ses traits ininterprétables, qui pourtant n'incluent pas le trait EPP, sont vérifiés et éliminés de la dérivation. Dans ce cas-là, la projection du spécifieur ne doit pas être remplie au niveau PF.

La projection du spécifieur du verbe clitique, quant à elle, doit nécessairement être remplie pour la convergence de la phrase. Pour cette raison, le verbe clitique occupe toujours la projection AgrS. Radford (2009) précise que lorsque l'enfant acquiert sa L1, il doit déterminer quelles catégories fonctionnelles font partie de la langue et de quelle manière celles-là sont agencées, les unes par rapport aux autres, dans la dérivation. En SC, un des paramètres que les apprenants du SC L1 doivent acquérir est la réalisation obligatoire de la projection SpecAgrSP, et la réalisation optionnelle de la projection SpecIP ou encore SpecVP.

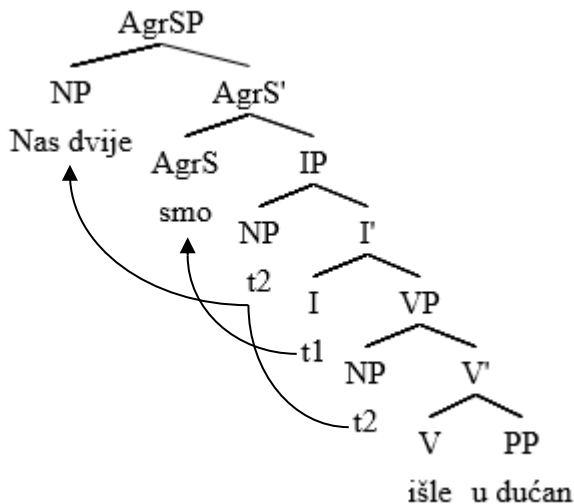
Mais encore, pourquoi en SC le verbe clitique doit-il se déplacer encore plus loin que le verbe clitique entraînant ainsi des opérations dérivationnelles supplémentaires allant visiblement à l'encontre des principes du PM? Nous pouvons expliquer cette variation par la force des traits qui doivent être vérifiés au niveau LF.

Nous pouvons présumer que, en ce qui a trait à la force du trait EPP, le verbe non clitique qui n'est pas marqué de ce trait, peut rester dans la projection I ou V. Le verbe clitique, étant marqué de ce trait, doit se déplacer davantage, et ce, dans la projection AgrS afin que le trait EPP de l'Investigateur soit éliminé en présence de la Cible appropriée. Le verbe clitique est forcé de se déplacer dans la projection AgrS, car c'est uniquement dans cette projection-là qu'il peut vérifier le trait EPP dont il est marqué. La projection SpecAgrSP, étant toujours remplie au niveau PF lorsque le verbe clitique fait partie de la Numération servant ainsi d'hôte à ce dernier, fait en sorte que la dérivation de la phrase converge.

Notre proposition est encore une fois appuyée par Radford (1997) qui remarque que le verbe modal en anglais peut rester dans la projection I lorsque ses traits d'accord sont faibles, mais qu'il doit monter dans la projection AgrS dans les cas où lesdits traits sont forts. On peut alors supposer que le trait EPP du verbe clitique est toujours fort en SC et que pour cela il doit se déplacer au niveau PF dans la projection AgrS où les vérifications nécessaires seront effectuées pour assurer la convergence phrastique. Contrairement, le trait EPP du verbe non clitique est faible en SC et pour cette raison il peut rester dans la projection I ou V.

Notre proposition concerne les phrases simples dont le constituant occupant la projection du spécifieur n'est pas focalisé. L'exemple le plus pertinent à examiner serait celui où ladite projection est occupée par l'argument externe du verbe. Rappelons aussi que les participants à notre étude, dans le cadre de la tâche portant sur la production spontanée, produisaient le plus souvent des énoncés dont la position initiale est occupée par l'argument externe du verbe. Si l'analyse proposée ci-dessus est correcte, nous pouvons alors présumer que l'exemple (5.131), dont le sujet occupe la position initiale de la phrase, peut être dérivé de la manière suivante (nous omettons la couche AgrOP étant donné qu'elle se situe au-dessous des couches AgrSP et IP et pour cela n'est pas pertinente pour notre analyse) :

- (5.131) Nas dvije **smo** išle u dućan. (Exemple, légèrement modifié, de
 nous deux sommes allées à épicerie notre corpus)
 « Nous deux sommes allées faire l'épicerie. »



Selon le PM, le verbe non clitique est généré dans la projection V dans laquelle il assigne des rôles théta à ses arguments²⁵⁸. D'après Progovac (2005), le clitique auxiliaire²⁵⁹ occupe la projection ToP qui précède immédiatement la projection VP. Cependant, en adoptant la terminologie classique du PM, nous allons présumer que le verbe clitique est généré dans la projection I et que la projection SpecIP le précède étant donné que, selon le PM, la projection occupée par la tête doit avoir la projection du spécifieur disponible dans la dérivation. Nous adoptons alors la proposition du PM selon laquelle le verbe clitique (le verbe modal en anglais) est généré dans la projection I où, d'après Chomsky (1993), l'assignation du cas entre le verbe et son argument externe a lieu. Selon le même auteur, la tête verbale se déplace de ladite projection vers la projection AgrS pour que les vérifications des traits phi soient effectuées entre la Cible et l'Investigateur. En SC, le verbe clitique ne peut rester dans la projection I : il doit se déplacer vers

²⁵⁸ Selon Marantz (1984), le verbe lui-même assigne le rôle théta au complément, tandis que selon Radford (2009), le groupe verbal entier, c'est-à-dire le verbe avec son argument interne, assigne le rôle théta à l'argument externe de la phrase.

²⁵⁹ Selon Progovac (2005), tous les clitiques auxiliaires, à part le clitique *je*, sont générés dans la projection ToP.

son lieu d'atterrissage final, dans les phrases déclaratives ne comportant pas de constituants focalisés en tête de phrase, dans la projection AgrS.

L'argument externe du verbe, quant à lui, se déplace de la projection SpecVP vers la projection SpecIP pour que son trait de cas soit vérifié. Il continue la montée vers la projection SpecAgrSP, avec hamelinage dans l'exemple (5.131), afin que le trait EPP du verbe clitique soit vérifié et éliminé de la dérivation.

Cette opération est justifiable d'après l'hypothèse selon laquelle l'argument externe du verbe généré dans la projection SpecVP se déplace dans la projection SpecIP. Lorsque le verbe clitique entre dans la numération, un constituant pouvant éliminer le trait EPP doit nécessairement monter dans la projection SpecAgrSP. Les copies qui restent dans la dérivation dans les projections SpecVP et SpecIP ne sont pas réalisées au niveau PF, car elles sont effacées par l'opération nommée « effacement de la copie » (Barrie (2017)).

Puisque le sujet se déplace de la projection SpecVP dans la projection SpecIP continuant la montée vers la projection SpecAgrSP, cela implique que les deux premières projections qu'il peut occuper (SpecVP et SpecIP) ne doivent pas être remplies au niveau PF. Et c'est exactement ce que l'on trouve en SC lorsque le verbe non clitique fait partie de la Numération, car les phrases dont le verbe non clitique occupe la position initiale de celles-là sont très productives dans cette langue. Dans le cadre de notre étude empirique portant sur la production spontanée, 16,97 % des productions comportaient le verbe non clitique en tête de phrase. Cependant, le verbe clitique ne peut aucunement apparaître en tête de phrase en SC.

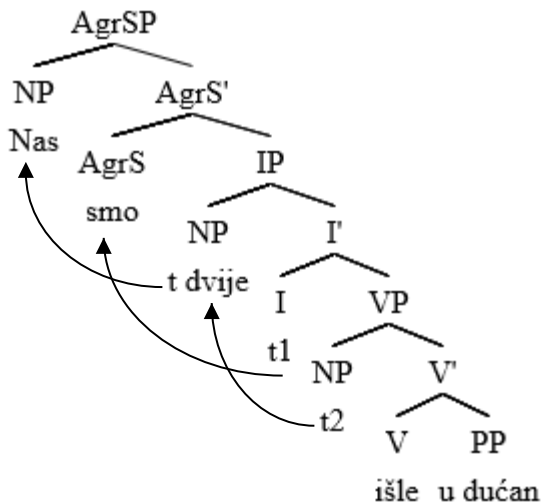
Les projections SpecAgrSP et SpecIP sont motivées en SC, car, dans les phrases neutres, c'est-à-dire dans les phrases déclaratives dont aucun constituant n'est focalisé, le verbe clitique peut séparer les éléments d'un SN complexe placé en tête de phrase²⁶⁰.

(5.132) Nas **smo** dvije²⁶¹ išle u dućan²⁶².
nous sommes deux allées à épicerie
« Nous deux sommes allées faire l'épicerie. »

²⁶⁰ Franks (1998) propose que les clitiques du SC se déplacent vers la plus haute projection qu'ils peuvent occuper dans la syntaxe tout en laissant des copies dans toutes les projections qu'ils peuvent occuper au cours de la dérivation. Cependant, selon cet auteur, l'interface phonologique détermine laquelle des copies sera réalisée au niveau PF.

²⁶¹ Brown (1974) aussi considère les deux positions des clitiques (celle après le premier mot prosodique ou celle après le SN entiers) comme équivalentes du point de vue accentuel. En d'autres mots, le premier mot du SN n'est pas accentué dans un contexte neutre.

²⁶² Des participants à notre étude produisaient des exemples où des SN de deux constituants entiers étaient suivi du groupe de clitiques, mais aussi ceux où uniquement le premier élément desdits syntagmes était suivi des clitiques. Dans les deux cas, aucun élément de l'énoncé n'était mis en exergue.



Le fait que le verbe clitique puisse continuer sa montée occupant ainsi deux positions différentes auprès du SN placé en tête de phrase, celle après le premier élément du SN, qui se trouve dans la projection SpecAgrSP, ou celle après le deuxième élément du SN se trouvant dans la projection SpecIP et qui ne lui sert que de lieu d’atterrissage afin que l’uniformité de la chaîne de déplacement soit respectée, nous suggère que ce premier peut occuper deux projections différentes au-dessus de la couche VP : la projection I et la projection AgrS. Le verbe clitique ne peut rester dans la projection I, comme nous l’avons déjà proposé, car son trait EPP ne peut être vérifié dans cette position-là vu que la projection SpecIP ne doit pas être obligatoirement réalisée au niveau PF. Ainsi, le sujet *nas dvije* se déplace tout d’abord de la projection SpecVP vers la projection SpecIP où son élément *dvije* reste tandis que *nas*, tout en laissant sa trace dans cette projection, continue sa montée vers la projection SpecAgrSP pour éliminer le trait EPP de la dérivation²⁶³. Ainsi, une partie du SN, qui peut servir de projection maximale en SC, vérifie le trait EPP du verbe clitique.

Or, dans les phrases comportant le verbe non clitique, ce dernier est généré dans la projection V dans laquelle il assigne des rôles théta à ses arguments. Puisque l’accord entre le sujet et le verbe non clitique, ce qui est aussi le cas du verbe clitique, est fort en SC, nous suggérons que le verbe non clitique se déplace en général de la projection V vers la projection I. Selon Chomsky (1995, 2015), c’est dans cette projection-là que l’assignation du cas entre le sujet et le verbe a lieu. En plus, Radford (2009) observe qu’en anglais de l’époque de la reine Élisabeth (*Elisabethan English*)²⁶⁴, la tête temps fini (qui correspond au verbe non clitique en SC), étant marquée du trait fort, est généralement attirée vers la projection I pour que l’accord entre le verbe et le sujet soit établi. Afin d’unifier le comportement de la tête temps fini en anglais, Radford (2009) pousse encore plus loin son analyse en proposant que l’affixe du verbe soit généré dans la projection I et

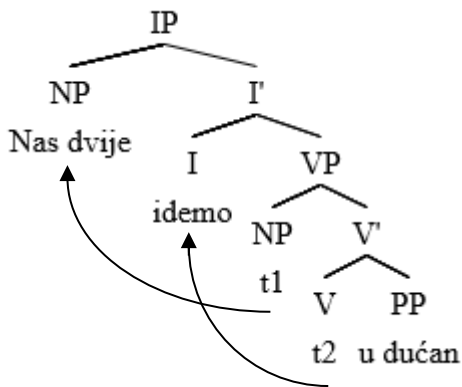
²⁶³ Mais encore, pourquoi les deux positions pour le verbe clitique sont possibles en SC? Pourquoi le verbe clitique occupe dans certains cas la projection après le premier constituant du SN et dans d’autres la projection après le SN entier? Nous aborderons cette question dans ce qui suit.

²⁶⁴ L’anglais de cette époque était riche en morphologie (il y avait quatre terminaisons au présent) et était une langue pro-drop (Radford, 2009).

le verbe lui-même dans la projection V. Dans le cas où le trait du verbe est fort, il rejoint l’affixe dans la projection I. Cependant, lorsque ledit trait du verbe est faible, c’est plutôt l’affixe qui rejoint le verbe dans la projection V. Cette dernière option est observable en anglais d’aujourd’hui (Radford, 2009).

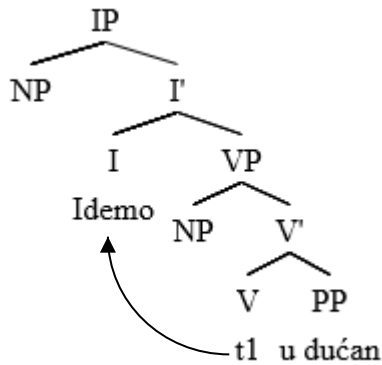
En SC, le verbe non clitique, au même titre que le verbe clitique, comporte des terminaisons affixales morphologiquement riches s’accordant avec l’argument externe du verbe. Pour cela, nous proposons que le verbe non clitique se déplace en général de la projection V vers la projection I. Cependant, le verbe non clitique ne peut se déplacer vers la projection AgrS’ car il n’est pas marqué du trait EPP. Ce déplacement ne serait pas justifié du point de vue minimaliste. Nous proposons la dérivation de la phrase en (5.133) ci-dessous :

- (5.133) Nas dvije idemo u dućan.
 nous deux allons à épicerie
 « Nous deux allons faire l’épicerie. »



Dans l’exemple (5.133), le sujet est généré dans la projection SpecVP. Il se déplace de cette projection vers la projection SpecIP. Le verbe, quant lui, est généré dans la projection V et est déplacé vers la projection I afin que l’assignation du cas nominatif entre les deux ait lieu. Cela implique que la projection SpecIP peut, mais ne doit pas être phonologiquement remplie étant donné que, pour la convergence de la phrase, le sujet ne doit pas être réalisé au niveau PF :

- (5.134) Idemo u dućan.
 allons à épicerie
 « Nous allons faire l’épicerie. »



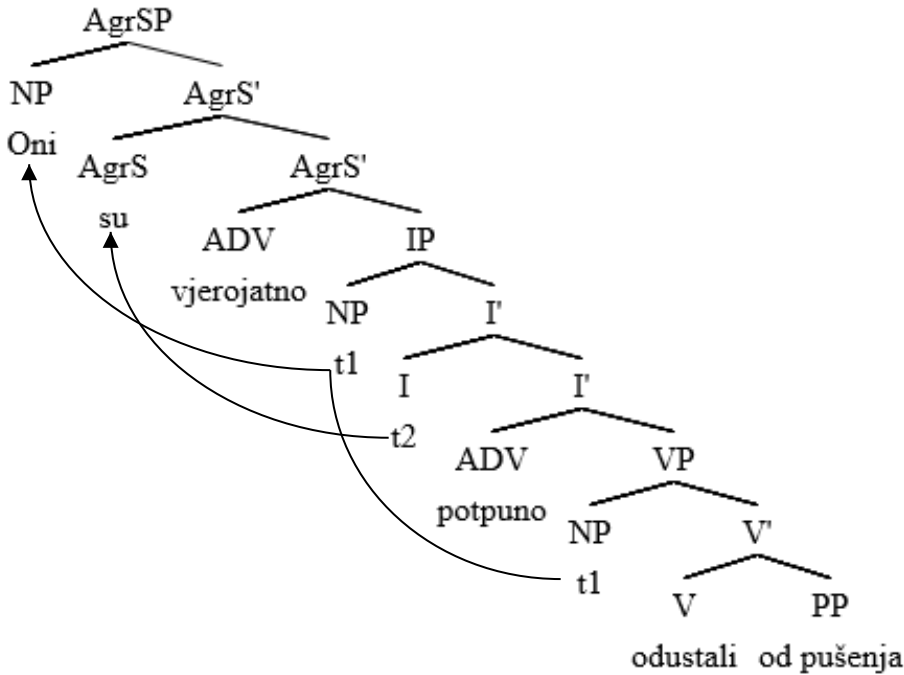
Nous constatons qu'il n'y a pas de relation particulière entre la projection du spécifieur et le verbe dans l'exemple en (5.134), car, premièrement, la projection du spécifieur ne doit pas être réalisée au niveau PF (5.134), et, deuxièmement, d'autres constituants peuvent s'interposer entre les deux sans que la phrase dérivée ne soit agrammaticale ((5.135)).

- (5.135) Nas dvije polako kod Marka idemo.
 nous deux lentement chez Marko allons.
 « Nous deux allons lentement chez Marko. »

Or, si un verbe clitique fait partie de la dérivation, celui-là occupe nécessairement la deuxième position de la phrase et aucune autre projection ne lui est permise dans la dérivation. Aucune insertion entre le premier constituant de la phrase et le verbe clitique n'est permise ce qui démontre que celui-là entretient une relation particulière avec la projection du spécifieur. Il est alors évident que le verbe clitique, dans les phrases dont le sujet occupe la position initiale de celles-là, occupe une projection différente de celle occupée par le verbe non clitique.

À la lumière des dérivations que nous proposons ci-dessus, nous pouvons maintenant observer les différences dérivationnelles entre le verbe clitique et le verbe non clitique par rapport aux deux adverbes dont la supériorité doit être respectée dans la construction phrastique. Ainsi, pour l'exemple en (5.136), nous proposons la dérivation suivante :

- (5.136) Oni su vjerojatno potpuno odustali od pušenja.
 ils sont probablement complètement abandonné de fumer
 « Ils ont probablement complètement arrêté de fumer. »



Le verbe clitique est généré dans la projection I²⁶⁵ dans laquelle il vérifie les traits du cas. Ensuite, il doit se déplacer dans sa projection finale, AgrS, afin que son trait EPP soit vérifié et éliminé de la dérivation. Le sujet monte de la projection SpecVP vers la projection SpecIP où il ne reste pas, car, pour la convergence de la phrase, il doit continuer la montée jusqu'à la projection SpecAgrSP afin que le trait EPP du verbe clitique soit vérifié.

Les deux adverbes sont générés dans deux projections différentes, l'adverbe *vjerojatno* dans la projection AgrS et l'adverbe *potpuno* dans la projection I. Pour cette raison, ce premier, et non pas le deuxième, peut servir d'hôte au verbe clitique dans le cas où, par exemple, la projection SpecAgrSP serait vide au niveau PF et un autre constituant devrait la remplir pour que la dérivation de la phrase n'échoue pas.

Cependant, d'autres constats sont observables avec le verbe non clitique dans la même construction phrastique.

(5.137) Oni vjerojatno potpuno odustaju od pušenja.
ils probablement complètement abandonnent de fumer
« Ils arrêtent probablement complètement de fumer. »

(5.138) ?*Oni odustaju vjerojatno potpuno od pušenja.
ils abandonnent probablement complètement de fumer
(Sens voulu : « Ils arrêtent probablement complètement de fumer. »)

(5.139) Oni vjerojatno odustaju potpuno od pušenja.

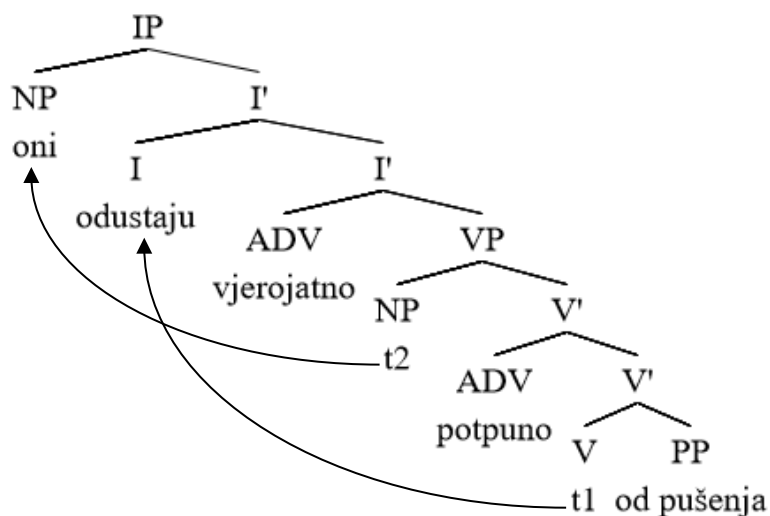
²⁶⁵ Une autre projection possible dans cette dérivation est la projection vP, précédant immédiatement la projection VP, laquelle, d'après le PM, est réservée au verbe léger (Radford, 1997) et dans laquelle le verbe assigne le rôle thêta au sujet (Barrie, 2017).

ils probablement abandonnent complètement de fumer
 « Ils arrêtent probablement complètement de fumer. »

En effet, lorsque le verbe non clitique et les deux adverbes entrent dans la Numération, ils se comportent différemment de ce que nous avons vu jusqu'à maintenant. Comme nous l'avons déjà remarqué, les deux adverbes doivent occuper deux projections différentes. Alors nous suggérons que lorsque le verbe non clitique fait partie de la dérivation, l'adverbe *potpuno* occupe une projection dans la couche VP tandis que l'adverbe *vjerojatno* occupe une projection dans la couche IP. Ainsi la supériorité entre les deux est toujours respectée.

Dans la dérivation ci-dessous, nous démontrons les projections que les deux adverbes occupent. Le verbe, quant à lui, est dérivé dans la projection V. L'agrammaticalité de l'exemple en (5.138) démontre que le verbe ne peut monter dans la projection I tel que présenté dans la dérivation en (5.140) :

- (5.140) *Oni odustaju vjerojatno potpuno od pušenja.
 ils abandonnent probablement complètement de fumer
 (Sens voulu : « Ils arrêtent probablement complètement de fumer. »)

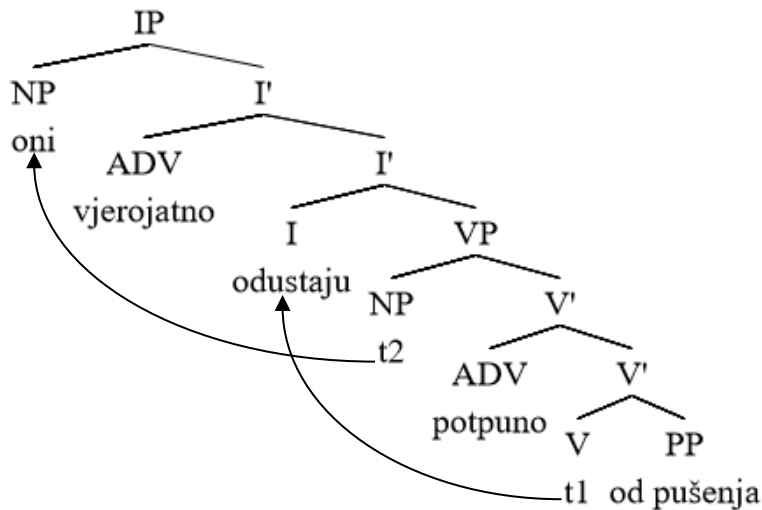


Mais encore, pourquoi la montée du verbe vers la projection I' dans la dérivation ci-dessus est agrammaticale en SC? Nous proposons que cette opération soit problématique en raison de la position que l'adverbe *vjerojatno* occupe dans cette langue. En effet, lorsqu'un verbe clitique fait partie de la Numération, il peut être précédé (5.121) ou suivi dudit adverbe (5.136). En revanche, lorsque le verbe non clitique entre dans la Numération, il est en général précédé de l'adverbe qui le modifie²⁶⁶ (5.137). Et si on considère que l'exemple (5.140) est dérivé à partir de la couche IP

²⁶⁶ Dans son étude empirique portant sur la différence entre l'ordre des mots du slovène et du SC, Bennett (1986) a trouvé que les deux langues divergent, entre autres, par rapport à la position que l'adverbe occupe dans la phrase. Selon les conclusions de l'auteur, en SC, l'adverbe précède toujours le verbe non clitique tandis qu'en slovène il le suit. Nous

(*oni odustaju vjerojatno*) et de la couche VP (*oni potpuno odustaju od pušenja*), ce qui est présenté dans la dérivation ci-dessus, on peut remarquer que les deux adverbes n'occupent pas la même position par rapport au verbe dans les deux projections fonctionnelles. Plus précisément, dans la couche IP, l'adverbe suit le verbe tandis que dans la couche VP l'adverbe le précède. Suivant Bošković (1995), selon qui les adverbes modifiant le verbe lui-même peuvent soit précéder soit suivre ledit verbe tandis que les adverbes modifiant la phrase entière doivent uniquement précéder le verbe en question²⁶⁷, il est alors clair que l'exemple (5.140) n'est pas grammatical, car le verbe monte dans une projection qui ne lui est pas assignée dans la syntaxe : le verbe non clitique ne peut précéder un adverbe modifiant la phrase entière, mais peut tout de même précéder un adverbe modifiant le verbe lui-même (5.141).

(5.141) Oni vjerojatno odustaju potpuno od pušenja.
ils probablement abandonnent complètement de fumer
« Ils arrêtent probablement complètement de fumer. »



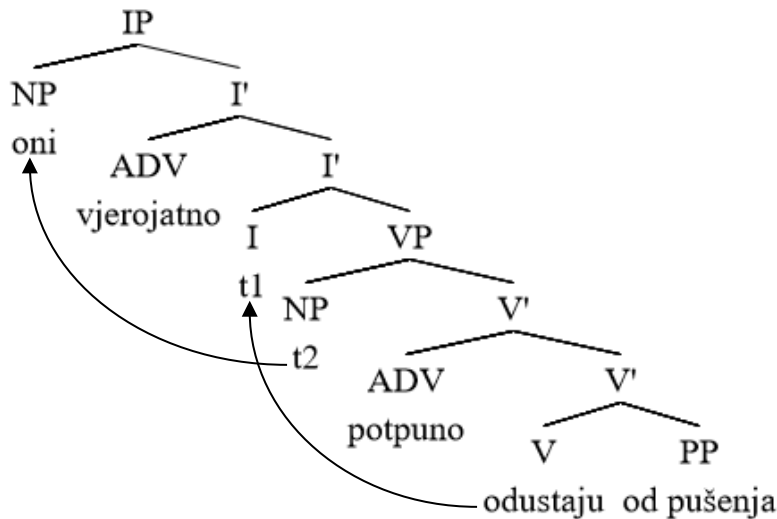
Vu que l'exemple (5.141), dont la dérivation est démontrée ci-dessus, est grammatical au même titre que l'exemple (5.142), nous pouvons conclure que, dans la dérivation ci-dessus, le verbe peut soit monter dans la projection I, ce qui donnera la dérivation de l'exemple en (5.141), soit rester dans la projection V dans laquelle il a été généré, ce qui donnera la dérivation de l'exemple en (5.142). Cependant, bien que le verbe non clitique et l'adverbe *vjerojatno* puissent occuper une même couche, la couche IP, ce dernier doit occuper une projection supérieure par rapport au premier, car, comme nous l'avons déjà démontré, la dérivation en (5.140) est agrammaticale en

ajoutons à cette remarque que l'adverbe modifiant le verbe peut pourtant occuper d'autres positions dans la phrase (Boskovic, 1995).

²⁶⁷ Cependant, selon Stjepanović (1997), les phrases dans lesquelles l'adverbe modifiant le verbe lui-même précède ce dernier sont mieux construites que les phrases dans lesquelles ledit adverbe occupe la position après le verbe (Progovac, 2005).

SC. Pour cette raison, le verbe non clitique ne peut précéder l’adverbe *vjerojatno* dans la construction phrastique.

- (5.142) Oni vjerojatno potpuno odustaju od pušenja.
ils probablement complètement abandonnent de fumer
« Ils arrêtent probablement complètement de fumer. »



Le fait que le verbe ne doit pas se déplacer dans la projection I dans l’exemple (5.142) peut être expliqué dans le cadre du PM, dans le sens où le déplacement d’un constituant en chaîne vers sa plus haute projection de la phrase laisse des copies dont seulement une peut être réalisée au niveau PF. Dans la dérivation ci-dessus, la réalisation de la plus haute copie est optionnelle. Cela veut dire que soit la copie occupant la projection V, soit celle occupant la projection I, peut être réalisée au niveau PF. En revanche, selon Franks (1998), en ce qui concerne la réalisation du groupe de clitiques au niveau PF, la réalisation de la plus haute copie est généralement obligatoire, car, selon cet auteur, c’est une contrainte phonologique qui régit le placement des clitiques du SC. D’un autre côté, Progovac (2005) stipule que les clitiques pronominaux se déplacent avec le verbe vers la plus haute projection qu’ils occupent dans la syntaxe et que le verbe peut être réalisé au niveau PF dans une projection inférieure à celle-là. Cette proposition va de pair avec la nôtre : le verbe non clitique peut être réalisé au niveau PF dans une des deux projections dans la dérivation en SC; celle dans la couche IP ou celle dans la couche VP, étant donné que les exemples (5.141) et (5.142) sont grammaticaux dans cette langue. Notre proposition que le verbe non clitique en SC puisse occuper deux projections différentes est aussi justifiable si l’on suppose, à l’instar de Radford (2009), qui unifie le comportement de l’anglais d’aujourd’hui et celui de l’époque de la reine Élisabeth, que l’accord entre le verbe et le sujet peut être établi dans chacune des deux projections dans cette langue.

En conclusion, il semble qu’en SC, le verbe non clitique puisse aussi rester dans la projection V dans certaines constructions phrastiques tandis que le verbe clitique occupe une projection constante dans les phrases que nous avons examinées ci-dessus.

5.5.2. Focalisation avec le verbe non clitique

Ci-dessus, nous avons vu avec quelle facilité le verbe clitique, ce qui n'est pas toujours le cas du verbe non clitique, peut suivre certains constituants ou bien séparer des constituants du SN placés en tête de phrase. Dans ce qui suit, nous allons examiner de près pourquoi les verbes clitiques se comportent différemment. Si nous reprenons l'exemple (5.133) en (5.143) ci-dessous, nous constatons que le verbe non clitique *idemo* ne peut séparer les constituants du SN placé en tête de phrase étant donné que l'exemple ci-dessous est agrammatical :

- (5.143) *Nas idemo dvije u dućan.
nous allons deux à épicerie
(Sens voulu : « Nous deux allons faire l'épicerie. »)

Les exemples ci-dessous se comportent de la même manière que l'exemple en (5.143) :

- (5.144) ?*Bakine volim kolače.
grand-mère aime gâteaux
(Sens voulu : « J'aime les gâteaux que la grand-mère fait. »)

- (5.145) ? *Susjedov prolazi sin.
voisin passe fils
(Sens voulu : « C'est le fils du voisin qui passe. »)

- (5.146) ?*Malena plače djevojčica.
petite pleure fille
(Sens voulu : « C'est la petite fille qui pleure. »)

Dans les exemples (5.144), (5.145) et (5.146), les éléments du SN placé en tête de phrase sont séparés par le verbe non clitique. Bennett (1986) remarque qu'en SC, les verbes non clitiques, comparativement aux verbes clitiques, apparaissent après le SN entier et non pas au milieu de celui-là. Selon nous, cependant, les phrases proposées ci-dessus, qui pourtant ne sont pas acceptables comme grammaticales dans un contexte neutre, sont généralement grammaticales dans le contexte où l'élément à gauche du verbe est accentué pour des raisons de précision²⁶⁸. Ainsi, la phrase en (5.147) serait produite dans un contexte où l'on met l'accent sur le fait que ce sont les gâteaux de sa grand-mère que l'on aime et non pas ceux de la mère.

- (5.147) Bakine volim kolače a ne mamine.
grand-mère aime gâteaux et non mère
« Ce sont les gâteaux de ma grand-mère que j'aime et non pas ceux de ma mère. »

Si, toutefois, nous revenons à l'exemple en (5.143), nous pouvons observer que le premier constituant du SN *nas dvije*, ne peut aucunement précéder le verbe non clitique parce qu'il ne peut être accentué pour des raisons de précision (5.148). Le SN entier doit être accentué pour que la phrase soit acceptable comme grammaticale (5.149).

²⁶⁸Bašić (2004) aussi souligne que l'extraction à gauche d'une partie du SN complexe fait en sorte que cette première contienne la plus importante information de la phrase. Alors, la fonction principale de cette opération est de focaliser le constituant en question.

(5.148) *Nas idemo dvije a ne vas dvije.
nous allons deux et non vous deux
(Sens voulu : « C'est nous deux qui allons et non pas vous deux. »)

(5.149) Nas dvije idemo a ne vas dvije.
nous deux allons et non vous deux
« C'est nous deux qui allons et non pas vous deux. »

Ainsi, dans le cas où le premier élément du SN placé en tête de phrase ne peut être focalisé, le verbe non clitique ne peut le suivre non plus. Cela n'est pas observable avec les verbes clitiques. En conclusion, si le verbe non clitique sépare les constituants du SN placé en tête de phrase, le constituant occupant sa position du spécifieur ne peut occuper ni la projection SpecAgrSP ni celle de SpecIP, car il doit occuper une autre projection dans la dérivation : une projection dans le domaine du CP selon Rizzi (1997).

En effet, cet auteur met en lumière que la couche fonctionnelle CP, qui sert en général à la réalisation des compléments au niveau PF, doit être plus riche que ce que la littérature pertinente ne le suggère. L'auteur démontre que la couche CP doit être capable d'accueillir non pas une projection dans son domaine, mais quatre²⁶⁹ : la projection hébergeant le constituant marquant la force de la phrase (ForceP) et qui est en général occupée par les opérateurs des structures relatives, la projection accueillant le topique (TopP), la projection pouvant être occupée par le focus (FocP) et la projection (FinIP) qui marque la distinction entre les verbes finis et les verbes non-finis. Pour déterminer si la couche CP du SC est en mesure d'accueillir toutes les projections dans cette couche proposées par Rizzi (1997), il serait pertinent d'analyser en profondeur la structure phrasique de ce domaine, ce que nous ne ferons pas dans le cadre de ce travail. Cependant, pour l'instant, nous pouvons déduire de ce que nous avons observé sur les SN dont les constituants sont séparés par le verbe non clitique, que la projection (FocP) est bien justifiable en SC étant donné que l'élément précédant ledit verbe est mis en exergue pour des raisons de clarification impliquant un constituant nouveau introduit dans la discussion.

D'un autre côté, il semble que la projection (TopP) soit également disponible dans la couche CP en SC selon Ilić (2004). Cette auteure analyse le déplacement de l'argument interne au verbe dans la périphérie gauche de la phrase chez les enfants du SC L1. D'après cette auteure, le constituant servant à exprimer une information connue peut occuper la position initiale de la phrase étant ainsi topicalisé, ce qu'elle démontre avec l'exemple suivant :

(5.150) Magarca **je** dijete jahalo²⁷⁰.
ân est enfant chevauché
« L'ân, l'enfant le chevauchait. »

²⁶⁹ Rizzi (2001) élargit sa proposition tout en argumentant que d'autres projections sont disponibles dans la couche CP.

²⁷⁰ Cet exemple est tiré d'Ilić (2004).

D'après Ilić (2004), la projection (TopP) est aussi motivée en SC. Alors, suivant Rizzi (1997), nous supposons l'existence de la structure CP en SC composée de plusieurs projections fonctionnelles.

Ainsi, la façon dont la phrase en SC est projetée diffère en fonction du verbe en faisant partie et de la position que celui-là occupe au sein de la phrase. Lorsque le verbe non clitique participe à la dérivation phrastique dont aucun élément n'est accentué et dont la projection du spécifieur est remplie par l'argument externe du verbe, celui-là reste dans la projection I ou V. Cependant, lorsque le verbe clitique, dont la projection du spécifieur est remplie par l'argument externe du verbe sans qu'il soit focalisé, entre dans la Numération, il ne peut rester dans la projection I. Le verbe clitique occupe obligatoirement la projection AgrS dans les phrases que nous avons examinées ci-dessus. Notre proposition est appuyée par le fait qu'aucune insertion entre le verbe clitique et l'élément qui le précède n'est possible. En outre, le verbe clitique, et non pas le verbe non clitique, peut précéder les deux adverbes dont la supériorité syntaxique doit être respectée. En plus, les projections SpecIP et SpecVP ne doivent pas être remplies au niveau PF. Cela pourtant n'est pas le cas de la projection SpecAgrSP. Celle-là doit comporter un constituant dont le rôle est de vérifier le trait EPP dont le verbe clitique est marqué. C'est la seule exigence qui doit être satisfaite pour la convergence de la phrase comportant des clitics en SC.

Dans ce qui précède, nous venons de voir qu'en SC la projection fonctionnelle que le verbe occupe dépend des exigences portant sur la réalisation obligatoire ou facultative de sa position du spécifieur. Étant donné que les constituants servant d'hôte aux clitics sont en distribution complémentaire en SC et que les verbes non clitics ne doivent pas avoir leur projection du spécifieur remplie au niveau PF, il est alors clair que les verbes clitics doivent occuper une projection « particulière » où ils pourront toujours vérifier et éliminer le trait EPP dont ils sont marqués pour assurer la convergence dérivationnelle. Ainsi, la théorie proposée par Alexiadou & Anagnostopoulou (1998), appuyée par Biberauer (2010), Biberauer et Richards (2005) et Holmberge (2000), n'englobe pas les phénomènes du SC que nous avons abordés ici.

5.5.3. Accord entre la Cible et l'Investigateur en SC

Selon Chomsky (1998, 1999, 2001, 2015), au moment où la tête fléchie est introduite dans la dérivation, qui est la tête occupant la plus haute position de cette dernière, elle cherche la Cible (en général un SN) la plus près d'elle avec laquelle elle se trouve en relation de c-commande. C'est avec cette Cible-là que l'Investigateur (la tête temps fini) s'accorde de manière que les traits phi du deuxième soient vérifiés avec les mêmes traits du premier.

Selon Radford (2006, 2009), les traits phi sont déterminés même avant que la dérivation ne commence alors que les traits de cas sont vérifiés par l'opération *Accord* entre la Cible et l'Investigateur au moment de la dérivation.

En SC, comme nous l'avons déjà remarqué, le verbe clitique et le verbe non clitique se comportent différemment en fonction de la position qu'ils occupent par rapport au constituant qui les précède. Plus particulièrement, dans les exemples où un SN de deux ou plusieurs constituants occupe la position initiale de la phrase, le verbe non clitique ne se comporte pas uniformément à l'égard de la projection qu'il occupe vu qu'il suit en général le SN entier, mais peut tout de même, dans certains cas, s'intercaler entre les constituants dudit SN. Cela n'est pas observable avec le verbe clitique vu qu'il peut en général librement suivre le premier élément du SN placé en tête de phrase ou le SN entier.

La divergence entre les deux types de verbes est encore plus perceptible lorsqu'un SN complexe (comportant deux SN coordonnés) occupe la tête de phrase. Observons tout d'abord ce qui se passe lorsque l'auxiliaire clitique du verbe *htjeti* (vouloir) au futur occupe la position après les deux SN coordonnés (5.151) ainsi qu'après le premier mot prosodique dudit constituant (5.152) :

(5.151) Moja najmlađa sestra i njen muž će doći²⁷¹.
 ma la plus jeune soeur et son époux vont-3P venir
 « Ma soeur cadette et son époux vont venir. »

(5.152) Moja će najmlađa sestra i njen muž doći.
 ma va-3S (3P) la plus jeune soeur et son époux venir
 « Ma soeur cadette et son époux vont venir. »

D'après Progovac (2005), le verbe clitique auxiliaire doit être du même nombre et de la même personne que son sujet. Les deux exemples ci-dessus sont grammaticaux, car le verbe clitique peut en général suivre soit le premier mot prosodique, soit le premier SN (ou dans ce cas-ci deux SN coordonnés) placé en tête de phrase. Notons aussi que les traits phi de l'Investigateur *će* sont vérifiés et éliminés par la Cible *moja najmlađa sestra i njen muž* (5.151) ou par la Cible *moja* (5.152), tandis que, suivant Chomsky (1993), le trait de cas de la Cible est vérifié dans la projection I par le même trait de l'Investigateur. Dans les exemples (5.151) et (5.152), l'accord entre la Cible et l'Investigateur est établi grâce au verbe auxiliaire *će* qui s'accorde aussi bien avec la 3^e personne du singulier (5.152) qu'avec la 3^e personne du pluriel (5.151). Ainsi, cet auxiliaire s'accorde en nombre et en personne avec *moja* (3^e personne du singulier) et avec *moja najmlađa sestra i njen muž* (3^e personne du pluriel).

L'auxiliaire du verbe *biti* (être), lorsqu'il est accompagné du participe passé, se comporte différemment, ce que nous démontrons avec les exemples ci-dessous :

(5.153) *Moja je najmlađa sestra i njen muž došli.
 ma est cadette sœur et son mari venus
 (Sens voulu : Ma sœur cadette et son mari son venus. »)

(5.154) *Moja je najmlađa sestra i njen muž došla.
 ma est cadette sœur et son mari venue
 (Sens voulu : « Ma sœur cadette et son mari sont venus. »)

En SC, le participe passé s'accorde en nombre et en genre avec le verbe auxiliaire (Progovac, 2005). Cela veut dire qu'il y a une relation de c-commande entre les deux. L'exemple (5.153) n'est pas grammatical, car le clitique auxiliaire qui s'accorde pourtant en nombre avec *moja*, ne s'accorde ni avec les deux SN coordonnés ni avec le participe passé. Dans l'exemple (5.154), le clitique auxiliaire s'accorde avec *moja* ainsi qu'avec le participe passé, mais il ne s'accorde pas avec les deux SN coordonnés. Ce qui est aussi particulier pour cet exemple c'est que le participe passé s'accorde en personne et en nombre avec *moja*, qui est à la 3^e personne du singulier, et non pas avec les deux SN coordonnés, qui sont à la 3^e personne du pluriel.

²⁷¹ Cet exemple légèrement modifié est emprunté à Halpern (1992).

Cependant, dans l'exemple (5.155), le clitique ne s'accorde pas avec *moja*, mais il s'accorde avec les deux SN coordonnés ainsi qu'avec le participe passé. Les mêmes faits sont observables avec la phrase en (5.156), où le clitique auxiliaire s'accorde avec les deux SN coordonnés et avec le participe passé. Ces deux exemples démontrent que le constituant qui précède le clitique auxiliaire ne doit pas comporter les mêmes traits phi pour la convergence de la phrase au même titre que le pronom explétif en anglais, qui ne renferme pas les mêmes traits phi que son Investigateur (la tête temps fini).

(5.155) *Moja su najmlađa sestra i njen muž došli.*
 ma sont cadette soeur et son mari venus
 « Ma sœur cadette et son mari sont venus. »

(5.156) *Moja najmlađa sestra i njen muž su došli.*
 ma cadette sœur et son mari sont venus
 « Ma sœur cadette et son mari sont venus. »

Les exemples (5.157) et (5.158), où le clitique auxiliaire ne s'accorde pas nécessairement avec le constituant le précédant (*njegova, tvoja*), mais s'accorde plutôt avec les SN coordonnés, se comportent de la même manière.

(5.157) *Njegova (njena) su najdraža profesorica i njen sin došli*²⁷².
 sa (M) sa (F) sont favorite professeure et son fils venus
 « Sa professeure favorite et son fils sont venus. »

(5.158) *Tvoj su se brat i njegova cura posvađali.*
 ton sont se frère et sa petite amie querellés
 « Ton frère et sa petite amie se sont disputés l'un avec l'autre. »

En revanche, lorsqu'un verbe non clitique suit le premier mot prosodique de l'exemple en question, on observe un comportement divergent de ce que l'on a vu ci-dessus.

Les phrases ci-dessous sont construites au présent, où le verbe non clitique suit le premier constituant de deux SN coordonnés. Dans l'exemple (5.159), le verbe s'accorde avec l'élément qui le précède tandis que dans l'exemple (5.160) il s'accorde avec les deux SN coordonnés. Pourtant, uniquement l'exemple où le verbe suit les des SN coordonnés est grammatical (5.161). La construction de telles phrases n'est pas grammaticale en SC, car le premier constituant d'un tel SN ne peut être accentué lorsque le verbe non clitique le suit.

(5.159) **Moja dolazi najmlađa sestra i njen muž.*
 ma vient cadette soeur et son mari
 (Sens voulu : « Ma sœur cadette et son mari viennent. »)

(5.160) **Moja dolaze najmlađa sestra i njen muž.*
 ma viennent cadette soeur et son mari

²⁷² Ces exemples ne sont pas produits dans le cadre de notre étude.

(Sens voulu : « Ma sœur cadette et son mari viennent. »)

(5.161) Moja najmlađa sestra i njen muž dolaze.
ma cadette sœur et son mari viennent
« Ma sœur cadette et son mari viennent. »)

Le même phénomène est observable au passé simple, à l'imparfait et au plus-que-parfait. Le verbe non clitique doit suivre les deux SN coordonnés pour la convergence de la phrase et l'insertion de celui-là après le premier mot prosodique n'est pas acceptable comme grammaticale peu importe s'il y a accord des traits phi entre le verbe non clitique et son hôte ou non.

Les exemples que nous avons examinés ci-dessus mettent en lumière que le verbe non clitique se comporte différemment du verbe clitique étant donné que ce premier ne peut occuper toutes les projections qu'occupe ce dernier. Cette observation appuie notre proposition selon laquelle le verbe clitique occupe une projection supérieure au verbe non clitique. Les exemples analysés ci-dessus mettent en exergue que le constituant qui précède le verbe clitique ne renferme pas tous les traits nécessaires (les traits phi) pour l'établissement de l'accord entre les deux ((5.155), (5.157) et (5.158)). Tout ce qui importe c'est que le clitique auxiliaire s'accorde avec les deux SN coordonnés, et non pas nécessairement avec le premier mot prosodique de la phrase, et qu'il y ait une relation de c-commande entre le clitique auxiliaire et le participe passé, si ce dernier fait partie de la Numération.

Or, lorsqu'un verbe non clitique fait partie de la dérivation, le constituant le précédant doit en général renfermer les mêmes traits phi, incluant les traits du cas, que le verbe lui-même pour la convergence de la dérivation. Par conséquent, nous suggérons qu'en SC, les traits phi ainsi que le trait du cas soient vérifiés et éliminés de la dérivation dans la projection I et que la projection AgrS sert uniquement pour éliminer le trait EPP dont le verbe clitique est marqué. Si notre proposition est correcte, c'est exactement pour cette raison que presque tout constituant peut servir d'hôte au groupe de clitiques en SC.

En effet, suivant Rizzi (2004), qui propose qu'il y ait une dissociation entre le trait du cas et celui du EPP, Rizzi (2006), qui définit la position SpecIP en tant que domaine servant à établir le lien entre le sujet et le verbe, ainsi que Chomsky (2001), selon qui le trait EPP est séparé des traits formels tels que les traits de cas et les traits phi, nous pouvons conclure que les verbes clitiques, et non pas les verbes non clitiques, sont marqués du trait EPP en SC.

En outre, nous avons aussi vu que la morphologie des verbes clitiques dans cette langue est riche au même titre que la morphologie des verbes non clitiques. Cela n'a pourtant aucun effet sur la réalisation obligatoire de la projection du spécifieur des verbes clitiques. Et sachant que cette dernière ne peut qu'héberger un constituant, il est alors clair que, avant tout, son rôle est d'éliminer le trait EPP de la dérivation²⁷³. Ainsi, « une règle optionnelle peut être appliquée seulement quand cela est nécessaire pour la dérivation » (Chomsky, 2001 : 28), dans le sens où, au sein d'une seule langue, un verbe peut être marqué par le trait EPP sans que cette règle soit généralisée pour toute

²⁷³ C'est possible que le verbe non clitique soit aussi marqué par le trait EPP, mais, tout simplement, il n'est pas éliminé de la dérivation de la même manière que le trait EPP renfermé par le verbe clitique.

tête temps fini. Cette remarque pourrait expliquer pourquoi la réalisation du spécifieur au niveau PF varie en fonction de la projection en faisant partie.

Cependant, comme nous le savons, Alexiadou et Anagnostopoulou (1998) proposent que les langues dont la morphologie verbale est riche ne doivent pas avoir la projection du spécifieur remplie au niveau PF, car, selon eux, le trait EPP est vérifié et éliminé de la dérivation par le trait D que renferme le verbe lui-même. Néanmoins, nous avons vu que leur proposition ne peut expliquer le comportement des verbes clitiques du SC.

Notre proposition que les verbes clitiques du SC soient marqués du trait EPP, ce qui n'est pas le cas des verbes non clitiques, est motivé par ce qui a été observé dans d'autres langues aussi. En effet, Biberauer et Richards (2006) proposent que le verbe auxiliaire en allemand puisse avoir un trait EPP supplémentaire dans les cas où l'argument interne du verbe doit se déplacer dans la même couche occupée par le verbe. En revanche, dans les cas où l'argument interne peut rester dans une position inférieure à celle-là, la tête temps fini n'est pas marquée par le trait EPP supplémentaire. Or, les deux options donnent deux interprétations différentes dans cette langue et de ce point de vue ne représentent pas de problématique pour le PM selon les auteurs. Ainsi, Biberauer et Richards (2006) suggèrent que le trait EPP puisse être « obligatoire » et « optionnel ».

5.5.4. Verbs auxiliaires clitiques et non clitiques en SC

Dans la section précédente, nous venons de voir que le trait EPP peut être obligatoire ou optionnel selon Biberauer et Richards (2006). Cette variation existe aussi en SC entre les verbes clitiques et les verbes non clitiques. Dans le cas où le trait EPP est obligatoire, il fait partie de la Numération. Ainsi, un verbe clitique ne peut à lui seul faire partie de la dérivation, car sa projection du spécifieur ne peut jamais être vide au niveau PF (5.162). Dans le cadre de notre étude empirique (à part les productions dans lesquelles le verbe auxiliaire *je* (est) occupe la position initiale de la phrase, ce que nous aborderons dans ce qui suit), aucun participant n'a produit d'exemples dans lesquelles des clitiques auxiliaires (des clitiques pronominaux ou le clitique *li*) occupent la première position de la phrase. Donc, lorsque le clitique auxiliaire fait partie de la dérivation, le trait EPP est obligatoire d'où la différence entre les exemples (5.162) et (5.163). Avec les verbes non clitiques, le trait EPP n'est pas obligatoire et par conséquent ne fait pas partie de la Numération (5.164).

(5.162) *Sam.
suis
(Sens voulu : « Je suis »)

(5.163) Ja sam. (Exemple de notre corpus)
je suis
« Je suis. »

(5.164) Dam.
donne
« Je donne. »

Or, si le verbe clitique est précédé de la particule *je* (5.165) ou *ho* (5.166), le verbe ainsi formé ne doit pas avoir sa projection du spécifieur réalisée au niveau PF.

(5.165) Jesam. (Exemple de notre corpus)
je suis
« Je suis. »

(5.166) Hoću. (Exemple de notre corpus)
ho veux
« Je veux. »

Ainsi, l'auxiliaire clitique (*sam, ću*) devient l'auxiliaire non clitique (*jesam, hoću*), dont la distribution syntaxique dans la phrase n'est pas limitée comme celle des verbes clitiques.

Si l'hypothèse que nous venons de formuler, selon laquelle les clitiques auxiliaires sont marqués par le trait EPP, est vraie, les auxiliaires non clitiques en SC ne sont pas des clitiques, car leur trait EPP est vérifié et éliminé de la dérivation par la particule qui est ajoutée à leur gauche²⁷⁴. Par exemple, au clitique *sam* (l'auxiliaire du verbe *biti* (*être*) à la première personne du singulier) est ajoutée la particule *je*, formant ainsi *jesam* (5.165). *Jesam* n'est pas un clitique, mais un auxiliaire non clitique, car le trait EPP du clitique *sam* est éliminé par la particule *je* qui le précède. En outre, le trait EPP du clitique *ću* est éliminé par la particule *ho* formant ainsi *hoću* (5.166). Donc le trait ininterprétable EPP des clitiques *sam* et *ću* est éliminé avant que la dérivation n'atteigne LF.

En outre, la négation en SC est formée par fusion de la particule *ne* avec le clitique auxiliaire dans le cas où le clitique auxiliaire fait partie de la dérivation :

(5.167) Nisam²⁷⁵ (Exemple de notre corpus)
ne suis
« Je ne suis pas.... »

(5.168) Neću.... (Exemple de notre corpus)
ne veux
« Je ne veux pas.... »

Ainsi formé, le constituant auxiliaire qui exprime la négation dans cette langue n'est plus un clitique, car la particule *ne* ou *ni* vérifie et élimine le trait EPP de l'auxiliaire clitique. Par conséquent, il peut apparaître dans plusieurs positions de la phrase, car il n'est plus marqué par le trait EPP vu que ses traits ininterprétables sont éliminés de la dérivation.

Cette observation pourrait également expliquer le comportement idiosyncratique du clitique *je* (3^e personne du singulier du verbe *être* (*biti*) au présent). Nous avons déjà mentionné que ce clitique

²⁷⁴ Consulter le tableau 1.2 pour la liste complète des auxiliaires clitiques et des auxiliaires non clitiques.

²⁷⁵ Bošković (1995) présume que la négation précède l'auxiliaire tout en démontrant qu'elle occupe une projection différente dans la dérivation. Puisque nous adoptons la proposition de Franks (1998) et de Progovac (2005) que les verbes clitiques soient des têtes syntaxiques dont la projection du spécifieur doit être remplie au niveau PF, on peut alors conclure que Bošković (1995) supposait l'existence de la projection du spécifieur des clitiques en SC.

[zp ni [AuxP ste [vp čekali Marijinu prijateljicu]]. L'exemple est tiré de Bošković (1995).

[zp ne [AuxP êtes [vp attendu Marie amie]].

« Vous n'avez pas attendu l'amie de Marie. »

est particulier dans le sens où il ne suit pas la règle en SC selon laquelle le clitique auxiliaire occupe en général la première position du groupe de clitics. En effet, le clitique *je* occupe toujours la dernière position tandis que tout autre clitique auxiliaire occupe la première position du groupe de clitics lorsque des clitics pronominaux en font partie. Cette différence entre le clitique *je* et tout autre clitique auxiliaire pourrait également être expliquée si nous supposons que le clitique *je*, étant la racine de sa forme forte, l'auxiliaire *jesam*, n'est pas marqué du trait EPP.

En effet, nous savons à présent qu'en SC, les auxiliaires verbaux non clitics sont construits à partir de l'auxiliaire clitique auquel est ajoutée une particule, qui, selon nous, vérifie et élimine le trait EPP de celui-là. Ainsi, comme nous l'avons déjà démontré dans le tableau (1.2), aux clitics du verbe *htjeti* (*ću, ces, ce, cemo, cete, ce*) est ajoutée la particule *ho* formant ainsi des auxiliaires non clitics (*hoću, hoćes, hoće, hoćemo, hoćete, hoće*). Alors, on constate que les clitics auxiliaires du verbe *htjeti* sont formés à partir des terminaisons des formes fortes (la forme forte est *hoću* et sa terminaison est *ću*), c'est-à-dire, des auxiliaires non clitics.

D'un autre côté, aux clitics du verbe *biti* (*sam, si, je, smo, ste, su*) est ajoutée la particule *je* donnant lieu à des auxiliaires non clitics (*jesam, jesi, jeste, jesmo, jeste, jesu*). Or, on remarque que tous les clitics du verbe *biti* sont formés à partir des terminaisons des formes fortes, sauf le clitique *je*²⁷⁶. Celui-là est construit à partir de la racine *je* de la forme forte *jesam* et non pas à partir de la terminaison de celui-là (qui est *sam*). Si, comme nous le proposons dans le cadre du présent travail, la particule qui est ajoutée au clitique élimine le trait EPP, c'est sûrement le cas que la particule *je* a un comportement syntaxique différent par rapport à tout autre clitique auxiliaire.

Effectivement, tout d'abord, le clitique *je* est différent par rapport aux autres clitics auxiliaires, car il apparaît généralement dans la dernière position du groupe de clitics, c'est-à-dire à la limite de celui-là (Schutze, 1994). Bošković (2001, 2004) et Schutze (1994) proposent que cette irrégularité soit observable en raison des traits faibles que ce clitique renferme, dans le sens où son positionnement syntaxique dans la phrase est plus libre que celui de tout autre clitique. Pour cela, selon Schutze (1994), il est « moins clitique » que les autres clitics auxiliaires en SC.

Progovac (2005), quant à elle, suggère qu'en SC les clitics auxiliaires soient générés dans la couche VP et qu'ils se déplacent, tout en atterrissant au cours de leur montée vers la projection finale dans les projections occupées par les clitics pronominaux. Au moment de cette opération syntaxique, les clitics pronominaux s'attachent au clitique verbal en tant que suffixes. Ainsi le verbe clitique et ses suffixes (les clitics pronominaux) montent vers la plus haute projection de la phrase qui leur est assignée dans la syntaxe : la projection AgrS. D'après Progovac (2005), cette dérivation explique la première position que les clitics auxiliaires, hormis le clitique *li*, occupent au sein du groupe de clitics. Cependant, le clitique *je* est généré directement dans la projection AgrS et pour cela il se comporte différemment de tout autre clitique auxiliaire dans cette langue. Toujours selon la même auteure, dans le cas où le clitique auxiliaire *je* fait partie de la Numération, les clitics pronominaux se déplacent vers la projection occupée par le groupe de clitics à l'aide du participe passé, qui, à l'instar du verbe non clitique, peut, mais ne doit pas être réalisé au niveau PF dans ladite projection. Cela explique pourquoi, dans le groupe de clitics, le clitique *je* suit plutôt que précède les clitics pronominaux d'après Progovac (2005).

²⁷⁶ Ce que remarquent également Bošković (2001, 2004), Progovac (2005), Schutze (1994) et Tomić (1996).

Or, selon nous, le déplacement du participe passé, auquel les clitiques pronominaux s'attachent afin de se déplacer dans la projection AgrS, n'est pas motivé étant donné qu'en SC le participe passé ne peut jamais héberger le clitique *li* en tête de phrase (5.169). En fait, dans ce contexte, le clitique *je* est le seul constituant pouvant héberger le clitique *li* en tête de phrase (5.170) étant donné que les constructions (5.169), (5.171) et (5.172), où un autre constituant se charge de cette opération dérivationnelle, sont agrammaticales en SC.

(5.169) *Radio **li je** Ivica danas?
travaillé *li* est Ivica aujourd'hui
(Sens voulu : « Est-ce que Ivica a travaillé aujourd'hui? »)

(5.170) Je **li** Ivica radio danas?
est *li* Ivica travaillé aujourd'hui
(Sens voulu : « Est-ce que Ivica a travaillé aujourd'hui? »)

(5.171) *Ivica **li je** radio danas?
Ivica *li* est travaillé aujourd'hui
(Sens voulu : « Est-ce que Ivica a travaillé aujourd'hui? »)

(5.172) *Danas **li je** Ivica radio?
aujourd'hui *li* est Ivica travaillé
(Sens voulu : « Est-ce que Ivica a travaillé aujourd'hui? »)

D'un autre côté, Bošković (2004) suggère que le clitique *je* n'ait pas entièrement une distribution syntaxique libre étant donné qu'il ne peut apparaître en tête de phrase même si, selon cet auteur, la position qu'il occupe au sein du groupe de clitiques diffère de tout autre clitique auxiliaire. Toutefois, en SC, ce clitique peut occuper la position initiale de la phrase dans les questions, servant ainsi d'hôte au clitique *li*²⁷⁷ (Tomić, 1996). Ainsi, à la réponse en (5.173), on peut poser la question en (5.174) dont le clitique *je* précède le clitique *li*. Selon notre proposition, le rôle du clitique *je* dans cette construction est de vérifier le trait EPP duquel le clitique *li* est marqué. Le clitique *je* est le seul clitique auxiliaire pouvant apparaître en tête de phrase en SC²⁷⁸, ce qui explique l'agrammaticalité des exemples (5.175), (5.176) et (5.177) où d'autres verbes clitiques occupent la position initiale de la phrase.

(5.173) Doktorica **me je** zvala. (Exemple de notre corpus)
médecin me est appelé
« La médecin m'a appelé. »

(5.174) **Je li** me doktorica zvala?
est *li* me médecin appelé
« La médecin m'a-t-elle appelé? »

(5.175) ***Ste li** ga zvali?

²⁷⁷ Suivant Progovac (2005), nous proposons que le clitique *je* occupe une projection dans la couche CP dans les questions.

²⁷⁸ C'est également la particularité des verbes non clitiques.

êtes *li* le appelé
(Sens voulu : « L'avez-vous appelé? »)

(5.176) ***Su li** vas zvali.
sont *li* vous appelé
(Sens voulu : « Vous ont-ils appelé? »)

(5.177) * **Čete li** ih zvati?
allez *li* les appeler
(Sens voulu : « Allez-vous les appeler? »)

Dans l'exemple (5.174), le clitique *je*, qui fait partie de la dérivation de la phrase en (5.173), se déplace en tête de celle-là afin d'éliminer le trait EPP du clitique *li*. Ainsi la phrase converge à l'interface des niveaux PF et LF.

En outre, notre proposition est appuyée par le fait que le clitique *je* a une distribution syntaxique encore plus libre dans le dialecte croate (Progovac, 2005)²⁷⁹, dans le sens où il peut apparaître sans clitique *li* en tête de phrase (5.178) ou encore tout seul (5.179) dans des phrases déclaratives.

(5.178) **Je** lomljivo. (Exemple de notre corpus)
est fragile
« C'est fragile. »

(5.179) **Je.** (Exemple de notre corpus)
est
« Oui, c'est vrai. »

L'exemple en (5.178) est utilisé dans le contexte où l'on veut affirmer un fait. Par exemple, si le locuteur A dit qu'un objet est fragile, le locuteur B peut tout simplement se servir de l'exemple en (5.179) pour déclarer qu'il était déjà au courant ou pour affirmer ce fait.

D'un autre côté, le clitique *je* est le seul en SC dont la projection du spécifieur ne doit pas être remplie pour la convergence phrastique. En effet, si l'on suit l'approche de Radford (2009) selon laquelle, dans les phrases interrogatives en anglais, les verbes modaux apparaissent dans la projection C (5.180) sans que la projection SpecCP²⁸⁰ ne soit nécessairement remplie au niveau PF, on peut alors conclure que le clitique *je* a un comportement syntaxique identique à celui des verbes modaux en anglais : sa projection du spécifieur ne doit pas être remplie au niveau PF dans tous les cas (5.181).

(5.180) Is Mary at school?
est Marie à école
« Est-ce que Marie est à l'école? »

²⁷⁹ Progovac (2005) affirme que les dialectes serbe et croate diffèrent uniquement dans le sens où dans ce premier le clitique *je* ne peut apparaître en tête de phrase pour affirmer un fait et le pronom tonique *sebi* ne peut être réduit en pronom atone *si*. Toutefois, les deux particularités sont bien observables dans le dialecte croate.

²⁸⁰ Chomsky (2005) définit la projection Spec-CP en tant que comportant *edge feature*. On trouve souvent le SQu dans cette projection.

- (5.181) **Je li** Marija u školi?
 est *li* Marie à école
 « Est-ce que Marie est à l'école? »

Compte tenu de ces observations, nous pouvons conclure que le clitique *je* a un comportement différent de tout autre clitique auxiliaire, car, étant dépourvu du trait ininterprétable dont tous les autres clitiques auxiliaires sont marqués, le trait EPP, il a un comportement syntaxique plus autonome par rapport à tout autre clitique auxiliaire en SC. Toutefois, sa distribution dans la phrase n'est pas toujours complètement libre, car il occupe en général une projection bien préétablie au sein du groupe de clitiques. =

5.5.5. Les clitiques pronominaux et le pronom réfléchi *se*

Dans ce qui précède, nous avons vu que les clitiques auxiliaires du SC sont marqués par le trait EPP et que pour cette raison ils doivent occuper la projection AgrS dans la dérivation phrastique. Mais, que se passe-t-il alors avec les clitiques pronominaux et le pronom réfléchi *se*? Sachant qu'eux aussi ne peuvent apparaître en tête de phrase, nous suggérons qu'ils soient marqués par le même trait ininterprétable que les clitiques auxiliaires. Or, nous proposons qu'en général la projection qu'ils occupent au sein de la phrase puisse être influencée par des entrées faisant partie de la Numération. En effet, lorsque le verbe clitique fait partie de la dérivation, les clitiques pronominaux et le pronom réfléchi *se* le suivent²⁸¹ ((5.182) et (5.183)) et, en général, aucun autre constituant ne peut séparer ce premier de ces derniers ((5.184) et (5.185)).

- (5.182) Ja **sam ti ga** dala. (Exemple de notre corpus)
 je suis te le donné
 « Je te l'ai donné. »

- (5.183) Ja **ću joj ga** dati.
 je vais lui le donner
 « Je vais le lui donner. »

- (5.184) *Ja **sam juče joj je** dala.
 je suis hier lui la donné
 (Sens voulu : « Je la lui ai donné hier. »)

- (5.185) *Ti **ćeš polako ga** pročitati.
 tu vas lentement le lire
 (Sens voulu : « Tu vas le lire lentement. »)

Cela met en évidence que les constituants du groupe de clitiques entretiennent une relation particulière et qu'ils occupent une même couche dans le domaine du AgrS. Cependant, puisque l'ordre entre les clitiques auxiliaires et pronominaux ((5.186) et (5.187)), ainsi que celui entre les clitiques pronominaux eux-mêmes (5.188) et le pronom réfléchi *se* (5.189), est hiérarchisé, il est

²⁸¹ Sauf le clitique auxiliaire *je* qui suit tous les clitiques pronominaux dans le groupe de clitiques.

alors évident que chacun occupe une projection fonctionnelle différente par rapport aux autres clitiques.

(5.186) *Ja **je sam joj** dala.
je la suis lui donnée
(Sens voulu : « Je la lui ai donnée. »)

(5.187) *Ti **ga ćeš** pročitati.
tu le vas lire
(Sens voulu : « Tu vas le lire. »)

(5.188) *Ja **sam je joj** dala.
je suis la lui donnée
(Sens voulu : « Je la lui ai donnée. »)

(5.189) *Ona **se mu** zahvaljuje.
elle se lui remercie
(Sens voulu : « Elle le remercie. »)

Cependant, lorsque le verbe non clitique fait partie de la Numération, nous suggérons que les clitiques pronominaux apparaissent en général dans le domaine du I ((5.190) et (5.191)). Ils peuvent également apparaître dans la projection qui est généralement réservée au verbe clitique, la projection AgrS, étant donné qu'à l'instar du clitique auxiliaire, eux aussi peuvent séparer les constituants du SN complexe placé en tête de phrase (5.192) sans aucune focalisation de l'élément précédant les clitiques. Dans tous les cas, la projection du spécifieur doit obligatoirement être remplie au niveau PF pour la convergence phrastique :

(5.190) Svake godine **ga** slave. (Exemple de notre corpus)
chaque année le fêtent
« Ils (elles) le fêtent chaque année. »

(5.191) Slave **ga** svake godine.
fêtent le chaque année
« Ils (elles) le fêtent chaque année. »

(5.192) Svake **ga** godine slave²⁸².
chaque le année fêtent
« Ils (elles) le fêtent chaque année. »

L'observation que la projection AgrS ne peut être occupée par le verbe non clitique dans le contexte neutre (5.193), ce qui n'est pas le cas du verbe clitique (5.194), est appuyée encore une fois par les exemples ci-dessous :

(5.193) *Moji **mu ga** daju prijatelji.

²⁸² Ce cas est particulier, car le verbe clitique ne fait pas partie de la dérivation. Or, de toute évidence, cette projection peut être occupée par les clitiques pronominaux même si aucun constituant de la phrase n'est focalisé ou mis en exergue.

mes lui le donnent amis
(Sens voulu : « Mes amis le lui donnent. »)

- (5.194) Moji **su mu ga** prijatelj²⁸³ dali. (Exemple de notre corpus)
mes sont lui le amis donné
« Mes amis le lui ont donnée. »

Cependant, le verbe non clitique peut séparer les constituants du SN placé en tête de phrase seulement si le premier élément de la phrase est focalisé (5.195). En outre, de tels exemples sont stylistiquement marqués et ne sont pas souvent utilisés à l'oral.

- (5.195) Moji **mu ga** daju prijatelj²⁸³ a ne tvoji.
Mes lui le donnent amis et non tiens
« Ce sont mes amis qui le lui donnent et non pas les tiens. »

Le comportement idiosyncratique du clitique auxiliaire *je* nous offre un autre indice qui appuie notre proposition que les clitics pronominaux puissent occuper une projection inférieure à celle du clitique auxiliaire. Comme nous l'avons déjà vu, à la différence de tout autre clitique auxiliaire qui précède toujours les clitics pronominaux dans le groupe de clitics, le clitique *je* occupe la dernière position du groupe de clitics se trouvant ainsi dans la dernière position au sein de ce groupe (5.196). Cependant, lorsque le groupe de clitics est séparé par d'autres constituants faisant partie de la dérivation (nous avons déjà vu que cette opération syntaxique est observable en SC dans certains contextes uniquement) le clitique auxiliaire *je* apparaît dans la projection se situant plus haut dans la dérivation que les clitics pronominaux ((5.197) et (5.201)) :

- (5.196) Crvenu haljinu **joj je** Denis kupio
rouge robe lui est Denis achetée
« Denis lui a acheté une robe rouge. »
- (5.197) Crvenu **je** haljinu Denis **joj** kupio.
rouge est robe Denis lui acheté
« Denis lui a acheté une robe rouge. »
- (5.198) *Crvenu **joj** haljinu Denis **je** kupio.
rouge lui robe Denis est achetée
(Sens voulu : « Denis lui a acheté une robe rouge. »)
- (5.199) Crvenu **će** haljinu Denis **joj** kupiti.
rouge va robe Denis lui acheter
« Denis va lui acheter une robe rouge. »
- (5.200) Oni **su**, kao što sam vam rekla, predstavili **se** Petru²⁸³.
ils sont, comme que suis vous dit présenté se Pierre
« Comme je vous ai dit, ils se sont présentés à Pierre. »

²⁸³ L'exemple tiré de Chamdzic et Hudson (2007).

(5.201) Ona **je**, kao što sam vam rekla, predstavila **ga** Petru²⁸⁴.
elle est comme que suis vous dit présenté le Pierre
« Comme je vous ai dit, ils se sont présentés à Pierre. »

(5.202) *Oni **ga**, kao što sam vam rekla, predstavili **su** Petru.
ils le comme que suis vous dit présenté sont Pierre
(Sens voulu : « Comme je vous ai dit, ils se sont présentés à Pierre. »)

(5.203) Mi **smo mu ga** dali, a i on **je** (takodje)²⁸⁵.
nous sommes lui le donné, mais et il est (aussi)
« Nous le lui avons donné et il a fait de même. »

L'agrammaticalité des exemples (5.198) et (5.202) met en lumière que le clitique pronominal ne peut occuper une projection supérieure à celle occupée par le clitique auxiliaire *je* dans la syntaxe quoique ce dernier occupe en général la dernière projection au sein du groupe de clitics (5.196)²⁸⁶. Ce phénomène est aussi observable dans les constructions elliptiques dont la partie superflue de la phrase est omise, comme nous l'avons vu dans la disussion portant sur lesdites phrases dans le chapitre 1, section 1.3. Or, malgré le fait que les clitics pronominaux ne font pas partie de la dérivation dans la phrase elliptique, le clitique *je* occupe la première position au sein du groupe de clitics (5.203). Donc, le clitique auxiliaire *je* ((5.197), (5.201) et (5.203)) se comporte comme tout autre clitique auxiliaire en SC ((5.199) et (5.200)) et ne fait aucune exception à la projection qu'il occupe dans la syntaxe : celle précédant tous les clitics pronominaux et le pronom réfléchi *se*. Alors, cette observation met en exergue que les clitics pronominaux occupent en général la projection inférieure au clitique auxiliaire, incluant le clitique *je*.

Par ailleurs, nous savons à présent que le verbe non clitique ne peut précéder l'adverbe modifiant la phrase entière, mais doit plutôt le suivre ((5.204), (5.206)) (Bošković, 1995). Donc, il occupe obligatoirement une projection inférieure audit adverbe, d'où l'agrammaticalité des exemples (5.205) et (5.207).

(5.204) Nesumnjivo ostavlja Ivanu imovinu.
sans doute laisse Jean biens
« Il laisse sans doute ses biens à Jean. »

(5.205) *Ostavlja nesumnjivo Ivanu imovinu.
laisse sans doute Jean biens
(Sens voulu : « Il laisse sans doute ses biens à Jean. »)

(5.206) Vjerojatno ću ići s njima. (Exemple de notre corpus)
probablement vais aller avec eux
« Je vais probablement aller avec eux. »

(5.207) *Ići ću vjerojatno s njima.

²⁸⁴ L'exemple, légèrement modifié, tiré de Chamdzic et Hudson (2007).

²⁸⁵ L'exemple, légèrement modifié, tiré de Chamdzic et Hudson (2007).

²⁸⁶ Ce que remarquent aussi Boskovic (2001), Progovic (1994) et Tomic (1996).

aller vais probablement avec eux
(Sens voulu : « Je vais probablement aller avec eux. »)

En outre, lorsque des clitiques pronominaux, le verbe non clitique ainsi que l'adverbe modifiant la phrase entière entrent dans la Numération, ce deuxième ne peut aucunement occuper une projection supérieure à ces premiers ((5.209) et (5.211)), mais doit plutôt les suivre ((5.208) et (5.210)), bien qu'en général plusieurs constituants puissent servir d'hôte aux clitiques pronominaux :

(5.208) Nesumnjivo **mu je** ostavlja.
sans doute lui la laisse
« Il les lui laisse sans doute. »

(5.209) *Ostavlja **mu je** nesumnjivo.
laisse lui la sans doute
(Sens voulu : « Il les lui laisse sans doute. »)

(5.210) Vjerojatno **mu je** ostavlja.
probablement lui la laisse
« Il les lui laisse probablement. »

(5.211) *Ostavlja **mu je** vjerojatno.
laisse lui la probablement
(Sens voulu : « Il les lui laisse sans doute. »)

En revanche, les clitiques pronominaux, n'étant pas obligatoirement reliés au verbe non clitique, ils peuvent tout de même occuper la projection qui est normalement occupée par le verbe clitique précédant ainsi aussi bien l'adverbe modifiant la phrase entière que le verbe non clitique :

(5.212) On **mu je** vjerojatno ostavlja.
il lui la probablement laisse
« Il les lui laisse probablement. »

(5.213) On **mu je** nesumnjivo ostavlja.
il lui la sans doute laisse
« Il les lui laisse sans doute. »

(5.214) *On ostavlja **mu je** vjerojatno.
il laisse lui la probablement
(Sens voulu : Il les lui laisse probablement. »)

(5.215) *On **mu je** ostavlja nesumnjivo.
il lui la laisse sans doute
(Sens voulu : « Il les lui laisse sans doute. »)

Dans les exemples (5.212) et (5.213) ci-dessus, encore une fois, les clitiques pronominaux occupent une couche fonctionnelle que le verbe non clitique ne peut pas occuper. Si le verbe se déplace dans la projection occupée par les clitiques pronominaux, la dérivation échoue (5.214). En plus, le verbe non clitique ne peut aucunement se déplacer par-dessus l'adverbe *nesumnjivo* dans l'exemple (5.215), ce qui met en évidence que les clitiques pronominaux et le verbe non clitique n'occupent pas une même couche fonctionnelle dans la dérivation phrastique.

D'un autre côté, lorsque le verbe clitique, l'adverbe modifiant la phrase entière et des clitiques pronominaux font partie de la Numération, ces derniers apparaissent en général dans la même couche fonctionnelle que ce premier ((5.216) et (5.217)) étant donné qu'aucune insertion entre eux n'est possible ((5.218) et (5.219)) :

(5.216) On **mu ju je** *nesumnjivo ostavio*.
 il lui la est sans doute laissée
 « Il les lui a sans doute laissés. »

(5.217) On **će mu je** *vjerojatno ostaviti*.
 il va lui la probablement laisser
 « Il va probablement les lui laisser. »

(5.218)*On **mu ju** *nesumnjivo je ostavio*.
 il lui la sans doute est laissée
 (Sens voulu : Il les lui a sans doute laissés. »)

(5.219)*On **će** *ostaviti mu je vjerojatno*.
 il va laisser lui la probablement
 (Sens voulu : Il va probablement les lui laisser. »)

Les exemples (5.190) et (5.191), d'un côté, et ceux en (5.212) et (5.214) de l'autre, mettent en lumière que les clitiques pronominaux dans cette deuxième paire occupent une projection supérieure à celle occupée par les mêmes clitiques dans la première. En plus, les exemples comme celui en (5.196) démontrent que les clitiques pronominaux occupent souvent une projection supérieure à celle occupée par le verbe non clitique.

En nous appuyant sur les données présentées ci-dessus, nous proposons que, lorsque des clitiques pronominaux font partie de la Numération avec le clitique auxiliaire, ils apparaissent tous dans la couche AgrS. Cependant, lorsque des clitiques pronominaux entrent dans la Numération avec le verbe non clitique, ces premiers ont le choix : soit ils peuvent occuper le domaine du AgrS, soit ils peuvent occuper une couche inférieure à celle-là. Il faut aussi souligner que la projection du spécifieur doit être remplie au niveau PF lorsque les clitiques pronominaux ou auxiliaires font partie de la dérivation. Cela implique que, à l'instar de la projection SpecAgrSP, qui doit être réalisée phonologiquement pour éliminer le trait EPP des clitiques auxiliaires et pronominaux, la projection SpecIP doit aussi être remplie lorsque les clitiques pronominaux et le verbe non clitique entrent dans la Numération et que ces premiers occupent le domaine du I. Cela veut dire que le trait EPP des clitiques pronominaux peut être vérifié et éliminé de la dérivation dans deux domaines différents : AgrS et I. Encore une fois, cette variation peut être expliquée en fonction de « l'optionnalité » proposée par Chomsky (2001), selon qui la projection du spécifieur de la tête I

doit être remplie au niveau PF seulement dans le cas où cela est nécessaire pour la convergence phrastique.

Notre proposition va à l'encontre de Franks (1998) et de Progovac (1999, 2005) selon qui les clitiques pronominaux se déplacent en s'appuyant sur le verbe, à la manière de tout suffixe. D'après ces auteurs, c'est le verbe non clitique qui attire avec lui les clitiques pronominaux vers la plus haute projection occupée par ceux-là. Cela s'explique par le fait que ce premier peut être réalisé au niveau PF dans la même projection que les clitiques pronominaux selon les auteurs. Toutefois, ce n'est pas la seule projection dans laquelle il peut être réalisé, car il peut également être prononcé dans une projection inférieure de la construction phrastique. Ce qui importe, selon ces auteurs, c'est que les clitiques pronominaux soient réalisés dans la plus haute projection avec une copie de verbe qui peut, mais ne doit pas nécessairement, être réalisée dans la même projection au niveau PF.

Cependant, nous suggérons que le déplacement visible des clitiques pronominaux soit plutôt provoqué par le fait qu'ils soient marqués par le trait EPP. En effet, nous savons à présent que ces particules peuvent monter encore plus loin dans la dérivation phrastique que le verbe non clitique. Puisque ce dernier ne peut se déplacer dans la syntaxe aussi loin que les clitiques pronominaux, il est alors tout à fait possible que les clitiques pronominaux se déplacent en chaîne tout en occupant les projections que le verbe clitique aurait occupées s'il faisait partie de la Numération. Dans l'exemple (5.220) ci-dessous, le clitique pronominal sépare les constituants du syntagme complexe placé en tête de phrase sans aucune focalisation ou accentuation du premier constituant de la phrase. Alors, cet exemple est grammatical dans un contexte neutre. Toutefois, l'exemple (5.221) n'est pas grammatical dans un contexte neutre.

(5.220) Lagana **mi** glazba svira. (Exemple de notre corpus)
légère me musique joue
« J'écoute de la musique douce. »

(5.221) *Lagana **mi** svira glazba.
légère **me** joue musique
(Sens voulu : J'écoute de la musique douce. »)

D'un autre côté, les éléments de certains constituants ne peuvent aucunement être séparés par le verbe non clitique, comme nous l'avons déjà constaté dans ce qui précède, car il est impossible de focaliser le premier élément du syntagme complexe placé en tête de phrase dans les exemples (5.222) et (5.223). En raison de cela, le clitique pronominal accompagné du verbe non clitique ne peut dans aucun contexte possible séparer les constituants du SN complexe en tête de phrase ((5.223)), (5.224), (5.227) et (5.228)).

(5.222) *Nas vidimo dvije.
nous voyons deux
(Sens voulu : « Nous voyons, toutes les deux. »)

(5.223) *Nas **ga** vidimo dvije.
nous le voyons deux
(Sens voulu : « Nous le voyons, toutes les deux. »)

(5.224) *Nas vidimo **ga** dvije.

Nous voyons le deux
(Sens voulu : « Nous le voyons, toutes lees deux. »)

(5.225) Nas **ga** dvije vidimo.
nous le deux voyons
(Sens voulu : « Nous le voyons, toutes les deux. »)

(5.226) *Njih pomažu dvojica.
eux aident deux
(Sens voulu : « Ils aident, tous les deux. »)

(5.227) *Njih **mu** pomažu dvojica.
eux lui aident deux
(Sens voulu : « Ils l'aident, tous les deux. »)

(5.228) *Njih pomažu **mu** dvojica.
eux aident lui deux
(Sens voulu : « Ils l'aident, tous les deux. »)

(5.229) Njih **mu** dvojica pomažu.
eux lui deux aident
« Ils l'aident, tous les deux. »

La seule dérivation qui converge à l'interface des niveaux PF et LF est celle où le verbe non clitique n'occupe pas la même couche occupée par le clitique pronominal ((5.225) et (5.229)). Pour cette raison, nous suggérons que les clitiques pronominaux se déplacent dans la syntaxe sans être nécessairement attachés au verbe non clitique. Si les clitiques pronominaux étaient attachés au verbe non clitique tout en se déplaçant avec lui vers la plus haute projection qu'ils occupent dans la phrase, la projection que ces premiers occupent en (5.224), (5.229) ne serait pas justifiée²⁸⁷. En conclusion, l'analyse proposée par Franks (1998) et Progovac (1999, 2005) ne peut expliquer la projection qu'occupent les clitiques pronominaux en (5.192), (5.194), (5.212), (5.213), (5.225) et (5.229).

5.6. Clitique *li*

Le clitique *li* du SC renferme des propriétés particulières, car, à la différence de tout autre clitique dans cette langue, il n'admet qu'un nombre restreint de constituants qui peuvent lui servir d'hôte en tête de phrase : la tête temps fini (le verbe non clitique (5.230) et (5.231) et le verbe clitique *je* (5.232)), la particule *da* (5.233) et le mot *Qu* ((5.234) et (5.235)).

²⁸⁷ Cela étant dit, nous n'excluons pas la possibilité que les clitiques pronominaux se déplacent avec le verbe non clitique, lorsque ce dernier entre dans la Numération, jusqu'à la plus haute projection qu'il occupe dans la dérivation, comme Progovac (1999, 2005) le propose. C'est possible que les clitiques pronominaux, pouvant occuper la projection AgrS, puissent continuer la montée vers celle-là sans le verbe non clitique. Cela pourrait être expliqué par le fait que le déplacement visible est possible même si cette opération syntaxique va à l'encontre du dernier recours (Richards, 1997).

- (5.230) Čuješ **li** se ti s njom? (Exemple de notre corpus)
entends *li* se tu avec elle
« Êtes-vous en contact l'une avec l'autre? »
- (5.231) Jesu **li** se najavili? (Exemple de notre corpus)
sont *li* se annoncés
« Ont-ils annoncé la visite? »
- (5.232) Je **li** stigao? (Exemple de notre corpus)
est *li* venu
« Est-il venu? »
- (5.233) Da **li** to oni praktikuju? (Exemple de notre corpus)
da li ça ils pratiquent
« Est-ce que c'est dans leurs habitudes? »
- (5.234) Kako **li** će doći?
comment *li* va venir
« Je me demande comment va-t-elle (il) venir? »
- (5.235) Koju **li** knjigu kupuje?
quelle *li* livre achète
« Je me demande c'est quel livre qu'il (elle) achète. »
- (5.236) Kako **će** namazati puter? (Exemple de notre corpus)
comment va étaler beurre
« Comment va-t-elle (il) mettre du beurre? »
- (5.237) Koju majicu uzima? (Exemple de notre corpus)
quelle chandail achète
« Quel chandail achète-t-elle? »
- (5.238) *Kuju majicu **li** uzima?
quelle chandail *li* achète
(Sens voulu : « Quel chandail achète-t-elle? »)
- (5.239) *Ani **li** Marko knjigu kupuje?
Anne *li* Marko livre achète
(Sens voulu : « Est-ce que Marko achète un livre à Anne? »)
- (5.240) *Brzo **li** trči?
vite *li* court
(Sens voulu : « Est-ce qu'il (elle) court vite? »)
- (5.241) *Ruže **li** voli?

roses *li* aime
(Sens voulu : « Est-ce qu'elle (il) aime les roses? »)

(5.242) *Aninu knjigu **li** Marko kupuje?
Anne livre *li* Marko achète
(Sens voulu : « Est-ce que Marko achète le livre d'Anne? »)

(5.243) *Bijele ruže **li** voli?
blanches roses *li* aime
(Sens voulu : « Est-ce qu'elle (il) aime les roses blanches? »)

(5.244) *Jako brzo **li** trči?
très vite *li* court
(Sens voulu : « Est-ce qu'elle (il) court très vite? »)

À partir des exemples (5.230), (5.231), (5.232) et (5.233), nous pouvons conclure que l'élément servant d'appui au clitique *li* est en général soit la tête verbale ((5.230), (5.231) et (5.232)), soit la particule *da* (5.233). La production du clitique *li* dans les exemples (5.234) et (5.235), qui n'est pas du tout obligatoire, ce qui est démontré avec les exemples (5.236) et (5.237), change de sens de la question et n'est que rarement observable dans ce contexte. Pourtant, même si la production du clitique *li* suivant immédiatement le mot Qu est possible dans cette langue (5.235), celle après le SQu complexe entier est agrammaticale (5.238) (Progovac, 2005). En plus, d'autres constituants ne peuvent aucunement héberger le clitique *li* en tête de phrase peu importe s'il s'agit de syntagmes comportant un ((5.239), (5.240) et (5.241)) ou plusieurs mots prosodiques ((5.242), (5.243) et (5.244)) en tête de phrase.

Le clitique *li* forme avec le mot qui le précède une unité inséparable par d'autres éléments syntaxiques étant donné qu'aucune insertion entre les deux n'est possible. D'un autre côté, le contraste entre les exemples (5.234) et (5.238) met en exergue que le clitique *li* permet uniquement la réalisation d'un mot prosodique en tant que son hôte dans la dérivation syntaxique. Il semble qu'une restriction prosodique empêche la réalisation des constituants complexes dans la projection précédant le clitique *li* puisqu'il ne peut suivre qu'un mot prosodique en tête de phrase. Comment pouvons-nous rendre compte de ces données afin de proposer une analyse englobant le comportement du clitique *li* en SC?

En fait, nous observons certaines similarités entre le clitique *li* du SC et des clitiques verbaux en anglais²⁸⁸ tels qu'analysés par Radford (1997a). Cet auteur explore la relation qu'entretiennent les verbes modaux²⁸⁹ avec le constituant auquel ils s'attachent en tant que clitiques contractés²⁹⁰ :

(5.245) You've upset her²⁹¹.
tu a bouleversé la

²⁸⁸Progovac (2005) laisse ouverte une piste sur cette idée, que nous approfondissons dans ce qui suit.

²⁸⁹ Les verbes modaux *has* et *is* sont exclus de cette analyse, car leur comportement est plus complexe par rapport aux autres verbes modaux d'après Radford (1997a).

²⁹⁰ Selon Radford (1997a), les verbes modaux en anglais peuvent être réduits en formes raccourcies (have /əv/, had /əd /, will /əl/, etc.) et en formes contractées (have /v/, had /d/, will /l/, etc.). Ces derniers pouvant s'attacher uniquement à un mot se terminant par une voyelle ou une diphtongue sont analysés par Radford (1997a).

²⁹¹ Les exemples (5.245), (5.246), (5.247) et (5.249) sont tirés de Radford (1997a).

« Tu l'as bouleversée. »

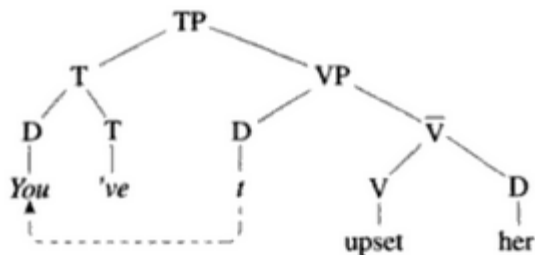
(5.246) They'd probably refuse if I asked them.
ils auraient probablement refuser si je demandé eux
« Ils auraient probablement refusé si je leur avais demandé. »

(5.247) *John and you've got a lot in common.
Jean et toi avez un plein en commun
(Sens voulu : 'John et toi, vous avez beaucoup en commun. »)

(5.248) *Di'd like to be an ambassador of Britain.
Di aurait aimer à être l'ambassadeur de Bretagne.
(Sens voulu : « Di aurait aimé être l'ambassadeur de la Bretagne. »)

L'auteur propose que, dans les exemples (5.245) et (5.246), le pronom, qui est une tête lexicale, se déplace afin de joindre le clitique contracté, qui est une tête verbale. Le déplacement de ce premier dans la projection T a lieu afin que son trait du cas nominatif soit vérifié et éliminé de la dérivation. Radford (1997a) démontre cela avec l'exemple ci-dessous²⁹² :

(5.249)



Ainsi, les deux têtes occupent la même projection dans la dérivation phrastique : la projection T²⁹³. Cette analyse repose sur le fait que la relation entre les deux constituants considérés est celle entre deux têtes²⁹⁴. Pour cela, l'exemple dans lequel le clitique s'attache à un constituant qui renferme des propriétés des syntagmes complexes est agrammatical dans cette langue (5.247). D'ailleurs, la cliticisation contractée (la réduction du verbe modal en /d/) ne peut avoir lieu dans

²⁹² Cet exemple est tiré de Radford (1997a).

²⁹³ Radford (1997a) précise que les cas dans lesquels un syntagme complexe se déplace dans la projection précédant le verbe modal, la cliticisation contractée ne peut avoir lieu. La relation qu'un élément syntaxiquement complexe entretient avec la tête verbale est celle entre le spécifieur et la tête dans ce cas-là selon Radford (1997a). C'est pourquoi, dans de tels cas, la cliticisation contractée ne peut avoir lieu et le verbe modal se réalise en tant que constituant plein.

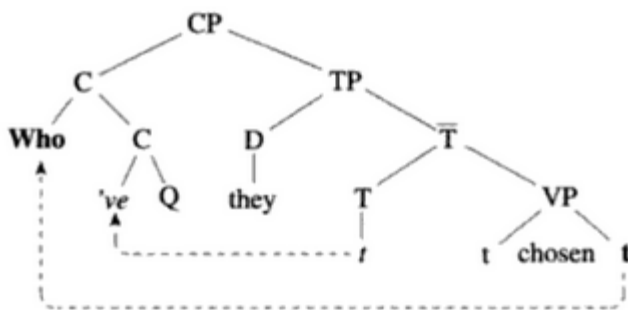
²⁹⁴ Cependant, lorsqu'un constituant syntaxique qui n'est pas réalisé phonétiquement sépare les deux têtes en anglais, la cliticisation ne peut avoir lieu (Radford, 2009). Par exemple, lorsque l'auxiliaire se déplace dans la projection C, une copie de celui-là reste entre les deux têtes, ce qui bloque la cliticisation contractée (They should have called the police. *Should they've called the police?) (Les exemples sont tirés de Radford, 2009).

l'exemple (5.248) non plus, car le constituant précédant le clitique n'est pas une tête, mais un syntagme complexe comportant un déterminant qui n'est pas réalisé au niveau PF selon l'auteur. Cette dernière observation exclut la possibilité de conditionnement des clitiques contractés au niveau PF, car l'élément auquel le clitique s'attache dans l'exemple (5.248), bien qu'il soit un constituant phonologique, ne peut héberger le clitique en raison de son caractère syntagmatique complexe. Ainsi la cliticisation contractée à un constituant qui n'est pas une tête n'est pas possible en anglais, ce qui, d'après Radford (1997a), explique aussi le contraste entre les exemples ci-dessous :

(5.250) *Which one of you've they chosen?²⁹⁵
 quel un de vous ont ils choisi
 (Sens voulu : « Lequel d'entre vous deux ont-ils choisi? »)

(5.251) Who've they chosen?
 qui ont ils choisi
 « Lequel d'entre vous ont-ils choisi? »

(5.252)



Selon l'auteur, dans l'exemple (5.251), dont la dérivation est démontrée en (5.252), au clitique affixal contracté (/v/) est incorporé le trait ininterprétable Q. Le déplacement du Squ dans la couche du CP a comme but de vérifier le même trait ininterprétable dont ce premier est marqué.

La cliticisation contractée impliquant les verbes modaux en anglais peut donc avoir lieu seulement si le constituant qui se déplace dans la projection précédant la tête affixale, (le clitique contracté /v/ dans l'exemple ci-dessus) possède des propriétés propres à la tête (5.251) et non pas celles propres au syntagme complexe (5.250), ce qui explique l'observation de Radford (1997a) selon laquelle le constituant qui n'est pas la tête lexicale ne peut servir d'hôte à la tête verbale dans les cas où la cliticisation contractée a lieu.

Une simple comparaison entre le clitique *li* du SC et les clitiques contractés en anglais fait ressortir une similarité entre les deux : dans les deux cas, le constituant servant d'hôte au clitique est composé uniquement d'un mot. En anglais, selon Radford (1997a), ce mot est une tête syntaxique. Or, qu'est-ce qui se passe avec le SC? Pourquoi la majorité des constituants dans cette langue ne peuvent héberger le clitique *li* en tête de phrase?

²⁹⁵ Les exemples (5.250), (5.251) et (5.252) sont tirés de Radford (1997a).

En observant les exemples proposés ci-dessus, on peut voir que dans cette langue, les syntagmes syntaxiquement complexes ne peuvent servir d'hôte au clitique *li* ((5.239), (5.240) et (5.241)), même si uniquement la tête de ceux-là est réalisée au niveau PF ((5.242), (5.243) et (5.244)) en tant qu'hôte dudit clitique. Alors, en général, la réalisation du verbe non clitique, de la particule *da* et du clitique *je* dans cette projection engendre des phrases grammaticales en SC, tandis que la réalisation de tout autre constituant n'est pas possible dans cette projection²⁹⁶. Cela nous amène à postuler que les SN, les SAdv, les SP, etc. (c'est-à-dire tout syntagme qui peut être syntaxiquement complexe) même s'ils ne comportent qu'un mot prosodique, ne peuvent servir d'hôte au clitique *li*, car ils ont une structure syntaxique complexe. Cela veut dire que, même si, par exemple, la projection occupée par le spécifieur ou le complément du syntagme complexe n'est pas réalisée au niveau PF, ces projections-là sont disponibles pour héberger ces éléments, peu importe s'ils ne sont pas réalisés au niveau PF. En effet, dans le cadre du PM, la structure arborescente du syntagme est représentée de la manière suivante (nous prenons comme exemple un SN complexe (5.253)) :

(5.253) Nekoliko slika kuće. (Exemple de notre corpus)
 plusieurs images maison
 « Plusieurs images de la maison. »

(5.254)



Si *slika* occupe la projection de la tête (X) dans l'exemple en (5.254), *nekoliko* occupe la projection du spécifieur²⁹⁷, alors que *kuće* occupe la projection du complément.

(5.255) Nekoliko slika kuće **sam** našla na stolu.
 plusieurs images maison suis trouvé sur table
 « J'ai trouvé plusieurs images de la maison sur la table. »

(5.256) Slike **sam** našla na stolu.
 images suis trouvées sur table
 « J'ai trouvé les images sur la table. »

Dans l'exemple (5.255), les projections du spécifieur et du complément sont réalisées au niveau PF, alors que dans l'exemple (5.256), ces projections sont phonétiquement vides. Or, elles sont tout de mêmes disponibles dans le composant invisible pour le niveau PF. Pour cette raison, nous

²⁹⁶ Les Squ font exception à cette règle, car, bien que complexes du point de vue syntaxique, ils peuvent se déplacer en tête de phrase pour que le mot Qu serve d'hôte au clitique *li*. Or, cette opération syntaxique diffère de toute autre impliquant la réalisation du clitique *li*, car la réalisation de ce dernier n'est pas obligatoire lorsque le Squ fait partie de la Numération.

²⁹⁷ Quoique Bošković (2008) souligne que le SC est une langue dépourvue d'articles, Stanković (2017) démontre que, dans cette langue, la réalisation des déterminants est obligatoire dans certains contextes.

proposons que les syntagmes complexes ne puissent héberger le clitique *li* en tête de phrase justement en raison de leur structure syntaxique complexe.

En effet, le clitique *je* et la particule *da*, les hôtes du clitique *li* par excellence, sont simples du point de vue syntaxique : ils sont composés uniquement de la tête syntaxique et pour cela ils peuvent héberger le clitique *li*.

Le verbe non clitique, quant à lui, bien qu'il soit en général complexe du point de vue syntaxique (il peut apparaître avec ses arguments internes, ce qui implique que les projections occupées par les arguments internes du verbe sont toujours disponibles dans la dérivation), s'échappe à cette règle, car, pour servir d'hôte au clitique *li*, il ne peut que comporter la tête verbale (5.257). C'est uniquement dans ce cas-là qu'il peut héberger le clitique *li*. Donc, il ne peut jamais monter dans la projection précédant ce clitique avec ses arguments internes (5.258).

(5.257) Pravi **li** ručak Marko?²⁹⁸
fait *li* dîner Marko
« Est-ce que Marko fait le dîner? »

(5.258) *Pravi ručak **li** Marko?
fait dîner *li* Marko
(Sens voulu : « Est-ce que Marko fait le dîner? »)

Mais encore, pourquoi le verbe non clitique s'échappe à cette règle? Tout d'abord, pour qu'un constituant se réalise dans la projection précédant le groupe de clitics dans la dérivation phrasique, il faut que ce dernier fasse partie de la Numération. Le clitique auxiliaire et le verbe non clitique sont mutuellement exclusifs dans la dérivation en SC et pour cela ils ne peuvent jamais coïncider dans la phrase :

(5.259) *Ide **je** danas.
va est aujourd'hui
(Sens voulu : « Il va aujourd'hui. Il est allé aujourd'hui. »)

(5.260) *Učimo **smo** svaki dan.
étudions sommes chaque jour
(Sens voulu : Nous étudions chaque jour. Nous étudions chaque jour. »)

(5.261) *Rade **su** Milan i Marko.
travaillent sont Milan et Marco
(Sens voulu : Mila et Marco travaillent. Milan et Marco travaillaient. »)

En outre, lorsque le verbe non clitique monte avec ses arguments vers la périphérie gauche de la phrase, dont le clitique auxiliaire ne peut faire partie étant donné que les deux sont mutuellement exclusifs, les arguments internes du verbe peuvent se réaliser soit comme arguments pleins (5.262),

²⁹⁸ Notons qu'il est aussi possible que la négation précède le verbe non clitique dans de tels exemples : Ne pravi *li* Marko ručak? Toutefois, rien ne peut séparer la négation du verbe en SC et aucun autre élément ne peut être inséré dans la projection précédant le clitique *li* mettant en lumière que la négation et le verbe forment un constituant simple au niveau syntaxique.

soit comme clitiques pronominaux (5.263). Donc, les arguments internes du verbe et les clitiques pronominaux sont également mutuellement exclusifs dans la dérivation en SC.

(5.262) Daješ vodu Peri. (Exemple de notre corpus)
donnes eau Pierre
« Tu donnes de l'eau à Pierre. »

(5.263) Daješ **mu je**.
donnes lui la
« Tu la lui donne. »

On peut conclure à partir de ces observations que la réalisation du verbe non clitique en tant que syntagme complexe (avec ses arguments internes) dans la projection précédant le groupe de clitique n'est pas possible en SC²⁹⁹ ni avec les clitiques pronominaux (5.264), ni avec les clitiques verbaux (5.265). Cette généralisation touche également le pronom réfléchi *se* ((5.266) et (5.267)), dans le sens où il ne peut coïncider ni avec la locution pronominale qu'il remplace (5.268), ni avec le pronom fort *sebe* ((5.269), (5.270) et (5.271)) :

(5.264) *Daješ vodu Peri **mu je**.
donnes eau Pierre lui la
(Sens voulu : « Tu la lui donnes, l'eau à Pierre. »)

(5.265) *Daješ vodu Peri **je**.
donnes eau Pierre la
(Sens voulu : « Tu donnes l'eau à Pierre... la donnes à Pierre. »)

(5.266) Oni **se** vole.
ils se aiment
« Ils s'aiment. »

(5.267) Oni vole jedno drugog.
ils aiment un autre
« Ils aiment l'un l'autre. »

(5.268) *Oni **se** vole jedno drugog.
ils se aiment un autre
(Sens voulu « Ils s'aiment l'un l'autre. »)

(5.269) On **se** vidi. (Exemple de notre corpus)
il se voit
« Il se voit. »

(5.270) On vidi sebe.
il voit soi

²⁹⁹ Si le redoublement des clitiques en SC était possible, par exemple, cela est le cas en bulgare et en macédonien (Tomić, 2004), il serait possible de construire des phrases dont la tête temps fini avec ses arguments internes précède le groupe de clitiques.

« Ils se voit lui-même. »

- (5.271) *On **se** sebe vidi.
il se soi voit
(Sens voulu : « Il se voit lui-même. »)

Nous observons que, pour la même raison, le passé simple³⁰⁰ peut héberger le clitique *li* en SC ((5.272) et (5.273)), car le clitique auxiliaire ne peut pas co-apparaître avec celui-là ((5.274) et (5.275)) (au même titre que les arguments internes du verbe ne peuvent coïncider avec les clitiques pronominaux ((5.264) et (5.265)) :

- (5.272) Nazva **li** ona tebe? (Exemple de notre corpus)
appela *li* elle toi
« T'a-t-elle appelée? »

- (5.273) Pročita **li** ti knjigu?
lus *li* tu livre
« As-tu lu le livre? »

- (5.274) *Nazva **li je** ona tebe?
appela *li* est elle toi
(Sens voulu : « T'a-t-elle appelée? »)

- (5.275) *Pročita **li si** ti knjigu?
lus *li* es tu livre
(Sens voulu : « As-tu lu le livre? »)

Un autre argument qui appuie la proposition que le syntagme complexe du point de vue syntaxique ne peut héberger le clitique *li* en tête de phrase est l'impossibilité de la réalisation du participe passé dans la projection précédant ledit clitique. En effet, le participe passé peut, dans certains contextes, se déplacer en tête de phrase avec ses arguments internes afin d'héberger le groupe de clitiques en tête de phrase (Bošković, 2004; Tomić, 1996; Wilder et Čavar, 1994). Donc, le SV complexe peut servir d'hôte au groupe de clitiques lorsque le clitique *li* ne fait pas partie de la dérivation. Cela met en lumière qu'en SC le trait EPP peut être vérifié et éliminé de la dérivation lorsque le SV complexe héberge le groupe de clitiques en tête de phrase :

- (5.276) Poslao Marini cvijeće **je** Petar.
envoyé Marina fleur est Pierre
« C'est Pierre qui a envoyé des fleurs à Marina. »

- (5.277) Poslali Marini cvijeće **su** Petar i Ante.
envoyé Marina fleurs sont Pierre et Ante
« Ce sont Pierre et Ante qui ont envoyé des fleurs à Marina. »

- (5.278) Zbivali šale **smo** cijelo jutro.

³⁰⁰ À notre connaissance, aucun auteur ne propose d'explications portant sur la réalisation du passé simple dans la projection précédant le clitique *li*.

fait blagues sommes toute matinée
« Nous faisons des blagues toute la matinée. »

En revanche, la montée du participe passé vers la projection précédant le clitique *li*, avec (5.279) ou sans arguments internes (5.280), ne peut avoir lieu en SC. Les seules dérivations impliquant le participe passé et le clitique *li* qui convergent sont celles dont la particule *da* (5.281), le clitique *je* (5.282) ou le verbe auxiliaire non clitique (5.283) servent d'hôte au clitique *li*.

(5.279) *Poslao Marini cvijeće **li je** Petar?
envoyé Marina fleurs *li* est Petar
(Sens voulu : « Est-ce que c'est Pierre qui a envoyé des fleurs Marina? »)

(5.280) *Poslao **li je** Marini cvijeće Petar?
envoyé *li* est Marina fleurs Pierre
(Sens voulu : « Est-ce que Pierre a envoyé des fleurs à Marina? »)

(5.281) **Da li je** Petar poslao Marini cvijeće?
da *li* est Pierre envoyé Marina fleurs
« Est-ce que Pierre a envoyé des fleurs à Marina? »

(5.282) **Je li** Petar poslao Marini cvijeće?
est *li* Pierre envoyé Marina fleurs
« Est-ce que Pierre a envoyé des fleurs à Marina? »

(5.283) Jesi **li** došla? (Exemple de notre corpus)
es *li* venue
« Es-tu venue? »

Nous suggérons que le participe passé ne puisse se déplacer dans la projection précédant le clitique *li*, car il peut tout de même, en tant que constituant complexe, héberger d'autres clitics ((5.276), (5.277) et (5.278)) en tête de phrase. Cependant, le verbe non clitique et le passé simple ne peuvent se déplacer en tête de phrase avec leurs arguments internes pour servir d'hôte au groupe de clitics et pour cette raison peuvent héberger le clitique *li* en tête de phrase. Donc, à partir des données présentées ci-dessus, on peut déduire que le clitique *li* en SC peut être hébergé seulement par un constituant qui ne peut dans aucun contexte possible se déplacer dans la projection précédant le groupe de clitics en tant que constituant syntaxiquement complexe.

Cette remarque peut être appuyée par le fait que le clitique auxiliaire, lui aussi, peut héberger le clitique *li* en tête de phrase, mais seulement si son trait EPP est déjà éliminé de la dérivation. Ainsi sont formés les verbes auxiliaires non clitics ((5.284) et (5.285)) :

(5.284) Nisam **li ti** već ispričala? (Exemple de notre corpus)
ne suis *li* te déjà raconté
« Ne t'avais-je pas déjà raconté? »

(5.285) Jesi **li** ga imala dovoljo? (Exemple de notre corpus)

es *li* le avait suffisamment
« En avais-tu suffisamment? »

Dans les exemples ci-dessus, les clitiques *sam* et *si*, précédés de la négation *ni* (5.284) et du clitique *je* (5.285) ne sont plus des clitiques parce que leur trait EPP est éliminé de la dérivation grâce aux particules qui leur sont ajoutées (*ni* et *je*). Pour cette raison, ils peuvent se déplacer en tête de phrase. Certains peuvent argumenter que le constituant servant d'hôte au clitique *li* dans ces exemples est constitué de deux têtes : dans l'exemple (5.284) de la négation et du clitique *sam*, et dans l'exemple (5.285) des clitiques *je* et *ste*. Cependant, sachant qu'aucun autre élément ne peut être ajouté au cours de la dérivation au verbe auxiliaire non clitique (*nisam*, *jeste*), indiquant que ce constituant ne comporte aucun branchement au niveau syntaxique, nous pouvons conclure que *nisam* et *jeste* sont des têtes syntaxiquement simples et peuvent, pour cette raison, servir d'hôte au clitique *li*.

D'ailleurs, nous remarquons aussi que la fonction grammaticale du constituant précédant le clitique *li* dans les exemples (5.284) et (5.285) est verbale. Donc, le clitique auxiliaire auquel est ajoutée une particule pour éliminer son trait EPP de la dérivation devient tout simplement l'auxiliaire verbal n'ayant plus de restrictions par rapport à son comportement syntaxique. Il se comporte alors comme n'importe quel verbe non clitique, qui, lui aussi, peut servir d'hôte au clitique *li*, comme nous l'avons déjà vu dans ce qui précède.

Si notre proposition est sur la bonne piste, c'est alors pour la même raison que le pronom³⁰¹ (5.286), le nom propre (5.287), le SAdv (5.288) ainsi que le SAdj (5.289) ne peuvent servir d'hôte au clitique *li* en SC. En effet, du point de vue syntaxique, ils peuvent tous faire partie d'un syntagme complexe, qui, à son tour, peut héberger le groupe de clitiques en tête de phrase. Cela est démonté avec les exemples ((5.290), (5.291), (5.292) et (5.293)).

(5.286) *Ona **li me je** iznenadila?³⁰²
elle *li* me est surpris
(Sens voulu : « Est-ce que c'est elle qui m'a surpris? »)

(5.287) *Marina **li me je** iznenadila?
Marina *li* me est surpris
(Sens voulu : « Est-ce que c'est Marina qui m'a surpris? »)

(5.288) *Polako **li** trči?
lentement *li* court
(Sens voulu : Est-ce que c'est lentement qu'elle (il) court? »)

(5.289) *Bijele **li** voli?
blanches *li* aime
(Sens voulu : « Est-ce que c'est des blanches qu'il (elle) aime? »)

(5.290) Ti i ona **ste me** iznenadile.

³⁰¹ De ce point de vue, la cliticisation contractée en anglais diffère de la cliticisation impliquant le clitique *li* en SC, car le pronom peut servir d'hôte au clitique affixal contracté en anglais selon Radford (1997a).

³⁰² Par contre, selon Liakin (2003), de tels exemples sont grammaticaux en russe.

Toi et elle êtes me surpris
« Toi et elle m’avez surpris. »

(5.291) Marina, Vesna i tvoja sestra³⁰³ **su me** iznenadile.
Marina, Vesna et ta soeur sont me surpris
« Marina, Vesna et ta sœur m’ont surpris. »

(5.292) Veoma polako **je** trčala.
très lentement est couru
« Elle courait très lentement. »

(5.293) Bijele ruže **je** kupila.
blanches roses est achetées
« Elle a acheté des roses blanches. »

Puisque chacun des constituants servant d’hôte au clitique *li* dans les exemples (5.286), (5.287), (5.288) et (5.289) comporte des branchements au niveau syntaxique, c’est-à-dire, chacun peut faire partie des syntagmes plus larges qui peuvent héberger le groupe de clitiqes dans certaines dérivations phrastiques, ils ne peuvent se déplacer dans la projection précédant le clitique *li*. Il semble alors que cette dernière soit réservée aux constituants syntaxiquement simples comportant uniquement un mot prosodique.

Si, suivant Radford (1997a), qui propose que la cliticisation contractée en anglais se fasse de manière qu’une tête de nature affixale, le clitique verbal en anglais, s’attache à une tête lexicale, il est alors possible d’expliquer le comportement idiosyncratique du clitique *li* en SC : seulement un constituant qui est simple du point de vue syntaxique peut lui servir d’hôte. Cela pourrait également expliquer la position que le clitique *li* occupe au sein du groupe de clitiqes. En effet, à la différence de tout autre clitique en SC³⁰⁴, le clitique *li* occupe sans exception la première position du groupe de clitiqes. Pourtant, cette restriction n’est pas uniquement prosodique, comme nous l’avions présumé ci-dessus, car, si elle l’était, n’importe quel mot prosodique aurait pu abriter le clitique *li* en tête de phrase.

En outre, sachant que rien ne peut séparer le clitique *li* de son hôte en SC, nous proposons que les deux occupent une même projection dans la dérivation, à l’instar de la cliticisation contractée en anglais proposée par Radford (1997a). Pourtant, d’autres analyses sont nécessaires pour déterminer la projection exacte que les deux occupent dans la projection dérivationnelle, ce que nous ne ferons pas dans le cadre de ce travail.

Pour expliquer le comportement du clitique *li* dans le cadre du programme minimaliste, on peut dire que le déplacement d’un constituant, qui est en général la tête temps fini (le verbe non clitique ou le verbe clitique *je*) et la particule *da*, dans la projection précédant l’Investigateur (le clitique *li*)

³⁰³ Radford (2009) propose que dans le syntagme dont plusieurs constituants sont coordonnés, la conjonction occupe la tête de celui-là, les éléments précédant la tête occupent la projection du spécifieur, qui encore selon cet auteur se ramifie en spécifieur intérieur et spécifieur extérieur, alors que l’élément suivant la tête occupe la projection du complément. Cels met en lumière qu’en SC le pronom peut faire partie d’un syntagme complexe syntaxiquement.

³⁰⁴ Čavar (1996) souligne que le clitique *li* est le seul qui n’accepte aucune variation en ce qui a trait à la position qu’il occupe au sein du groupe de clitiqes. Tout autre clitique peut, dans un contexte donné, apparaître dans une projection qu’il n’occupe pas généralement au sein du groupe de clitiqes, sauf le clitique *li*, selon cet auteur.

est nécessaire pour éliminer le trait EPP de celui-là. Suivant Rivero (1999), nous présumons que la particule *da* et le clitique *je* servent, en quelque sorte, de pronoms explétifs en SC (à l’instar du pronom explétif en anglais *there*, ils ne contribuent pas au niveau sémantique à la dérivation), on peut postuler que leur rôle principal est de se charger de l’élimination du trait EPP de la dérivation. Le trait Q du clitique *li* est vérifié par la même opération dérivationnelle : le déplacement de la tête temps fini ou de la particule *da*. En final, sachant que, selon le PM, les opérations dérivationnelles minimales sont préconisées, on peut alors conclure que le constituant servant d’hôte au clitique *li* doit être syntaxiquement simple, c’est-à-dire qu’il ne peut comporter aucune ramification dérivationnelle au niveau syntaxique afin d’assurer la production des phrases convergentes à l’interface des niveaux PF et LF en SC.

5.7. Groupe de clitiqes par rapport au syntagme prépositionnel

En SC, la projection du spécifieur doit être remplie au niveau PF lorsque les clitiqes font partie de la Numération. Or, la réalisation de cette première n’est pas du tout obligatoire lorsque les clitiqes n’entrent pas dans la dérivation. Cette optionalité n’est pas uniquement observable en SC. Radford (2009) observe que la projection du spécifieur de la tête verbale flexionnelle doit obligatoirement être réalisée en anglais, car, comme nous l’avons déjà démontré, cette dernière est marquée par le trait EPP. Cependant, selon cet auteur, des syntagmes complexes, tel que le SP (5.294), peuvent aussi avoir la projection du spécifieur remplie au niveau PF (5.295). Toutefois, la réalisation phonologique de celle-là est optionnelle étant donné que l’exemple (5.294), dont la projection du spécifieur n’est pas remplie phonologiquement, est grammatical au même titre que celui dont ladite projection est réalisée au niveau PF (5.295) :

(5.294) On the nose³⁰⁵.
 sur le nez
 « Sur le nez. »

(5.295) Right on the nose.
 exactement sur le nez
 « Exactement sur le nez. »

Selon Radford (2009), si *right* se trouve dans la projection du spécifieur dans l’exemple (5.295), celle-là ne doit pas être réalisée au niveau PF, car le syntagme prépositionnel en (5.294) n’est pas agrammatical dans cette langue.

Lorsque la projection du spécifieur du SP est réalisée phonétiquement, comme cela est le cas de l’exemple (5.295), celle-là, avec la préposition *on the nose*, constitue une projection maximale. En anglais, seulement une projection maximale peut se déplacer dans la syntaxe. Pour cette raison, la projection du spécifieur doit être soumise aux mêmes opérations syntaxiques que la phrase prépositionnelle (5.296) étant donné que la séparation de la projection du spécifieur de la phrase prépositionnelle engendre l’agrammaticalité en anglais³⁰⁶ (5.297) :

³⁰⁵ Les exemples (5.294) et (5.295) sont tirés de Radford (2009).

³⁰⁶ Il faut aussi noter que la séparation de la préposition du nom auquel elle s’attache est possible en anglais : These are the toys she played **with**. Cette extraction en SC serait agrammaticale :

(5.296) Right on the nose, she hit him³⁰⁷.
exactement sur le nez elle frappé le
« Elle l'a cogné exactement sur le nez. »

(5.297) *On the nose, she hit him right.
sur le nez elle frappé le exactement
(Sens voulu : « Elle l'a cogné exactement sur le nez. »)

Nous observons qu'en SC les SP se comportent de la même manière qu'en anglais. La projection du spécifieur peut être remplie au niveau PF ((5.298) et (5.300)), mais cela n'est pas nécessaire pour la convergence phrastique ((5.299) et (5.301)) :

(5.298) Ravno kroz kuhinju **bi** se moglo proći.
tout droit par cuisine aurait se pu passer
« C'est par la cuisine tout droit que l'on pourrait passer. »

(5.299) Kroz kuhinju **bi** se moglo proći. (Exemple de notre corpus)
par cuisine aurait se pu passer
« C'est par la cuisine que l'on pourrait passer. »

(5.300) Točno na nosu.
exactement sur nez
« Exactement sur le nez. »

(5.301) Na nosu.
sur nez
« Sur le nez. »

Le syntagme prépositionnel peut se déplacer en tête de phrase verbale avec ((5.298) et (5.300)) ou sans ((5.299) et (5.301)) la projection du spécifieur réalisée au niveau PF. La projection du spécifieur du SP doit se déplacer avec le reste du SP lorsqu'elle fait partie de la Numération (5.303). Si cela n'est pas le cas, la dérivation de la phrase échoue (5.305).

(5.302) Na nosu ima pčelu.
sur nez a abeille
« Sur son nez, il y a une abeille. »

(5.303) Točno na nosu ima pčelu.
exactement sur nez a abeille
« C'est exactement sur son nez qu'il y a une abeille. »

Ovo su igračke **sa kojima** se ona igrala.

*Ovo su igračke **kojima** ona se igrala **sa**.

Selon Radford (2009), en anglais, cette opération syntaxique est possible, car, dans cette langue, le mot *Qu*, qui est généré au sein du SP dans la projection occupée par le complément, se déplace dans la projection du spécifieur du SP. Pour cette raison, le mot *Qu* qui n'est plus c-commandé par la préposition, peut se déplacer dans la projection du Spec-CP.

³⁰⁷ Les exemples (5.296) et (5.297) sont tirés de Radford (2009).

(5.304) *Na nosu ima pčelu točno.
sur nez a abeille exactement
(Sens voulu : « Il y a une abeille exactement sur son nez. »)

Toutefois, ce qui est particulier pour le SC, c'est que la projection du spécifieur peut servir d'hôte aux clitiques (5.305), mais pas obligatoirement (5.306) :

(5.305) Točno **mu je** na nos pčela sletila.
exactement lui est sur nez abeille atterri
« C'est exactement sur son nez qu'une abeille a atterri. »

(5.306) Točno na nos **mu je** pčela sletila.
exactement sur nez lui est abeille atterri
« C'est exactement sur son nez qu'une abeille a atterri. »

Cependant, la préposition ne peut être séparée du reste du syntagme prépositionnel ((5.308) et (5.310)) même si, sans aucun doute, dans les exemples (5.307) et (5.309), elle constitue un mot prosodique :

(5.307) *Kroz **mu je** kuhinju prošao.
par lui est cuisine passé(e)
(Sans voulu : « Il (elle) est passé(e) par sa cuisine. »)

(5.308) Kroz kuhinju **mu je** prošao.
par cuisine lui est passé(e)
« Il (elle) est passé(e) par sa cuisine. »

(5.309) *Pored **mu je** nosa pčela proletila.
à côté lui est nez abeille volé
(Sens voulu : « C'est à côté de son nez qu'une abeille est passée. »)

(5.310) Pored nosa **mu je** pčela proletila.
à côté nez lui est abeille volé
« C'est à côté de son nez qu'une abeille est passée. »

Pour cette raison, le SP entier doit servir d'hôte au groupe de clitiques dans les exemples (5.308) et (5.310).

Alors, en SC, la projection du spécifieur du syntagme prépositionnel peut servir d'hôte aux clitiques, car sa réalisation est optionnelle dans la dérivation. Cependant, les prépositions *na* (sur), *kroz* (par) ou bien *pored* (à côté) dans les phrases prépositionnelles *na nosu* (sur le nez), *kroz kuhinju* (par cuisine) et *pored nosa* (à côté du nez), qui occupent la projection de la tête syntaxique, sont obligatoires pour la convergence phrastique et pour cela, selon nous, ne peuvent être séparées par les clitiques du reste du SP. Cela met en exergue que le placement des clitiques dans cette langue n'est pas régi uniquement par des lois prosodiques, mais syntaxiques aussi. Si le placement de ces particules était régi uniquement par des lois prosodiques, les clitiques pourraient suivre la

préposition *pored* (à côté) ou bien *kroz* (par), qui sont évidemment des mots prosodiques en SC. Toutefois, en raison des propriétés morphosyntaxiques qu'une préposition exerce sur le syntagme nominal qui lui est associé dans une unité syntagmatique, elle ne peut pas se comporter comme un constituant syntaxiquement libre. La préposition compose avec le reste du SP un syntagme complexe inséparable du point de vue syntaxique en SC. Pour cela, elle ne peut, à elle seule, héberger les clitiques en tête de phrase. Donc, l'exemple en (5.311), à l'instar de ceux en (5.312), (5.309) et (5.307), n'est pas agrammatical en raison du caractère prosodique de l'élément servant d'hôte au groupe de clitiques. Il est plutôt agrammatical, car le premier constituant du SP, occupant la tête syntaxique du SP, qui est aussi une projection minimale dans le cadre du PM, ne peut aucunement être séparé par des clitiques du reste du SP. Cela démontre que, dans ce cas-ci, la projection minimale en SC ne peut servir d'hôte aux clitiques dans cette langue.

(5.311) *Na **mu je** nos sletila.
 sur lui est nez atterri
 (Sens voulu : « C'est sur son nez qu'elle a atterri. »)

(5.312) *Prema **mu je** nosu letila.
 vers lui est nez volé
 (Sens voulu : « C'est vers son nez qu'elle volait. »)

Le verbe non clitique, quant à lui, ne peut non plus séparer la préposition du reste du SP ((5.313), (5.314) et (5.315)). Or, ce qui est encore plus intéressant, c'est qu'il ne peut non plus suivre la projection du spécifieur du SP ((5.316) et (5.317)) :

(5.313) *Pored leti nosa pčela.
 à côté vole nez abeille
 (Sens voulu : « C'est à côté de son nez qu'une abeille vole. »)

(5.314) *Prema leti nous.
 vers vole nez
 (Sens voulu : « C'est vers son nez qu'elle vole. »)

(5.315) *Kroz ide kuhinju.
 par va cuisine
 (Sens voulu : « Il (elle) passe par la cuisine. »)

(5.316) *Točno ima na nosu pčelu.
 exactement a sur nez abeille
 (Sens voulu : « C'est exactement sur son nez qu'il y a une abeille. »)

(5.317) *Točno ide kroz kuhinju.
 exactement va par cuisine
 (Sens voulu : « Il (elle) passe tout droit par la cuisine. »)

En plus, si la projection du spécifieur d'un syntagme, dans le sens de Radford (2009), est occupée par un autre élément, par exemple les adverbes *jako* ou bien *vrlo*, ceux-là peuvent être suivis d'un clitique auxiliaire ((5.318), (5.319), (5.320) et (5.321)), pronominal (5.322) ainsi que du pronom réfléchi (5.323) :

- (5.318) Jako **je** puno radila (F). (Exemple de notre corpus)
très est beaucoup travaillé
« Elle a travaillé vraiment beaucoup. »
- (5.319) Jako **sam** skupo platila. (Exemple de notre corpus)
très suis cher payé
« J'ai payé très cher. »
- (5.320) Jako **je** teško vjerovati nekome. (Exemple de notre corpus)
très est difficile croire quelqu'un
« C'est très difficile de croire quelqu'un. »
- (5.321) Vrlo **ćemo** lijepu haljinu kupiti.
très allons belle robe acheter
« Nous allons acheter une très belle robe. »
- (5.322) Vrlo **mi** lijepu haljinu kupuješ.
très me belle robe achètes
« Tu m'achètes une très belle robe. »
- (5.323) Jako **se** lijepom haljinom ponosi.
très se belle robe vante
« Elle est fière de sa très belle robe. »
- (5.324) *Vrlo ima lijepu haljinu.
très a belle robe
(Sens voulu : « Elle a une très belle robe. »)
- (5.325) *Jako trći sporo.
très court lentement
(Sens voulu : « Il court très lentement. »)
- (5.326) *Jako plaćam skupo.
très paie cher
« Je paye très cher. »
- (5.327) Jako teško vjerujemo nekome.
très difficilement croyons quelqu'un
« On ne fait pas facilement confiance à quelqu'un. »
- (5.328) *Jako vjerujemo teško nekome.

très croyons difficilement quelqu'un
(Sens voulu : « On ne fait pas facilement confiance à quelqu'un. »)

Néanmoins, ce phénomène n'est pas observable avec le verbe non clitique, car celui-là ne peut suivre la projection du spécifieur lorsqu'elle est occupée par l'adverbe dans les situations démontrées ci-dessus ((5.324), (5.325), (5.326) et (5.328)). Le contraste entre les exemples (5.320), (5.327) et (5.324) met bien en lumière la projection que le verbe non clitique, à la différence du verbe clitique, doit occuper dans ce contexte.

Donc, la projection du spécifieur du syntagme complexe du point de vue syntaxique peut être suivie du verbe clitique et non pas du verbe non clitique. Cette observation démontre encore une fois que, dans la dérivation phrastique, les verbes clitiques occupent une projection supérieure au verbe non clitique en SC.

5.8. Clitique *je* : première ou dernière position du groupe de clitique?

Il nous reste encore un dernier point concernant les clitiques du SC à clarifier. Comme nous l'avons déjà démontré, le clitique *je* occupe en général la dernière projection au sein du groupe de clitiques lorsque ce dernier n'est pas séparé par d'autres constituants (5.329). Et nous savons aussi à présent que lorsque le groupe de clitiques est séparé par d'autres constituants formant ainsi deux groupes distincts au sein d'une unité syntaxique, le clitique *je* occupe en général la plus haute projection du groupe de clitiques ((5.330) et (5.332)). Par contre, de telles constructions dont le clitique *je* n'occupe pas la projection qui lui est destinée dans la syntaxe ne convergent pas aux niveaux PF et LF et la dérivation phrastique échoue ((5.331) et (5.333)).

(5.329) Ona **ga je** predstavila Petru³⁰⁸.
elle le est présenté Pierre
« Elle l'a présenté à Pierre. »

(5.330) Ona **je**, kao što sam vam rekla, predstavila **ga** Petru.
elle est comme quoi suis vous dit présenté le Pierre
« Comme je vous ai dit, elle l'a présenté à Pierre. »

(5.331) *Ona **ga**, kao što sam vam rekla, predstavila **je** Petru.
elle est comme quoi suis vous dit présenté le Pierre
(Sens voulu : « Comme je vous ai dit, elle l'a présenté à Pierre. »)

(5.332) Crvenu **je** haljinu Denis **joj** kupio.
rouge est robe Denis lui acheté
« Denis lui a acheté une robe rouge. »

(5.333) *Crvenu **joj** haljinu Denis **je** kupio.

³⁰⁸ Les exemples (5.320), (5.330) et (5.331), qui sont légèrement modifiés, sont empruntés à Bošković (2004).

rouge lui robe est Denis acheté
(Sens voulu : « Denis lui a acheté une robe roge. »)

À partir de ces constats, on peut conclure que le clitique *je* a un comportement idiosyncratique étant donné qu'il ne se comporte pas uniformément par rapport à la projection qu'il occupe dans la dérivation.

Or, nous avons aussi mis en exergue que, dans certaines constructions dans lesquelles le groupe de clitics est séparé par d'autres constituants, le clitique *je* se comporte encore plus bizarre, car il peut tout de même démontrer le comportement qui lui est généralement propre : le clitique *je* peut tout de même occuper la dernière projection dans le groupe de clitics même lorsque ce dernier est séparé en deux constituants.

(5.334) Dao **joj** knjigu **je** Ivan³⁰⁹.
donné lui livre est Jean
« Jean lui a donné un livre. »

(5.335) *Dao **je** knjigu **joj** Ivan.
donné est livre lui est Jean
(Sens voulu : « Jean lui a donné un livre. »)

(5.336) Poklonio **joj** ruže **je** Stefan.
offert lui roses est Stéphane
« Stéphane lui a offert des roses. »

(5.337) *Poklonio **je** ruže **joj** Stefan.
offert est roses lui Stéphane
(Sens voulu : « Stéphane lui a offert des roses. »)

Les exemples présentés ci-dessus mettent en lumière que le comportement du clitique *je* en SC n'est pas uniforme et que la projection qu'il occupe au sein la phrase ne peut tout simplement être expliquée en fonction de l'interface des niveaux PF et LF dudit clitique. Alors, la question se pose : pourquoi le clitique *je* occupe en général la dernière projection du groupe de clitics (5.392), mais peut tout de même, dans les constructions dans lesquelles le groupe de clitics occupe deux projections différentes, dévier de cette régularité? Qu'est-ce qui prédétermine la projection que le clitique *je* occupe dans ces situation?

Boskovic (2004) propose que le comportement du clitique *je* puisse être expliqué si l'on suppose que, dans la syntaxe, à l'instar de tous les autres clitics auxiliaires, ledit clitique occupe la plus haute projection du groupe de clitics ((5.330) et (5.332)). Selon cet auteur, la contrainte portant sur la réalisation phonologique dudit clitique est conditionnée par la projection qu'il occupe par rapport aux clitics pronominaux, d'où vient la variation entre les exemples (5.332) et (5.334).

Or, quoique nous soyons d'accord avec cette proposition de Boskovic (2004), nous croyons que d'autres constats méritent aussi d'être mis en évidence. En effet, nous croyons qu'encore une fois, ce phénomène peut être expliqué dans le PM si nous supposons que, quoique de façon

³⁰⁹ Les exemples (5.334) et (5.335) sont empruntés à Bošković (2004).

restreinte étant donné qu'il peut apparaître en tête de phrase dans certaines conditions comme nous l'avons déjà démontré, le clitique *je* est marqué du trait EPP³¹⁰. En effet, dans les constructions dont la Numération inclut le clitique *je*, et que le groupe de clitics est séparé en deux constituants distincts, la projection que ledit clitique occupe au sein de la phrase dépend de la manière dont la phrase est dérivée.

Radford (1997, 2004, 2006, 2009) souligne que le verbe et ses arguments internes assignent ensemble le rôle thêta à l'argument externe du verbe. Et nous remarquons que lorsque le groupe verbal entier en tant que projection maximale, c'est-à-dire le verbe avec tous ses arguments internes, monte dans la périphérie gauche de la phrase en SC, il peut agir en tant qu'unité syntaxique simple dont le rôle est d'éliminer le trait EPP dont les clitics auxiliaires sont marqués dans cette langue.

Cela est bien observable dans les exemples (5.334) et (5.336) où le groupe verbal entier monte dans la périphérie gauche de la phrase (dans l'exemple (5.334) *dao joj knjigu* et dans l'exemple (5.336) *poklonio joj ruže*) pour éliminer le trait EPP du clitique *je*. Notons aussi que les arguments internes du verbe peuvent se réaliser en tant que clitics ((5.334), (5.336) et (5.338)) ou bien en tant qu'arguments pleins ((5.339) et (5.340)), mais cela n'affecte pas la projection que le clitique auxiliaire occupe dans la dérivation.

(5.338) Dali **ih** Mariji **su** Jozo i Ante³¹¹.
 donné les Marie sont Jozo et Ante
 « Ante et Jean les ont données à Marie. »

(5.339) Dali *ideje* Mariji **su** Jozo i Ante.
 donné idées Marie sont Jozo et Ante
 « Jozo et Ante les ont données à Marie. »

(5.340) Dao Mariji knjigu **je** Ivan.
 donné Marie livre est Jean
 « Jean a donné le livre à Marie. »

Les exemples (5.338) et (5.339) démontrent que, lorsque les arguments internes et le verbe montent dans la périphérie gauche de la phrase, peu importe si l'argument *ih* dans l'exemple (5.338) est réalisé en tant que clitique ou en tant qu'argument plein (*ideje*) (5.339), le clitique *je* ne peut occuper la projection AgrO destinée à l'un des arguments internes du verbe (d'où l'agrammaticalité des exemples (5.335) et (5.337)). Dans ces exemples, le clitique auxiliaire doit occuper la projection AgrS qui lui est destinée dans la syntaxe ((5.334), (5.336), (5.338), (5.339) et (5.340)). On remarque aussi que, dans les exemples (5.338), (5.339) et (5.340), le verbe, ensemble avec tous ses arguments internes, vérifie et élimine le trait EPP du clitique auxiliaire.

³¹⁰ Selon notre proposition, les clitics auxiliaires, pronominaux, phrastiques ainsi que le pronom réfléchi sont tous marqués du trait EPP. Dans cette partie de notre analyse, nous élaborons cette proposition en nous servant des exemples comportant le clitique *je*.

³¹¹ Les exemples (5.338), (5.339) et (5.340) sont, qui sont modifiés, sont empruntés à Bošković (2004).

Cependant, dans les exemples (5.334), (5.336) et (5.338), le verbe principal de la phrase vérifie et élimine le trait EPP des clitiques pronominaux.

D'un autre côté, dans les exemples (5.330) et (5.332), dans lesquels le groupe de clitiques occupe toujours deux projections distinctes, le clitique *je* occupe la plus haute projection dans la dérivation. On constate que, dans ces deux exemples-là, la montée des arguments internes du verbe est partielle, car certains d'entre eux restent dans la périphérie droite de la phrase (dans l'exemple (5.330) l'argument *ga* reste dans la périphérie droite, tandis que dans l'exemple (5.332), les arguments *Denis* et *joj* le font).

On peut alors conclure que l'agencement des projections AgrS et AgrO jouent un rôle important dans la dérivation de la phrase contenant le clitique *je* en SC. Plus précisément, si la montée du verbe avec tous ses arguments internes à lieu, tous les clitiques pronominaux, s'ils ne sont pas réalisés en tant qu'arguments pleins, doivent précéder le clitique auxiliaire dans la dérivation, car ils assignent ensemble le rôle thêta à l'argument externe du verbe. Autrement dit, la projection AgrO précède la projection AgrS dans ce cas-ci.

Si, par contre, certains arguments internes du verbe restent dans la périphérie droite de la phrase, ce qui implique que le verbe ne monte pas avec tous ses arguments internes dans la périphérie gauche de la phrase pour l'assignation du rôle thêta à l'argument externe du verbe, le clitique *je* doit précéder tous les clitiques pronominaux dans la dérivation. Cela implique que la projection AgrS précède la projection AgrO dans la dérivation.

Ces observations expliquent le fait qu'une même Numération (*kupio*, *Denis*, *crvenu haljinu*, *joj*, *je*) peut donner lieu à deux dérivations distinctes dont la projection qu'occupe le clitique auxiliaire diffère en fonction du regroupement du verbe avec ses arguments internes ((5.341) et (5.342)) :

(5.341) Kupio **joj** crvenu haljinu **je** Denis.
acheté lui rouge robe est Denis
« Denis lui a acheté une robe rouge. »

(5.342) Crvenu **je** haljinu Denis **joj** kupio.
rouge je robe Denis lui acheté
« Denis lui a acheté une robe rouge. »

(5.343) Kupio Marini crvenu haljimu **je** Denis.
acheté Marina rouge robe est Denis
« Denis a acheté une robe rouge à Marina. »

Dans l'exemple (5.341), le verbe *kupio* avec tous ses arguments internes (*joj*, *crvenu haljinu*) héberge le clitique *je* en tête de phrase. En raison de cela, le clitique pronominal, qui peut aussi être réalisé en tant qu'argument plein *Marini* (5.343), précède le clitique *je* dans la dérivation. Le groupe verbal entier vérifie et élimine le trait EPP du clitique *je*.

Néanmoins, dans l'exemple (5.342), certains arguments internes du verbe ne montent pas dans la projection précédant le clitique *je* et en raison de cela ledit clitique occupe la projection dans la

dérivation précédant le clitique pronominal. Dans ce cas-ci, le trait EPP du clitique pronominal *joj* est vérifié et éliminé de la dérivation avec l'argument interne *crvenu*.

Les exemples donnés ci-dessus mettent encore une fois en lumière que la montée d'un constituant complexe ou simple, du point de vue syntaxique, peut vérifier et éliminer le trait EPP des clitiqes du SC. Dans le premier cas, le clitique auxiliaire est précédé du groupe verbal entier. Dans le deuxième, vu que le groupe verbal est séparé par d'autres constituants dans la phrase, le clitique *je* doit occuper la projection qui lui est destinée dans la syntaxe : celle précédant tous les clitiqes pronominaux faisant partie de la dérivation ((5.330) et (5.332)). Les deux options démontrent que les clitiqes auxiliaires et pronominaux du SC sont marqués du trait EPP, car ils ne peuvent apparaître en tête de phrase. En outre, vu la grammaticalité des exemples (5.338), (5.339) et (5.340) où plusieurs constituants syntaxiques servent d'hôte au clitique auxiliaire, on peut conclure que les clitiqes du SC ne sont pas uniquement conditionnés par la contrainte phonologique selon laquelle ils doivent suivre un mot prosodique en tête de phrase. Les données empiriques de notre étude ont mis en évidence que les clitiqes du SC ont un comportement beaucoup plus libre que ce qui est démontré dans la littérature.

Conclusion

Dans ce qui précède, nous venons de décortiquer le comportement des clitiques du SC tout en puisant des données de notre étude empirique ainsi que des propositions des auteurs s'étant penchés sur ce sujet.

Ainsi avons-nous proposé que le comportement des clitiques auxiliaires, phrastiques et pronominaux en SC puisse être expliqué avec facilité dans le cadre du PM. Si l'on prend en considération que le SC fait partie des langues dont le trait EPP des clitiques auxiliaires, phrastiques et pronominaux doit être vérifié et éliminé de la dérivation pour la convergence phrastique, on peut alors comprendre pourquoi la réalisation desdits clitiques³¹² dans la position initiale de la phrase n'est jamais observable dans la production langagière des locuteurs natifs de cette langue.

L'hôte par excellence du groupe de clitiques en SC est l'argument externe du verbe, même s'il n'est pas nécessaire pour la convergence phrastique.

Finalement, il est pertinent de souligner que les propositions selon lesquelles les clitiques du SC sont conditionnés uniquement par les règles prosodiques ne sont pas fondées. En général, dans le cadre de notre étude, les exemples dont le SN entier sert d'hôte aux clitiques sont plus acceptables que les exemples où le premier mot prosodique se charge de ce rôle. En conclusion, la syntaxe et la prosodie sont, au même titre, responsables du rôle de fournir l'hôte aux clitiques. Puisque la dérivation selon le PM se fait à l'envers, la syntaxe peut fournir l'hôte aux clitiques à plusieurs reprises. Si la syntaxe ne le fait pas, la prosodie le fera à la fin de la dérivation pour assurer la convergence de la phrase.

D'un autre côté, il est important de souligner que les trois langues comportent le même paramètre : un paramètre qui, dans certaines circonstances, permet à la même phrase, traduite dans les trois langues, d'être formée de la même façon ou d'avoir la même structure.

Exemple :

« La chaise sur laquelle je suis assise est belle »

« The chair, on which I am sitting, is pretty »

« Stolica na kojoj sjedim je lijepa »

On peut remarquer que la structure des phrases, dans les trois cas, est identique. Bien sûr, il y a d'autres façons de former ces phrases, par exemple « the chair I am sitting on is pretty » ou « Ljepa je stolica na kojoj sjedim ». Cependant, il est intéressant de remarquer que la même structure peut être utilisée pour former ces phrases. La structure des trois phrases qui sont utilisées pour montrer qu'il y a un paramètre permettant aux trois langues de composer des phrases ayant la même structure est la façon la plus commune d'exprimer cette idée.

³¹² Hormis le clitique *je* dans certains contextes.

En revanche, Grohmann et al. (2000) et Epstein et Seely (2006) proposent des arguments en faveur de l'élimination du trait EPP en raison, entre autres, de la redondance entre ce trait et certaines théories qui avaient été proposées (par exemple : *Case Feature Checking Theory*) impliquant que le trait EPP n'est pas minimaliste. Or, selon nous, l'élément qui héberge les clitiques, que ce soit un sujet ou une autre catégorie grammaticale, entretient avec ces éléments une relation différente de celle entre un sujet et son prédicat, qui, à notre connaissance, n'a jamais été explorée dans le cadre du trait EPP. En effet, il y a certainement quelque chose qui force la réalisation d'un élément phonologique ou syntaxique dans la position précédant les clitiques et nous croyons qu'un trait ininterprétable des clitiques en est responsable. Ainsi, selon nous, les études portant sur le trait EPP peuvent également englober la relation entre les clitiques du SC et leur hôte.

En revanche, il nous reste à répondre à la question suivante : Pourquoi les deux options sont-elles possibles dans cette langue? Puisque le trait EPP est ininterprétable, il ne devrait plus être visible dans la computation une fois éliminé (Butler et Mathieu, 2005) (par exemple, dans la phrase (36), *prema svojoj* élimine le trait EPP. Toutefois, l'exemple (35) est aussi grammatical quoique l'opération syntaxique dont le but d'éliminer le trait EPP soit plus coûteuse). Or, étant donné que toute transformation syntaxique devrait être aussi économique que possible (Chomsky, 1991), c'est-à-dire, aucune opération superflue ne devrait être permise dans le langage afin que l'interprétation soit satisfaite (*FI, Full Interpretation* (Chomsky, 2015, 1995)), pourquoi alors le constituant *školi* se déplace-t-il avec *prema svojoj* pour éliminer le trait EPP (35), vu que cette dernière partie peut le faire à elle seule (36)? Une explication possible vient de Biberauer et Richards (2006) selon qui la catégorie qui vérifie le trait EPP joue un rôle important. En effet, selon ces auteurs, les deux options, celles où un syntagme partiel ou un syntagme entier se déplacent dans la syntaxe, sont également coûteuses comme opérations. Tout ce qui importe, selon ces auteurs, c'est que le trait EPP soit vérifié quand il est obligatoire, c'est-à-dire, dans les cas où il doit être vérifié. Cela est évidemment le cas des clitiques du SC, selon nous.

En SC, plusieurs catégories grammaticales peuvent servir d'hôte aux clitiques. Le déplacement du plus près n'est pas respecté puisque des SV, des SP ainsi que des SN peuvent héberger les clitiques. Alors, le déplacement du SN entier dans les cas où seulement une partie de celui-là peut vérifier le trait EPP est beaucoup moins problématique que le déplacement d'un syntagme qui exige des opérations plus coûteuses du point de vue du programme minimaliste.

Références

- Ackema, P., & Čamdžić, A. (2003). LF complex predicate formation: The case of participle fronting in Serbo-Croatian. *University of Edinburgh*.
- Adger, D. (2003). *Core syntax: A minimalist approach*. 33, Oxford: Oxford University Press.
- Adger, D., & Svenonius, P. (2011). Features in minimalist syntax. *The Oxford handbook of linguistic minimalism*, 27-51.
- Agbayani, B., & Golston, C. (2016). Phonological constituents and their movement in Latin. *Phonology*, 33(1), 1-42.
- Alexander, R. (2000). Tracking Sprachbund boundaries: Word order in the Balkans. *Studies in Slavic and General Linguistics*, 28, 9-27.
- Alexiadou, A., & Anagnostopoulou, E. (2007). The subject-in-situ generalization revisited. In *Interfaces+ Recursion= Language?: Chomsky's Minimalism and the View from Syntax-Semantics* (pp. 31-60). Mouton de Gruyter Berlin.
- Alexiadou, A., & Anagnostopoulou, E. (2001). The subject-in-situ generalization and the role of case in driving computations. *Linguistic inquiry*, 32(2), 193-231.
- Alexiadou, A., & Anagnostopoulou, E. (1998). Parametrizing AGR: Word order, V-movement and EPP-checking. *Natural Language & Linguistic Theory*, 16(3), 491-539.
- Alexiadou, A., & Anagnostopoulou, E. (1997). Toward a uniform account of scrambling and clitic doubling. *German: Syntactic Problems, Problematic Syntax*, 143-161.
- Alexiadou, A., & Carvalho, J. (2017). The role of locatives in (partial) pro-drop languages. *Order and structure in syntax II*, 41.
- Al-Horais, N. (2013). The Minimalist Program and its New Insight to the Concept of Universal Grammar. *Journal of Universal Language*, 14(2).
- Al-Horais, N. (2012). Minimalist Program and its fundamental improvements in syntactic theory: evidence from Agreement Asymmetry in Standard Arabic.
- TRACKING SPRACHBUND BOUNDARIES: WORD ORDER IN THE BALKANS Author(s): RONELLE ALEXANDER Source: *Studies in Slavic and General Linguistics*, Vol. 28, Languages in Contact (2000), pp. 9-27

- Anderson, S. R. (1996). How to put your clitics in their place, or why the best account of second-position phenomena may be something like the optimal one. *The Linguistic Review*, 13(3-4), 165-192.
- Anderson, S. R. (1993). Wackernagel's revenge: Clitics, morphology, and the syntax of second position. *Language*, 68-98.
- Anderson, S. R. (2005). *Aspects of the theory of clitics* (No. 11). Oxford University Press on Demand.
- Auger, J. (2003). Les pronoms clitiques sujets en picard: une analyse au confluent de la phonologie, de la morphologie et de la syntaxe. *Journal of French language studies*, 13(1), 1-22.
- Auger, J. (1994). Pronominal clitics in Québec colloquial French: A morphological analysis. Thèse de doctorat.
- Benincà, P., & Pescarini, D. (2014). Clitic placement in the dialect of San Valentino in Abruzzo Citeriore. *Archivio glottologico italiano*
- Barbosa, P. P. (2011). Pro-drop and Theories of pro in the Minimalist Program Part 1: Consistent Null Subject Languages and the Pronominal-Agr Hypothesis. *Language & Linguistics Compass*, 5(8), 551–570.
- Barbosa, P. (2011a). Pro-drop and Theories of pro in the Minimalist Program Part 2: Pronoun Deletion Analyses of Null Subjects and Partial, Discourse and Semi pro-drop. *Language & Linguistics Compass*, 5(8), 571–587.
- Barbosa, M. D. P. P. (1995). *Null subjects* (Doctoral dissertation, Massachusetts Institute of Technology).
- Bouzouita, M., & Kempson, R. (2006). Clitic Placement in Old and Modern Spanish. *Competing Models of Linguistic Change: Evolution and Beyond*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins, 253-268.
- Barrie, M. (2017). *An Introduction to Generative Syntax: A cross-linguistic approach*. Livre numérique. Disponible en ligne. URL : www.mikebarrie.com › *book*
- Bašić, M. (2004). Nominal subextractions and the structure of NPs in Serbian and English (Master's thesis, Universitetet i Tromsø).
- Benincà, P. (2006). A detailed map of the left periphery of medieval Romance. *Crosslinguistic research in syntax and semantics: Negation, tense and clausal architecture*, 53-86.
- Benincà, P., & Pescarini, D. (2014). Clitic placement in the dialect of san Valentino in Abruzzo citeriore.
- Benveniste, É. (1995). *Problèmes de linguistique générale I*, Tunis. Cérès Éditions.

- Benveniste, É. (1974). *Problèmes de linguistique générale*, (Vol. 2). Éditions Gallimard.
- Biberauer, T., & Richards, M. (2006). True optionality: When the grammar doesn't mind. *Minimalist essays*, 35-67.
- Biberauer, T., & Roberts, I. (2005). Changing EPP parameters in the history of English: accounting for variation and change. *English Language & Linguistics*, 9(1), 5-46.
- Biberauer, T. (2010). Semi null-subject languages, expletives and expletive pro reconsidered. Parametric variation: Null subjects in minimalist theory, 153-99.
- Billings, L. A. (2002). Phrasal clitics. *Journal of Slavic linguistics*, 53-104.
- Bhat, D. S. (2004). *Pronouns*. Oxford University Press on Demand.
- Blažeka, D. (2003). Usvajanje gramatičkih kategorija pomoću učenikova zavičajnog idioma. *Dijete i jezik danas, Osijek*, 108-121.
- Boeckx, C., & Stjepanović, S. (1999). The wh/clitic connection in Slavic: Theoretical implications. In *Formal Approaches to Slavic Linguistics*. 8, 22-40.
- Bögel, T., Butt, M., Kaplan, R. M., King, T. H., & Maxwell, J. T. (2010). Second position and the prosody-syntax interface. In *Fifteenth international lexical functional grammar conference (LFG10)*. 106-126.
- Bošković, Ž. (2014). Now I'm a phase, now I'm not a phase: On the variability of phases with extraction and ellipsis. *Linguistic inquiry*, 45(1), 27-89.
- Bošković, Ž. (2004). Clitic placement in South Slavic. *Journal of Slavic Linguistics*, 37-90.
- Bošković, Ž. (2001). *On the nature of the syntax-phonology interface: Cliticization and related phenomena*. Amsterdam: Elsevier Science.
- Bošković, Ž. (2000). Li without PF movement. In *Formal Approaches to Slavic Linguistics: The Indiana Meeting*. 57-75.
- Bošković, Ž. (2000a). Second Position Cliticisation: Syntax and/or Phonology? Frits Beukema and Marcel den Dikken, eds. *Clitic Phenomena in European Languages*. Werner Abraham, ed. *Linguistics Today*, vol. 30.
- Bošković, Ž. (1995). Participle movement and second position cliticization in Serbo-Croatian. *Lingua*, 96(4), 245-266.
- Bošković, Ž., & Franks, S. (2002). Phonology-syntax interactions in South Slavic. *Balkanistica*, 15, 49-74.

- Bouzouita, M., & Kempson, R. (2006). Clitic placement in old and modern Spanish. *Amsterdam Studies, in The Theory and History of Linguistic Science*, 253.
- Browne, W. (2014). Groups of Clitics in West and South Slavic Languages. Slavic and German in Contact: Studies from Areal and Contrastive Linguistics. *Slavic Eurasian Studies*, 26, 81-96.
- Browne, W. (2004). Serbo-Croatian enclitics for English-speaking learners. *Journal of Slavic Linguistics*, 12(1/2), 249-283.
- Browne, W. (1974). On the problem of enclitic placement in Serbo-Croatian. *Slavic Transformational Syntax*, 10, 36-52.
- Browne, W. (1970). O oblicima futura tipa čitat ću i čitaču. *Jezik: časopis za kulturu hrvatskoga književnog jezika*, 18(2), 43-46.
- Butler, A., & Mathieu, E. (2005). Split-DPs, generalized EPP and visibility. *MIT Working Papers in Linguistics*, 49, 49-57.
- Butler, J. (2005). The phase structure of tense. *MIT working papers in linguistics*, 49, 69-85.
- Caink, A. (2000). Full Form Auxiliaries in Serbian/Croatian/Bosnian. In *Formal Approaches to Slavic Linguistics 8: The Philadelphia Meeting*. 61-77. Michigan Slavic Publications Ann Arbor.
- Caink, A. (1999). Serbian/Croatian/Bosnian clitics at the lexical interface. In *Formal approaches to Slavic linguistics*. 7, 81-100.
- Calude, A. S. (2001). Romanian clitics: Siding with the Serbo-Croatian or the French?. *Revue Roumaine de Linguistique*, 46(1-4), 91-104.
- Chater, N., & Christiansen, M. H. (2010). Language acquisition meets language evolution. *Cognitive science*, 34(7), 1131-1157.
- Cheng, L. L. S. (1997). *On the typology of wh-questions*. Thèse de doctorat, Taylor & Francis.
- Chomsky, N. (2015). *The minimalist program*. MIT Press.
- Chomsky, N. (2008). On phases. *Current Studies in Linguistics Series*, 45, 133.
- Chomsky, N. (2005). Three factors in language design. *Linguistic inquiry*, 36(1), 1-22.
- Chomsky, N. (2004). Beyond explanatory adequacy. Structures and Beyond. The cartography of syntactic structures, Volume 3, edited by Adriana Belletti, 104-131.
- Chomsky, N. (2001): "Derivation by Phase". In: M. Kenstowicz, ed., Ken Hale: a life in language, Cambridge: MIT Press.

- Chomsky, N. (2000). Minimalist inquiries: The framework. Step by step: Essays on minimalist syntax in honor of Howard Lasnik, ed. by Roger Martin, David Michaels, and Juan Uriagereka, 89–155.
- Chomsky, N. (1995). *The minimalist program*. MIT Press.
- Chomsky, N. (1993). Minimalist program for linguistic theory. The view from building 20: Essays in linguistics in honor of Sylvain Bromberger, Hale, Kenneth, & Keyser, Samuel Jay eds.], Cambridge, MA: The MIT press, pp. 1-52.
- Chomsky, N. (1986). *Knowledge of language: Its nature, origin, and use*. Greenwood Publishing Group.
- Chomsky, N. (1982). Some concepts and consequences of the theory of government and binding. MIT press.
- Chomsky, N. (1981). *Lectures on Government and Binding*, Foris, Dordrecht.
- Chomsky, N., & Collins, C. (2001). *Beyond explanatory adequacy* (Vol. 20, pp. 1-28). MITWPL.
- Chomsky, N., Gallego, Á., & Ott, D. (2017). Generative grammar and the faculty of language: Insights, questions, and challenges. *Catalan Journal of Linguistics*.
- Christiansen, M. H., & Kirby, S. (Eds.). (2003). *Language evolution*. OUP Oxford.
- Collins, J. (2008). *Chomsky: A guide for the perplexed*. A&C Black.
- Cormack, A., & Smith, N. (1996). Checking theory: features, functional heads, and checking-parameters. *Working Papers in Linguistics*, 8, 243-281.
- Corver, N., & Van Koppen, M. (2010). Ellipsis in Dutch possessive noun phrases: a micro-comparative approach. *The Journal of Comparative Germanic Linguistics*, 13(2), 99-140.
- Čamdžić, A., & Hudson, R. (2007). Serbo-Croat clitics and word grammar. *Research in Language*, 5, 5-50.
- Čamdžić, A., & Hudson, R. (2002). *Serbo-croat-bosnian clitics and Word Grammar*. UCL Working Papers in Linguistics. 14, 321-353.
- Čubrić, M., Hudeček, L., & Mihaljević, M. (2015). Uf, gdje mi je enklitika–sloboda u redu riječi. *Hrvatski Jezik*, 2(3), 17-21.
- Ćavar, D. (1996) “On cliticization in Croatian: Syntax or prosody?” *ZAS Papers in Linguistics*, 6, 51-65.

- Ćavar, D., Seiss, M., Butt, M., & King, T. H. (2011). Clitic placement, syntactic discontinuity and information structure. In *Proceedings of LFG*. 131-151.
- Ćavar, D., & Wilder, C. (1994). " Clitic Third" in Croatian. In *Clitics in the Languages of Europe*. Mouton de Gruyter.
- De Cat, C. (2005). French subject clitics are not agreement markers. *Lingua*, 115(9), 1195-1219.
- Christiansen, M. H., & Kirby, S. E. (2003). *Language evolution*. Oxford University Press.
- Chater, N., & Christiansen, M. H. (2010). Language acquisition meets language evolution. *Cognitive science*, 34(7), 1131-1157.
- Delais-Roussarie, E. (1999). Accentuation et réalisation des clitiques en français. *Cahiers de grammaire*, 24, 17-37.
- Diesing, M., Đurđević, D. F., & Zec, D. (2009). Clitic placement in Serbian: Corpus and experimental evidence. *The Fruits of Empirical Linguistics: Product*, 2-59.
- Dimitrova-Vulchanova, M. (1998). Are Bulgarian Pronominal Clitics in the Wackernagel Position?. In *Norwegian Contributions to the Twelfth International Congress of Slavists, Meddelelser* (Vol. 80, pp. 7-32).
- Dornisch, E. (1998). *Multiple-wh-questions in Polish: The interactions between wh-phrases and clitics*. Cornell University.
- Dumez, H. (2013). Qu'est-ce que la recherche qualitative? Problèmes épistémologiques, méthodologiques et de théorisation. In *Annales des Mines-Gérer et comprendre* (No. 2, pp. 29-42). ESKA.
- Epstein, S. D., & Seely, T. D. (2006). *Derivations in minimalism* (Vol. 111). Cambridge University Press.
- Epstein, S. D., & Seely, T. D. (Eds.). (2003). *Derivation and explanation in the minimalist program* (Vol. 6). Malden: Blackwell.
- Fontana, J. M. (1996). Phonology and syntax in the interpretation of the Tobler-Mussafia law. *Approaching second. Second position clitics and related phenomena*.
- Franks, S. (2016). Clitics are/become minimal (ist). *Formal Studies in Slovenian Syntax. In honor of Janez Orešnik*, 91-127.
- Franks, S. (1998). *Clitics in slavic*. Paper presented at the Comparative Morphosyntax Workshop, Bloomington, Ind.
- Franks, S., & Pereltsvaig, A. (2004). Functional categories in the nominal domain. In *Proceedings of FASL* (Vol. 12, pp. 109-128).

- Franks, S., & King, T. H. (2000). *A handbook of Slavic clitics*. Oxford University Press.
- Franks, S., & Progovac, L. (1994). On the placement of Serbo-Croatian clitics. *Indiana Linguistic Studies*, 7, 69-78.
- Franks, S., & Rudin, C. (2005). Bulgarian clitics as K0 heads. In *Formal approaches to Slavic linguistics* (Vol. 13, pp. 104-116).
- Fanselow, G., & Ćavar, D. (2002). Distributed deletion. *Theoretical approaches to universals*, 65-107.
- Fukui, N. (1986). *A theory of category projection and its applications* (Doctoral dissertation, Massachusetts Institute of Technology).
- Galves, C., Britto, H., & de Sousa, M. C. P. (2005). The change in clitic placement from Classical to Modern European Portuguese: results from the Tycho Brahe Corpus. *Journal of Portuguese Linguistics*, 4(1).
- Gerlach, B., & Grijzenhout, J. (Eds.). (2001). *Clitics in phonology, morphology and syntax* (Vol. 36). John Benjamins Publishing.
- Godjevac, S. (2000). *Intonation, word order, and focus projection in Serbo-Croatian* (Doctoral dissertation, The Ohio State University).
- Gouskova, M. (2001). Falling sonority onsets, loanwords, and syllable contact. *CLS*, 37(1), 175-185.
- Gorup, R. (1992). The motivation for the fixed order of clitics in Serbo-Croatian. *Јужнословенски филолог*, 48, 25-34.
- Gračanin-Yuksek, M. (2008). Free relatives in Croatian: An argument for the Comp account. *Linguistic Inquiry*, 39(2), 275-294.
- Gračanin Yuksek, M. (2007). *About sharing* (Doctoral dissertation, Massachusetts Institute of Technology).
- Grohmann, K. K., Drury, J., & Castillo, J. C. (2000). No more EPP. In *Proceedings of WCCFL* (Vol. 19, pp. 139-152).
- Guilfoyle, E., Hung, H., & Travis, L. (1992). Spec of IP and Spec of VP: Two subjects in Austronesian languages. *Natural Language & Linguistic Theory*, 10(3), 375-414.
- Hale, K. L. (1973). *Person marking in Walbiri*.
- Haerberli, E. (2003). Categorical features as the source of EPP and abstract Case phenomena. *New perspectives on Case theory*, 89-126.

- Haerberli, E. (2000). Towards deriving the EPP and abstract case. *Generative Grammar in Geneva, 1*, 105-139.
- Haegeman, L. (1994). *Introduction to government and binding theory*. Wiley-Blackwell.
- Halpern, A. (1995). *On the placement and morphology of clitics*. Center for the Study of Language (CSLI).
- Halpern, A. L. (1992). *Topics in the placement and morphology of clitics*. Thèse de doctorat.
- Harley, H., & Carnie, A. (1997). PRO, the EPP and nominative case: evidence from Irish infinitivals. *University of Pennsylvania Working Papers in Linguistics, 4*(3), 5.
- Hauser, M. D., Yang, C., Berwick, R. C., Tattersall, I., Ryan, M. J., Watumull, J., ... & Lewontin, R. C. (2014). The mystery of language evolution. *Frontiers in psychology, 5*, 401.
- Heap, D., & Roberge, Y. (2001). Cliticisation et théorie syntaxique, 1971-2001. *Revue québécoise de linguistique, 30*(1), 63-90.
- Herzog, M. I., Labov, W., & Weinreich, U. (1968). Empirical foundations for a theory of language change. *WP Lehmann-Y. Malkiel (Hrsgg.), Directions for Historical Linguistics, Austin/London*.
- Hirschbühler, P., & Labelle, M. (2001). La position des clitiques par rapport au verbe à l'impératif dans l'évolution du français: Études diachroniques: Histoire du français. *Recherches linguistiques de Vincennes, 30*, 13-37.
- Hofherr, P. C. (2004). Les clitiques sujets du français et le paramètre du sujet nul. *Langue française, 1*, 99-109.
- Holmberg, A. (2000). Scandinavian stylistic fronting: How any category can become an expletive. *Linguistic inquiry, 31*(3), 445-483.
- Hornstein, N., Nunes, J., & Grohmann, K. K. (2005). *Understanding minimalism*. Cambridge University Press.
- Ilic, T., & Ud Deen, K. (2004). Object raising and cliticization in Serbo-Croatian child language. *LOT Occasional Series, 3*, 235-243.
- Ionin, T., Ko, H., & Wexler, K. (2004). Article semantics in L2 acquisition: The role of specificity. *Language acquisition, 12*(1), 3-69.
- Janse, Mark. "De la Loi de Wackernagel et ses extensions en latin: à propos de la collocation pronominale chez Pétrone." *TEMA: TECHNIQUES ET METHODOLOGIES MODERNES APPLIQUES A L'ANTIQUITE 1* (1994): 107-146.

- Jebali, A. (2018). « Anxiété langagière, communication médiée par les technologies et élicitation desclitiques objets du français L2 ». *Apprentissage des langues et systèmes d'information et de communication (ALSIC)*. Vol. 21. 24 pages. URL : <https://journals.openedition.org/alsic/3164>
- Jebali, A. (2009). *La modélisation des marqueurs d'arguments de l'arabe standard dans le cadre des grammaires à base de contraintes* (Doctoral dissertation, Université du Québec à Montréal).
- Jonke, L.J. (1953). O jezičnim elipsama. *Jezik: Časopis za Kulturu Hrvatskoga Književnog Jezika*, 2(5), 144-149.
- Khalifa, J. C. (1999). A Propos des relatives appositives. *Syntaxe, sémantique, pragmatique. French Journal of English Linguistics*, (03 (6)), 7-29.
- Kayne, R. S. (1991). Romance clitics, verb movement, and PRO. *Linguistic inquiry*, 22(4), 647-686.
- Keydana, G. (2011). Wackernagel in the Language of the Rigveda. A Reassessment. *Historische Sprachforschung/Historical Linguistics*, 106-133.
- Klavans, J. L. (1980). Some problems in a theory of clitics. University College London dissertation.
- Klavans, J. L. (1985). The independence of syntax and phonology in cliticization. *Language*, 95-120.
- Kobayashi, A. (2001). *The syntax and semantics of wh-questions*. Thèse de doctorat. Hiroshima University. (Publié par Yushodo, Tokyo, 2001).
- Kohn, L., & Christiaens, W. (2014). Les méthodes de recherches qualitatives dans la recherche en soins de santé: apports et croyances. *Reflets et perspectives de la vie économique*, 53(4), 67-82.
- Kordić, S. (2010). *Jezik i nacionalizam*. Zagreb: Durieux.
- Kuroda, S. Y. (1988). Whether we agree or not: A comparative syntax of English and Japanese. *Linguisticae Investigationes*, 12(1), 1-47.
- Lasnik, H., & Park, M. K. (2003). The EPP and the subject condition under sluicing. *Linguistic Inquiry*, 34(4), 649-660.
- Lasnik, H. (2001). A note on the EPP. *Linguistic Inquiry*, 32(2), 356-362.
- Legate, J. A. (2008). Warlpiri and the theory of second position clitics. *Natural Language & Linguistic Theory*, 26(1), 3.

- Lema, J., & Rivero, M. L. (1990). Long head movement: ECP vs. HMC. *Cahiers linguistiques d'Ottawa*, 18, 61-78.
- Lowe, J. J. (2016). Clitics: Separating syntax and prosody. *Journal of Linguistics*, 52(2), 375-419.
- Manzini, M.R. (1998). Syntactic Approaches to Cliticization, *Glott International* 3-3: 3-7.
- Matushansky, O. (2006). Head movement in linguistic theory. *Linguistic inquiry*, 37(1), 69-109.
- Mavrogiorgos, M. (2017). Decomposing EPP effects in Greek enclisis. *Journal of Greek Linguistics*, 17(2), 190-232.
- Mavrogiorgos, M. (2010). Internal structure of clitics and cliticization. *Journal of Greek Linguistics*, 10(1), 3-44.
- Miyagawa, S. (2003). A-movement scrambling and options without optionality. *Word order and scrambling*, 177, 200.
- Menac-Mihalić, M. (1989). Glagolski oblici u čakavskom narječju iu hrvatskom književnom jeziku. *Filologija*, (17), 81-109.
- Mihaljević, M. (1995). Upitne rečenice u hrvatskom jeziku. *Suvremena lingvistika*, 39(21), 1.
- Mihalicek, V. (2012). *Serbo-Croatian word order: A logical approach*. Thèse de doctorat. The Ohio State University.
- Miletic, A., Fabre, C., & Stosic D. (2018), De la constitution d'un corpus arboré à l'analyse syntaxique du serbe. *Traitement automatique des langues*, 59(3), 15-39.
- Milićević, J. (2009). Linear placement of Serbian clitics in a syntactic dependency framework. *Studies in Language Companion Series (SLCS)*, 235.
- Miller, P., & Monachesi, P. (2003). Les pronoms clitiques dans les langues romanes. *Langues Romanes, problèmes de la phrase simple*, 67-123.
- Miller, P. H. & Sag, I. A. (1995). Une analyse lexicaliste des affixes pronominaux en français. *Revue québécoise de linguistique*, 24 (1), 135–171.
- Mišmaš, P. (2015). On the optionality of wh-fronting in a multiple wh-fronting language (Doctoral dissertation, Univerza v Novi Gorici, Fakulteta za podiplomski študij).
- Milicevic, J. (2009). Schéma de régime: le pont entre le lexique et la grammaire. *Langages*, (4), 94-116.
- Miyagawa, S. (2003). Wh-in-situ and scrambling in the context of comparative Altaic syntax. In *WAFL 1 (Workshop in Altaic Formal Linguistics, MIT)*.

- Muller, C. (2001). Clitique ou pas? Une évaluation par degrés. *Muller, C.(éd.). Clitiques et cliticisation. Paris: Champion.*
- Muller, C. (1998). La position des clitiques compléments des langues romanes actuelles: paramètres et rôle de la rection secondaire. *Travaux de linguistique, 36, 47-58.*
- Mutta, M. (2003). Appropriation du lexique lors d'un séjour linguistique: une étude de cas quantitative et qualitative. *Linx. Revue des linguistes de l'université Paris X Nanterre, (49), 109-123.*
- Ilic, T., & Ud Deen, K. (2004). Object raising and cliticization in Serbo-Croatian child language. *LOT Occasional Series, 3, 235-243.*
- Nespor, M. & I. Vogel (1986). *Prosodic Phonology.* Dordrecht: Foris.
- Nunes, J. (2004). *Linearization of chains and sideward movement* (Vol. 43). MIT press.
- O'Connor, R. (2002). *The placement of enclitics in Bosnian, Croatian and Serbian.* Ms., Université de Manchester.
- Omazić, A. (2016). *Naglasci glagola u hrvatskome standardnom jeziku* (Doctoral dissertation, University of Pula. Faculty of Philosophy.).
- Menac-Mihalić, M. (1989). Glagolski oblici u čakavskom narječju iu hrvatskom književnom jeziku. *Filologija, (17), 81-109.*
- Patekar, J. (2013). A look at word order acquisition in English. Dans *Filološka istraživanja danas" Jezik i edukacija". 387-397.*
- Penn, G. (1999). A generalized-domain-based approach to Serbo-Croatian second position clitic placement. *Constraints and Resources in Natural Language Syntax and Semantics, 119-136.*
- Galves, C., Britto, H., & de Sousa, M. C. P. (2005). The change in clitic placement from Classical to Modern European Portuguese: results from the Tycho Brahe Corpus. *Journal of Portuguese Linguistics, 4(1).*
- Milicevic, J. (2009). Schéma de régime: le pont entre le lexique et la grammaire. *Langages, (4), 94-116.*
- Patekar, J. (2013). Pogled na ovladavanje redom riječi u engleskome jeziku. U J. Vučo i O. Durbaba (ur.), *Filološka istraživanja danas: Jezik i obrazovanje II, 387-397.*
- Percus, O. (1993). The captious clitic: Problems in Serbo-Croatian clitic placement. *ms., MIT.*
- Peti-Stantić, A. (2007). Wackernagelovo pravilo–norma ili mogućnost. *Sintaktičke Kategorije, 173-187.*

- Peti-Stantić, A. (2007a). O kakvu je redu riječ?. *Filologija*, (46-47), 227-238.
- Pirvulescu, M., & Hill, V. (2012). Object clitic omission in French-speaking children: effects of the elicitation task. *Language Acquisition*, 19(1), 73-81.
- Pranjković, I. (2012). Upitno, pojačajno, namjerno i uvjetno li. *Pismo-Časopis za jezik i književnost*, (10), 33-43.
- Progovac, L. (2005). *A syntax of Serbian: Clausal architecture*. Bloomington, IN: Slavica.
- Progovac, L. (2000). Where do clitics cluster?. *Clitic phenomena in European languages*. Amsterdam: John Benjamins, 249-58.
- Progovac, L. (1999). Eventive *to* and the placement of clitics in Serbo-Croatian. *Amsterdam Studies in The Theory And History Of Linguistic Science Series 4*, 33-44.
- Progovac, L. (1997). Clitic clusters and coordination: The case of Serbo-Croatian. In *Proceedings of ESCOL* (pp. 161-69).
- Progovac, L. (1996). Clitics in Serbian/Croatian: Comp as the second position. *Approaching second: Second position clitics and related phenomena*, 411-428.
- Radanović-Kočić, V. (1990). The grammar of Serbo-Croatian clitics: A synchronic and diachronic perspective. Thèse de doctorat.
- Radanović-Kočić, V. (1996). The placement of Serbo-Croatian clitics: a prosodic approach. *Approaching Second: Second Position Clitics and Related Phenomena*, 429-445.
- Radford, A. (2009). *Analysing English Sentences: A Minimalist Approach*. Cambridge University Press.
- Radford, A. (2006). *Minimalist syntax revisited*. E-book.
- Radford, A. (2004). *Minimalist syntax: Exploring the structure of English*. Cambridge University Press.
- Radford, A. (1997). *Syntax: A minimalist introduction*. Cambridge University Press.
- Radford, A. (1997a). *Syntactic Theory and the Structure of English: A Minimalist Approach*. Cambridge Textbooks in Linguistics. Cambridge: Cambridge University Press.
- Miller, P., & Monachesi, P. (2003). Les pronoms clitiques dans les langues romanes.
- Ramadanović, E., & Novak, I. (2014). Redosljed nenaglašenih sintaktičkih jedinica u kajkavštini. *Rasprave: Časopis Instituta za hrvatski jezik i jezikoslovlje*, 39(2), 603-630.
- Ribeiro Luis, A. A. (2004). *Clitics as morphology*. Thèse de doctorat. University of Essex.

- Rivero, M. L. (2005). Topics in Bulgarian morphology and syntax: a minimalist perspective. *Lingua*, 115(8), 1083-1128.
- Rivero, M. L. (1999). Stylistic verb movement in yes-no questions in Bulgarian and Breton. *Amsterdam studies in the theory and history of linguistic science series 4*, 67-90.
- Rivero, M. L. (1993). Bulgarian and Serbo-Croatian Yes-No Questions: V^o-Raising to-*li* versus-*li* Hopping. *Linguistic inquiry*, 24(3), 567-575.
- Rivero, M. L. (1991). Long head movement and negation: Serbo-Croatian vs. Slovak and Czech. *The linguistic review*, 8(2-4), 319-352.
- Rizzi, L. (2006). On the form of chains: Criterial positions and ECP effects. *Current Studies in Linguistics Series*, 42, 97.
- Rizzi, L. (2004). Locality and left periphery. Structures and beyond: The cartography of syntactic structures, 3, 223-251.
- Rizzi, L. (1997). The fine structure of the left periphery. In *Elements of grammar* (pp. 281-337). Springer, Dordrecht.
- Rolle, N., & O'Hagan, Z. (2019). Different kinds of second-position clitics in Caquinte. In Proceedings for the 23rd Workshop on the Structure and Constituency of the Languages of the Americas (WSCLA 23) (pp. 93-107).
- Roberts, I. G. (2010). Agreement and head movement: Clitics, incorporation, and defective goals (Vol. 59). MIT Press.
- Rudin, C. (1988). On multiple questions and multiple wh fronting. *Natural Language & Linguistic Theory*, 6(4), 445-501.
- Shokeir, V. (2006). Two incompatible grammars define second position in Serbo-Croatian. In *Proceedings of the 2006 Annual Conference of the Canadian Linguistic Association*.
- Stanković, B. (2017). DP and mandatory determiners in article-less Serbo-Croatian. *Acta Linguistica Academica*, 64(2), 257-279.
- Spencer, A., & Luís, A. R. (2012). *Clitics: an introduction*. Cambridge University Press.
- Stjepanović, S. (2004). Clitic climbing and restructuring with "finite clause" and infinitive complements. *Journal of Slavic Linguistics*, 173-212.
- Schütze, C. T. (1996). Serbo-Croatian clitic placement: An argument for prosodic movement.
- Schütze, C. (1994). Serbo-Croatian second position clitic placement and the phonology-syntax interface. *MIT working papers in linguistics*, 21, 373-473.

- Stjepanović, S. (2000). *What do second-position cliticization, scrambling and multiple wh-fronting have in common?*. Thèse de doctorat. Université de Connecticut.
- Stjepanović, S. (1998). On the placement of Serbo-Croatian clitics: Evidence from VP-ellipsis. *Linguistic inquiry*, 29(3), 527-537.
- Szczegielniak, A. (2005). Clitic positions within the Left Periphery: evidence for a phonological buffer. *Clitic and Affix Combinations*, 283-299.
- Tomić, O. M. (2004). The South Slavic Pronominal Clitics. *Journal of Slavic linguistics*, 213-248.
- Tomić, O. M. (1996). The Balkan Slavic clausal clitics. *Natural Language & Linguistic Theory*, 14(4), 811-872.
- Tošović, B., & Wonisch, A. (Eds.). (2010). *Srpski pogledi na odnose između srpskog, hrvatskog i bošnjačkog jezika*. Institut für Slawistik der Karl-Franzens-Universität.
- Udier, S. L. (2006). Položaj glagolskih enklitika u nastavi hrvatskoga kao stranoga jezika za početnike. *Lahor: časopis za hrvatski kao materinski, drugi i strani jezik*, 1(1), 61-68.
- Van Riemsdijk, H. (1999). Clitics: A state-of-the-art report. *Clitics in the Languages of Europe*, 1-30.
- Van Kampen, J. (2006). The acquisition of the standard EPP in Dutch and French. *Studies on Agreement*, 99-119.
- Vasić, V. (2011). *Jezik u upotrebi/Language in use*. Filozofski fakultet Univerziteta u Novom Sadu. Novi Sad.
- Vermaat, W. (1999). Controlling movement: Minimalism in a deductive perspective. *Unpublished master's thesis, University of Utrecht, The Netherlands*.
- Van Urk, C. (2018). Pronoun copying in Dinka Bor and the Copy Theory of Movement. *Natural Language & Linguistic Theory*, 36(3), 937-990.
- Werle, A. (2007). Second-position clitics and second-position suffixes in Southern Wakashan. *Society for the Study of the Indigenous Languages of the Americas*.
- Wilder, C., & Ćavar, D. (1994). Word order variation, verb movement, and economy principles. *Studia linguistica*, 48(1), 46-86.
- Wilder, C., & Ćavar, D. (1994a). Long head movement? Verb movement and cliticization in Croatian. *Lingua*, 93(1), 1-58.
- Yoshimoto, Y. (1998). VP coordination and tense feature checking in English and Japanese. *Human Sciences*, 85-104.

- Zec, D., Diesing, M., & Kornel, U. Uticaj sintakse i prozodije na mesto enklitika u rečenici. *Srpski Jezik u Savremenoj Lingvističkoj Teoriji*, 37.
- Zec, D., & Filipović-Đurđević, D. (2016). The role of prosody in clitic placement. *The Morphosyntax-Phonology Connection: Locality and Directionality at the Interface*, 171-205.
- Zec, D., & Inkelas, S. (1990). Prosodically constrained syntax. *The Phonology-Syntax Connection*, 365, 378.
- Zeijlstra, H. (2013). Not in the first place. *Natural Language & Linguistic Theory*, 31(3), 865-900.
- Weinreich, U., Labov, W., & Herzog, M. (1968). *Empirical foundations for a theory of language change* (Vol. 58). Austin: University of Texas Press.
- Wurmbrand, S. (2003). AGREE: The other VP-internal subject hypothesis. *University of Pennsylvania Working Papers in Linguistics*, 8(1), 18.
- Zwicky, A. (1977). *On clitics*. Bloomington: Indiana University Linguistics Club.
- Zwicky, A. M., & Pullum, G. K. (1983). Cliticization vs. inflection: English n't. *Language*, 502-513.
- Yu, K. M. (2008). *The prosody of second position clitics and focus in Zagreb Croatian* (Doctoral dissertation, University of California, Los Angeles).

Annexe : certificat d'éthique



CERTIFICATION OF ETHICAL ACCEPTABILITY FOR RESEARCH INVOLVING HUMAN SUBJECTS

Name of Applicant: Alma Bulut
Department: Faculty of Arts and Science\Études françaises
Agency: N/A
Title of Project: La position des clitics du serbo-croate dans le cadre
du programme minimaliste.
Certification Number: 30011136

Valid From: April 10, 2019 To: April 09, 2020

The members of the University Human Research Ethics Committee have examined the application for a grant to support the above-named project, and consider the experimental procedures, as outlined by the applicant, to be acceptable on ethical grounds for research involving human subjects.

A handwritten signature in black ink, reading "Richard DeMont".

Dr. Richard DeMont, Chair, University Human Research Ethics Committee